ASSOCIATION

POUR L'ENCOURAGEMENT

DES

ÉTUDES GRECQUES

EN FRANCE

....

1re Année, 1867.

PARIS

IMPRIMERIE DE AD. LAINÉ ET J. HAVARD

RUE DES SAINTS-PÈRES, 19

—

1867

Les réunions du Comité auront lieu, à partir du 1er décembre 1867, le premier vendredi de chaque mois, rue Hautefeuille, 1 *bis*, à huit heures du soir.

Pour les renseignements,

S'adresser au secrétaire, M. Chassang, maître de conférences à l'École normale (Paris).

Pour les envois d'argent,

S'adresser au trésorier, M. Gustave d'Eichthal, rue Neuve-des-Mathurins, 100 (Paris).

ASSOCIATION

POUR

L'ENCOURAGEMENT DES ÉTUDES GRECQUES

EN FRANCE.

STATUTS.

§ I. But de l'Association.

Art. 1er. L'Association encourage la propagation des meilleures méthodes et la publication des livres les plus utiles pour l'étude de la langue et de la littérature grecques. Elle décerne à cet effet des médailles et des récompenses.

2. Elle encourage par tous les moyens en son pouvoir le zèle des maîtres et des élèves.

3. Elle propose, s'il y a lieu, des sujets de prix.

4. Elle entretient des rapports avec les hellénistes étrangers.

5. Elle publie un annuaire ou un bulletin, contenant un exposé de ses actes et de ses travaux, ainsi que l'indication des faits et des documents les plus importants qui concernent les études grecques.

§ II. Nomination des membres et cotisations.

6. Le nombre des membres de l'Association est illimité. Les Français et les étrangers peuvent également en faire partie.

7. L'admission est prononcée par le Comité, sur la présentation d'un membre de l'Association.

8. Les cinquante membres qui forment actuellement le Comité, et qui par leur zèle et leur influence ont particulièrement contribué à l'établissement de l'Association, auront le titre de *membres fondateurs.*

9. Le taux de la cotisation annuelle est fixé au *minimum* de dix francs.

10. La cotisation annuelle peut être remplacée par le payement, une fois fait, d'une somme décuple. La personne qui a fait ce versement reçoit le titre de *membre donateur.*

§ III. Direction de l'Association.

11. L'Association est dirigée par un Bureau et un Comité, dont le Bureau fait partie de droit.

12. Le Bureau est composé :

D'un Président,
De deux Vice-Présidents,
D'un Secrétaire-Archiviste,
D'un Trésorier.

Il est renouvelé annuellement de la manière suivante :

1° Le Président ne peut faire partie du Bureau qu'au bout d'un an ;

2° Le premier Vice-Président devient Président de droit;

3° Les autres membres sont rééligibles;

4° Les élections sont faites par l'Assemblée générale, à la pluralité des suffrages.

13. Le Comité, non compris le Bureau, est composé de vingt et un membres. Il est renouvelé annuellement par tiers. Les élections sont faites par l'Assemblée générale. Les sept membres sortants ne sont rééligibles qu'après un an.

14. Tout membre, soit du Bureau, soit du Comité, qui

n'aura pas assisté de l'année aux séances, sera réputé démissionnaire.

15. Pour la première année, les fonctions du Comité sont remplies par la réunion des membres fondateurs, qui a déjà nommé le Bureau. A la fin de la première année, le Comité sera réduit au nombre réglementaire de vingt et un membres, dont quatorze élus par le sort parmi les membres fondateurs qui ne se seront pas récusés, et sept membres nommés par l'Assemblée générale, parmi les membres de l'Association.

16. Le Comité se réunit régulièrement au moins une fois par mois. Il peut être convoqué extraordinairement par le Président.

Le Secrétaire rédige les procès-verbaux des séances, et ils sont régulièrement transcrits sur un registre.

Tous les membres de l'Association sont admis aux séances ordinaires du Comité.

Les séances seront suspendues pendant trois mois, du 1er août au 1er novembre.

17. Une commission de comptabilité sera établie, et des commissions de correspondance et de publication pourront être établies par le Comité. Tout membre de l'Association pourra en faire partie.

18. Le Comité fera dresser annuellement le budget des recettes et des dépenses de l'Association. Aucune dépense non inscrite au budget ne pourra être autorisée par le Comité que sur la proposition ou bien après l'avis de la commission de comptabilité.

19. Le compte détaillé des recettes et dépenses de l'année écoulée sera également dressé, présenté par le Comité à l'approbation de l'Assemblée générale, et publié.

§ IV. De l'Assemblée générale.

20. Une Assemblée générale de l'Association aura lieu une fois au moins chaque année, au mois de mars. Les

convocations auront lieu à domicile. L'Assemblée entendra le rapport qui lui sera présenté par le Secrétaire sur les travaux de l'Association, et le rapport de la commission de comptabilité sur les recettes et les dépenses de l'année.

Elle procédera au remplacement des membres sortants du Comité et du Bureau.

Tous les membres de l'Association sont admis à voter soit en personne, soit par correspondance.

Elle recevra les communications qui seront les plus propres à l'intéresser.

§ V.

Les présents statuts pourront être modifiés par un vote du Comité, rendu à la majorité des deux tiers des membres présents, dans une séance convoquée expressément pour cet objet, huit jours à l'avance. Les modifications votées seront soumises à l'approbation de l'Assemblée générale.

Délibéré en réunion des Membres fondateurs, le 22 juin 1867.

MEMBRES FONDATEURS.

Adert, ancien professeur de littérature grecque à l'Académie de Genève, rédacteur du *Journal de Genève*.
Alexandre, membre de l'Institut.

Bertrand (Alexandre), directeur du Musée de Saint-Germain.
Beulé, secrétaire perpétuel de l'Académie des Beaux-Arts.
Bréal (Michel), professeur au Collége de France.
Brunet de Presle, membre de l'Institut.
Burnouf (Émile), directeur de l'École française d'Athènes.

Campeaux, professeur à la Faculté des lettres de Strasbourg.
Chassang, maître de conférences à l'École normale supérieure.

Daremberg, de la bibliothèque Mazarine.
David (Baron Jérôme), vice-président du Corps législatif.
Dehèque, membre de l'Institut.
Delyannis (Théodore-P.), ministre plénipotentiaire de S. M. Hellénique.
Deville, ancien élève de l'École d'Athènes.
Didot (Ambroise-Firmin), libraire-éditeur.
Dübner, helléniste.
Duruy (S. Exc. M. Victor), ministre de l'instruction publique.

Egger, membre de l'Institut.
Eichthal (Gustave d'), membre de la Société asiatique.

Gidel, professeur de rhétorique au lycée Bonaparte.
Girard (Jules), maître de conférences à l'École normale.
Goumy, rédacteur en chef de la *Revue de l'Instruction publique.*
Guigniaut, secrétaire perpétuel de l'Académie des inscriptions.

HAVET, professeur au Collége de France.
HEUZEY, ancien membre de l'École d'Athènes, professeur à l'École des Beaux-Arts.
HIGNARD, professeur à la Faculté des lettres de Lyon.
HILLEBRAND, professeur à la Faculté des lettres de Douai.

JOURDAIN, membre de l'Institut.

LEGOUVÉ, de l'Académie française.
LÉVÊQUE, membre de l'Institut.
LONGPÉRIER (de), membre de l'Institut.

MAURY (Alfred), membre de l'Institut.
MÉLAS (Constantin), de la maison Mélas frères (Marseille).
MILLER, membre de l'Institut.

NAUDET, membre de l'Institut.

PATIN, de l'Académie française, doyen de la Faculté des lettres de Paris.
PERROT (Georges), ancien élève de l'École d'Athènes, professeur de rhétorique au lycée Louis-le-Grand.

RAVAISSON, membre de l'Institut.
RENAN, membre de l'Institut.
RENIER (Léon), membre de l'Institut.

SAINT-MARC-GIRARDIN, de l'Académie française.

THENON (l'abbé), directeur de l'École des Carmes.
THUROT, maître de conférences à l'École normale.

VALETTAS (J.-N.), professeur (Londres).
VILLEMAIN, secrétaire perpétuel de l'Académie française.
VINCENT, membre de l'Institut.

WADDINGTON, membre de l'Institut.
WEIL, professeur à la Faculté des lettres de Besançon.
WESCHER, ancien élève de l'École d'Athènes.
WITTE (Baron de), membre de l'Institut.

MEMBRES DONATEURS.

Beulé, membre de l'Institut.

Desjardins, 11, rue Maurepas (Versailles).
Didot (Ambroise-Firmin), libraire-éditeur.
Drème, avocat général, à Agen (Lot-et-Garonne).
Duruy (S. Exc. M. Victor), ministre de l'instruction publique.

Eichthal (Gustave d'), membre de la Société asiatique.

Mourier, vice-recteur de l'Académie de Paris.

Riant (Paul), docteur ès lettres, de la Société des antiquaires.

MEMBRES DU BUREAU POUR 1867.

Président : M. Patin.
Vice-Présidents : MM. Egger et Beulé.
Secrétaire-Archiviste : M. Chassang.
Trésorier : M. Gustave d'Eichthal.

LISTE GÉNÉRALE DES MEMBRES AU 1er JUILLET 1867.

Abeille, 4, avenue Gabrielle (Paris).
Adert, ancien professeur de littérature grecque à l'Académie de Genève, rédacteur du *Journal de Genève*.
Agathides, professeur, 28, Kildare Terrace, Bayswater (Londres).
Agelasto (D.), négociant (Marseille).
Agelasto (E.), négociant (Marseille).
Alexandre, membre de l'Institut, 9, rue Mogador (Paris).
Alglade, avocat, 7, rue du Cardinal Le Moine (Paris).
Allair (E.), Twickenham (Middlesex).
Ambanapoulos, négociant (Marseille).
Anazeiropoulos, professeur à l'Ecole hellénique d'Argos (Grèce).
Anonymes (4) (Paris).
Argenti (Léonidas), négociant (Marseille).
Asselin, professeur au collége Rollin, 40, rue de l'Ouest (Paris).
Astrodostauros (Paris).
Avierino (Alexandre), négociant, Gresham house (Londres).

Badois, 127, rue de la Tour (Passy).
Bagault, 43, rue Saint-Lazare (Paris).
Baguenault de Puchesse (Gustave), licencié ès-lettres, 49, rue Bonaparte (Paris).
Bahaux (J.), licencié ès-lettres, 71, boulevard Mont-Parnasse (Paris).
Baillière (Germer), 17, rue de l'École de Médecine (Paris).
Bailly, professeur au lycée impérial d'Orléans (Orléans).
Ballu, architecte, 80, rue Blanche (Paris).
Baltard, membre de l'Institut, 4, rue de l'Abbaye (Paris).
Barbet-Massin, 16, rue de la Ferme-des-Mathurins (Paris).

Baron (L.), ancien député, Fontenay (Vendée).
Barrias, 71, rue d'Amsterdam (Paris).
Barthélemy Saint-Hilaire, membre de l'Institut (Paris).
Bary, professeur au collége Rollin, 47, rue Pigale (Paris).
Basili (G.-A.), sous-gouverneur de la banque nationale d'Athènes.
Basili (D.-M.), négociant (Marseille).
Baudoin, inspecteur général de l'enseignement primaire (Paris).
Baudreuil (de), 29, rue Bonaparte (Paris).
Beaujean, professeur au lycée Louis-le-Grand (Paris).
Beaussire, professeur à la Faculté des lettres de Poitiers.
Bélisaire (Jean), professeur de grec, 5, rue Canonge (Marseille).
Bercoet, chef d'institution, 3, cité Malesherbes (Paris).
Berge (de la), attaché au cabinet des médailles, 12, rue de Louvois (Paris).
Berger, professeur à la Faculté des lettres de Paris, 1, rue Regrattier-en-l'Ile.
Bergoigne, 30, boulevard Saint-Germain (Paris).
Berryer, de l'Académie française, 64, rue des Petits-Champs (Paris).
Bertrand (Joseph), membre de l'Institut, 82, rue de Rivoli (Paris).
Bertrand (Alexandre), directeur du musée de Saint-Germain, 35, rue des Mathurins-Saint-Jacques (Paris).
Beugnot (Comte), 101 *bis*, rue Saint-Lazare (Paris).
Beulé, membre de l'Institut, 25, quai Conti (Paris).
Bienaymé (Jules), membre de l'Institut, 1, rue de Fleurus (Paris).
Bikelas (D.), négociant, 19, Old Broad street, (Londres).
Blache, de l'Académie de médecine, 5, rue de Suresne (Paris).
Blanc (Charles), à Saint-Gratien (Seine-et-Oise).
Blanquart, professeur de grec moderne (Marseille).
Blignières (de), ancien chef d'institution, 80, rue de Grenelle-Saint-Germain (Paris).
Blondel (Charles), élève de l'École française d'Athènes.
Blotnicki, 2, rue Saint-Louis-en-l'Ile (Paris).
Bodinier, correspondant de l'Institut, place du Château (Angers).
Boissonade, professeur agrégé à la Faculté de droit de Grenoble.
Bouchardat, professeur à la Faculté de médecine, 8, rue du Cloître-Notre-Dame (Paris).
Boucherie, professeur au lycée impérial de Montpellier.
Bourbaki (Démétrius), officier de l'armée hellénique, 24, rue Chevert (Paris).

*

Bréal (Michel), professeur au Collége de France, 3, place du Palais-Bourbon.

Brelay (Ernest), négociant, 34, rue Hauteville (Paris).

Briau, bibliothécaire de l'École de médecine, 41, rue de la Victoire (Paris).

Brunet de Presle, membre de l'Institut, 61, rue des Saints-Pères (Paris).

Burnouf (Émile), directeur de l'École française d'Athènes.

Cabanel, membre de l'Institut, 17, rue de la Rochefoucauld (Paris).

Caffarelli, député, 58, rue de Varennes (Paris).

Cahen d'Anvers (Comte), 47, rue Laffitte (Paris).

Cahen d'Anvers, 47, rue Laffitte (Paris).

Cahen d'Anvers (Joseph), 47, rue Laffitte (Paris).

Cahen d'Anvers (Louis), 47, rue Laffitte (Paris).

Cahen d'Anvers (Mme), 118, rue de Grenelle Saint-Germain (Paris).

Caillemer (Exupère), professeur à la Faculté de droit de Grenoble (Isère).

Calvocoressi, négociant (Marseille).

Campeaux, professeur à la Faculté des lettres de Strasbourg.

Caracoussi (S.-B.), négociant (Marseille).

Caramanos (Ph.-G.), négociant (Marseille).

Caro, professeur à la Faculté des lettres, 20, rue Saint-Maur-Saint-Germain (Paris).

Caumont (de), directeur de l'Institut des Provinces (Caen).

Ceffala (Georges), négociant, 3, Winchester Buildings (Londres).

Cerfberr (Théogène), agriculteur (Oberviller, près Saarbourg (Meurthe).

Chabouillet, conservateur au cabinet des médailles, 22, rue Boursault (Paris).

Chanrond (Gustave de) (Briançon, Hautes-Alpes).

Chantepie (de), professeur de rhétorique au lycée impérial de Vesoul.

Chasles, membre de l'Institut, 3, passage Saint-Marc, rue du Bac (Paris).

Chassang, maître de conférences à l'École normale supérieure (Paris).

Chasseriau (Mme), 40, rue de Bruxelles (Paris).

Chastellux (Comte Henri de), 90, rue de Varennes (Paris).

CHATEL (Auguste), archiviste du département du Calvados, à Caen.
CHÉNIER (de), 35, rue Bellechasse (Paris).
CHERBULIEZ (André) (Genève).
CHERBULIEZ (Hector) (Genève).
CHÉRONNET-CHAMPOLLION (Léonce), 10, rue de l'Oratoire (Paris).
CHÉRONNET-CHAMPOLLION (René), 10, rue de l'Oratoire (Paris).
CHERRIER (de), membre de l'Institut, 22, rue de Londres (Paris).
CHEVREUL, membre de l'Institut, au Jardin des plantes (Paris).
CHEVRIAUX, censeur des études au lycée Bonaparte (Paris).
CHOISY, ingénieur des ponts-et-chaussées, 4 *bis*, rue des Beaux-Arts (Paris).
CIRCOURT (Comte de), aux Bruyères, près Bougival (Seine-et-Oise).
CLAVEL, professeur au lycée impérial de Bourges.
COHN (Albert), docteur en philosophie, 42, rue Richer (Paris).
COLIN, 18, boulevard Montmartre (Paris).
COLONNA (la Duchesse), 1, rue François Ier (Paris).
COMBES (de), au château d'Amayé (par Evrecy, Calvados).
CONDÉS (Élie), chez MM. Tamvaco et Microlachi (Marseille).
CORGIALÉGNO (André), négociant (Marseille).
CORGIALÉGNO, négôciant (Marseille).
COSTE (Olivier de la), 108, rue du Bac (Paris).
COURET (Alph.), docteur en droit, 2, rue Servan (Grenoble).
COURTAUD DIVERNÉRESSE, 7, rue Madame (Paris).
CRAUK, 46, rue de Vaugirard (Paris).
CROS, 4, rue du Mont-Thabor (Paris).
CUVILLIER, professeur au lycée du Prince-Impérial (Paris).

DAMALAS, négociant (Marseille).
DAREMBERG, de la bibliothèque Mazarine, 1, rue de Seine (Paris).
DARESTE DE LA CHAVANNE (Adolphe), avocat, 7, quai Malaquais (Paris).
DAVID (Baron Jérôme), vice-président du Corps législatif, 6, place Saint-Michel (Paris).
DEBIN, 6, rue Germain-Pilon (Paris).
DEHÈQUE, membre de l'Institut, 116, rue de Grenelle (Paris).
DELAGRAVE, libraire-éditeur, 78, rue des Écoles (Paris).
DELAROCHE (Horace), 26, rue des Bourdonnais (Versailles).
DELAROCHE (Philippe), 103, rue du Bac (Paris).
DELAUNAY, professeur, à Ernée (Mayenne).
DELESSERT (Mme Gabriel), 9, rue Basse (Passy, Seine).

DELESSERT (Benjamin). (Passy, Seine).

DELORME, 26, rue de la Ferme-des-Mathurins (Paris).

DELTA (Thomas), négociant, 3, Winchester Buildings (Londres).

DELZONS, professeur au lycée Saint-Louis, 35, rue des Fossés-Saint-Victor (Paris).

DELYANNIS (Théodore-P.), ministre plénipotentiaire de S. M. Hellénique, 5, rue Boissy-d'Anglas (Paris).

DEMARQUAY, docteur, 43, rue de la Victoire (Paris).

DÉMÉTRIUS (Eustache), négociant (Marseille).

DES FRANCS, professeur au lycée de Tarbes (Pyrénées-Orientales).

DESJARDINS, 11, rue Maurepas (Versailles).

DEVILLE, ancien élève de l'École d'Athènes, 46, rue Saint-Nicolas (Paris).

DEVIN, avocat, 12, rue de l'Échiquier (Paris).

DIDOT (Ambroise-Firmin), libraire, 56, rue Jacob (Paris).

DILBEROGLOU (S.), négociant, Threadneedle street (G. J. Cavafy 6 et 6° (Londres).

DOGNÉ (E.), 20, place des Carmes (Liége, Belgique).

DOLLFUS, rédacteur en chef de la *Revue moderne*, 10, Faubourg-Montmartre (Paris).

DRAPEYRON, professeur d'histoire au lycée de Besançon).

DRÈME, avocat général, à Agen (Lot-et-Garonne).

DÜBNER, helléniste (Montreuil, près Paris).

DUC, membre de l'Institut, 4, rue du Marché-Saint-Honoré (Paris).

DUCAMP (Maxime), 43, rue du Rocher (Paris).

DUMAS (E.-R.), professeur au lycée impérial de Montpellier.

DUMAS SAISSET, professeur en retraite à Montpellier.

DUMONT, docteur-médecin (Angers, Maine-et-Loire).

DUQUESNE, 51, rue Laffitte (Paris).

DURAND, libraire-éditeur, 9, rue Cujas (Paris).

DURUY (S. Exc. M. Victor), ministre de l'instruction publique.

DURET (Mme), 17, quai Voltaire (Paris).

EGGER, membre de l'Institut, 48, rue Madame (Paris).

EICHTHAL (Adolphe d'), membre du Conseil supérieur du commerce, 98, rue Neuve-des-Mathurins (Paris).

EICHTHAL (Adolphe d'), fils, banquier, 98, rue Neuve-des-Mathurins (Paris).

EICHTHAL (Eugène d'), 100, rue Neuve-des-Mathurins (Paris).

EICHTHAL (Gustave d'), membre de la Société asiatique, 100, rue Neuve-des-Mathurins (Paris).
ÉLIADE (Léonidas), professeur de grec moderne, 2, rue Royer-Collard (Paris).
ÉPINAY (de l'), 6, impasse Cendrier (Paris).
ESSARTS (Emmanuel des), professeur au lycée de Moulins.
ESTRANGIN (A.), négociant (Marseille).
EUMORPHOPOULO (A.-G.) négociant, Ethelburg house, Bishops gate street (Londres).
EVELARD, professeur au lycée Saint-Louis, 13, rue de la Cerisaie (Paris).

FARMACOPOULOS, attaché à la légation hellénique, 5, rue Boissy-d'Anglas (Paris).
FAURE (André), 80, rue Taitbout (Paris).
FAVARD (Eugène), 18, rue d'Aguesseau (Paris).
FLORENT LEFÈVRE, conseiller général du département du Pas-de-Calais, 47, rue de Lille (Paris).
FOUCART, professeur au lycée Charlemagne, 13, rue de Tournon (Paris).
FOUCHER DE CAREIL (Comte), 11, rue François Ier (Paris).
FUNCK, aide-de-camp de S. M. Hellénique.

GAFFAREL, professeur d'histoire au lycée de Montpellier.
GAIDOZ (Henri), licencié ès lettres, 32, rue de Madame (Paris).
GALICHON (Émile), directeur de la *Gazette des Beaux-Arts*, 182, rue de Rivoli (Paris).
GANDO, 52, rue d'Amsterdam (Paris).
GARELLI (Alexandre), négociant (Marseille).
GARNIER, architecte de l'Opéra, 84, boulevard Saint-Germain (Paris).
GARNIER (Auguste), libraire, rue des Saints-Pères (Paris).
GARNIER (Hippolyte), libraire, rue des Saints-Pères (Paris).
GATTEAUX, membre de l'Institut, 41, rue de Lille (Paris).
GAUDRY (Albert), 12, rue Taranne (Paris).
GEORGIADÈS (C.-B.), rue du Loisir (Marseille).
GÉRÔME, membre de l'Institut, 6, rue de Bruxelles (Paris).
GIDEL, professeur de rhétorique au lycée Bonaparte, 130, rue Saint-Lazare (Paris).
GIGUET, traducteur d'Homère (Sens, Yonne).

GILBERT, 23, rue de Marignan (Paris).
GIRARD (Jules), maître de conférences à l'École normale supérieure (Paris).
GOUIN (Ernest), constructeur, 4, rue Cambacérès (Paris).
GOUMY, rédacteur en chef de la *Revue de l'Instruction publique*, 77, boulevard Saint-Germain (Paris).
GOUNAROPOULOS, négociant, 22, boulevard du Nord (Marseille).
GOUNOD, membre de l'Institut, 19, rue de la Rochefoucauld (Paris).
GRÉARD, inspecteur de l'Académie de Paris, 77, boulevard Saint-Michel (Paris).
GRÉHAN, professeur au collége de Compiègne (Oise).
GRUYER (Anatole), 10, rue du Mont-Thabor (Paris).
GRUYER (Gustave), 28, place Saint-Georges (Paris).
GUÉRARD, directeur de Sainte-Barbe-des-Champs (Fontenay).
GUIGNIAUT, secrétaire perpétuel de l'Académie des inscriptions, palais de l'Institut.
GUILLAUME, membre de l'Institut, à l'École des Beaux-Arts.
GUILLAUME, avenue de l'Impératrice (Paris).
GUILLHEMASSY, professeur, 5, rue Corneille (Paris)
GUIZOT (Guillaume), 53, boulevard Malesherbes (Paris).

HAMEL, professeur à la Faculté des lettres de Toulouse.
HARCOURT (Comte Jean d'), 82, rue de l'Université (Paris).
HATZI PETROS, général, aide-de-camp de S. M. Hellénique.
HAVET, professeur au collége de France, 60, rue des Écoles.
HAZZIFILO, négociant, 6, rue du Conservatoire (Paris).
HEATH (John), banquier, 31, Old Jewery, cité de Londres.
HEATH (Robert), banquier, 31, Old Jewery, cité de Londres.
HEATH (Henry), banquier, 31, Old Jewery, cité de Londres.
HEINRICH, professeur à la Faculté des lettres de Lyon, 28, cour Morand.
HERVEY-COUELLARD, professeur de rhétorique au collége de Chartres, 14, rue Saint-Michel (Chartres).
HESSE (Antoine), banquier (Marseille).
HETSCH (l'Abbé), supérieur du petit séminaire de la Chapelle-Saint-Mesmin (Loiret).
HEUZEY, conseiller, 4, rue de Crosne (Rouen).
HEUZEY (Gustave), 25, rue de l'Impératrice (Rouen).
HEUZEY (Édouard), 16, rue d'Aboukir (Paris).

HEUZEY, ancien membre de l'École d'Athènes, professeur à l'École des Beaux-Arts, 8, quai de la Mégisserie (Paris).
HIGNARD, professeur à la Faculté des lettres de Lyon, 7, cour Morand (Lyon).
HILLEBRAND, professeur à la Faculté des lettres de Douai.
HIS DE LA SALLE, 55, rue de Clichy (Paris).
HITTORF (Carl), 40, rue Lamartine (Paris).
HORTUS, ancien chef d'institution, 24, rue du Bac (Paris).
HUBAULT (G.), professeur au lycée Louis-le-Grand, 11, rue Bonaparte (Paris).
HUBERT (Alfred), 103, rue Lafayette (Paris).
HUGO, 24, rue Royale (Paris).
HUILLIER, ancien notaire, 49, rue de Provence (Paris).
HUSSON (Hyacinthe), 14, rue Marignan (Paris).
HUSSON (Georges), 191, rue Saint-Honoré (Paris).

INGRES (Mme), 11, quai Voltaire (Paris).
IONIDÈS, négociant, 19, Old Broad street (Londres).

JACQUET (Ernest), rue des Pyramides (Paris).
JACQUET (père), 14, rue Castiglione (Paris).
JAVAL (Léopold), député, 6, rue d'Anjou (Paris).
JAVAL (Émile), 6, rue d'Anjou-Saint-Honoré (Paris).
JEANNEL, agrégé des lettres, professeur au lycée de Marseille.
JENCK (Jules), 40, rue de Bruxelles (Paris).
JOURDAIN, membre de l'Institut, 41, rue de Luxembourg (Paris).

KASTNER (Georges), membre de l'Institut, 16, rue Boursault (Paris).
KERGORLAY (Comte Henri de), 48, rue de Varennes (Paris).

LABARTHE, propriétaire, 19, rue Jacob (Paris).
LACROIX (Jules), 22, rue d'Anjou-Saint-Honoré (Paris).
LACROIX, à la Briche-Saint-Denis.
LAGACHE, directeur du service sténographique du Corps législatif (Paris).
LAGRANGE (Marquis de), membre de l'Institut, sénateur, 29, rue Barbet-de-Jouy (Paris).
LAGRENÉ (Mme de), 14, rue du Marché-d'Aguesseau (Paris).
LAGUICHE (Marquis de), 16, rue Matignon (Paris).
LANJUINAIS (Vicomte), député (Paris).

Laprade (Victor), de l'Académie française, 10, rue de Castries (Lyon).

Lara Minot, 1, rue Godot-de-Mauroi (Paris).

Lasteyrie (Ferdinand de), membre de l'Institut, 11, quai Voltaire (Paris).

Laurent-Pichat, 39, rue de l'Université, (Paris).

Leblant (E.), 9, rue de Boulogne (avenue de l'Impératrice).

Le Bret (Paul), inspecteur à la Compagnie des mines d'Anzin, 22, rue Caumartin (Paris).

Lebrun, de l'Académie française, 1, rue de Bone (Paris).

Lecomte (Eugène), agent de change, 2, rue de la Chaussée-d'Antin (Paris).

Leconte (A.), élève de l'École normale supérieure, rue d'Ulm (Paris).

Lee Childe, 9, rue de Penthièvre (Paris).

Legouez, professeur au lycée Bonaparte, 28, rue de la Rochefoucauld (Paris).

Legouvé, de l'Ac. française, 14, rue St-Marc-Feydeau (Paris).

Lehmann, membre de l'Institut, 23, rue Balzac (Paris).

Lenient, maître des conférences à l'Ecole normale (Paris).

Le Proux (Ferdinand), élève de l'École impériale des chartes (Saint-Quentin).

Lévêque, membre de l'Institut (Bellevue).

Lévi-Alvarez, 19, rue de Lille (Paris).

Levillain, 40, Faubourg-Poissonnière (Paris).

Levis Mirepoix (Comte de), 121, rue de Lille (Paris).

Loiret, professeur au lycée de Cahors.

Longpérier (de), membre de l'Institut, 50, rue de Londres (Paris).

Lorrain, docteur-médecin, 11, rue de l'Odéon (Paris).

Lubersac (Comte de), 9, boulevard Malesherbes (Paris).

Lusson, 21 *bis*, rue de Laval (Paris).

Magnabal, agrégé de l'Université, chef de bureau au ministère de l'Instruction publique.

Maigret (Théodore), 3, boulevard des Capucines (Paris).

Maigret (Édouard), 3, boulevard des Capucines (Paris).

Marcellus (Comtesse de), 16, rue Martignac (Paris).

Mariette, correspondant de l'Institut de France, 44, rue Lafontaine (Auteuil).

Marsand, 2, rue des Bons-Enfants (Paris).

Marsy (de), archiviste paléographe, 69, boulevard Saint-Germain (Paris).
Martin (Henri), historien, 53, rue de Marignan (Passy).
Martin (Henri), doyen de la Faculté des lettres de Rennes.
Matthieu, député, 57, rue Sainte-Anne (Paris).
Maury (Alfred), membre de l'Institut, 1, rue de Seine (Paris).
Mavrogordato, 5, rue Boissy-d'Anglas (Paris).
Mavrogordato (D.-A.), négociant, 37, Theadneedle street (Londres).
Mavromichali (Mme) (Paris).
M. C., 80, rue Notre-Dame des Champs, passage Stanislas (Paris).
Mélas (Constantin), de la maison Mélas frères (Marseille).
Mélas (B.), négociant. Old Broad street (Londres).
Menu de Saint-Mesmin, préfet des études au collége Chaptal (Paris).
Merle (Mme), 6, place Saint-Michel (Paris).
Merruau, conseiller d'État, 45, rue de Chabrol (Paris).
Messager (E.), 5, rue Tronchet (Paris).
Métaxas (G.), aide de camp de S. M. Hellénique.
Métaxas (J.), docteur en médecine (Marseille).
Métaxas (Georges), chez M. Corgialégno (Marseille).
Mézières, professeur à la Faculté des lettres de Paris, 77, boulevard Saint-Michel.
Michalinoudès (J.-A.), négociant (Marseille).
Michel, professeur à l'école Turgot, 46, rue de l'Ouest (Paris).
Micrulachi (S.-E.), négociant (Marseille).
Mill (John Stuart), membre du parlement, recteur de l'Université de Saint-Andrew (Londres).
Miller, membre de l'Institut, bibliothécaire du Corps législatif.
Molliard, sous-directeur à l'institution Sainte-Barbe (Paris).
Monnier, docteur ès lettres, précepteur du Prince Impérial.
Mortemart (Marquis de), 16, rue Matignon (Paris).
Mourier, vice-recteur de l'Académie de Paris, 15, rue de la Sorbonne.
Mouzie (E. de), Sarlat (Dordogne).

Naudet, membre de l'Institut, 184, rue de Rivoli (Paris).
Naville (Édouard), licencié ès lettres, 2, rue Racine (Paris).
Nicolaidès (Xénophon), négociant, 12, rue du Loisir (Marseille).
Nicolaidès (Théodore), négociant (Marseille).

NICOLAS (Michel), professeur à la Faculté de théologie protestante de Montauban.
NISARD (Auguste), inspecteur de l'Académie de Paris.
NISARD (Désiré), de l'Académie française, directeur de l'École normale supérieure (Paris).
NISARD (Charles), 103, rue de Grenelle-Saint-Germain (Paris).

OPPERMANN, 30, rue Saint-Georges (Paris).
OURSEL, 52, rue de Turenne (Paris).

PALASCAS, capitaine de vaisseau de la marine royale hellénique.
PANDIA RALLI, négociant (Marseille).
PANORIOS (N.), 22, boulevard du Nord (Marseille).
PARMENTIER, professeur au lycée de Strasbourg.
PASSY (Louis), 49, rue de Clichy (Paris).
PATIN, de l'Académie française, doyen de la Faculté des lettres de Paris, 15, rue Cassette (Paris).
PÉLICIER, professeur au collége de Compiègne.
PELLETIER, président de la Cour des comptes, 46, avenue Gabrielle.
PELLETREM, 27, rue de l'Oratoire du Roule (Paris).
PÉPIN LE HALLEUR (Émile), docteur en droit, 5, rue Greffühle.
PERDIKIDÈS (Nestor), négociant (Marseille).
PEROGLOUS, secrétaire privé de S. M. Hellénique.
PERROT (Georges), ancien élève de l'École d'Athènes, professeur de rhétorique au lycée Louis-le-Grand (Paris).
PESSONNEAU, professeur au lycée Napoléon, 30, rue Monsieur-le-Prince (Paris).
PETIT-JEAN, principal du collége de Schlestadt (Bas-Rhin).
PIAT (Albert), 98, rue Saint-Maur Popincourt (Paris).
PILLON (Alphonse), propriétaire, Roye sur Malty (Oise).
PISCIS, 19, rue du Cirque (Paris).
PITTI (A.), négociant (Marseille).
POMPERY (de), au château de Salsoigne (Aisne).
PONSAREL aîné, professeur à Sarlat (Dordogne).
POTRON, 10, rue d'Antin (Paris).
PRACHE, 290, rue Saint-Honoré (Paris).
PRASSACAKI (Emmanuel), négociant (Marseille).
PRASSACAKI (Leoni), négociant (Marseille).
PSARAKIS, directeur à l'École hellénique de Paros (Grèce).
PSICHA, négociant, 19, Gresham house (Avierino 6 et 6°) (Londres).

QUESNEL (Adolphe), négociant (Havre).
QUEUX DE SAINT-HILAIRE (Marquis de), 1, rue Soufflot (Paris).

RALLI (V.), négociant, 11, Finsbury Circus (Londres).
RALLI SCHILIZZI ARGENTI, négociant (Marseille).
RAVAISSON, membre de l'Institut, 9, quai Voltaire (Paris).
REINAUD, membre de l'Institut, 15, quai Conti (Paris).
RENAN, membre de l'Institut, 29, rue Vanneau (Paris).
RENIER (Léon), membre de l'Institut, à la Sorbonne (Paris).
RENIERI, sous-gouverneur de la Banque nationale de Grèce (Athènes).
RENOUARD (Léopold), 3, rue de Grammont (Paris).
REVIERS DE MANNY (Vicomte), Fontainebleau (Seine et Marne).
REYNALD, professeur à la Faculté des lettres de Caen.
RIANT (Paul), docteur ès lettres, de la Société des antiquaires, 2, rue de Vienne (Paris).
RIFF, principal du collége d'Obernai (Bas-Rhin).
RILLIET (Albert) (Genève).
RINN, professeur au collége Rollin, 212, rue Saint-Jacques (Paris).
RIOUSSET, 28, boulevard Poissonnière (Paris).
ROBERT (Charles), correspondant de l'Institut, au ministère de la Guerre.
RODOCANAKI (P.), 42, avenue Gabrielle (Paris).
RODOCANAKI (T.-E.), négociant (Marseille).
RODOCANAKI (Michel), négociant (Marseille).
RODOCANAKI (Stamali), négociant (Marseille).
RODOCANAKI (Emmanuel P.), négociant, 29, Finsbury Circus (Londres).
RODOCANAKI (Emmanuel Z.), négociant, 22, New city Chambers (Londres).
ROEDTS, 39, rue Godot-de-Mauroy (Paris).
RONCHAUD (Louis de), 19, avenue de l'Impératrice (Paris).
ROQUE (Phocion), secrétaire de la légation hellénique, 15, rue de Turin (Paris).
ROSSEW SAINT-HILAIRE, professeur à la Faculté des lettres de Paris, 74, rue d'Anjou (Versailles).
ROTHSCHILD (Baron Alphonse de), 21, rue Laffitte (Paris).
ROUGÉ (Vicomte de), membre de l'Institut, 53, rue de Babylone (Paris).
ROUSSOS, directeur à l'École hellénique d'Argos (Grèce).

ROUVRAY, 27, quai Saint-Michel.
RUDLER, professeur au collége de Schlestadt (Bas-Rhin).

SABATIER, ministre plénipotentiaire, 17, rue Lord-Byron (Paris).
SAINTE-BEUVE, de l'Académie française, 11, rue du Mont-Parnasse (Paris).
SAINTE-CLAIRE DEVILLE (Henri), membre de l'Institut, 47, rue Madame (Paris).
SAINT-MARC GIRARDIN, de l'Ac. française, 5, r. Bonaparte (Paris).
SALOMON, 6, rue de l'École-de-Médecine (Paris).
SALVAGO PANTALEON, négociant (Marseille).
SCARAMANGA, négociant (Marseille).
SCLAVOS, négociant, Old Broad street (Vagliano Brothers) (Londres).
SCLIVANIOTTIS, négociant, 31, boulevard Bonne-Nouvelle (Paris).
SECHIARI frère, négociant (Marseille).
SELLIÈS, capitaine au 3e de ligne.
SÉNART, licencié ès lettres, 12, rue Saint-Dominique (Paris).
SERBOS MILTIADES, négociant (Marseille).
SIDERICUDI NEGREPONTIS, négociant (Marseille).
SIMÉON (Comte), sénateur, 23, quai d'Orsay (Paris).
SOMAKIS (d'Athènes), avocat, 18, boulevard Saint-Michel (Paris).
SOULOUTZIAROGLOU, 22, rue de la Paix (Paris).
SOUTZO (Constantin), officier de l'armée hellénique.
SOUTZO (Démétrius), 49, rue Marbeuf (Paris).
SOUTZO (Mme S.-M.).
SPANOUDIS (Alexandre), négociant (Marseille).
SUGDURY, négociant, Gresham house, Mauro Basich, 50 (Londres).

TALBOT, professeur au collége Rollin, 8, rue Garancière (Paris).
TARRAL, 14, cours la Reine (Paris).
TATTEGRAIN, conseiller à la Cour impériale d'Amiens, 32, rue du Loup (Amiens).
TAVERNIER, 20, rue Neuve-des-Capucines (Paris).
TERTU (Comte de), Tertu par Trun (Orne).
THÉNON (l'abbé), directeur de l'école des Carmes, 76, rue de Vaugirard (Paris).
THIERS, membre de l'Institut, 27, place Saint-Georges (Paris).
THIRION, professeur au lycée Bonaparte, 19, rue de Lille (Paris).
THOMAS (Ferdinand), 21, passage des Favorites (Vaugirard).

THORIN, libraire, 58, boulevard Saint-Michel (Paris).
THUROT, maître de conférences à l'École normale, 77, rue du Bac (Paris).
TIMBAL, 13, rue de l'Abbaye (Paris).
TORRAS (Léon), ancien agent de change, 32, rue de l'Arcade (Paris).
TOUGARD (l'abbé Alb.), professeur au petit séminaire (Rouen).
TRAVERS (Émile), archiviste paléographe, 22, rue Pigalle (Paris).
TRESSE (Mme), 182, rue Rivoli (Paris).
TRICOT (Lucien), 52, rue Taitbout (Paris).
TSOPOULOS (Achille), chez MM. Zafiropoulo et Zarifi (Marseille).
TSOUROS (D.), chez MM. Michel Rodocanaki et Ce (Marseille).
TUPIGNY DE BOUFFÉ, 23, rue Caumartin (Paris).
TURETTINI (Auguste) (Genève).

URBAIN (Ismayl), conseiller supérieur au conseil de l'Algérie.

VALETTAS (J.-N.), professeur (Londres).
VALLIER (Jérôme), négociant (Marseille).
VARNIER, professeur au lycée de Caen.
VAST VIMEUX, député, 10, boulevard Malesherbes (Paris).
VILLEMAIN, secrétaire perpétuel de l'Académie française, au palais de l'Institut.
VILLEMAY, professeur, 5, rue Corneille (Paris).
VINCENT, membre de l'Institut, 80, rue Notre-Dame des Champs, passage Stanislas (Paris).
VITET, de l'Académie française, 9, rue Barbet de Jouy (Paris).
VOUTZINA frères, négociants (Marseille).
VRÉTOS (M.-P.), 8, rue de Miroménil (Paris).
VRISACHI (B.), négociant (Marseille).

WADDINGTON, membre de l'Institut, 14, rue Fortin (Paris).
WEIL, professeur à la Faculté des lettres de Besançon.
WESCHER, ancien élève de l'École d'Athènes, 32, avenue de Saxe (Paris).
WIDAL, professeur à la Faculté des lettres de Besançon.
WITTE (Baron de), membre de l'Institut, 7, rue Fortin (Paris).
WOLOWSKI, membre de l'Institut, 49, rue de Clichy (Paris).

YEMÉNIZ, fils, consul de Grèce (Lyon).
YPSILANTI (Princesse), 48, avenue Gabrielle (Paris).

YPSILANTI (Princesse Élisabeth), avenue Gabrielle (Paris).
YUNG, directeur de la Revue des cours littéraires et scientifiques, 52, rue de Verneuil (Paris).

ZAFIROPOULO (E.), négociant (Marseille).
ZAFIROPOULO (Constant), négociant (Marseille).
ZAMBACO, médecin, 21, rue Marignan (Paris).
ZARIFI-PÉRICLÈS, négociant (Marseille).
ZARIFI (Léonidas), négociant (Marseille).
ZIZINIA (George), négociant (Marseille).
ZOIOPOULOS, professeur à l'École hellénique d'Argos (Grèce).
ZYGOMALAS (N.), négociant, Lime street (Londres).

M. le Ministre de l'Instruction publique a autorisé l'*Association pour l'encouragement des études grecques en France* à décerner des prix aux élèves qui auront remporté le premier prix de version grecque en rhétorique, seconde et troisième au Concours général des lycées et colléges de Paris et de Versailles. Les prix de l'*Association* seront proclamés à la Distribution solennelle, dans la grande salle de la Sorbonne.

L'*Association* décernera, en 1868, une médaille de cinq cents francs au meilleur livre pour l'étude de la langue grecque publié en 1867. Elle décernera, en 1869, une médaille de mille francs au meilleur livre pour l'étude de la langue grecque publié en 1868.

Paris. — Imprimerie de A. Lainé et J. Havard, rue des Saints-Pères, 19.

ANNUAIRE DE L'ASSOCIATION

POUR L'ENCOURAGEMENT

DES

ÉTUDES GRECQUES EN FRANCE.

Les réunions du Comité ont lieu, rue Hautefeuille, 1 *bis*, à huit heures du soir, le premier vendredi de chaque mois, excepté au mois de janvier 1869, où la séance aura lieu le deuxième vendredi. Tous les membres de la Société ont le droit d'y assister, et ont voix consultative. Elles sont interrompues pendant les mois d'août, de septembre et d'octobre.

Les demandes de renseignements, et les communications relatives aux travaux de l'Association, doivent être adressées franc de port, rue Hautefeuille, 1 *bis*, au secrétaire, M. Chassang.

Les membres de la Société qui désirent continuer à en faire partie, sont priés de vouloir bien envoyer le montant de leur cotisation, en un mandat de poste, au trésorier, M. Gustave d'Eichthal, 100, rue Neuve-des-Mathurins.

A MARSEILLE les cotisations peuvent être déposées chez

MM. Antoine Hesse et Cie, banquiers, rue Lafon, n° 9.
Mélas frères, négociants, avenue Bonaparte, n° 9.
Gounaropoulos, négociant, boulevard Saint-Michel, 3.

ANNUAIRE

DE L'ASSOCIATION

POUR L'ENCOURAGEMENT

DES ÉTUDES GRECQUES

EN FRANCE.

2e Année, 1868.

PARIS

A. DURAND ET PEDONE LAURIEL, LIBRAIRES-ÉDITEURS

RUE CUJAS, 9 (ANCIENNE RUE DES GRÈS).

AD. LAINÉ, LIBRAIRE

RUE DES SAINTS-PÈRES, 19.

1868

et des lettres, mais dans toutes les classes de la société française; non-seulement en France, mais à l'étranger, et particulièrement chez cette jeune nation, héritière de l'ancienne Grèce, à qui les lettres grecques semblent avec raison une part si précieuse de son héritage, et que notre zèle à en servir la cause achevait de nous rattacher par un nouveau lien de sympathie.

Quelque tristesse se mêle à la légitime satisfaction, aux espérances que doivent nous donner les favorables débuts de notre œuvre. Déjà nous manquent quelques-uns de ses plus ardents, de ses plus autorisés, de ses plus utiles promoteurs; et d'abord, enlevé dès le mois d'octobre de l'année dernière, par une atteinte soudaine, au seuil seulement de la vieillesse, dans sa force, dans son activité, dans le plein exercice de facultés puissantes, qui avaient suffi à tant de travaux, et dont on en pouvait attendre tant d'autres encore, le très-regrettable Frédéric Dübner.

Regrettable pour la France, sa seconde patrie, au service de laquelle il a mis une science, une sagacité, une habileté philologiques acquises et éprouvées, sous les plus illustres maîtres et en leur compagnie, dans les gymnases, les universités de l'Allemagne. Que de témoignages ne lui a-t-il pas donnés, pendant trente-cinq années, de son entier, de son infatigable dévouement! Énergique collaborateur des Estiennes de notre âge, dans l'érection de ces grands monuments qu'ils ont élevés à l'antiquité classique, l'édition nouvelle du *Thesaurus*, la *Bibliothèque des auteurs grecs;* prêtant, en même temps, sa coopération à des entreprises bien considérables elles-mêmes, qui ne se proposaient rien moins que la reproduction, la restauration savante d'une autre antiquité, celle des Pères de l'Église chrétienne; mêlé, incidemment, par le besoin universellement senti de son concours et une obligeance qui ne connaissait point les refus, à d'autres travaux sans nombre, de sorte que, comme on l'a dit (1), « Sa main

(1) M. Egger, discours prononcé aux funérailles de Fr. Dübner. Voyez

était partout où il y avait quelque manuscrit à collationner, quelque texte à corriger d'après les sévères procédés de la science » ; se souvenant et faisant souvenir, en mainte occasion, dans ses préfaces, dans ses annotations, qu'avant d'être devenu, par un exercice assidu, un helléniste consommé, il avait été un très-habile latiniste; l'attestant surtout par des éditions de nature diverse, les unes destinées à l'usage commun des écoles, dont la correction savante était le principal ornement, les autres dans lesquelles s'ajoutait à ce mérite une exquise élégance typographique ou une grandeur monumentale, l'Horace de 1855, le Virgile de 1858, ces petits chefs-d'œuvre elzéviriens, le César de 1867; que dirai-je encore? trouvant, dans une vie si remplie, où, comme à ses débuts en Allemagne, les labeurs de l'enseignement ont eu aussi leur place, le temps de débattre, avec une incontestable compétence et une ardeur passionnée, celle d'un esprit convaincu et zélé pour le progrès, des questions de méthode grammaticale, le temps d'écrire, pour nos journaux, nos revues d'instruction publique, sur certains passages difficiles et diversement interprétés des auteurs anciens, des articles où le profond érudit se montrait, par surcroît, dans un français digne de sa latinité, un fin et spirituel critique. Je résume, à grand'peine, sous des expressions générales, des détails dont l'exact relevé composerait, l'auteur d'une notice spéciale (1) l'a déjà fait voir, une longue autant qu'intéressante biographie. Regrettable à la France, disais-je tout à l'heure; j'ajoute : bien digne de regrets de la part de notre *Association*, qui l'avait vu accourir à elle, des premiers, avec des espérances que le secours de ses lumières et de son expérience nous eût puissamment aidés à justifier.

Elle n'a pas tardé à être affligée d'une autre perte bien

ce discours, ainsi que ceux de MM. Firmin Didot et Bétolaud, dans la *Revue de l'instruction publique* du 17 octobre 1867.

(1) M. Fr. Godefroy, *Notice sur J.-Fr. Dübner.*

sensible, qui faisait disparaître de ses rangs, si récemment formés, un helléniste d'un ordre beaucoup plus modeste, sans doute, mais non d'un moindre zèle pour le progrès des études grecques. Il en a fait preuve de double manière, soit par ses leçons, au lycée de Montpellier, où, pendant quarante ans, de 1816 à 1856, objet d'une estime et d'une reconnaissance auxquelles sa retraite n'a pas mis un terme, et qui lui survivront dans le cœur de ses concitoyens, il a professé, avec un zèle soutenu et efficace, la grammaire et les humanités ; soit par des ouvrages dont la plupart attestent honorablement son penchant, sa prédilection pour l'enseignement de la langue grecque : ce sont des traités élémentaires, des éditions d'auteurs faciles à l'usage des commençants, que leur utilité éprouvée par la pratique a désignés tous à l'approbation, à l'adoption de l'administration qui préside aux études. Voilà des titres bien respectables, bien dignes de recommander à nos hommages la mémoire de M. Dumas-Saisset. Beau-frère, le second de ces noms le rappelle, du professeur, de l'écrivain éminent qu'a trop tôt perdu la philosophie, il a bien mérité lui-même, dans un ordre de travaux qui a particulièrement droit à notre intérêt, de l'instruction publique.

Je n'ai pas achevé, il s'en faut, cette revue funèbre; il me faut y comprendre, nécessité vraiment douloureuse ! deux jeunes hommes, que des trépas inattendus ont enlevés, presque ensemble, tout récemment, l'un le 6 décembre dernier, l'autre, il y a quelques jours à peine, le 22 février, au cours heureux de leurs travaux et de leurs succès, aux belles promesses, déjà accomplies pour une si grande part, de leur avenir. Bien des traits leur sont communs, outre la fatalité de leur mort. De fortes études les avaient dirigés tous deux vers l'École normale, de qui les avait reçus l'École française d'Athènes, pour nous les renvoyer, pour les restituer au service de l'érudition, des lettres, de l'enseignement, avec cette espèce d'achèvement qu'un heureux naturel, une riche culture, ne peuvent manquer de

recevoir d'un séjour sur la terre de Grèce, dans l'antique patrie de la liberté, de l'éloquence, de la poésie et des arts. Ai-je besoin de dire avec quel empressement ils étaient venus retrouver quelque chose de leur chère Athènes dans notre *Association*, et quel accueil sympathique ils y avaient reçu?

Gustave Deville, mort dans sa trente-deuxième année, est celui des deux à qui le temps a le plus manqué pour mettre à profit les connaissances variées, dont ses nombreux voyages, ses missions dans diverses contrées de la Grèce et de l'Orient avaient enrichi un esprit si curieux et si pénétrant, sa connaissance approfondie du grec ancien, son intime familiarité avec le grec moderne, que nul étranger, assure-t-on, n'a parlé plus facilement. Il n'en restera d'autres traces, à défaut d'œuvres plus considérables, dont la mort a subitement interrompu le projet ou l'ébauche, que des thèses soutenues devant la faculté des lettres de Paris, en 1866, dans l'intervalle de deux voyages en Grèce. C'est à la Grèce que l'auteur en a emprunté la matière, comme pour se maintenir dans un commerce permanent avec la patrie adoptive de son intelligence. L'une, *De popularibus cantilenis apud recentiores Græcos,* ajoute un chapitre intéressant à l'histoire des chansons grecques, et quelques pièces aux recueils qu'on en a faits depuis le beau et charmant livre de Fauriel. L'autre est une curieuse *Étude* d'un des idiomes modernes du Péloponnèse, *du dialecte tzaconien.* Les *Archives* officielles *des missions scientifiques et littéraires* garderont aussi quelques souvenirs des travaux de Gustave Deville. On ne lit pas sans une émotion pénible, dans une livraison (1) nouvelle qui en a été publiée le mois dernier, son rapport, en date du 9 avril 1867, sur l'exploration de l'île de Samothrace, l'un des objets de cette mission dernière, acceptée et poursuivie par lui, malgré le délabrement de sa santé, avec

(1) 2e Série, t. IV, p. 253.

un dévouement qui devait, au retour, lui devenir si fatal.

Grâce à une vie un peu plus longue, quoique terminée elle-même bien prématurément à l'âge de quarante-deux ans, Eugène Gandar a pu, ce qui a été refusé à Gustave Deville, fournir, avec un progrès continu et de croissants succès, une belle carrière de professeur et d'écrivain. Plusieurs récits déjà l'ont retracée, sous l'impression, universellement ressentie, de ce qu'il y avait d'amer et de cruel dans la conclusion inattendue qui l'arrêtait tout à coup, au moment où elle se poursuivait le plus heureusement, où elle atteignait aux prix mérités de persévérants efforts. Je dois redire succinctement qu'après avoir obtenu, en 1847, le premier rang au concours de l'agrégation des lettres, et, par suite, une place, honorablement conquise, à l'École française d'Athènes, Eugène Gandar, de retour en France, a professé avec distinction la rhétorique dans le lycée de Metz, la littérature ancienne, la littérature étrangère dans les facultés de Grenoble et de Caen; que, rappelé à Paris en 1860, il y a consacré pendant sept années, à l'enseignement de la littérature française, la variété, la solidité de son savoir, la sagacité, la justesse de son esprit, l'élégante gravité de sa parole, d'abord comme maître de conférences à l'École normale, puis, dans la chaire illustrée par M. Villemain, comme suppléant de son digne successeur, M. Nisard; que cette chaire étant devenue vacante, dans les derniers jours de 1867, par la démission de l'honorable titulaire, elle lui a été donnée, sur la présentation unanime de la Faculté et du conseil académique, sur la désignation, on a pu le dire, du public des écoles, dont, par les mérites les plus sévères, il avait gagné la faveur. Mais, hélas! cette récompense, malgré le délicat empressement de l'administration, s'est trouvée tardive; celui à qui elle était décernée était déjà trop cruellement distrait par la souffrance, trop voisin de sa fin, pour qu'un dernier éclair de joie pût pénétrer dans son âme.

Du moins a-t-il pu jouir sans trouble, quelque temps

auparavant, de ce qui devait compter pour beaucoup dans l'évaluation de ses titres, la distinction flatteuse accordée par l'Académie française à son *Bossuet orateur*, la haute approbation donnée par les meilleurs juges à son *édition critique* des *Sermons de la jeunesse de Bossuet.* Dans le premier de ces ouvrages, écrit d'un style simple et ferme, judicieusement approprié à la gravité du sujet et à la sévérité de la méthode, sont racontées, avec une exactitude toute nouvelle et une remarquable vérité d'appréciation, la jeunesse du grand orateur et l'éducation de son génie. Dans l'autre, ces principes de critique presque uniquement appliqués jusqu'ici à la restauration des monuments littéraires de l'antiquité, et qu'on s'est avisé bien tard d'appliquer aux nôtres, il en est fait le plus consciencieux, le plus habile usage, pour retrouver la classification, fixer la date, rétablir le texte des premiers essais d'une sublime éloquence, si longtemps oubliés, et qui, malgré un zèle et des soins sincèrement reconnus et même célébrés, cela n'est pas commun, par le nouvel éditeur, n'avaient reparu à la lumière que dans un fâcheux état de dégradation et de confusion. Ce sont là les œuvres suprêmes d'Eugène Gandar; elles marquaient la maturité de son esprit, le dernier progrès de son talent, au moment où, par le choix le plus honorable, allait se compléter sa situation dans l'enseignement supérieur.

Il en est d'autres par lesquelles il nous convient de finir, bien qu'elles nous ramènent à son point de départ, vers le temps où, à l'École française d'Athènes, il était l'hôte de la Grèce, où, plus tard, une mission dans les îles Ioniennes le rendait à cette terre aimée, que les premières fatigues de sa santé lui avaient fait quitter trop tôt à son gré. Ce sont, en 1854, ses remarquables thèses de doctorat : *De Ulyssis Ithaca. Quæ sit Homero locos describenti fides adhibenda; — Ronsard considéré comme imitateur d'Homère et de Pindare.* C'est, en 1858, sous ce titre : *Homère et la Grèce contemporaine,* une dissertation écrite pour

l'académie de Caen, à laquelle, l'année suivante, en 1859, il devait encore payer son tribut par une nouvelle dissertation de titre analogue, mais répondant à une autre des préoccupations de son esprit épris du beau en tous genres, *Les Andelys et Nicolas Poussin.* De ces diverses productions, les trois premières procèdent d'une inspiration toute grecque; la Grèce ancienne, la Grèce moderne y sont savamment et quelquefois éloquemment expliquées l'une par l'autre; Homère, particulièrement, avec l'éternelle vérité de ses descriptions, y apparaît comme le guide le plus sûr du voyageur, et, à leur tour, ces contrées qu'on visite à sa suite, leur ciel, leurs sites, leurs mœurs, y deviennent le commentaire vivant de sa poésie; enfin on y voit rattaché à cette poésie, et à celle de Pindare, le grand effort tenté chez nous, dans le seizième siècle, pour hausser le ton de la muse française, avec une confiance quelque peu indiscrète, assurément, mais, après tout, généreuse, que le génie n'a pas toujours trahie, et qui, par quelques succès partiels, devait profiter, sinon tout à fait au présent, du moins à l'avenir.

Me voilà revenu à la dignité, à l'influence des lettres grecques, à l'intérêt de ces *études*, dont nous voudrions, par notre concours, aider le progrès dans notre patrie. C'est par là que j'ai commencé; c'est par là aussi que je dois conclure. Qu'il me soit permis toutefois d'ajouter encore un mot, qui intéresse mes sentiments personnels. Arrivé au terme légal de ma présidence, je ne voudrais pas la quitter sans une dernière expression de gratitude pour de trop indulgents confrères, qui pouvant choisir parmi tant d'autres plus dignes d'être élus, m'en ont obligeamment déféré le très-précieux honneur.

RAPPORT DE M. CHASSANG

SECRÉTAIRE

SUR

LES TRAVAUX DE L'ANNÉE 1867.

MESSIEURS,

Il appartient à votre Président et à votre Trésorier de vous parler du présent de l'Association, et de vous faire concevoir les meilleures assurances pour son avenir. Le devoir de votre Secrétaire est de vous entretenir du passé de l'Association (car elle a déjà un passé, si modeste qu'il soit), et de vous faire connaître ses travaux pendant la première année de son existence.

Après un mois ou deux d'essais persévérants pour s'organiser, l'Association s'est vraiment constituée, le 7 mai 1867, en arrêtant la liste de son Comité fondateur et de son premier Bureau. Depuis cette époque ont eu lieu neuf séances ordinaires, auxquelles le Comité a convié tous les membres de l'Association, qui de droit y ont voix consultative, et dont plusieurs ont pris une part active aux délibérations.

Les premières séances ont été naturellement consacrées à fixer les bases de l'Association, à déterminer les moyens

d'action qu'il lui semblait convenable et utile d'employer, enfin à élaborer des Statuts qui lui permissent de fonctionner avec ordre et régularité. Ces Statuts, publiés avec la liste des membres de l'Association en juillet, ont formé notre premier Bulletin.

Le Comité n'a d'ailleurs pas attendu la rédaction et la publication des Statuts pour chercher à remplir l'objet de l'Association, qui est, comme son nom l'indique, d'encourager les études grecques en France. Il a pris immédiatement les mesures qui lui ont semblé devoir être les plus efficaces en vue de stimuler le zèle pour les études grecques, soit chez les élèves, soit chez les maîtres, soit même chez les personnes studieuses étrangères à l'enseignement. L'Association a fait annoncer par la voie des journaux qu'elle décernerait des prix aux lauréats de version grecque de nos lycées, et des médailles aux auteurs des meilleurs livres relatifs aux études grecques qui seraient publiés à partir de l'année 1867.

Pour avoir tout son effet, il était nécessaire que la distribution des prix décernés en notre nom reçût la plus grande publicité, et fût entourée d'autant de solennité qu'il serait possible. Aussi, indépendamment de l'annonce dans les journaux, une démarche fut-elle faite par le Président auprès de M. le Ministre de l'instruction publique, afin d'obtenir que les prix de l'Association fussent proclamés à la distribution du Concours général. Cette faveur n'ayant été accordée que pour le prix de rhétorique, le Président, après les vacances, s'entendit avec les proviseurs des lycées de Paris et fut autorisé par eux à remettre aux lauréats de version grecque du Concours général en seconde et en troisième les autres prix de l'Association. Vous entendrez sans doute avec plaisir, Messieurs, les noms des élèves qui sont ainsi devenus vos premiers lauréats; ce sont les jeunes Bérard-Varagnac, du lycée Bonaparte (rhétorique); Cauquelin, du lycée Charlemagne (seconde), et Créhange, du lycée Louis-le-Grand (troisième).

Puissions-nous avoir couronné en l'un d'eux quelque futur helléniste !

C'est à des hellénistes déjà formés que s'adressent vos médailles. Il avait été annoncé, par la voie de la presse, que l'Association décernerait, en 1868, une médaille de cinq cents francs au meilleur livre relatif aux études grecques qui aurait été publié en 1867, et qu'elle décernerait, en 1869, une médaille de mille francs au meilleur livre de ce genre qui serait publié en 1868. Au concours ouvert en 1868 pour le prix de cinq cents francs, plusieurs ouvrages ont été présentés : la commission chargée de faire entre eux un choix au nom de l'Association en a distingué deux, l'édition de Sophocle par M. Tournier et la traduction de Dion Cassius par M. Boissée. Je ne saurais mieux faire, Messieurs, que de vous donner connaissance des conclusions motivées de la Commission, qui avait pour rapporteur un savant dont nul ne contestera la haute compétence ni l'impartiale équité, M. Egger.

« L'édition de Sophocle par M. Tournier, dit M. Egger dans son rapport, offre le résumé substantiel et judicieux des meilleurs travaux de la critique sur le texte des sept tragédies de cet auteur. Le nouvel éditeur corrige et interprète rarement ce texte d'après ses idées personnelles; il choisit le plus souvent entre les leçons et les interprétations de ses prédécesseurs; mais il le fait avec un goût sévère en même temps qu'avec un sage esprit de justice envers les critiques qui, depuis trois siècles et plus, ont successivement amélioré ou éclairci le texte du tragique athénien. La Notice sur Sophocle est écrite avec une précision élégante et ferme; elle est aussi instructive qu'elle pouvait l'être en si peu de pages. L'introduction expose avec une parfaite netteté la tradition des manuscrits et les règles que la science, aujourd'hui, s'est faites pour la récension des textes anciens : c'est la première fois que ces règles auront été suivies, chez nous, avec rigueur pour une édition de Sophocle. L'ensemble de ce volume est

exécuté sans luxe inutile, mais d'une manière qui fait également honneur à l'imprimerie et à la librairie françaises.

« La Commission n'hésite pas à décerner à M. Ed. Tournier la médaille de cinq cents francs. Ce jeune savant n'est pas à ses débuts. Déjà deux thèses soutenues par lui en 1863, devant la Faculté des lettres, l'avaient heureusement signalé à l'estime du monde savant. La présente édition de Sophocle marque un notable progrès dans ses études ; votre médaille ne pourra que l'encourager à poursuivre de si utiles travaux.

« La continuation du Dion Cassius grec-français, dont M. E. Gros n'avait publié que les quatre premiers volumes, était une œuvre fort difficile. M. Val. Boissée, qui l'a entreprise avec beaucoup de désintéressement et de courage, en soumet à notre examen le neuvième et avant-dernier volume. Publié en décembre 1867, ce volume rappelait naturellement les quatre précédents, qui ont paru de 1862 à 1866. La Commission reconnaît tout ce qu'a coûté d'efforts une publication si laborieuse. Elle reconnaît les services que rend aux études grecques une édition de Dion Cassius où le texte, accompagné de notes, est imprimé en regard d'une traduction française que l'on peut considérer comme la première traduction intégrale de cet historien en notre langue. Dion était, jusqu'ici, d'une lecture très-pénible dans la savante mais fort laide édition grecque-latine de Sturz, devenue d'ailleurs incomplète par la découverte de fragments inédits. Les éditions seulement grecques de Bekker et de Dindorf, dont M. Boissée a justement profité pour améliorer le texte de Dion dans ces derniers volumes, sont à l'usage spécial des philologues plutôt que de toutes les personnes qui s'occupent d'histoire ancienne. La publication de M. Boissée met donc aux mains d'un plus grand nombre de lecteurs sérieux ce qui nous reste des abondants récits de l'annaliste grec. Les imperfections de détail que le critique peut re-

lever, soit dans l'établissement du texte, soit dans la traduction, ne devaient pas nous détourner d'encourager par un témoignage public de notre estime le zèle de l'helléniste français qui poursuit depuis sept ans et qui va bientôt achever une tâche si considérable. La Commission pense donc que l'on fera justice en décernant une mention honorable à M. Boissée. »

Les conclusions de ce rapport ayant été adoptées à l'unanimité par le comité de l'Association, M. le Président a déclaré que le prix de cinq cents francs était décerné à M. Tournier pour son édition de Sophocle, et qu'une mention honorable était acquise à M. Boissée pour le neuvième volume de sa traduction de Dion Cassius. Cette décision a été annoncée dans plusieurs journaux.

L'activité de l'Association naissante ne s'est pas bornée à se constituer, à s'organiser et à distribuer des récompenses en vue de provoquer de nouveaux progrès dans la voie des études grecques. L'emploi des séances tenues chaque mois a été des plus variés. Je ne puis songer à vous donner ici une lecture ni même une analyse de nos procès-verbaux. Qu'il me suffise de vous signaler quelques-uns des objets qui ont occupé ces séances, et qui, ce semble, leur ont donné à la fois de l'intérêt et de l'utilité.

De ce nombre est à coup sûr la proposition faite par M. Gaidoz et formulée dans une lettre signée de quatorze autres membres de l'Association. Elle avait pour but de répandre en France, par des traductions, quelques ouvrages d'érudition grecque publiés en Allemagne, notamment la *Grammaire grecque* de G. Curtius. Cette proposition a été acceptée en principe; mais, au sujet des moyens à employer pour remplir cet objet, il s'est engagé plusieurs discussions, soit dans le sein de la commission nommée à cet effet, soit dans les séances mensuelles du Comité. Tout d'abord il a été reconnu que l'Association ne peut se charger ni de publier à ses frais ni de débiter à son compte aucun ouvrage, pas plus celui-là que tout

autre. On a ensuite cherché, mais vainement jusqu'ici, un éditeur qui fût disposé à publier la traduction française de la *Grammaire grecque* de Curtius, même avec l'espérance des encouragements pécuniaires de l'Association, qui sont nécessairement assez restreints. Enfin le Comité s'est contenté d'émettre le vœu que, à défaut de cette publication, il fût fait, soit dans la *Revue de l'instruction publique*, soit dans notre *Annuaire* de 1869, une analyse des parties les plus essentielles de cette grammaire : il y a tout lieu d'espérer que cette tâche sera bientôt remplie par un de nos confrères les plus compétents, M. Thurot.

Les séances du Comité n'ont pas été toujours tout entières consacrées aux affaires : le temps qui est resté libre à la fin de ces séances a été rempli par des communications ou des lectures propres à intéresser très-vivement tous les membres de l'Association : c'est dire assez qu'elles étaient relatives aux études grecques. Ainsi M. Wescher a parlé de l'historien Aristodème, récemment remis en lumière par lui, et dont on trouvera un fragment dans notre *Annuaire* de 1868; M. Miller a exposé la composition du volume d'Ἀνέκδοτα dont il préparait en ce moment la publication; M. Egger a commencé la lecture de son Mémoire « sur une nouvelle renaissance des études grecques et latines en France au dix-neuvième siècle. »

Enfin, Messieurs, il me reste à vous parler d'un travail qui regarde particulièrement le Secrétaire, la publication de l'*Annuaire* de l'Association, lequel doit comprendre, en 1868, outre les Statuts et la liste rectifiée des membres de l'Association, une Bibliographie et une Nécrologie spéciales, et quelques pages de cet Aristodème qu'a publié M. Wescher. L'*Annuaire* ne pouvait paraître avant l'Assemblée générale, car c'est de cette assemblée que vont sortir le nouveau Comité et le nouveau Bureau, dont il devra donner la composition. Mais, l'impression étant déjà fort avancée, nous avons l'espoir que d'ici à quinze jours environ l'*Annuaire* sera parvenu à tous nos associés,

même aux plus éloignés, et, pour le dire en finissant, nous en comptons non-seulement en France, mais en Belgique, en Angleterre, en Grèce et jusqu'en Égypte ; car des marques de sympathie nous sont venues de toutes parts, et notre Bibliothèque naissante contient des publications ou des volumes qui nous ont été adressés de Marseille (1), de Londres (2), de Zacynthe (3) et d'Athènes (4).

RAPPORT DE M. GUST. D'EICHTHAL

TRÉSORIER

SUR

LES RECETTES ET DÉPENSES DE L'ASSOCIATION

JUSQU'AU 29 FÉVRIER 1868.

Je viens au nom de votre Commission de comptabilité vous présenter le compte de vos recettes et dépenses pour l'exercice qui se termine au 29 février dernier et un projet de budget pour le prochain exercice.

Vos recettes se sont élevées à. . . . . 6,569 fr. 35

(1) Ἐμπορικὸν ἐγχειρίδιον, ὑπὸ Κ. Μέλα, ἐν Ἀθήναις, 1864.

(2) Φωτίου ἐπιστολαί, ὑπὸ Ν. Βαλέττα, ἐν Λονδίνῳ, 1864. — Ὁμήρου βίος καὶ ποιήματα, ὑπὸ Ν. Βαλέττα, ἐν Λονδίνῳ, 1867.

(3) Περὶ δημοτικῆς ἐν Ἑλλάδι γλώσσης, ὑπὸ Π. Χιώτου, ἐν Ζακύνθῳ. — Ἀγανίππη, σύγγραμμα περιοδικὸν, ὑπὸ Χιώτου, ἐν Ζακύνθῳ, 1867.

(4) L'*Indépendance hellénique*, journal hebdomadaire, rédacteur en chef M. Canellopoulo, Athènes, 1867. — Φίλιππος Ἰωάννης, Φιλολογικὰ πάρεργα, 1865. Γαμήλιος ᾠδή, 1867.

Dont	5,260 fr. »,	produit des cotisations annuelles (1).
	1,200 »,	produit de 12 cotisations de donateurs.
	109 35,	semestre d'intérêts sur 15 obligations des chemins de fer de l'Ouest.
Total.	6,569 35	

Cette somme a été employée comme il suit :

Prix distribués aux lauréats du concours général des lycées de Paris et de Versailles.		342 fr.	»
Valeur du prix décerné à M. Tournier pour son édition de Sophocle.		500	»
A MM. Lainé et Havard, imprimeurs, pour éditions successives du programme, du Bulletin, etc.. . .		267	75
Au Secrétaire pour affranchissements, expéditions, menus frais divers.		120	»
Fournitures et menus frais payés par le Trésorier.. .		61	16
Ensemble.		1,290	91
Achat de 15 obligations du chemin de fer de l'Ouest..	4,6564 fr. 4		
En caisse.	622	5,278	44
Somme égale à la recette.. . . .		6,569	35

Les obligations appartenant à la Société restent déposées chez M. Ferdinand Moreau, agent de change.

J'ai maintenant à vous entretenir de notre projet de budget.

Nous entrons dans le nouvel exercice avec une réserve de :

En obligations.	4,656	44
En caisse.	622	
Total à reporter.	5,278	44

(1) Il est intéressant de constater que plus du cinquième de cette somme a été apporté par des souscripteurs hellènes. La colonie grecque de

Report.	5,278 fr.	44
Les intérêts de nos 15 obligations pendant un an nous donneront.	218	70
Ensemble.	5.497	14

Cette somme peut être considérée comme parfaitement assurée; mais, après l'expérience d'une seule année, il ne nous paraît pas possible d'évaluer avec certitude le montant probable de la prochaine cotisation. Nous croyons cependant ne rien exagérer en admettant un produit minimum moitié de la cotisation annuelle pour l'année dernière.

Soit.	2,630	»
Ce qui porterait le total de nos ressources à.	8,127	14

Par contre, nos dépenses peuvent être évaluées comme il suit :

Loyer de la salle de nos séances, du mois de novembre 1867 au mois d'août 1868, y compris chauffage, éclairage, indemnité à l'agent.	300 fr.	»
Frais divers et dépenses imprévues.	250	»
Annuaire, environ.	600	»
Prix pour le concours général.	350	»
Prix pour l'ouvrage le plus utile aux études grecques.	1,000	»
Total.	2,500	»

Vous voyez que cette somme est à peu près égale à celle que nous avons adoptée pour le montant probable de notre prochaine cotisation. Il serait imprudent de la dé-

Marseille a donné à elle seule plus de soixante cotisations; celle de Londres plus de vingt.

passer. Quelle que puisse être l'utilité de certains travaux qui viendraient réclamer nos encouragements, avant de céder à de généreuses tentations, nous devrons avoir constitué une réserve suffisante pour assurer notre avenir.

Grâce au zèle de votre Secrétaire, nous pensons, Messieurs, que l'*Annuaire* pour 1868 pourra vous être distribué à la fin du mois.

NÉCROLOGIE.

M. Frédéric Dübner. M. Dumas-Saisset. M. Gustave Deville. M. Eugène Gandar.	Membres de l'Association. Voir le discours du Président. p. 32-38.

M. Reinaud.

Bien que M. Reinaud ne fût pas spécialement un helléniste, nous devons un souvenir respectueux à cet éminent érudit, qui avait témoigné l'un des premiers le désir de faire partie de l'*Association pour l'encouragement des études grecques*.

Joseph-Toussaint Reinaud, né à Lambesc (Bouches-du-Rhône), en 1795, est mort à Paris en 1867. Élève de Silvestre de Sacy, qu'il remplaça dans la chaire d'arabe de l'École des langues orientales vivantes (1838), il entra, en 1824, comme employé au département des manuscrits de la Bibliothèque royale, où il devint plus tard conservateur administrateur (1855); et il fut, dès 1832, élu membre de l'Académie des inscriptions et belles-lettres. Il a collaboré activement aux Mémoires de cette Académie, au *Journal asiatique*, à la *Bibliothèque des Croisades*, *etc.*, et il a publié de nombreux et savants ouvrages, dont les principaux sont : *Extraits des historiens arabes relatifs aux Croisades* (1829); *Relations des voyages faits par les Arabes et les Persans dans l'Inde et à la Chine au quinzième*

siècle (texte arabe, avec trad. et notes, 1845); *Mémoire historique, géographique et scientifique sur l'Inde antérieurement au onzième siècle* (1847); *Géographie d'Aboulféda*, trad. de l'arabe en français (1848); *Mémoire sur la Mésène et la Kharacène* (1862); *Relations politiques et commerciales de l'Empire romain avec l'Asie orientale* (1863); etc., etc.

A. CHASSANG.

MM. F. BOPP et A. BOECKH.

L'Université de Berlin a, dans le cours de l'année 1867, perdu deux de ses plus illustres professeurs, MM. Bopp et Bœckh. Notre Académie des inscriptions et belles-lettres les comptait parmi ses associés étrangers.

Par des travaux de nature diverse, tous deux ont bien mérité des lettres grecques. M. Bopp s'était attaché à l'étude des langues indo-européennes. Comparant entre elles les différentes souches de la grande famille aryenne, il était entré dans le secret de leur vie, il avait dénombré leurs organes, il avait fixé les lois de leur développement. Dès lors l'étymologie n'a plus été un inutile jeu d'esprit, les archaïsmes et les formes populaires un *lusus naturæ*, les dialectes un caprice sans raison, la grammaire un recueil de formules dictées par l'empirisme. De même que Platon rapportait tous les Phénomènes du monde visible à des Idées éternelles et immuables, de même les règles de nos langues classiques se sont classées dans les règles générales de la grammaire indo-européenne. Celle-ci a donné aux grammaires particulières des cadres logiques, en même temps que, par la comparaison des différents idiomes, elle identifiait racines, flexions, désinences et suffixes. On avait jusque-là voulu fixer les langues à une époque précise de leur développement, condamnant comme barbarisme tout ce qui ne cadrait pas avec la

convention de cet âge unique. Mais alors les langues apparurent soumises aux lois d'évolutions successives, et l'on retrouva leur histoire perdue. Nous connaissons aujourd'hui l'histoire de la langue grecque mieux que ne la connaissaient les grammairiens les plus fameux d'Alexandrie ou de Byzance. On pourrait dire que, de la part de M. Georges Curtius, ce n'a été que justice de dédier à M. Bopp son grand livre des *Principes de l'étymologie grecque*. La philologie grecque, en effet, repose sur la philologie des langues indo-européennes telle que l'a comprise et fondée M. Bopp. Nous ne citerons ici que ceux de ses ouvrages où il a frayé la voie à un ordre nouveau de recherches dans l'antiquité grecque : son *Système de conjugaison de la langue sanscrite, comparé avec celui des langues grecque, latine, persane et germanique*, publié en 1816 à Francfort-sur-le-Mein, et sa *Grammaire comparée des langues indo-européennes*, l'œuvre principale de sa vie, commencée en 1833, terminée en 1849, refondue et réimprimée en 1857, et dont M. Michel Bréal nous donne en ce moment une version française. M. Bopp était né en 1791 à Mayence; depuis 1821 il professait à l'université de Berlin. Dans ces dernières années, l'état de sa santé ne lui permit plus d'enseigner.

Plus vigoureusement constitué, M. Bœckh enseigna jusqu'au dernier jour, bien qu'il fût l'aîné de M. Bopp. Lui aussi a joué un rôle important dans l'histoire des sciences de l'antiquité. Il a été un des premiers chefs de cette école historique qui a fait de la philologie classique une chose vivante, et devant laquelle est tombée l'école dont Gottfried Hermann reste à nos yeux le représentant le plus illustre. Si l'on excepte les travaux de F.-A. Wolf, qui dans ses *Prolégomènes sur Homère* ouvrait une voie nouvelle, les textes classiques étaient à la fois la matière et le but des études de cette génération de savants. Mais, pour M. Bœckh, la philologie était la reproduction de l'antiquité dans son développement successif et dans son ensemble varié. Pour lui, les arts de la Grèce étaient objet

d'étude comme son éloquence, sa religion comme sa grammaire, ses institutions comme sa métrique; en un mot, la civilisation et la vie de la Grèce étaient pour lui l'objet propre des études grecques. L'influence et l'enseignement de M. Bœckh contribuèrent puissamment à faire prédominer en Allemagne ces principes auxquels on doit de si belles recherches et de si grands livres. Ottfried Müller était un de ses élèves.

M. Bœckh était né à Carlsruhe en 1785. Il étudiait la théologie à Halle, quand l'influence de F.-A. Wolf l'attira vers la philologie. Professeur en 1807 à l'Université d'Heidelberg, il fut appelé en 1811 à la nouvelle Université de Berlin, où il passa sa longue carrière. Ses principaux ouvrages sont : une édition de Pindare (2 vol. en 4 parties, 1811-1822); *Économie politique des Athéniens* (1re éd. Berlin, 1817, 2 vol. in-8; — traduit en français par Laligan. Paris, 1828; 2e éd. en 3 vol. in-8, Berlin, 1851-1852); *Recherches métrologiques sur les poids, étalons et mesures de l'antiquité* (Berlin, 1838); *Documents sur la marine des Athéniens* (Berlin, 1840); *Manéthon et le cycle caniculaire* (Berlin, 1845); *Recherches sur le système cosmique de Platon* (Berlin, 1852); *Cycle lunaire des Hellènes* (1855), etc. M. Bœckh a donné en outre un grand nombre de dissertations aux Mémoires de l'académie de Berlin, aux Programmes de l'Université de cette ville et à différentes Revues. Au premier rang, parmi les travaux qui rappelleront son nom à la postérité, il faut inscrire le *Corpus inscriptionum Græcarum* que publie l'académie de Berlin. Depuis 1850, ce travail est continué par plusieurs mains, mais ses deux premiers volumes (1824-1850) sont l'œuvre personnelle de M. Bœckh.

HENRI GAIDOZ.

FRAGMENTS INÉDITS

DE L'HISTORIEN GREC

ARISTODÈME,

RECUEILLIS ET PUBLIÉS

PAR C. WESCHER.

Aux textes inédits renfermés dans le volume récemment publié de la *Poliorcétique des Grecs* (1), est joint un morceau historique d'une étendue considérable, attribué par le manuscrit qui nous l'a conservé à un écrivain du nom d'*Aristodème*. Ce manuscrit, qui remonte au X[e] siècle, a fait partie de la bibliothèque du couvent de Vatopède au mont Athos, et appartient aujourd'hui à la Bibliothèque impériale de France. L'auteur des fragments paraît être Aristodème de Nysa, rhéteur d'Asie, contemporain de Strabon, cité dans Parthénius (*Erot.* 8) comme ayant écrit un ouvrage en plusieurs livres intitulé Ἱστορίαι.

Le morceau d'Aristodème se compose, dans le manuscrit original, de deux longs fragments, ayant formé primitivement la fin du IV[e] livre et la presque totalité du V[e] dans l'œuvre complète de l'historien. Ces fragments comprennent l'histoire de la période de cinquante ans ou *pentécontaétéride*, qui s'écoula entre la fin des guerres médiques et le commencement de la guerre du Péloponnèse. C'est un trait d'union entre Hérodote et Thucydide.

Les sources auxquelles Aristodème paraît avoir puisé sont les suivantes :

1° L'*Abrégé d'Hérodote*, attribué par les anciens à Théopompe. — En effet, dans le récit de la bataille de Salamine

(1) Πολιορκητικὰ καὶ πολιορκίαι διαφόρων πόλεων. POLIORCÉTIQUE DES GRECS. — *Traités théoriques.* — *Récits historiques.* — Textes restitués d'après les manuscrits, augmentés de fragments inédits et accompagnés d'un Commentaire paléographique et critique, par C. WESCHER. Paris, Imprimerie impériale, 1867, grand in-8° (XLIV et 388 pages).

par Aristodème, on trouve une expression rare citée par Photius et Suidas comme appartenant à l'Abrégé de Théopompe. (Cf. *Suidas*, s. v. Σπουδάζω).

2° Les Histoires de *Clitarque* et de *Stratoclès*. — Le récit dramatique de la mort de Thémistocle, tel qu'il se trouve dans le texte d'Aristodème, est attribué par Cicéron à Clitarque et à Stratoclès (*Brutus*, c. XI).

3° L'Histoire universelle d'*Ephore*. — L'énumération des causes de la guerre du Péloponnèse que nous lisons dans Aristodème paraît empruntée à Éphore, d'après un témoignage de Diodore de Sicile (XII, 38-41).

Aristodème serait donc un abréviateur ayant composé des Ἑλληνικά, comme Florus a composé l'*Epitome rerum romanarum*. Mais l'écrivain grec est supérieur à l'écrivain latin. « Bien éloigné de l'emphase de Florus, qui ne cherche qu'une phrase à antithèse dans les événements les plus remarquables, Aristodème sait noter avec précision les traits saillants d'un récit et les présente avec une noble simplicité. Rapide et correct, il se rapproche des maîtres de l'art par l'intérêt dramatique de quelques tableaux (1). » On peut citer en ce genre le récit de la bataille de Salamine, l'histoire de la jeune vierge de Byzance tuée par Pausanias, et surtout la description de la mort tragique de Thémistocle. Le texte d'Aristodème offre en outre des points de comparaison instructifs avec les textes classiques déjà connus, notamment avec ceux d'Hérodote, de Thucydide et de Diodore de Sicile.

(1) Jugement de M. Mérimée dans son article sur la *Poliorcétique des Grecs* (*Moniteur* du 9 novembre 1867).

SOMMAIRE

DES FRAGMENTS D'ARISTODÈME.

LIVRE IV (*fin*).

Rapports entre Thémistocle et Xerxès. — Bataille de Salamine. — Débarquement d'Aristide à Psytalie. — Aminias d'Athènes, frère du poëte Eschyle, et Artémise d'Halicarnasse se distinguent par leur héroïsme. — Bravoure des Éginètes. — Fuite de Xerxès.

Mardonius prend le commandement des Perses. — Mission d'Alexandre, roi de Macédoine. — Second incendie d'Athènes. — Bataille de Platée: Aristide commande les Athéniens, et Pausanias les Spartiates. — Mort de Mardonius, tué par le Lacédémonien Aeimnestos (Ἀείμνηστος dans notre texte, Ἀρίμνηστος dans Hérodote).— Exploits d'Aristodème le Trembleur.

Bataille de Mycale. — Les stratéges Léotychidas et Xanthippe. — Fondation des Éleuthéries ou fêtes de la *Liberté*. — Décimation des Thébains.

LIVRE V.

Siége de Sestos par les Athéniens. — Commencements de la trahison de Pausanias. — Inscription du trépied de Delphes.

Reconstruction des murs d'Athènes. — Jalousie des Spartiates : habileté de Thémistocle. — Description de la nouvelle enceinte d'Athènes. — Les longs murs. — Le Pirée; Munychie; Dia; le temple de Diane. — Phalère.

Thémistocle, banni d'Athènes, fuit à Argos. — Pausanias, rappelé à Sparte et mis en accusation, se justifie.

Puissance et richesse d'Athènes. — Le trésor de Délos est transporté à l'Acropole.

Séjour de Pausanias à Byzance. — Sa tyrannie. — Histoire tragique d'une jeune fille de Byzance tuée par Pausanias. — Folie du meurtrier.— La trahison de Pausanias dénoncée par son favori Argilios (esclave ori-

ginaire d'Argilos). — Scène du temple de Neptune au cap Ténare. - Pausanias se réfugie dans le sanctuaire de Minerve Chalcicecos à Spart — Sa mort. — Les Spartiates lui élèvent une statue.

Thémistocle chez Admète, roi des Molosses. — Scène du foyer d'A mète. — Thémistocle en vue de Naxos. — Son arrivée en Perse. — Mis la tête d'une armée d'invasion par Artaxerxès, il meurt à Magnésie en o frant un sacrifice dans le temple de Diane Leucophryne.

Les Athéniens proclament la liberté des villes grecques d'Asie. — E ploits maritimes de Cimon, fils de Miltiade. — Les Athéniens en Égypt

Guerre entre Athènes et Sparte. — Combats de Tanagre et d'Œnophy en Béotie : les Athéniens sont deux fois vainqueurs. — Cimon meurt Citium dans l'île de Chypre. — Le stratége Callias, surnommé Λακκ πλουτος, conclut une convention avec les Perses. — Termes de cette co vention.

Nouvelle guerre en Grèce, au sujet du temple de Delphes. — Batail de Coronée. — Les Athéniens perdent la Béotie. — Les Athéniens dans Péloponnèse. — Prise de Gythium. — Révolte et soumission de l'Eubé — Siége et prise de Samos.

Guerre du Péloponnèse. — Ses causes.

Première cause : Périclès. — Rapports de Périclès et de Phidias. — C tation de deux passages d'Aristophane. — Mot d'Alcibiade.

Deuxième cause : Épidamne et Corcyre. — Rupture entre Athènes Corinthe.

Troisième cause : Potidée. — Siége de cette ville par les Athéniens.

Quatrième cause : Jalousie de Sparte contre Athènes.

ΕΚ ΤΩΝ

ΑΡΙΣΤΟΔΗΜΟΥ [1].

..... αἰτησάμενος γὰρ μίαν ἡμέραν μόνην ἔπεμψε κρύφα Σίκινον (2) τὸν ἑαυτοῦ παιδαγωγὸν πρὸς Ξέρξην, ἐγκελευσάμενος αὐτῷ ἐπιτίθεσθαι τοῖς Ἕλλησιν καὶ ναυμαχεῖν, δηλῶν τὸν μέλλοντα δρασμὸν ἀπὸ Σαλαμῖνος. Ὁ δὲ Ξέρξης, νομίσας τὸν Θεμιστοκλέα μηδίζοντα ταῦτα ἀπεσταλκέναι, διέπεμψε τὰς ναῦς ἐπὶ Σαλαμῖνα καὶ ἐκυκλώσατο τοὺς

(1) Ce titre n'existe pas dans le manuscrit, mais on trouve en tête du premier fragment un astérisque avec cette note écrite en lettres onciales : Καὶ τὸ σημεῖον τοῦτό ἐστιν τὸ ζητούμενον τοῦ Ἀριστοδήμου. Il faut voir sans doute dans le mot ζητούμενον la réponse à un renvoi précédent. C'est ainsi qu'on lit ailleurs dans le même manuscrit : Ζήτει (ms. ζή) τὸ λοιπὸν (ms. λιπον) τούτου ὄπισθεν ἐν ᾧ σημεῖόν ἐστιν τοιοῦτον (suit un signe destiné à marquer l'intercalation) ἡ δὲ ἀρχὴ τοῦ λόγου Γέγραφεν. Plus loin, en effet, le même signe de renvoi se trouve répété devant le mot γέγραφεν. Ces renvois ne sont pas rares dans les manuscrits du siècle de Constantin Porphyrogennète, renfermant les *Collectanea* ou séries d'extraits faits par ordre de ce prince. Il faut sans doute attribuer les renvois aux lettrés chargés par l'empereur de choisir les extraits dans les manuscrits originaux, et de les désigner aux copistes. Il convient de ne pas oublier que la partie la plus ancienne du manuscrit de la Poliorcétique est la transcription directe d'un texte oncial, ainsi que je crois l'avoir établi. (Voir la *Notice sur les manuscrits* en tête du volume de la *Poliorcétique des Grecs*, p. XX-XXI.)

(2) Le même est appelé Σίκιννος dans Hérodote (VIII, 75 et 110).

Ἕλληνας εἰς τὸ μένειν αὐτούς. Ἐσπούδαζεν (1) δὲ ὁ Ξέρξης ζεῦγμα κατασκευάσας, πεζῇ ἐπιβῆναι ἐπὶ τὴν Σαλαμῖνα ὃ τρόπον διῆλθεν ἐπὶ τὸν Ἑλλήσποντον. Καὶ μέρος τι ἔχω ἧκεν κατὰ τὸ Ἡράκλειον. Ἐπειδὴ δὲ ἀδύνατον ἦν τὸ πό γεφυρωθῆναι, καθεζόμενος ἐπὶ τοῦ Πάρνηθος ὄρους — ἐγγὺ δὲ ἦν τοῦτο — ἑώρα τὴν ναυμαχίαν. Ἤρξατο δὲ τοῦ ναυμα χεῖν Ἀμεινίας Ἀθηναῖος (2), υἱὸς (3) μὲν Εὐφορίωνος, ἀδελφὸ δὲ Κυνεγείρου καὶ Αἰσχύλου τοῦ τραγῳδοποιοῦ. Ἐνίκων μὲν οὖν πάντες οἱ Ἕλληνες, ἐκπρεπέστερον δὲ οἱ Ἀθηναῖοι. Συνεστηκυίας δὲ τῆς μάχης, ὁ Ξέρξης ἱκανὰς μυριάδας ἐπεβίβασεν εἰς τὴν πλησίον νησίδα παρακειμένην τῇ Σαλαμῖνι ὀνομαζομένην Ψυτάλειαν (4), ἐκπληττόμενός τε τοὺς Ἕλληνας καὶ βουλόμενος τὰ προσφερόμενα ναυάγια τῶν βαρβάρων ἀνασώζεσθαι. Ἀριστείδης δὲ Ἀθηναῖος, υἱὸς Λυσιμάχου, καλούμενος δίκαιος, ἐξωστρακισμένος ἐκ τῶν Ἀθηνῶ καὶ ὑπάρχων ἐν Αἰγίνῃ τότε, συμμαχῶν καὶ αὐτὸς τοῖ Ἕλλησιν, παρεγένετο πρὸς Θεμιστοκλέα, καὶ στρατὸν αὐτὸ ἤτησεν (5) εἰς τὸ ἀμύνασθαι τοὺς ἐν τῇ Ψυταλείᾳ. Ὁ δὲ καίπερ ἐχθρὸς αὐτῷ γεγονώς, ὅμως ἔδωκεν. Λαβὼν δ Ἀριστείδης ἐπέβη εἰς τὴν Ψυτάλειαν, καὶ πάντας τοὺ βαρβάρους ἐφόνευσεν. Καὶ μέγιστον τοῦτο ἔργον ἐπεδείξατ ὑπὲρ τῶν Ἑλλήνων. Διασημότερον δὲ ἠγωνίσαντο τῇ ναυ

(1) On lit dans le Lexique de Suidas : Σπουδάζω... ἐπὶ τοῦ κατεπείγομαι, Θεόπομπος Ἐπιτομῇ τῶν Ἡροδότου· ἐπὶ τοῦ βούλομαι, αὐτὸς ἐν τῇ αὐτῇ Ἐπιτομῇ. Or, ici, σπουδάζω a le sens de βούλομαι.

(2) Le même est appelé, dans Hérodote, Ἀμεινίης Παλληνεὺς ἀνὴρ Ἀθηναῖος (VIII, 84 et 93).

(3) L'orthographe vulgaire est Ψυττάλεία ou Ψυταλία.

(4) Ms. : υσ ici et ailleurs.

(5) Ms. : ἤτησαν.

μαχίᾳ, καὶ ἠρίστευσεν Ἀμεινίας· τῶν δὲ βαρβάρων γυνὴ, Ἁλικαρνασὶς τὸ γένος, ὄνομα δὲ Ἀρτεμισία (1), ἥτις, διωκομένης τῆς νεὼς αὐτῆς καὶ κινδυνεύουσα ἀπολέσθαι, τὴν ἔμπροσθεν ναῦν ἰδίαν οὖσαν ἐβύθισεν. Ὁ δὲ Ἀμεινίας, δόξας σύμμαχον εἶναι τῶν Ἑλλήνων, ἀπετράπη τοῦ διώκειν. Ὁ δὲ Ξέρξης, θεασάμενος τὸ γενόμενον, εἶπεν· Οἱ μὲν ἄνδρες μοι γυναῖκες γεγόνασιν, αἱ δὲ γυναῖκες ἄνδρες. Ἠρίστευσαν δὲ τῶν Ἑλλήνων ἐκπρεπέστερον μετὰ Ἀθηναίους Αἰγινῆται (2)· οἵτινες κατὰ τὸ στενὸν τοῦ πορθμοῦ κατατάξαντες ἑαυτοὺς πολλὰς τῶν βαρβάρων νῆας φευγούσας εἰς τὸ στενὸν παραδεχόμενοι ἐβύθιζον. Ἡττηθέντων δὲ τῶν βαρβάρων καὶ φευγόντων, οἱ Ἕλληνες ἐβούλοντο λύειν τὸ ἐπὶ τοῦ Ἑλλησπόντου (3) ζεῦγμα, καὶ καταλαμβάνεσθαι Ξέρξην ἐν τῇ Ἑλλάδι. Θεμιστοκλῆς δὲ, οὐκ οἰόμενος ἀσφαλὲς εἶναι οὐδὲ τοῦτο, δεδοικὼς μήποτε ἐὰν ἀπογνῶσιν τὴν σωτηρίαν οἱ βάρβαροι φιλοκινδυνώτερον ἀγωνίσονται, ἐξ ὑποστροφῆς ἀντέπρασσε. Κεκυρωμένων δὲ οὐδὲν ἰσχύων, ἔπεμψε κρύφα Ξέρξῃ δηλῶν ὅτι μέλλουσιν οἱ Ἕλληνες λύειν τὸ ζεῦγμα. Ὁ δὲ φοβηθεὶς ἔφευγεν. Ἐν δὲ τῇ ναυμαχίᾳ τῇ περὶ Σαλαμῖνα, καὶ οἱ θεοὶ συνεμάχησαν τοῖς Ἕλλησιν. Ἰνεὸς (4) γὰρ ὁ Θεοκύδους, ἀνὴρ Ἀθηναῖος, ἔφη θεάσασθαι ἐν τῷ Θριασίῳ πεδίῳ κονιορτὸν ὡς δισμυρίων ἀνδρῶν ἀναφερόμενον ἀπ' Ἐλευσῖνος βοώντων τὸν μυστικὸν Ἴακχον, τὸν δὲ κονιορτὸν νεφωθέντα ἐμπεσεῖν εἰς τὰς ναῦς τῶν Ἑλλήνων.

(1) Hérodote (VIII, 93) donne la forme ionienne du nom : Ἀρτεμισίη.

(2) Ms. . αἰγινίται.

(3) Ms. : ἑλλισπόντου.

(4) Ms. : ἴνεος. Le même personnage est appelé Δικαῖος ὁ Θεοκύδεος dans Hérodote (VIII, 65).

Φεύγοντος δὲ τοῦ Ξέρξου, Μαρδόνιος υἱὸς Γωβρύου το[...] καὶ αὐτοῦ ἐπιθεμένου τοῖς μάγοις, — συμπ[είσας] (1) καὶ γὰ[...] αὐτὸς Ξέρξην στρατεῦσαι ἐπὶ τὴν Ἑλλάδα, — ἠτιᾶτο τὸ πολ[...] πλῆθος τῶν βαρβάρων ὡς αἴτιον γεγονὸς τῆς ἥττης, ὑπέσχετό τε νικήσειν τοὺς Ἕλληνας εἰ λάβοι στρατοῦ μυριάδας τριάκοντα (2). Λαβὼν δὲ ὁ Μαρδόνιος ἔπεμψε πρῶτον πρὸς Ἀθηναίους Ἀλέξανδρον τὸν Μακεδόνα τὸν Φιλίππου πρόγονον, ὑπισχνούμενος δώσειν αὐτοῖς μυρία τάλαντα καὶ γῆν ὅσην αὐτοὶ βούλονται τῆς Ἑλλάδος, τηρήσειν (3) τε ὑποσχόμενος καὶ τὴν ἐλευθερίαν αὐτοῖς καὶ τὴν αὐτονομίαν, εἰ ἕλοιντο μένειν ἐφ' ἑαυτῶν καὶ μὴ συμμαχεῖν τοῖς Ἕλλησιν. Ἐπειδὴ δὲ ὁ Ἀλέξανδρος παρεγένετο εἰς τὰς Ἀθήνας καὶ ταῦτ' ἐδήλωσεν, οἱ Ἀθηναῖοι οὔτε τοὺς λόγους προσεδέξαντο, ὑβρίσαντες τε τὸν Ἀλέξανδρον ἀπεπέμψαντο. Ὁ δὲ Μαρδόνιος, ἀποτυχὼν ἐν τούτοις, ἐπῆλθεν εἰς τὰς Ἀθήνας καὶ τὰ ἔτι περιλειπόμενα μέρη προσενέπρησεν· παραγενόμενός τε εἰς τὰς Ἀθήνας ἅμα τῷ στρατῷ (4) ἐνταῦθα ἐστρατοπεδεύσατο (5).

Οἱ δὲ Ἕλληνες ἐστρατοπεδεύσαντο ἐν Πλαταιαῖς. Τὰ δὲ μεταξὺ Θηβαίων καὶ Πλαταιῶν στάδιά ἐστιν ὀγδοήκοντα (6). Συμπαρετάσσοντο δὲ Μαρδονίῳ Βοιωτῶν μυριάδες τέσσαρες (7). Εἶχον δὲ τὸ μὲν δεξιὸν κέρας Πέρσαι καὶ Μαρ-

(1) Ms. : συμπ. . . . . Les autres lettres sont effacées.
(2) Ms. : μυριάδας Λ̄. C'est une lettre numérale.
(3) Ms. : τηρησιν.
(4) Ms. : στρατῶι.
(5) Ms. : ἐστρατοπαιδεύσατο. Et plus loin : ἐστρατοπαιδεύσαντο.
(6) Ms. : στάδιά ἐστιν Π̄.
(7) Ms. : μυριάδες Δ.

δόνιος· τὸ δὲ εὐώνυμον, οἱ μηδίσαντες (1) Ἕλληνες. Τῶν δὲ Ἑλλήνων οἱ μὲν Ἀθηναῖοι εἶχον τὸ δεξιόν, τὸ δὲ εὐώνυμον Λακεδαιμόνιοι· μετέστησαν δὲ αὐτοὺς οἱ Λακεδαιμόνιοι, φήσαντες Ἀθηναίους [ἐμπει]ροτέρους (2) εἶναι πρὸς τὸ μάχεσθαι Πέρσαις. Ἐν δὲ τούτῳ Μαρδόνιος, δεδοικὼς μάχεσθαι Ἀθηναίοις, μετέστησέν τε τὴν φάλαγγα καὶ οὕτως συνέβη τοῖς Λακεδαιμονίοις καὶ ἀκουσίως μάχεσθαι τοῖς Πέρσαις. Ἐστρατήγει δὲ Λακεδαιμονίων μὲν Παυσανίας ὁ Κλεομβρότου, Ἀθηναίων δὲ Ἀριστείδης ὁ δίκαιος. Γενομένης δὲ τῆς συμβολῆς τῶν Περσῶν, Ἀθηναῖοι ἐπεβοήθησαν τοῖς Λακεδαιμονίοις καὶ ἐνίκησαν. Ἐνταῦθα ὁ Μαρδόνιος ἔπεσεν γυμνῇ τῇ κεφαλῇ μαχόμενος, ἀναιρεθεὶς ὑπὸ Ἀειμνήστου (3) ἀνδρὸς Λακεδαιμονίου. Ἠρίστευσεν δὲ ἐνταῦθα καὶ Ἀριστόδημος ὁ ὑποστρέψας ἀπὸ Θερμοπυλῶν καὶ κληθεὶς διὰ τοῦτο ὁ Τρεσσᾶς (4). Διὸ Λακεδαιμόνιοι οὐκ ἔδωκαν αὐτῷ τὸ γέρας τῆς ἀριστείας, ἡγησάμενοι τὸ μὲν πρῶτον γενόμενον περὶ τὴν λειποταξίαν γνώμης εἶναι, τὸ τελευταῖον δὲ περὶ τὴν ἀριστείαν τύχης. Ἐπειδὴ δὲ ἔπεσεν ὁ Μαρδόνιος, οἱ Πέρσαι ἔφυγον εἰς τὰς Θήβας· οἱ δὲ

(1) Ms. : μηδήσαντες.

(2) Ms. : .....ροτερους. Les premières lettres sont effacées.

(3) Le Lacédémonien nommé ici Ἀείμνηστος est appelé Ἀρίμνηστος dans les éditions d'Hérodote (IX, 64). Mais le manuscrit d'Hérodote n° 1633, appartenant à la Bibliothèque impériale de Paris, donne Ἀείμνηστος, tout comme le fragment d'Aristodème. Le nom Ἀρίμνηστος, dans ce manuscrit, appartient à un Platéen dont il est question ailleurs dans Hérodote (IX, 72). Les deux personnages et les deux noms ont été confondus dans les éditions et dans les index d'Hérodote, et cette confusion se retrouve jusque dans la belle édition de la collection Didot (Paris, 1844).

(4) On écrit aussi τρέσας ou τρεσᾶς, ainsi dans Hérodote : ὄνειδός τε εἶχε ὁ τρεσᾶς Ἀριστόδημος καλεύμενος (VII, 231).

Φεύγοντος δὲ τοῦ Ξέρξου, Μαρδόνιος υἱὸς Γωβρύου τε καὶ αὐτοῦ ἐπιθεμένου τοῖς μάγοις, — συμπ[είσας] (1) καὶ γὰ αὐτὸς Ξέρξην στρατεῦσαι ἐπὶ τὴν Ἑλλάδα,— ἠτιᾶτο τὸ πολ πλῆθος τῶν βαρβάρων ὡς αἴτιον γεγονὸς τῆς ἥττης, ὑπέσ χετό τε νικήσειν τοὺς Ἕλληνας εἰ λάβοι στρατοῦ μυριάδας τριάκοντα (2). Λαβὼν δὲ ὁ Μαρδόνιος ἔπεμψε πρῶτον πρὸ Ἀθηναίους Ἀλέξανδρον τὸν Μακεδόνα τὸν Φιλίππου πρό γονον, ὑπισχνούμενος δώσειν αὐτοῖς μυρία τάλαντα καὶ γῆν ὅσην αὐτοὶ βούλονται τῆς Ἑλλάδος, τηρήσειν (3) τε ὑποσχόμενος καὶ τὴν ἐλευθερίαν αὐτοῖς καὶ τὴν αὐτονομίαν, εἰ ἕλοιντο μένειν ἐφ' ἑαυτῶν καὶ μὴ συμμαχεῖν τοῖς Ἕλλησιν. Ἐπειδὴ δὲ ὁ Ἀλέξανδρος παρεγένετο εἰς τὰς Ἀθήνας καὶ ταῦτ' ἐδήλωσεν, οἱ Ἀθηναῖοι οὔτε τοὺς λόγους προσεδέξαντο, ὑβρίσαντες τε τὸν Ἀλέξανδρον ἀπεπέμψαντο. Ὁ δὲ Μαρδόνιος, ἀποτυχὼν ἐν τούτοις, ἐπῆλθεν εἰς τὰς Ἀθήνας καὶ τὰ ἔτι περιλειπόμενα μέρη προσενέπρησεν · παραγενόμενός τε εἰς τὰς Ἀθήνας ἅμα τῷ στρατῷ (4) ἐνταῦθα ἐστρατοπεδεύσατο (5).

Οἱ δὲ Ἕλληνες ἐστρατοπεδεύσαντο ἐν Πλαταιαῖς. Τὰ δὲ μεταξὺ Θηβαίων καὶ Πλαταιῶν στάδιά ἐστιν ὀγδοήκοντα (6). Συμπαρετάσσοντο δὲ Μαρδονίῳ Βοιωτῶν μυριάδες τέσσαρες (7). Εἶχον δὲ τὸ μὲν δεξιὸν κέρας Πέρσαι καὶ Μαρ-

(1) **Ms.** : συμπ. . . . . Les autres lettres sont effacées.
(2) **Ms.** : μυριάδας $\overline{\Lambda}$. C'est une lettre numérale.
(3) **Ms.** : τηρησιν.
(4) **Ms.** : στρατῶι.
(5) **Ms.** : ἐστρατοπαιδεύσατο. Et plus loin : ἐστρατοπαιδεύσαντο.
(6) **Ms.** : στάδιά ἐστιν $\overline{\Pi}$.
(7) **Ms.** : μυριάδες Δ.

δόνιος· τὸ δὲ εὐώνυμον, οἱ μηδίσαντες (1) Ἕλληνες. Τῶν δὲ Ἑλλήνων οἱ μὲν Ἀθηναῖοι εἶχον τὸ δεξιὸν, τὸ δὲ εὐώνυμον Λακεδαιμόνιοι· μετέστησαν δὲ αὐτοὺς οἱ Λακεδαιμόνιοι, φήσαντες Ἀθηναίους [ἐμπει]ροτέρους (2) εἶναι πρὸς τὸ μάχεσθαι Πέρσαις. Ἐν δὲ τούτῳ Μαρδόνιος, δεδοικὼς μάχεσθαι Ἀθηναίοις, μετέστησέν τε τὴν φάλαγγα καὶ οὕτως συνέβη τοῖς Λακεδαιμονίοις καὶ ἀκουσίως μάχεσθαι τοῖς Πέρσαις. Ἐστρατήγει δὲ Λακεδαιμονίων μὲν Παυσανίας ὁ Κλεομβρότου, Ἀθηναίων δὲ Ἀριστείδης ὁ δίκαιος. Γενομένης δὲ τῆς συμβολῆς τῶν Περσῶν, Ἀθηναῖοι ἐπεβοήθησαν τοῖς Λακεδαιμονίοις καὶ ἐνίκησαν. Ἐνταῦθα ὁ Μαρδόνιος ἔπεσεν γυμνῇ τῇ κεφαλῇ μαχόμενος, ἀναιρεθεὶς ὑπὸ Ἀειμνήστου (3) ἀνδρὸς Λακεδαιμονίου. Ἠρίστευσεν δὲ ἐνταῦθα καὶ Ἀριστόδημος ὁ ὑποστρέψας ἀπὸ Θερμοπυλῶν καὶ κληθεὶς διὰ τοῦτο ὁ Τρεσσᾶς (4). Διὸ Λακεδαιμόνιοι οὐκ ἔδωκαν αὐτῷ τὸ γέρας τῆς ἀριστείας, ἡγησάμενοι τὸ μὲν πρῶτον γενόμενον περὶ τὴν λειποταξίαν γνώμης εἶναι, τὸ τελευταῖον δὲ περὶ τὴν ἀριστείαν τύχης. Ἐπειδὴ δὲ ἔπεσεν ὁ Μαρδόνιος, οἱ Πέρσαι ἔφυγον εἰς τὰς Θήβας· οἱ δὲ

(1) Ms. : μηδήσαντες.

(2) Ms. : .....ροτερους. Les premières lettres sont effacées.

(3) Le Lacédémonien nommé ici Ἀείμνηστος est appelé Ἀρίμνηστος dans les éditions d'Hérodote (IX, 64). Mais le manuscrit d'Hérodote n° 1633, appartenant à la Bibliothèque impériale de Paris, donne Ἀείμνηστος, tout comme le fragment d'Aristodème. Le nom Ἀρίμνηστος, dans ce manuscrit, appartient à un Platéen dont il est question ailleurs dans Hérodote (IX, 72). Les deux personnages et les deux noms ont été confondus dans les éditions et dans les index d'Hérodote, et cette confusion se retrouve jusque dans la belle édition de la collection Didot (Paris, 1844).

(4) On écrit aussi τρέσας ou τρεσᾶς, ainsi dans Hérodote : ὄνειδός τε εἶχε ὁ τρεσᾶς Ἀριστόδημος καλεύμενος (VII, 231).

Ἕλληνες ἐπελθόντες δώδεκα μυριάδας αὐτῶν ἐφόνευσαν· ἑξάκις δὲ μυρίων ἐπιστρεφόντων ἐπὶ τὴν οἰκείαν, Ἀλέξανδρος ὁ Μακεδὼν, ἰδίᾳ (1) πρεσβευσάμενος πρὸς τοὺς Ἀθηναίους περὶ ὧν ἀπεστάλη ὑπὸ Μαρδονίου, πάντας αὐτοὺς γενομένους κατὰ Μακεδονίαν ἐφόνευσεν, ἀπολογούμενος ὅτι ἄκων ἐμήδισεν.

Καὶ οἱ ἐν ταῖς ναυσὶ δὲ Ἕλληνες ἐδίωκον τὸ ναυτικὸν τὸ Ξέρξου· πλεύσαντες σταδίους τέσσαρας (2) τοὺς ἀπὸ Σαλαμῖνος εἰς Μίλητον (3) κατέλαβον τὰς ναῦς τῶν βαρβάρων, καὶ (4) ἔτοιμοι ἦσαν ναυμαχεῖν. Οἱ δὲ βάρβαροι, οὐ (5) πιστεύοντες ταῖς ναυσὶν διὰ τὸ πεπειρᾶσθαι τῆς Ἀθηναίων ἐμπειρίας, ἐξέβησαν καὶ ἐστρατοπεδεύσαντο (6) περὶ Μυκάλην — ὅπερ ἐστὶν ὄρος τῆς Μιλησίας — (7)· καὶ οἱ Ἕλληνες δὲ ἀποβάντες συνέβαλον αὐτοῖς, καὶ τὰς τέσσαρας (8) μυριάδας ἐφόνευσαν, τάς τε ναῦς ἐρήμους παρέλαβον· γιγνομένης τε τῆς μάχης τῆς ἐν Πλαταιαῖς, καὶ νικώντων τῶν

(1) Ms. : ἰδίαι.

(2) Il y a dans ce chiffre une erreur évidente. La distance entre Salamine et Milet est de plus de quatre stades. Le scribe avait sans doute sous les yeux un texte oncial dans lequel la lettre numérale Δ était accompagnée du signe millénaire appelé πλάγιον σύρμα, qui consiste en une ligne oblique placée à gauche du chiffre et transformant les unités en mille. Cette ligne est tracée avec une telle finesse dans les très-anciens manuscrits, qu'elle est souvent à peine visible, même pour des yeux exercés. Elle a pu échapper au scribe. Je suppose donc qu'il faut entendre, non pas *quatre* stades, mais *quatre mille* stades.

(3) Ms. : μιλιτον.

(4) L'accent attique ἕτοιμοι est donné par le ms. L'accent commun est ἑτοῖμοι.

(5) Ms. : οἱ.

(6) Ms. : εστρατοπαιδευσαντο.

(7) Ms. : μιλισιας.

(8) Ms. : τὰς $\overline{Δ}$ μυριαδας.

περὶ Μυκάλην [Ἑλλήνων. . . . . ἐστρατήγει δὲ τῆς Μυκάλης Λακεδαιμονίων μὲν Λεωτυχίδας ὁ βασιλεύς, Ἀθηναίων δὲ Ξάνθιππος ὁ Ἀρίφρονος ὁ Περικλέους πατήρ. Οἱ δὲ ἐν ταῖς Πλαταιαῖς Ἕλληνες μετὰ τὸ νικῆσαι ἔστησαν τρόπαια, καὶ ἑορτὴν ἤγαγον Ἐλευθερίαν (1) προσαγορεύσαντες, Θηβαίους τε καθὼς ὤμοσαν ἐδεκάτευσαν (2).

Τέλος τοῦ Δ [βιβλίου].

Ἀρχὴ [τοῦ Ε βιβλίου].

Ἀπὸ δὲ τῆς Περσικῆς στρατείας ἐπὶ τὸν Πελοποννησ[ιακὸν πόλεμον]. (3) ἐπράχθη τάδε. Ἐπειδὴ ἐξήλασαν τοὺς Πέρσας οἱ Ἕλληνες (4) [ἐκ τῆς Ἀβύδου διαπλεύσαντες μετὰ τριή]ρων εἰς Σηστὸν οἱ Ἀθηναῖοι προσέμενον προσπολεμοῦντες· καὶ Παυσανίας ὁ Κλεομβρότου ὁ τῶν Λακεδαιμονίων στρατηγός, κατὰ φιλοτιμίαν τὴν ὑπὲρ τῶν Ἑλλήνων, ἅμα διὰ προδοσίαν, — συντεθειμένος γὰρ ἦν Ξέρξῃ προδόσεσθαι αὐτῷ τοὺς Ἕλληνας ἐπὶ τὸ λαβεῖν θυγατέρα παρ' αὐτοῦ πρὸς γάμον, —

(1) C'est la fête appelée ordinairement *les Éleuthéries*, τὰ Ἐλευθέρια.

(2) Comparez Hérodote : Τὸ δὲ ὅρκιον ὧδε εἶχε· ὅσοι τῷ Πέρσῃ ἔδοσάν σφεας αὐτοὺς Ἕλληνες ἐόντες μὴ ἀναγκασθέντες, καταστάντων σφι εὖ τῶν πρηγμάτων, τούτους δεκατεῦσαι τῷ ἐν Δελφοῖσι θεῷ (Herodot., VII, 132). On lit aussi dans Diodore de Sicile : Οἱ δ' ἐν Ἰσθμῷ συνεδρεύοντες τῶν Ἑλλήνων ἐψηφίσαντο τοὺς μὲν ἐθελοντὶ τῶν Ἑλλήνων ἑλομένους τὰ Περσῶν δεκατεῦσαι τοῖς θεοῖς (Diod. Sic., XI, 3).

(3) Lacune de trente lettres environ dans le manuscrit.

(4) Lacune analogue à la précédente. Restitution.

ὡς ἐπηρμένος τε τῇ ἐλπίδι ταύτῃ καὶ τῷ εὐτυχήματι τῷ (1)
ἐν Πλαταιαῖς, οὐκ ἐμετριοπάθει. Ἀλλὰ πρῶτον μὲν τρίποδο
ἀναθεὶς τῷ ἐν Δελφοῖς Ἀπόλλωνι, ἐπίγραμμα (2) ἔγραψε
πρὸς αὐτὸν τοιοῦτον·

Ἑλλήνων ἀρχηγὸς ἐπεὶ στρατὸν ὤλεσε Μήδων
Παυσανίας Φοίβῳ μνῆμ' ἀνέθηκε τόδε.

Τῶν δὲ ὑποτεταγμένων αὐτῷ πικρῶς ἦρχε καὶ τυραν
νικῶς, τὴν μὲν Λακονικὴν δίαιταν ἀποτεθειμένος, ἐπιτετη
δευκὼς δὲ τὰς τῶν Περσῶν ἐσθῆτας φορεῖν καὶ Περσικὰ
τραπέζας παρατεθειμένας (3) πολυτελεῖς, ὡς ἔθος ἐκείνοις

Κατὰ δὲ τοῦτον τὸν χρόνον Ἀθηναῖοι, ἐμπεπρησμένη
αὐτῶν τῆς πόλεως ὑπὸ Ξέρξου καὶ Μαρδονίου, ἐβουλεύοντ
τειχίζειν αὐτήν· Λακεδαιμόνιοι (4) δὲ οὐκ ἐπέτρεπον αὐ-
τοῖς, πρόφασιν μὲν ποιούμενοι ὁρμητήριον εἶναι τὰς Ἀθήνα
τῶν ἐπιπλεόντων βαρβάρων, τὸ δὲ ἀληθὲς καὶ μὴ βουλό-
μενοι πάλιν αὐξηθῆναι· οὓς Θεμιστοκλῆς συνέσει διαφέρω
κατεστρατήγησεν αὐτῶν τὸν φθόνον. Ἐγκελευσάμενος γὰ
τοῖς Ἀθηναίοις τειχίζειν τὴν πόλιν, ᾤχετο εἰς Λακεδαίμονι
ὡς πρεσβεύων· λόγων τε γιγνομένων παρὰ τοῖς Λακεδαι
μονίοις ὅτι Ἀθηναῖοι τειχίζουσι τὴν πόλιν, ἀντέλεγεν Θε
μιστοκλῆς. Ὡς δὲ οὐκ ἐπίστευον οἱ Λακεδαιμόνιοι, ἔπεισε
αὐτοὺς πρέσβεις πέμψαι τινὰς ἐξ αὐτῶν εἰς τὰς Ἀθήνα
τοὺς γνωσομένους εἰ κτίζοιτο ἡ πόλις. Τῶν δὲ Λακεδαιμο

(1) Ms : τὸ. Et plus loin : εμετροπαθει.
(2) Ce distique est cité aussi par Thucydide (I, 132).
(3) Ms. : παρατεθημένας.
(4) Ms. : Λακεδαιμόνιοι· οἱ δὲ.

νίων ἑλομένων ἄνδρας καὶ πεμψάντων, Θεμιστοκλῆς κρύφα ὑπέπεμψε τοῖς Ἀθηναίοις κατέχειν παρ' ἑαυτοῖς τοὺς ἀπεσταλμένους τῶν Λακεδαιμονίων ἄνδρας, ἕως ἂν αὐτὸς ὑποστρέψῃ εἰς τὰς Ἀθήνας. Πραξάντων δὲ τοῦτο τῶν Ἀθηναίων, οἱ Λακεδαιμόνιοι, αἰσθόμενοι τὴν ἀπάτην Θεμιστοκλέους, οὐδὲν διέθεσαν αὐτὸν δεινὸν, δεδοικότες περὶ τῶν ἰδίων, ἀλλ' ἀποδόντες αὐτὸν ἐκομίσαντο τοὺς ἰδίους.

Ἐν δὲ τῷ μεταξὺ χρόνῳ ἐτειχίσθησαν αἱ Ἀθῆναι τὸν τρόπον τοῦτον. Ὁ μὲν τοῦ ἄστεως περίβολος ἑξήκοντα σταδίων ἐτειχίσθη· τὰ δὲ μακρὰ τείχη φέροντα ἐπὶ τὸν Πειραιᾶ ἐξ ἑκατέρου μέρους σταδίων (1) τεσσαράκοντα· ὁ δὲ τοῦ Πειραιῶς περίβολος σταδίων (2) ὀγδοήκοντα. Ἔστιν δὲ ὁ Πειραιεὺς (3) λιμὴν εἰς δύο διῃρημένος· κέκληται δὲ αὐτοῦ τὸ μέν τι μέρος Μουνουχία (4)· τὰ δεξιὰ δὲ ἄκρα τοῦ Πειραιῶς ἥ ἐστιν ἔτι νῦν Δία καλεῖται· ὄχθος δέ ἐστιν ἐν Πειραιεῖ (5) ἐφ' ὃν τὸ τῆς Ἀρτέμιδος ἱερὸν ἵδρυται. Τὸ δὲ Φαληρικὸν τεῖχος ἐκτίσθη σταδίων (6) τριάκοντα, πλατὺ δὲ ὥστε δύνασθαι δύο ἅρματα ἀλλήλοις συναντᾷν. Καὶ ἡ μὲν τῶν Ἀθηναίων πόλις οὕτως ἐτειχίσθη.

Ὁ δὲ Θεμιστοκλῆς, διὰ τὴν ὑπερβάλλουσαν σύνεσιν καὶ ἀρετὴν φθονηθεὶς, ἐξεδιώχθη ὑπὸ τῶν Ἀθηναίων καὶ παρε-

(1) **Ms. : σταδίων $\overline{\text{M}}$.**

(2) **Ms. : σταδίων $\overline{\Pi}$.**

(3) **Ms. : πειρευς.**

(4) On écrit ordinairement Μουνυχία. L'orthographe du ms. Μουνουχία est conforme à la prononciation éolienne de l'Υ, qui s'est conservée dans le romaïque jusqu'à nos jours (Voir, à la suite de ma publication du *Décret dorien de Carpathos,* l'appendice intitulé : *Chants populaires inédits,* dans la Revue archéologique de décembre 1863).

(5) **Ms. : πειραεῖ.**

(6) **Ms. : σταδίων $\overline{\Lambda}$.**

γένετο εἰς Ἄργος. Λακεδαιμόνιοι δὲ, ἀκούσαντες τὰ περὶ τῆς ἐγκεχειρισμένης προδοσίας Παυσανίᾳ, πέμψαντες αὐτῷ τὴν σκυτάλην, μετεκαλοῦντο αὐτὸν ὡς ἀπολογησόμενον. Ὁ δὲ Παυσανίας, ἐλθὼν εἰς τὴν Σπάρτην, ἀπελογήσατο· καὶ ἀπατήσας τοὺς Λακεδαιμονίους, ἀπολυθεὶς τῆς αἰτίας, ὑπεξῆλθεν, καὶ πάλιν ἐνήργει τὴν προδοσίαν.

Ἐν δὲ τούτῳ οἱ Ἕλληνες, ἀφιστάμενοι ἀπὸ τῶν Λακεδαιμονίων διὰ τὸ πικρῶς τυραννεῖσθαι ὑπὸ τοῦ Παυσανίου, προσετίθεντο τοῖς Ἀθηναίοις. Καὶ οὕτως ἤρξαντο πάλιν οἱ Ἀθηναῖοι φόρους λαμβάνοντες αὔξεσθαι· ναῦς τε γὰρ κατεσκεύαζον (1). . . . . , ... χρημάτων θησαυροφυλάκιον ἐποιήσαντο ἐν Δήλῳ (2). . . . . [τάλ]αντα (3) ἐκ τῆς Δήλου τὰ συναχθέντα μετεκόμισαν εἰς τὰς Ἀθήνας, καὶ κατέθεντο ἐντὸς ἐν Ἀκροπόλει.

Ὁ δὲ Παυσανίας, ὑπάρχων ἐν Βυζαντίῳ, ἀναφανδὸν (4) ἐμήδισεν, καὶ κακὰ διετίθει τοὺς Ἕλληνας. Διεπράξατο δ' ἔτι καὶ τοιοῦτον. Ἦν ἐπιχωρίου τινὸς θυγάτηρ Κορωνίδου ὄνομα, ἐφ' ἣν ἔπεμψεν ὁ Παυσανίας ἐξαιτῶν τὸν πατέρα (5). Ὁ δὲ Κορωνίδης, δεδοικὼς τὴν ὠμότητα (6) τοῦ Παυσανίου, ἔπεμψεν αὐτῷ τὴν παῖδα (7). Ἧς καὶ παραγενομένης νυκτὸς εἰς τὸ οἴκημα κοιμωμένου τοῦ Παυσανίου καὶ παρα-

(1) Lacune de dix-huit lettres dans le ms.

(2) Lacune analogue à la précédente.

(3) Ms. : ...αντα.

(4) Ms. : αναφανδων.

(5) Ms. : πρα.

(6) Ms. : ομότητα.

(7) Cette jeune fille, d'après Plutarque, s'appelait Κλεονίκη, mais Plutarque ne donne pas le nom du père (cf. Plutarch., *De sera Numinis vindicta*, c. 10. — Id., *Cimon*, c. 6).

στάσης, περίυπνος (1) γενόμενος (2) ὁ Παυσανίας δόξας τε κατ' ἐπιβουλήν τινα εἰσεληλυθέναι, ἐπαράμενος ξιφίδιον, ἐπερόνησε (3) τὴν κόρην καὶ ἀπέκτεινεν. Καὶ διὰ τοῦτο εἰς μανίαν περιέστη, καὶ γενόμενος φρενοβλαβὴς ἐκεκράγει πολλάκις ὡς δὴ μαστιγούμενος ὑπὸ τῆς κόρης. Πολλοῦ δὲ χρόνου διαγενομένου, ἐξιλάσατο τοὺς δαίμονας τῆς παιδὸς, καὶ οὕτως ἀπεκατέστη. Τῆς δὲ προδοσίας οὐκ ἐπαύετο, ἀλλὰ γράψας ἐπιστολὰς Ξέρξῃ, Ἀργιλίῳ (4) ἀγαπωμένῳ ἑαυτοῦ δίδωσι ταύτας ἐγκελευσάμενος κομίζειν πρὸς Ξέρξην. Ὁ δὲ Ἀργίλιος, δεδοικὼς περὶ αὑτοῦ, — ἐπειδὴ γὰρ οὐδὲ οἱ πρότεροι πεμφθέντες ἀπενόστησαν, — πρὸς Ξέρξην οὐ παρεγένετο. Ἐλθὼν δὲ εἰς Σπάρτην, τοῖς ἐφόροις ἐμήνυσε τὴν προδοσίαν, ὑπέσχετο δὲ κατάφορον δείξειν τὸν Παυσανίαν. Καὶ συνθέμενος περὶ τούτων ἦλθε εἰς Ταίναρον, ἔν τε τῷ τοῦ Ποσειδῶνος τεμένει (5) ἱκέτευεν. Οἱ δὲ ἔφοροι, παραγενόμενοι καὶ αὐτοὶ [ὑπὸ τὸ αὐτὸ τέμενος καὶ δι]πλῆν (6) σκηνὴν κατασκευάσαντες, ἐν αὐτῇ ἔκρυψαν ἑαυτούς. Οὐκ ἐπιστάμενος δὲ Παυσανίας ταῦτα, ἀκούσας δὲ τὸν Ἀργίλιον ἱκετεύοντα, παρεγένετο πρὸς αὐτὸν καὶ ἀπεμέμφετο

(1) Le mot περίυπνος est nouveau. On ne connaissait jusqu'à présent que la forme verbale περιυπνίζω, donnée par les Glossaires.

(2) Ms. : γενομενομενος.

(3) Ms. · ἐπερώνησε.

(4) Cf. Thucydid., I, 132. Le mot Ἀργίλιος est à la fois l'ethnique et le nom propre de l'esclave, comme Ἰουδαῖος dans les inscriptions de Delphes (n° 364), et les noms *Syrus, Geta,* dans les comédies romaines.

(5) Après τεμένει, on trouve dans le manuscrit le signe o———o, et le texte d'Aristodème s'arrête pour faire place à trois pages extraites de la Vie d'Apollonius par Philostrate A la suite de ces trois pages, le même signe o———o reparaît avec les mots Τοῦτό ἐστι τὸ ζη..., débris de l'inscription Τοῦτό ἐστι τὸ ζη[τούμενον σημεῖον τοῦ Ἀριστοδήμου].

(6) Restitution. Cette moitié de ligne est presque effacée dans le ms.

ἐπὶ τὸ μὴ κομίσαι τὰς ἐπιστολὰς πρὸς Ξέρξην, ἄλλα τέ τινα τεκμήρια διεξήει (1) τῆς προδοσίας· οἱ δὲ ἔφοροι, ἀκούσαντες τῶν ῥηθέντων, παραχρῆμα μὲν οὐ συνελάβοντο αὐτὸν διὰ τὸ εἶναι ἅγιον τὸ τέμενος, ἀλλ' εἴασαν ἀπελθεῖν. Ὕστερον δὲ αὐτὸν ἐλθόντα εἰς Σπάρτην ἐβούλοντο συλλαμβάνεσθαι. Ὁ δὲ ὑπονοήσας εἰσέδραμεν εἰς τὸ τῆς Χαλκιοίκου (2) Ἀθηνᾶς τέμενος καὶ ἱκέτευεν (3). Τῶν δὲ Λακεδαιμονίων ἐν ἀπόρῳ ὄντων διὰ τὴν εἰς τὸν θεὸν (4) θρησκείαν, ἡ μήτηρ τοῦ Παυσανίου βαστάσασα πλίνθον ἔθηκεν ἐπὶ τῆς εἰσόδου τοῦ τεμένους, προκαταρχομένη τῆς κατὰ τοῦ παιδὸς κολάσεως· οἱ δὲ Λακεδαιμόνιοι, κατακολουθήσαντες αὐτῇ, ἐνῳκοδόμησαν τὸ τέμενος. Καὶ λιμῷ διαφθαρέντος τοῦ Παυσανίου, ἀνελθόντες τὴν στέγην ἐξείλκυσαν τοῦ ναοῦ ἔτι ἐμπνέοντα τὸν Παυσανίαν, καὶ ἐξέρριψαν. Διὰ δὲ τοῦτο λοιμὸς αὐτοὺς κατέσχεν. Θεοῦ δὲ χρήσαντος (5), ἐπὰν ἐξιλάσωνται τοὺς δαίμονας τοῦ Παυσανίου, παύσασθαι (6) τὸν λοιμὸν, ἀνδριάντα αὐτῷ ἀνέστησαν, καὶ ἐπαύσατο ὁ λοιμός.

Ζητήσεως δὲ οὔσης παρὰ τοῖς Ἕλλησιν, τίνας δεῖ προγραφῆναι αὐτῶν τῶν συμμεμαχηκότων ἐν τῷ Μηδικῷ πολέμῳ, ἐξεῦρον οἱ Λακεδαιμόνιοι τὸν δίσκον ἐφ' οὗ κυκλοτέρως ἐπέγραψαν τὰς ἠγωνισμένας πόλεις, ὡς μήτε πρώτους τινὰς γεγράφθαι, μηθ' ὑστέρους. Λακεδαιμόνιοι δὲ, ἐπεὶ τὰ τοῦ Παυσανίου ἐπονειδίστως ἐκεχωρήκει, τοὺς Ἀθηναίους ἔπειθον

(1) Ms. : διεξειη.
(2) Ms. : χαλκιοίκου avec le signe appelé *hyphen*.
(3) Cf. Thucydid., I, 134.
(4) Ms. : θν. Et plus loin : μηρ.
(5) Ms. : χρισαντος.
(6) Peut-être faut-il lire παύσεσθαι.

λέγοντες ἐν ταῖς Παυσανίου ἐπιστολαῖς κοινωνὸν εὑρηκέναι τῆς προδοσίας Θεμιστοκλέα· ὁ δὲ Θεμιστοκλῆς, δεδοικὼς τοὺς Λακεδαιμονίους, οὐκ ἔμεινεν ἐν τῷ Ἄργει, ἀλλὰ παρεγένετο εἰς Κέρκυραν, κἀκεῖθεν εἰς Μολοσσοὺς πρὸς Ἄδμητον βασιλεύοντα καὶ ἐχθρὸν αὐτῷ πρότερον. Τῶν δὲ Λακεδαιμονίων παραγενομένων πρὸς τὸν Ἄδμητον καὶ ἐξαιτούντων αὐτὸν, ἡ γυνὴ τοῦ Ἀδμήτου ὑπέθετο Θεμιστοκλέα ἁρπάσαι τὸν τοῦ βασιλέως παῖδα καὶ καθεσθῆναι ἐπὶ τῆς ἑστίας ἱκετεύοντα. Πράξαντος δὲ τοῦ Θεμιστοκλέους, ὁ Ἄδμητος κατελεήσας αὐτὸν οὐκ ἐξέδωκεν, ἀλλ' ἀπεκρίθη τοῖς Πελοποννησίοις μὴ ὅσιον εἶναι ἐκδοῦναι τὸν ἱκέτην. Ὁ δὲ Θεμιστοκλῆς, οὐκ ἔχων ὅπου ὑποστρέψει, ἐπὶ τὴν Περσίδα ἔπλει. Ἐκινδύνευσε δὲ καὶ πλέων ἁλῶναι καὶ παραληφθῆναι. Νάξον γὰρ πολεμούντων Ἀθηναίων, ἡ ναῦς ἡ τοῦ Θεμιστοκλέους, χειμῶνος ἐπιγενομένου, προσήγετο τῇ Νάξῳ. Ὁ δὲ Θεμιστοκλῆς, δεδοικὼς (1) μήποτε συλληφθῇ ὑπὸ τῶν Ἀθηναίων, ἠπείλησε τῷ κυβερνήτῃ ἀναιρήσειν αὐτὸν, εἰ μὴ ἀντέχοι τοῖς πνεύμασιν. Ὁ δὲ κυβερνήτης, δείσας τὴν ἀπειλὴν, ὥρμησεν ἐπὶ σάλου νύκτα (2) καὶ ἡμέραν, καὶ ἀντέσχε τοῖς ἀνέμοις. Καὶ οὕτω Θεμιστοκλῆς διασωθεὶς παρεγένετο εἰς τὴν Περσίδα, καὶ Ξέρξην μὲν οὐ κατέλαβεν ζῶντα, Ἀρταξέρξην δὲ τὸν υἱὸν (3) αὐτοῦ, ᾧ οὐκ ἐνεφανίσθη· ἀλλὰ διατρίψας ἐνιαυτὸν καὶ μαθὼν τὴν Περσικὴν γλῶσσαν, τότε παρεγένετο πρὸς τὸν Ἀρταξέρξην, καὶ ἐπέμνησεν αὐτῷ τῶν εὐεργεσιῶν ἃς ἐδόκει κατατεθεῖσθαι εἰς τὸν πατέρα (4) αὐτοῦ Ξέρξην,

(1) Ms. : δεδοκὼς.
(2) Ms. . νυκταν.
(3) Ms. : $\overline{\text{υν}}$.
(4) Ms. : $\overline{\text{πρα}}$,

λέγων καὶ τῆς σωτηρίας (1) αὐτῷ γενήσεσθαι αἴτιος, [ὁ καὶ δηλώσας (2) λύειν μέλλοντας τοὺς Ἕλλ]ηνας τὸ ζεῦγμα. Ὑπέσχετο δὲ, εἰ λάβοι στρατὸν παρ' αὐτοῦ, χειρώσασθαι τοὺς Ἕλληνας. Ὁ δὲ Ἀρταξέρξης, προσχὼν τοῖς εἰρημένοις, δέδωκεν αὐτῷ στρατὸν καὶ τρεῖς πόλεις εἰς χορηγίαν, Μαγνησίαν μὲν εἰς σῖτον (3), Λάμψακον δὲ εἰς οἶνον, Μυοῦντα δὲ εἰς ὄψον (4). Λαβὼν δὲ Θεμιστοκλῆς καὶ παραγενόμενος εἰς Μαγνησίαν, ἐγγὺς ἤδη γενόμενος τῆς Ἑλλάδος, μετενόησεν, οὐχ (5) ἡγησάμενος δεῖν πολεμεῖν τοῖς ὁμοφύλοις· θύων δὲ τῇ Λευκοφρύνι (6) Ἀρτέμιδι, σφαττομένου ταύρου, ὑποσχὼν φιάλην καὶ πληρώσας αἵματος, ἔπιεν καὶ ἐτελεύτησεν (7). Οἱ δὲ Ἕλληνες, γνόντες ταῦτα, ἐξεδίωκον τὸν στρατὸν τὸν ἅμα τῷ Θεμιστοκλεῖ. Καὶ παρα-

(1) Ms. : σριας.

(2) Restitution. Lacune d'une trentaine de lettres dans le ms.

(3) Cf. Thucydid., I, 138.

(4) Diodore (XI, 57) donne pour raison que la mer, près de Myonte, est très-poissonneuse.

(5) Ms. : ουκ.

(6) C'est l'orthographe du ms. On trouve Λευκοφρύνῃ dans Pausanias (I, 26, 4). On écrit aussi Λευκοφρυηνῇ.

(7) Thucydide dit simplement que Thémistocle mourut de maladie. Νοσήσας τελευτᾷ τὸν βίον (I, 138). Le récit dramatique de la mort de Thémistocle, tel qu'il se trouve dans Aristodème, est attribué par Cicéron à Clitarque et à Stratoclès, dans un passage de son dialogue intitulé *Brutus sive de claris oratoribus.* On y lit en effet la phrase suivante :

« .... Ut enim tu nunc de Coriolano, sic Clitarchus, sic Stratocles de Themistocle finxit. Nam quem Thucydides, qui et Atheniensis erat et summo loco natus summusque vir et paullo ætate posterior, tantum mortuum scripsit et in Attica clam humatum (addidit fuisse suspicionem veneno sibi conscivisse mortem), hunc isti aiunt, quum taurum immolavisset, excepisse sanguinem patera et, eo poto, mortuum concidisse. Hanc enim mortem rhetorice et tragice ornare potuerunt; illa mors vulgaris nullam præbebat materiem ad ornatum. » (Cic., *Brut.*, XI.)

γενόμενοι δὲ ἔγνωσαν καὶ ἀντεπεστράτευον τῷ Ἀρταξέρξῃ. Εὐθέως τε τὰς Ἰωνικὰς καὶ τὰς λοιπὰς πόλεις Ἑλληνίδας ἠλευθέρουν Ἀθηναῖοι. Κίμωνος δὲ τοῦ Μιλτιάδου στρατηγοῦντος, ἀνέπλευσαν ἐπὶ τὴν Παμφυλίαν κατὰ τὸν λεγόμενον Εὐρυμέδοντα ποταμὸν (1), καὶ ἐναυμάχησαν Φοίνιξι καὶ Πέρσαις, καὶ λαμπρὰ ἔργα ἐπεδείξαντο, ἑκατόν τε ναῦς ἑλόντες αὐτάνδρους, ἐπεζομάχησαν, καὶ δύο τρόπαια ἔστησαν, τὸ μὲν κατὰ γῆν, τὸ δὲ κατὰ θάλατταν.

Ἔπλευσαν δὲ καὶ κατὰ Κύπρον καὶ ἐπ' Αἴγυπτον. Ἐβασίλευσεν δὲ τῆς Αἰγύπτου Ἰνάρος (2) υἱὸς (3) Ψαμμιτείχου· ὅς, ἀποστὰς Ἀρταξέρξου, βοηθοὺς ἐπηγάγετο αὐτῷ τοὺς Ἀθηναίους, οἵτινες ἔχοντες διακοσίας ναῦς (4) ἐπολέμησαν ἐπὶ ἔτη ἓξ τοῖς βαρβάροις. Μετὰ δὲ ταῦτα, Μεγάβυζος (5) ὁ Ζωπύρου καταπεμφθεὶς ὑπὸ Ἀρταξέρξου, ὡρμημένων τῶν Ἀθηναίων ἐν τῇ καλουμένῃ Προσωπίτιδι (6) νήσῳ ἐπί τινος ποταμοῦ, ἐκτρέπει τὸ ῥεῖθρον τοῦ ποταμοῦ, ἐποίησέν τε τὰς ναῦς ἐπὶ τῆς γῆς ἀπολειφθῆναι. Ἐκτραπεισῶν δὲ πεντήκοντα νηῶν (7) Ἀττικῶν προσπλεουσῶν τῇ Αἰγύπτῳ, οἱ περὶ τὸν Μεγάβυζον (8) καὶ ταύτας παρέλαβον, καὶ ἃς μὲν διέφθειραν (9), ἃς δὲ κατέσχον. Τῶν δὲ ἀνδρῶν οἱ μὲν πλείους διεφθάρησαν, ὀλίγοι δὲ παντάπασιν ὑπέστρεψαν εἰς τὴν οἰκείαν.

(1) Cf. Thucydid., I, 100.
(2) C'est l'orthographe du ms. Dans Thucydide on lit Ἰνάρως (I, 104).
(3) Ms. : υς̅.
(4) Ms. : εχοντες C̅ ναυς.
(5) Ms. : μεγαβυξος.
(6) Cf. Thucydid., I, 109.
(7) Ms. : N̅ νηων.
(8) Ms. : μεγαβυξον.
(9) Ms. : διεφθειρον.

κατασκευαζόντων τὴν ἐλεφαντίνην Ἀθηνᾶν καὶ ἀποδειξάντων ἐργεπιστάτην τὸν Περικλέα, τεχνίτην (1) δὲ Φειδίαν, ἀλόντος (2) τοῦ Φειδίου ἐπὶ νοσφισμῷ, εὐλαβηθεὶς ὁ Περικλῆς μὴ καὶ αὐτὸς εὐθύνας ἀπαιτηθῇ, βουλόμενος ἐκκλῖναι τὰς κρίσεις, ἐπολιτεύσατο τὸν πόλεμον τοῦτον γράψας τὸ κατὰ Μεγαρέων ψήφισμα. Διαπιστοῦται δὲ ταῦτα καὶ ὁ τῆς ἀρχαίας κωμῳδίας ποιητής, λέγων οὕτως·

> Ὦ λιπερνῆτες (3) γεωργοί, τἀμὰ δὴ συνίετε (4)
> ῥήματ', ἂν (5) βούλοισθ' ἀκοῦσαι τήνδ' ὅπως ἀπώλετο·
> πρῶτον (6) μὲν γὰρ ἤρξατ' (7) αὐτῆς Φειδίας πράξας κακῶς·
> εἶτα Περικλέης, φοβηθεὶς μὴ μετάσχοι τῆς τύχης,
> τὰς φύσεις ὑμῶν δεδοικὼς καὶ τὸν αὐθάδη (8) τρόπον (9),
> ἐμβαλὼν σπινθῆρα μικρὸν Μεγαρικοῦ ψηφίσματος,
> ἐξεφύσησεν (10) τοσοῦτον πόλεμον, ὥστ' ἐκ τοῦ καπνοῦ (11)
> πάντας Ἕλληνας δακρῦσαι, τούς τ' ἐκεῖ τούς τ' ἐνθάδε.

(1) Ms. : τεχνήτην.

(2) Ms. : ἁλῶντος.

(3) Ms. : ὤπερθητες. (Cf. Aristophan., *Pac.*, v. 603 sqq., ed. Didot). Dans les éditions d'Aristophane, on lit . Ὦ σοφώτατοι γεωργοί, mais le scholiaste atteste qu'Archiloque, et Cratinus après lui, avaient écrit : Ὦ λιπερνῆτες πολῖται τἀμὰ δὴ ξυνίετε ῥήματα (cf. *Schol. Græc. in Aristoph.*, ed. Didot, p. 189, l. 23 sqq.). La leçon de notre manuscrit fait penser à θῆτες, *prolétaires*.

(4) ξυνίετε edd.

(5) Ms. : ρηματια. J'ai corrigé en ῥήματ' ἄν. Le texte édité porte ῥήματ' εἰ (βούλεσθ').

(6) πρῶτα edd.

(7) ἦρξεν ἄτης edd. La vraie leçon paraît être ἤρξατ' ἄτης.

(8) αὐτοδὰξ edd.

(9) Après τρόπον, on lit dans le texte édité : πρὶν παθεῖν τι δεινὸν αὐτὸ ἐξέφλεξε τὴν πόλιν. Ce vers n'existe pas dans le ms.

(10) κἀξεφύσησεν edd.

(11) ὥστε τῷ καπνῷ edd.

καὶ πάλιν ὑποβάς·

> Πόρνην (1) εἰς μέθην ἰοῦσαν Μεγαρίδα (2)
> νεανίαι κλέπτουσιν μεθυσοκότταβοι·
> κᾆπειθ' (3) οἱ Μεγαρεῖς ὀδύναις πεφυσιγγωμένοι
> ἀντέκλεψαν (4) Ἀσπασίας πόρνας δύο (5)·
> ἐνθένδ' (6) ὁ πόλεμος ἐμφανῶς κατερράγη
> Ἕλλησι πᾶσιν ἐκ τριῶν λαικαστριῶν (7)·
> ἐνθένδε μέντοι (8) Περικλέης Ὀλύμπιος (9)
> ἤστραπτ', ἐβρόντα, συνεκύκα (10) τὴν Ἑλλάδα·
> ἐτίθει νόμους ὥσπερ σκόλια γεγραμμένους,
> ὡς χρὴ (11) Μεγαρέας μήτ' ἐν ἀγορᾷ μήτ' ἐν ἠπείρῳ μένειν.

Φασὶ δὲ ὅτι, τοῦ Περικλέους σκεπτομένου περὶ τῆς ἀποδόσεως τῶν λόγων ὑπὲρ τῆς ἐργεπιστασίας, Ἀλκιβιάδης ὁ Κλεινίου ἐπιτροπευόμενος ὑπ' αὐτοῦ εἶπεν· Μὴ σκέπτου πῶς ἀποδῷς τοὺς λόγους Ἀθηναίοις, ἀλλὰ πῶς μὴ ἀποδῷς.

Δευτέρα δὲ αἰτία (12) φέρεται Κερκυραίων καὶ Ἐπι-

(1) Ces vers sont également tirés d'Aristophane (*Acharn.*, v. 524 sqq., ed. Didot).

(2) Dans le texte édité on lit : πόρνην δὲ Σιμαίθαν ἰόντες Μεγαράδε.

(3) κᾆθ' edd.

(4) ἀντεξέκλεψαν edd.

(5) Ms. : πόρνας B. Le texte édité porte : πόρνα δύο.

(6) κἀντεῦθεν ἀρχὴ τοῦ πολέμου κατερράγη edd.

(7) Ms. : δεκαστριων. Cette leçon peut s'expliquer par le changement de Λ en Δ dans l'écriture onciale et par la prononciation de la diphthongue αι = ε.

(8) ἐντεῦθεν ὀργῇ edd.

(9) οὑλύμπιος edd.

(10) ξυνεκύκα edd.

(11) Le texte édité donne ces deux vers : Ὡς χρὴ Μεγαρέας μήτε γῇ μήτ' ἐν ἀγορᾷ | μήτ' ἐν θαλάττῃ μήτ' ἐν ἠπείρῳ μένειν.

(12) Cette énumération des causes de la guerre du Péloponnèse paraît empruntée à Éphore, d'après un passage de Diodore de Sicile (XII, 38-41).

δαμνίων τοιαύτη. Ἐπίδαμνος (1) ἦν πόλις Κερκυραίων· ἄποικος δὲ ἡ Κέρκυρα Κορινθίων· πλημμελούμενοι οὖν κατ' ἐκεῖνον τὸν καιρὸν καὶ ὑπερηφανευόμενοι ὑπὸ τῶν Κερκυραίων, οἱ Ἐπιδάμνιοι, προσποιησάμενοι συμμάχους τοὺς Κορινθίους ὡς μητροπολίτας, ἐστράτευσαν ἐπὶ Κέρκυραν καὶ ἐπολέμουν. Πιεζόμενοι δὲ Κερκυραῖοι τῷ πολέμῳ ἔπεμψαν περὶ συμμαχίας πρὸς Ἀθηναίους ἔχοντας (2) πολὺ ναυτικόν· ὁμοίως δὲ καὶ οἱ Κορίνθιοι ἔπεμψαν πρὸς Ἀθηναίους ἀξιοῦντες ἑαυτοῖς καὶ μὴ τοῖς Κερκυραίοις βοηθεῖν αὐτούς. Οἱ δὲ Ἀθηναῖοι εἵλοντο μᾶλλον βοηθεῖν τοῖς Κερκυραίοις, καὶ ἐναυμάχησαν τοῖς Κορινθίοις οὖσιν ἐνσπόνδοις· καὶ διὰ τοῦτο αἱ σπονδαὶ ἐλύθησαν.

Τρίτη αἰτία φέρεται τοιαύτη. Ποτίδαια (3) πόλις ἄποικος Κορινθίων ἦν ἐπὶ Θράκης. Ἐπὶ ταύτης ἔπεμψαν Ἀθηναῖοι, βουλόμενοι παραλαβεῖν αὐτήν. Οἱ δὲ Ποτιδαιᾶται προσέθεντο τοῖς Κορινθίοις, καὶ διὰ τοῦτο μάχη ἐγένετο Ἀθηναίων καὶ Κορινθίων, καὶ ἐξεπολιόρκησαν (4) οἱ Ἀθηναῖοι.

Τετάρτη αἰτία φέρεται ἡ καὶ ἀληθεστάτη. Οἱ Λακεδαιμόνιοι ὁρῶντες αὐξανομένους τοὺς Ἀθηναίους καὶ ναυσὶ καὶ χρήμασι καὶ ξυμμάχοις (5). . . . . . .

(1) Cf. Thucydid., I, 24.
(2) Ms. : ἔχοντες.
(3) Ms. : πολιτιδαια.
(4) Ms. : ἐξεπολιώρκησαν.
(5) Ici s'arrête le manuscrit. Une traduction française de ces fragments a été publiée par l'éditeur dans la *Revue archéologique* (mars 1868).

BIBLIOGRAPHIE

DES PUBLICATIONS LES PLUS RÉCENTES

(1866-1867)

RELATIVES AUX ÉTUDES GRECQUES.

I. Recueils périodiques et journaux.

—

Abhandlungen (philologische und historische) der königlichen Akademie der Wissenschaften zu Berlin, aus dem Jahre 1865, gr. 4. *Berlin*, *Dümmler*.

Ἀγανίππη, σύγγραμμα περιοδικὸν, ὑπὸ Χιώτου, ἐν Ζακύνθῳ.

Annali dell' Instituto di corrispondenza archeologica. In-8. *Roma*.

Ἀρχαιολογικὴ Ἐφημερὶς, ἐκδιδομένη ὑπὸ τῆς ἐν Ἀθήναις ἀρχαιολογικῆς ἑταιρίας, περίοδος δευτέρα, ἐν Ἀθήναις, in-4°.

Archives des missions scientifiques. In-8. *Paris*, *Imprimerie impériale*.

Bibliotheca philologica, oder geordnete Uebersicht aller auf dem Gebiete der classischen Alterthumswissenschaft wie der ælteren und neueren Sprachwissenschaft in Deutschland und dem Ausland neu erschienenen Bücher. Herausgegeben von Dr. Gust. Schmidt, gr. in-8. *Göttingen*, *Vanderhœck und Ruprecht*.

EDUCATIONAL TIMES (the and Journal of the College of Preceptors. *London and Edinburgh.*

ΕΘΝΙΚΟΝ ΗΜΕΡΟΛΟΓΙΟΝ ἐκδιδόμενον ὑπὸ Μαρίνου Βρέτου.

ʽΕΡΜΗΣ ΛΟΓΙΟΣ, Σύγγραμμα φιλολογικὸν περιοδικὸν τετράκις τοῦ ἔτους; ἐκδιδόμενον ὑπὸ Κ. Σ. Κόντου. Gr. in-8. *Leiden. Brill.*

GŒTTINGER GELEHRTE ANZEIGEN. In-12, *Gœttinge.*

HERMES. Zeitschrift für classische Philologie unter Mitwirkung von R. Hercher, A. Kirchhoff, Th. Mommsen, herausgegeben von Emil Hübner, gr.-8. *Berlin, Weidmann.*

INDÉPENDANCE HELLÉNIQUE, journal hebdomadaire; rédacteur en chef, M. Canellopoulo. *Athènes.*

JAHRBUCHER des Vereins von Alterthumsfreunden im Rheinlande. Lex. in-8. *Bonn, Marcus.*

— neue für Philologie und Pædagogik, herausgegeben von Prof. Dr. Alfr. Fleckeisen. Gr. in-8. *Leipzig, Teubner.*

JOURNAL DES SAVANTS, recueil mensuel, *Paris, Didier*, in-4.

LITTERARISCHES CENTRALBLATT, herausgegeben von Prof. Zarnke; in-4. *Leipzig.*

MÉMOIRES de l'Académie des inscriptions et belles-lettres et Comptes rendus des séances de l'Académie des inscriptions, Recueil mensuel, in-8. *Paris, Durand.*

MÉMOIRES DE LA SOCIÉTÉ DE LINGUISTIQUE DE PARIS. In-8. *Paris, Franck.*

PHILOLOGUS. Zeitschrift für das klassische Alterthum, herausgegeben von Ernest u. Leutsch. *Göttingen, Dieterich.*

ΦΙΛΙΣΤΩΡ, σύγγραμμα φιλολογικὸν καὶ παιδαγωγικὸν κατὰ μῆνα ἐκδιδόμενον ἐν Ἀθήναις, in-8°.

ΦΙΛΟΛΟΓΙΚΟΣ ἐν Κωνσταντινουπόλει ʽΕλληνικὸς Σύλλογος, σύγγραμμα περιοδικὸν, ἐκδιδόμενον ἐν Κωνσταντινουπόλει ὑπὸ τοῦ ὁμωνύμου Συλλόγου.

REVUE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE. Recueil hebdomadaire, gr. in-8°. *Paris, Hachette.*

RHEINISCHES MUSEUM, herausgegeben von F. Ritschl. In-8. *Francfort-sur-le-Mein, Sauerlander.*

TRANSACTIONS of the philological Society. *London.*

REVUE ARCHÉOLOGIQUE, Recueil mensuel in-8. *Paris, Didier.*

REVUE CRITIQUE *d'histoire et de littérature*, in-8, recueil hebdomadaire. *Paris, Franck.*

REVUE DE LINGUISTIQUE, in-8, recueil trimestriel. *Paris, Maisonneuve.*

ZEITSCHRIFT FÜR VERGLEICHENDE SPRACHFORSCHUNG. In-8. *Berlin, Dummler.*

II. Mythologie et Philosophie.

SCHANZ, Dr. Mart., Beiträge zur vorsokratischen Philosophie aus Plato. 1. Heft. Die Sophisten. Gr. 8. *Gœttingue, Rente.*

E. ZELLER, Die Philosophie der Griechen in ihrer geschichtlichen Entwicklung dargestellt. Tome III. Die nacharistotelische Philosophie. 2e éd. Gr. in-8. *Leipzig, Fues.*

BOHREN, Dr. Franc. Aemil., de Septem sapientibus. Gr. 8. *Bonn, Weber.*

HUMBERT, J., correspondant de l'Institut de France, Mythologie grecque et romaine, ou introduction à la lecture des poëtes. In-8. *Paris, Thorin.*

COX, G., Les dieux et les héros, contes mythologiques, traduits de l'anglais, par F. Baudry et E. Délerot. In-8. *Paris, Hachette.*

SMITH. Smaller classical mythology, with translations from the ancient poets. In-18.

MÆHLY, J., Die Schlange im Mythus und Cultus der classischen Vœlker. In-4. *Leipzig, Teubner.*

III. Histoire et Géographie.

GROTE, Histoire de la Grèce, trad. par L. de Sadous, t. I-XIX et dernier. In-8. *Librairie Internationale, Paris.*

EGGER, E., Etudes historiques sur les Traités publics chez les Grecs et chez les Romains depuis les temps les plus anciens jusqu'aux premiers siècles de l'ère chrétienne, nouvelle édition. In-8. *Paris, Durand.*

— Un ménage d'autrefois (à Athènes); — Étude d'histoire ancienne. Les projets de réforme sociale dans l'antiquité. In-32 (conférences faites à l'Asile impérial de Vincennes). *Paris, Hachette.*

SCHNEIDERHAHN, Die Entwicklung der attischen Demokratie von Perikles bis in die Zeit des Demosthenes. Nach den Quellen bearbeitet. Gr. 4. *Tübingen, Fues.*

SCHÆFER, Arn., Abriss der Quellenkunde der griechischen Geschichte bis auf Polybios. Gr. 8. *Leipzig, Teubner.*

TRIEBER, Conr., Quaestiones Laconicae. Pars I. De Nicolai Damasceni Laconicis. Gr.-8. *Berlin, Weidmann.*

BECKERS, Jos., de hostiis humanis apud Graecos. In-8. *Münster, Fahle.*

SCHLIEBEN, Die Pferde des Alterthums. Gr. 8. *Neuwied, Heuser.*

CAMPE, de pugna Marathonia. *Greiffenberg, Gruss.*

TULLMANN, Beitrag zur Würdigung Kleon's des Atheniensers. Gr. 4. *Kiel, Schwers.*

GROSSER, Dr Rich., Geschichte und Alterthümer der Stadt Kroton. gr. 8°. *Minden, Volkening.*

MYLONAS, Cyriacus Dion., de Smyrnaeorum rebus gestis. gr. 8. *Gœttingue, Rente.*

LEPSIUS, R., das bilingue Dekret von Kanopus in der Originalgrösse mit Uebersetzung und Erklærung beider Texte herausgegeben. Griechischer Texte mit Uebersetzung, Hieroglyphischer Text mit Umschrift und Interlinearübersetzung. fol. *Berlin, Hertz.*

MUCKE, J. F. Alph., Flavius Claudius Julianus, nach den Quellen. Gr. 8. *Gotha, F. A. Perthes.*

— de Xanthippo Lacedaemonio Carthaginiensium duce. Gr. 8. *Berlin, Calvary.*

ROBIOU, F., Histoire des Gaulois d'Orient, in-8. *Paris, Imprimerie impériale.*

PERROT, G., De Galatia provincia romana. In-8, *Paris, Thorin.*

UNGER, Geo. Frdr., Chronologie des Manetho. Gr. 8. *Berlin, Weidmann.*

FOUCART, P., Mémoire sur l'affranchissement des esclaves par forme de vente à une divinité, d'après les inscriptions de Delphes. In-8. *Paris, Thorin.*

PERROT, G., Essais sur le droit public et privé de la république athénienne. *Paris, Thorin.*

DUGIT, Etude sur l'aréopage athénien. In-8. *Paris, Thorin.*

FUSTEL DE COULANGES, La cité antique. 2ᵉ édition. In-8. *Paris, Hachette.*

CHARICLES, or illustrations of the private life of the ancient Greeks; with notes and excursuses. By. W. A. Becker. Translated by the Rev. *F. Metcalfe.* In-8. *London.*

WENIGER, L., De Anaxandrida, Polemone, Hegesandro, rerum Delphicarum scriptoribus, in-8. *Berolini, Calvary.*

SMITH. Dictionnaire de biographie, mythologie, géographie ancienne, traduit par N. Theil, in-8. *Paris, F. Didot.*

GAUDRY, A., Animaux fossiles et géologie de l'Attique. Des lumières

que la géologie peut jeter sur quelques points de l'histoire ancienne des Athéniens. In-8. *Paris, Savy.*

BRANDES, Dr. H., über das Zeitalter des Geographen Eudoxos und des Astronomen Geminos. Ueber die antiken Namen und die geographischen Verbreitung der Baumwolle im Alterthum. Zwei geographisch-antiquarische Untersuchungen. Gr. 8°. *Leipzig, Heinrich.*

SAAL, Dr. N., de demorum Atticae per tribus distributione. gr. 4°. *Cœln, Boisserée.*

Ἱστορία τοῦ Ἑλληνικοῦ Ἔθνους ἀπὸ τῶν ἀρχαιοτάτων χρόνων μέχρι τῶν νεωτάτων χάριν τῶν πολλῶν ἐξεργασθεῖσα ὑπὸ Κ. Παπαῤῥηγοπούλου. τόμ. γ. Ἀθήνησι.

Ἰταλοελληνικά, ἤτοι κριτικὴ πραγματεία περὶ τῶν ἐν τοῖς ἀρχείοις Νεαπόλεως ἀνεκδότων ἑλληνικῶν περγαμηνῶν, ὑπὸ Α. Ζαμπελίου, Ἀθήνησι.

IV. Philologie et Grammaire.

MÜLLER, Max. La Science du langage, traduit de l'anglais par MM. G. Harris et G. Perrot. In-8°. *Paris, Durand.*

— Nouvelles Leçons sur la science du langage, traduites par les mêmes. Tome 1er (Phonétique et Etymologie) avec une notice sur M. Max Müller. In-8°. *Paris, Durand.*

BOPP, F., Grammaire comparée des langues indo-européennes, traduite par Michel Bréal, prof. au Collége de France. 1er et 2e vol. In-8°. *Paris, Hachette.*

— Glossarium comparativum linguæ Sanscritæ, in quo omnes Sanscritæ radices et vocabula usitatissima explicantur et cum vocabulis græcis, latinis, germanicis etc. comparantur. Editio III, in qua vocabula Sanscrita accentu notata sunt latinisque litteris transcripta. Adjecti sunt indices. gr. 4°. *Berlin, Dümmler.*

BAUDRY, F., Grammaire comparée des langues classiques. 1re Partie. Phonétique. In-8. *Paris, Hachette.*

CURTIUS, G. Zur Chronologie der indogermanischen Sprachforschung. In-4°. *Leipzig, Hirzel.*

DELLBRUCK, Dr. B., Ablativ localis instrumentalis im Altindischen, Lateinischen, Griechischen und Deutschen. Ein Beitrag zur vergleichenden Syntax der indogermanischen Sprachen. gr. 8°. *Berlin, Dümmler.*

BENFEY, Thdr., Ueber einige Pluralbildungen des indogermanischen Verbum. gr. 4°. *Gœttingen, Dieterich.*

FUISTING. Morphologie der griechischen Sprache, zurückgeführt auf die indogermanische Ursprache. Gr. 8°. *Munster, Theissing.*

KIRCHHOFF, A. Studien zur Geschichte des griechischen Alphabets. Gr. 8°. *Berlin, Dümmler.*

POTT, Prof. Dr. Aug. Frdr., Etymologische Forschungen auf dem Gebiete der indogermanischen Sprachen, unter Berücksichtigung ihrer Hauptformen: Sanscrit, Zend-Persisch, Griechisch-Lateinisch, etc. 2. Auflage in völlig neuer Umarbeitung. Gr. 8° *Detmold, Meyer.*

CURTIUS, G., Grunzüge der griechischen Etymologie. 2. Auflage 2 vol. in 8°. *Leipzig, Teubner.*

KRAMPE, Aloys., de Dialecto laconica dissertatio philologica. Gr. 8°. *Münster, Niemann.*

BUTTMANN, Ph., Lexilogus, a critical examination of the meaning and etymology of passages in greek writers. Translated, with notes, by Fishlake. In-8°. *London.*

WRIGHT, G.-N., The Eton greek grammar translated into english, with many notes and emendations from the grammar of Tiersch, Matthiæ, etc. A new edition, carefully revised by the Rev. John Massic, M. A. *London, William Tegg.*

GUÉRARD ET PASSERAT. Grammaire grecque. In-8°. *Paris, Delagrave.*

CURTIUS, G., Griechische Schulgrammatik, 8. Auflage. In-8°. *Leipzig.*

— The students greek grammar for the upper forms in schools. Edited by Smith. *London.*

— A Smaller greek grammar, for the middle and lower forms, abridged from the above work of Curtius. 12mo.

MATTHISSON. Greek grammar for the use of schools, abridged by Blomfield, revised by Edwards. In-12. *London.*

FARRAR, W., A brief greek syntax, and hints on greek accidence. In-8°. *London, Lagmann.*

WINER, G. B., Grammatik des neutestamentlichen Sprachidioms als sichere Grundlage der neutestamentlichen Exegese bearbeitet. 7te. verbesserte und vermehrte Auflage besorgt von Prof. Dr. Glieb. Lünemann. Gr. 8°. *Leipzig, Vogel.*

WIENER, Dr. M., Wörterbuch zum Pentateuch als Hülfsmittel für dar Verstændniss des Textes und der grammatischen Formen der heiligen Schrift beim Schul- und- Privatunterricht bearb. gr. 8°. *Hannover, Helwing.*

HERBST, Ludw., Ueber ἄν beim Futur im Thukydides. Gr. 4. *Hamburg, Nolte.*

HOLZMAN, Michael, de comparationis quæ dicuntur in græca et latina lingua particulis. Gr. 8° 1866. *Berlin, Calvary.*

SEYFFERT, Dr. Mor. Hauptregeln der griechischen Syntax als

Anhang der griechischen Formenlehre, von Dr. Carl Franke. Gr. 8°. *Berlin, Springer.*

RÜSEN, L. E., de Futuro indicativi ambigui linguae graecae cum lingua latina comparatae commentatio. Gr. 8°. *Berlin, Calvary.*

LINDNER, Dr. F. G., Griechische Syntax in den Hauptregeln übersichtlich zusammengestellt. Gr. 8°. *Breslau, Gosoharsky.*

SCHENKL, Dr. Karl, griechisch-deutsches Schulwörterbuch. Lex.-8°. *Wien, Gerold.*

PAPE, Dr. W., Handwörterbuch der griechischen Sprache. Wörterbuch der griechischen Eigennamen. 2 Band. Gr. 8°. *Braunschweig, Vieweg.*

LUBKER, F., Reallexikon des classischen Alterthums für Gymnasien. Lex.-8° *Leipzig, Teubner.*

BENSELER, Dr., Ed., griechisch-deutsches Schul-Wörterbuch zu Homer, Herodot, Aeschylos, etc., soweit sie in Schulen gelesen werden. Lex.-8°. *Leipzig, Teubner.*

WITTING, P., de Usu conjunctivi et optativi in enuntiationibus secundariis apud epicos graecos. gr. 8°. *Berlin, Calvary.*

TRAUT. Lexikon über die Formen der griechischen Verba. Gr. 8°. *Giessen, Roth.*

TREGDER, Dr. P. H., griechische Formenlehre für Schulen. Gr. 8°. *Schleswig.*

RŒDER, Wilib., Formenlehre der griechischen Sprache für Gymnasien vom sprachhistorischen Standpuncte aus dargestellt. gr. 8°. *Berlin, Weidmann.*

SCHNATTER, J., Eléments de la langue grecque. Le verbe et les particules du dialecte attique. In-8°. *Berlin, Herbig.*

ROST, Dr. Frd., deutsch-griechisches Wörterbuch neu bearbeitet von Dr. Frdr. Berger. *Gœttingue, Vandenhoeck.*

GOLDMANN, Frid., de Dochmiorum usu Sophocleo. Part. 1. De canticorum dochmiacorum compositione. Gr. in-8. *Halle, Graeger.*

ROSSBACH. A., u. R. Westphal, Metrik der Griechen im Vereine mit den übrigen musischen Künsten. 2e édit. en 2 vol. Gr. in-8. *Leipzig, Teubner.*

DIDLE. Dr. Eug.. Materialien zu griechischen Exercitien Behufs-Einübung der Formenlehre, nebst deutsch-griechischem Wörterverzeichnisse für die mittleren Gymnasial-Classen. Gr. in-8. *Leipzig, F. Fleicher.*

VEITCH, W., Greek verbs, irregular and defective, their forms, meanings and quantity; embracing all the tenses used by greek writers, with references to the passages in which they are found. New edition. *London, Cloth.*

MUELLER, H. D., Tabelle der griechischen unregelmässigen Verba zum Auswendiglernem für Schüler. Lex.-8. *Gottingen, Vandenhoeck.*

BUTTMANN, Ph., A catalogue of irregular greek verbs, with all the tenses extant, their formation, meaning and usage. Translated and edited with notes and a copious index, by Rev. J.-R. Fishlake, M. A. Fifth edition. *London.*

HUTTON. Principia græca, first greek course. A grammar delectus and exercise book, with vocabularies. In-12, 1867.

ADAM. Greek delectus adopted to the arrangement of the R. C. Wordsworth's grammar: with a lexicon and appendix. Twelfth edition. 12 mo. *Cloth,.* — Greek exercises, similarly adapted. Third edition. 12 mo. *London.*

FREUND'S Schüler-Bibliothek. Präparationen zu den griechischen und römischen Schulklassikern. — Homer's Ilias. — Homer's Odyssee. — Xenophon's Anabasis. — Xenophon's Cyropädie. Gr. in-16. *Leipzig, Violet.*

WRIGHT, J., Hellenica. A first greek reading book; second edition, with vocabulary. In-8. *London.*

ROUZÉ. Le Jeune Helléniste, contenant les fables d'Esope, des exercices élémentaires, des thèmes d'imitation, etc., par M. Rouzé, agrégé de l'Université. In-12. *Paris, Belin.*

RANGABÉ. Grammaire abrégée du grec actuel. In-12. *Paris, Durand.*

GAVIL HAMILTON, the Subjunctive of the Greeks and Latins, with an Appendix on Μή. In-8. *Edinburgh, Oliver and Loyd.*

— The true Theory of the greek negative Μή. In-8. *Edinburgh, Oliver and Boyd.*

V. ÉPIGRAPHIE. — ARCHÉOLOGIE.

LES PAPYRUS GRECS du musée du Louvre et de la Bibliothèque Impériale, publication préparée par Letronne, exécutée par MM. Brunet de Presle et Egger. In-4. *Paris, Imprimerie impériale.*

EGGER, E., Note sur une inscription grecque de Marseille. (Extrait des comptes-rendus du congrès scientifique d'Aix en Provence). In-8. *Aix.*

WESCHER, Carle, Notice sur deux inscriptions grecques monumentales récemment découvertes en Egypte. Broch. in-8. (Annali dell'instituto di corrispondenza archeologica).

— Inscription archaïque, gravée sur un rocher près de Delphes. *Ibid.*

— Éclaircissements sur le déchiffrement du monument bilingue de Delphes. (*Bulletino dell' instituto di corrispondenza archeologica.*)

— Éclaircissements sur les inscriptions du mur oriental de Delphes. *Ibid.*

— Éclaircissement sur une inscription grecque d'Alexandrie, appartenant au règne de Cléopâtre. *Ibid.*

— Texte et explication d'un décret en dialecte dorien provenant de l'île de Carpathos. (*Revue archéologique*).

— Inscription inédite d'Halicarnasse en dialecte dorien et en vers. *Ibid.*

— Inscriptions de l'île de Rhodes relatives à des sociétés religieuses. *Ibid.*

— Notices sur deux inscriptions de l'île de Théra relatives à une société religieuse. *Ibid.*

— Note relative à un prêtre d'Alexandre et des Ptolémées. *Ibid.*

— Note relative à un passage de la Paléographie grecque de Montfaucon.

— Notice sur un fragment de stèle trouvé à Athènes. *Ibid.*

— Le monument de Dexileos, un des cinq morts devant Corinthe (avec une planche). *Ibid.*

— Notice sur deux inscriptions du Pirée. *Ibid.*

— Notice sur une stèle hypothécaire des environs d'Athènes. *Ibid.*

— Rapport sur des recherches épigraphiques en Grèce, dans l'Archipel et en Asie-Mineure. (*Archives des missions scientifiques.*)

— Rapport sur des recherches épigraphiques en Égypte. *Ibid.*

DECHARME (P.), membre de l'Ecole française d'Athènes. Notice sur les ruines de l'Hiéron des muses dans l'Hélicon, broch. in-8. (*Archives des missions scientifiques.*)

WATTENBACH, Prof. W. Anleitung zur griechischen Palaeographie. Gr. in-8. *Leipzig, Hirzel.*

SCHUCHARDT, Dr. Otto, Nikomachos, eine archäologische Studie. In-8. *Weimar, Bohlau.*

GRASER, Bernh., die Gemmen des königlichen Museums zu Berlin mit Darstellungen antiker Schiffe. Gr. in-4. *Berlin, Calvary.*

KEKULÉ, Reinh., Hebe, eine archäologische Abhandlung. Gr. in-8. *Leipzig, Engelmann.*

— Menelao ed Elena, specchio graffito del museo Britannico, in-8. *Roma.*

KRUGER, Gust., Charon und Thanatos. Gr. in-4. *Berlin, Calvary.*

HELBIG, W., Dipinti di Pesto. — Vasi di Busiri. — Oresti e Pilade in Tauride. In-8. *Roma.*

DE WITTE, J., Etudes sur les vases peints. In-8. *Paris.*

FOUCART, E., Mémoire sur les ruines et l'histoire de Delphes. In-8. *Paris, Imprimerie impériale.*

PINDER, E., Ueber den Fünfkampf der Hellenen. In-8. *Berlin, Hertz.*

MARTIN, Th.-H., La Foudre, l'électricité et le magnétisme chez les anciens. In-12. *Paris, Didier.*

PAUL, Dr. Osc., Die absolute Harmonik der Griechen. Gr. in-4. *Leipzig, Dorffel.*

TIRON, A., Etudes sur la musique grecque. In 4. *Paris, Imprimerie impériale.*

SMITH, Smaller dictionary of greek and roman antiquities. In 8. *London.*

GÖLL, Dr Herm., Kulturbilder aus Hellas und Rom. Gr. in-8. *Leipzig. Wiedemann.*

OVERBECK, J., Die antiken Schriftquellen zur Geschichte der bildenden Künste bei den Griechen. Gr. in-8. *Leipzig, Engelmann.*

BRUNN, H., über das Alter der aeginetischen Bildwerke. Gr. in-8, *München, Franz.*

— über die sogenannte Leukothea in der Glyptothek Sr. Maj. König Ludwigs I. Gr. in-4. *München.*

CHEFS-D'ŒUVRE DE L'ART ANTIQUE, dessinés et gravés par les meilleurs artistes italiens, mis en ordre avec un texte par Fr. Lenormant et F. Robiou. 7 vol. in-4. *Paris, Lévy.*

CHOIX DE PEINTURES DE POMPÉI, lithographiées en couleur et accompagnées d'une explication par Raoul Rochette. Un fort volume in-folio, texte et 28 planches en couleur. *Paris, Labitte.*

BAZIN, H., De la condition des artistes dans l'antiquité grecque. In-8. *Paris, Durand.*

LONGPÉRIER (A. de), Musée Napoléon III. Choix de monuments antiques pour servir à l'histoire de l'art. In-4. *Paris, Morgand.*

JACQUEMART, A., Les Merveilles de la céramique, ou l'Art de façonner et de décorer les vases en terre cuite, faïence, grès et porcelaine, depuis les temps antiques jusqu'à nos jours. In-18. *Paris, Hachette.*

CHAMPFLEURY, Histoire de la caricature antique, 2e édit. In-12. *Paris, Dentu.*

HENRY HOUSSAYE, Histoire d'Apelle, in-8. *Paris, Didier.*

DETHIER, Dir., Nouvelles découvertes archéologiques faites à Constantinople. In-4. *Berlin, Oehmigke.*

VI. Littérature générale.

OTTFRIED MUELLER. Histoire de la littérature grecque jusqu'à Alexandre le Grand, traduite, annotée et précédée d'une Étude sur O. Müller, par Karl Hillebrand. 2 vol. in-8. *Paris, Durand.*

— Id. 3 vol. in-12. *Paris, Durand.*

BERNHARDY, G., Grundriss der griechischen Litteratur. Gr. in-8. *Halle, Anton.*

FEILLET, A., Histoire abrégée de la littérature grecque. In-12. *Paris, Hachette.*

MENNECHET, Histoire abrégée de la littérature grecque, revue par J.-P. Charpentier, in-12. *Paris, Garnier.*

CHASSANG, A., Du spiritualisme et de l'idéal dans l'art et la poésie des Grecs. In-8. *Paris, Didier.*

CHAIGNET, Des formes diverses du chœur dans la tragédie grecque, broch. in-8. *Paris, Durand.*

EGGER, Les derniers jours de l'éloquence athénienne. Démosthène, Eschine et Hypéride (Extrait du *Correspondant*). In-8. *Paris, Douniol.*

NICOLAI, Dr. Rud., Geschichte der gesammten griechischen Litteratur. Gr. in-8. *Magdeburg, Heinrichshosen.*

NICOLAI, Ad., Ueber Entstehung und Wesen des griechischen Romans. In-8. *Berlin, Calvary.*

WALTHER, Carol. Herm., commentationis de Græcæ poesis melicæ generibus particula. Gr. in-8. *Berlin, Calvary.*

WELDER, F.-G., Kleine Schriften zur griechischen Mythologie, Kunst- und- Litteraturgeschichte. Gr. in-8. *Elberfeld, Friderichs.*

RADEMACHER, Eug., Quæstiones de trilogia tragica Græcorum. Gr. in-8. *Königsberg, Schubert.*

FR. **RITSCHELII** opuscula philologica, 2 vol. in-8, (vol. I : ad litteras græcas spectantia). *Leipzig, Teubner.*

TRENDELENBURG, Ad., Grammaticorum græcorum de arte tragica judiciorum reliquiæ. Gr. in-8. *Bonn, Marcus.*

NIEBERDING, Rob., de anapaestorum apud Æschylum et Sophoclem ratione antisystematica. In-8. *Berlin, Calvary.*

GIDEL, C., Etudes sur la littérature grecque moderne et les imitations en grec de nos romans de chevalerie. In-8. *Paris, Durand.*

FIRMENICH-RICHARTZ, Prof. Joh. Matth., Τραγούδια ῥωμαϊκά. Neugriechische Volksgesänge. Lex.-8. *Berlin, Hertz.*

ΜΑΤΘΑΙΟΥ Κ. ΠΑΡΑΝΙΚΑ σχεδίασμα περὶ τῆς ἐν τῷ Ἑλληνικῷ Ἔθνει καταστάσεως τῶν γραμμάτων ἀπὸ ἁλώσεως Κωνσταντινουπόλεως μέχρι τῶν ἀρχῶν τῆς ἐνεστώσης ἑκατονταετηρίδος. Κπολις, τύποις Α. Κορόμηλα.

ΜΑΥΡΟΦΡΥΔΗΣ, Περὶ τῆς ἐλεγείας ἢ περὶ τῆς ἐλεγειακῆς ποιήσεως τῶν ἀρχαίων Ἑλλήνων. Θέσις ἐκδιδομένη ἐπιστασίᾳ καὶ δαπάνῃ Περικλέους Ἰασεμίδου, Ἀθήνῃσι.

VII. Auteurs grecs.

ÆSCHINES. — Voyez Collections.

ÆSCHYLI Tragoediae. Ad praestantium librorum fidem recensuit, et animadversiones criticas adjecit Car. Herm. Weise. Nova editio ster. Collect. Tauchnitiana. Nova impressio. 16. *Leipzig, Holtze.*

— Persæ. Recensuit, adnotationem criticam et exegeticam adjecit H. Weil. In-8, *Giessen, Richer.*

— Agamemnon. Uebers. von Dr. W. Marbach. In-8, *Leipzig, Marbach.*

— Uebers. von J.-G. Droysen. In-8, *Berlin, Hertz.*

— Voyez Poetæ et Collections.

Beckmann, Dr. Fr., Bemerkungen zum Prolog und zur Parodos des æschyleischen Agamemnon. Gr. 8. *Braunsberg, Peter.*

Mueller, Phil., Observationes criticae in Aeschyli Choephoros. 8o. *Erlangen, Deichert.*

Sanneg (J.). De vocabulorum compositione græca præcipue Æschylea. In-8o. *Halle, Anton,*

R. Foerster. De attractionis usu Æschyleo. In-8o. *Breslau.*

ANTHOLOGIA PALATINA Epigrammatum græcorum, cum Planudeis et appendice nova, annotatione inedita Boissonadii, Chardonis Rochettii, Bothii, partim inedita Jacobsii, metrica versione Hugonis Grotii, apparatu critico et brevi commentario instruxit Fr. Dübner, Tom. I. Gr. in-8, *Paris, Fr. Didot.*

ARATUS. Germanici Cæsaris Aratea, cum scholiis, ed. Alfr. Breysig. In-8, *Berolini.*

ARISTOPHANES, Ausgewählte Komoedien. Erklärt von Thdr. Kock. Die Ritter. Gr. in-8. *Berlin, Weidmann.*

— Die Ritter. Griechisch und deutsch mit krit. und erklär. Anmerkgn, von W. Ribbeck. gr. in-8. *Berlin, Guttentag.*

— Extraits, avec notes par Fallex. In-18. *Paris, Durand.*

— Extraits, traduits par Fallex. In-18. *Paris, Durand.*

— Extraits, avec notes, par Poyard. In-18. *Paris, Hachette.*

— Extraits, avec notes par Helleu. In-12. *Paris, Delalain.*

— Extraits, avec notes, par Jacquet. In-12. *Paris, Belin.*

— The Peace. The greek text revised; with a translation into corresponding metres, and original notes, by B. Bickley Rogers. *London.*

— Voyez Poetæ.

E. Deschanel. Études sur Aristophane. In-18. *Paris, Hachette.*

ARISTOTELIS opera omnia ad optimorum librorum fidem accurate edita. Editionis stereot. Collectionis Tauchnitianæ, nova impressio. Tom. I, 6 et 10. *Leipzig, Holtze.*

Inhalt : 1. Physicorum libri VIII. — 6. De animalium partibus, generatione, incessu, motione et spiritu. — 10. Ethicorum ad Nicomachum libri X.

— Ars rhetorica cum adnotatione Leon. Spengel. Accedit vetusta translatio latina. 2 Voll. Gr. in-8. *Leipzig, Teubner.*

— De Arte poetica liber, édit. J. Wahlen. In-8. *Leipzig, Teubner.*

— The Ethics, illustrated, with essays and notes, by sir Alexandre Grand, Bart. Second edition revised and completed. 2 *Vol.* 8°. *London.*

— Selections from the Organon of Aristotle edited by J. R. Mazrath, in-12. *London, Rivingston.*

— Traité de la production et de la destruction des choses, d'Aristote, suivi du traité sur Mélissus, Xénophane et Gorgias, traduits par Barth. St-Hilaire. In-8. *Paris, Durand.*

Teichmüller, Dr. Gust., Aristotelische Forschungen. Beitræge zur Erklærung der Poëtik des Aristoteles. Gr. 8. *Halle, Barthel.*

Vahlen, J., Beitræge zur Aristoteles Poetik. II—IV. Lex.-8°. *Wien, Gerold.*

Susemihl, Franc., de Aristotelis politicorum libris primo et secundo quæstiones criticæ. Gr. 4°. *Berlin, Calvary.*

Schneider, Leonh., Unsterblichkeitslehre des Aristoteles. Gr. 8°. *Passau, Elsæsser.*

R. Hirtz, Die verlorenen Schriften des Aristoteles. In-8°. *Leipzig, Teubner.*

R. Eucken. De Aristotelis dicendi ratione. In-8°. *Gottingæ.*

D. Jacoby. De Leibnitii studiis Aristotelicis. In-8°. *Berlin, Calvary.*

Silberstein, Dr. Adph., die Katharsis des Aristoteles. Aesthetisch-krit. Untersuchung. Gr. in-16. *Lepzsig, Rhode.*

Graf York von Wartenburg, Paul, Die Katharsis des Aristoteles und der Œdipus Coloneus des Sophocles, In-4°. *Berlin, Hertz.*

Kern, Franc., Symbolæ criticæ ad libellum Aristotelicum περὶ Ξενοφάνους, περὶ Ζήνωνος, περὶ Γοργίου. Gr. 4. *Oldenburg, Stalling.*

Heyne, G., de Aristotelis casu et contingenti. Gr. 8. *Berlin, Calvary.*

Mann, Aug., Quæ apud Aristotelem inveniantur officii præceptorum quasi semina atque initia. 8°. *Berlin, Calvary.*

Marbach. Die Dramaturgie des Aristoteles. 8°. *Leipzig.*

Boecker, Ewald, de quibusdam Politicorum Aristotelicorum locis. 8°. *Greifswald, Schraff.*

Bonitz, H., Aristotelische Studien. Lex.-8°. *Wien, Gerold.*

Brentano, Dr. Frz., die Psychologie des Aristoteles, insbesond. seine Lehre vom νοῦς ποιητικός. Gr. 8°. *Mainz, Kirchheim.*

Spengel, Leonh., Aristotelische Studien. Poetik. Gr. 4°. *München, Frantz.*

ARRIANI Anabasis Alexandri, ed. C. Sintenis, cum tabulâ geogr. æri incisâ. Gr. in-8. *Berlin, Weidmann.*

ATHENAEI Deipnosophistæ, ex recognitione Aug. Meineke. Vol. IV. Analecta critica continens. In-8. *Leipzig, Teubner.*

ATTICI scriptores. Selected from Xenophon, Thucydides, Plato, Aristotle, and Lucian, by H. M. Wilkins. In-8. *London.*

BABRIOS.

Eberhard. Dr. Alfr. Verbesserungsvorschläge zum Text des Babrios. Gr. in-8. *Berlin, Calvary.*

BIBLIORUM sacrorum vetustissima fragmenta græca et latina ex palimpsestis codicibus bibliothecæ Cryptoferratensis eruta atque edita ab A. Jos. Cozza. Lex.-8. *Romæ, Spithover.*

CALLIMAQUE. Voyez ORPHICA.

CHRYSOSTOME (saint Jean). Œuvres complètes, d'après toutes les éditions faites jusqu'à ce jour. Nouvelle traduction française par l'abbé Bareille, texte grec en regard. Tom VIII et IX. Gr. in-8, *Paris, Vivès.*

— On the Priesthood, translated with introduction and notes, by B. H. Cowper. *London, Williams.*

COLLECTIONS. — Voyez POETÆ GRÆCI, POETÆ LYRICI, POETÆ SCENICI, etc.

— Sammlung, neueste, ausgewählter griechischer und römischer Classiker, verdeutscht von den beruhmtesten Uebersetzern. Gr. in-16. *Stuttgard, Hoffmann.*

Inhalt : 258. Quintus von Smyrna. Die Fortsetzung der Ilias. Deutsch in der Versart der Urschrift v. J. J. S. Donner. Lucian's Werke. Deutsch von Thdr. Fischer. — 263. Plutarch's ausgewählte Biographien. Deutsch v. Prof. Ed. Syth. Fabius Maximus. Paulus Aemilius. 264. 267. Diodore's v. Sicilien Geschichte übers. v. Dr. Ads. Wahrmund. 268. 269. Heliodor's aethiopische Geschichten aus d. Griech. übers. v. Dr. Thdr. Fischer. 273. Plato's Werke uebersetzt v. K. Pranll. Ed. Eyth u. C. Conz. Plato's Gorgias. Deutsch v. Carl Conz.

— Prosaiker, griechische, in neuen Uebersetzungen. Hrsg. v. C. N. v. Osiander und G, Schwab. In-16. *Stuttgard, Metzler.*

Inhalt : 348. 349. Platon's Werke. 8. Gruppe. Dialectische Gespräche. Uebersetz v. Prof. Dr. F. Susemilh. — 350. 351. Die erhaltenen Reden des Lysias, übers., erlaut. u. m. Einleitung. verechen von Prof. Dr. Ferd. Baur.

— Volksbibliothek, deutsche, der griechischen und römischen Classiker. In-8. *Stuttgard, Hoffmann.*

Inhalt : 79—82. 101. 102. Demosthenes ausgewählte Reden verdeutscht von Prof. Dr. A. Westermann. 1. Bändchen. Philippische Reden. 2. Bdchn. Aeschines u. Demosthenes Reden gegen u. s. Ktesiphon vom Kranze. 3. Bdchn. Reden gegen Leptines u. Meidias. — 83—89. Die Musen d. Herodotus v. Halicarnassus übers. v. J. Chr. F. Bæhr. 6. Bdchn. Erato. 7. Bdchn. Polymnia. 8. Bdchn. Urania. 9. Bdchn. Kalliope. — 90—94. —96—100. Thukydides Geschichte d. peloponnesischen Krieges, übers. v. Ads. Wahrmund. — 103. u. 104. 107-111. Die Dramen d. Euripides, verdeutscht v. Johs. Wincswitz. — 105. u. 106. Quintus von Smyrna. Die Fortsetzg. der Ilias. Deutsch in der Versart der Urschrift v. J. J. S. Donner. 2. u. 3 Bdch.

— Poliorcétique des Grecs. Traités théoriques. Récits historiques. Ouvrages publiés par l'Imprimerie impériale. Textes restitués d'après les manuscrits de Paris, du Vatican, de Vienne, de Bologne, de Turin, de Naples, d'Oxford, de Leyde, de Munich, de Strasbourg, augmentés de fragments inédits, et accompagnés d'un commentaire paléographique et critique, par C. Wescher, attaché au département des manuscrits de la Bibliothèque impériale. In-4, *Paris, Plon.*

DÉMOSTHÈNE. Discours sur la couronne, édit. classique, par Marion, agrégé de l'Université. In-12. *Paris, Delalain.*

— Les Philippiques, édition classique par Chéron. In-12. *Paris, Delalain.*

— On the crown, with english notes, by B. Drake. Second edition to which is prefixed Æschines against Ctesiphon, with english notes. *London.*

— Voyez COLLECTIONS.

A. Boullée. Histoire de Démosthène. In-8°. *Paris, Didier.*

Doehle, Valdem., de Demosthenis Philippicarum orationum prima. Gr. 8°. *Berolini, Calvary.*

DIODORI SICULI Bibliotheca historica, ex recensione et cum annotationibus Lud. Dindorfii. Vol. I. In-4, *Leipzig, Teubner.*

— Bibliothecæ historicæ libri XI, cap. 1-12, e codice Patmio edidit Rich. Bergmann. In-4, *Berolini, Calvary.*

— Voyez COLLECTIONS.

DION CASSIUS, Histoire romaine, traduite en français avec des notes critiques et historiques et le texte en regard, collationné sur les meilleures éditions et sur les manuscrits de Rome, Florence, Venise, Turin, Munich, Heidelberg, Paris, Tours, Besançon, par E. Gros, continuée par V. Boissée. T. IX. In-8. *Paris, Firmin Didot.*

DIONYSII HALICARNASSENSIS Antiquitatum romanarum quæ supersunt. Recensuit Adolph. Kiessling. Vol. III. In-8, *Leipzig, Teubner.*

ÉLIEN. Extraits de ses Histoires choisies et de son Histoire naturelle, texte grec, avec notes en français, par M. A. Mottet. *Paris, Delalain.*

EPIMETRI continuatio ad editionem Hippocratis. Accedunt nonnulla ad Aretæum, ed. Ermerius. In-4. *Utrecht, Sohn.*

ÉSOPE. — Fables, texte grec, nouvelle édition par M. Aniel, suivie de *Thèmes d'imitation*, par M. Rouzé, agrégé de l'Université. In-12, *Paris, Belin.*

EROTIANI vocum hippocraticarum conlectio, recensuit J. Klein. In-8, *Paris, Franck.*

ESCHINE. — Voyez ÆSCHINES.

ESCHYLE. Voyez ÆSCHYLUS.

EURIPIDIS FABULÆ. Recognovit Adolphus Kirchhoff. Vol. I et II. Gr. in-8. *Berlin, Weidmann.*

— tragœdiæ. Recensuerunt et commentariis instruxerunt Aug. Jul. Edm. Pflugk et Reinh. Klotz. Vol. I. Sect. I. Continens Medeam. Editio tertia, quam curavit Reinh. Klotz. Gr. in-8, *Leipzig, Teubner.*

— Voyez COLLECTIONS et POETÆ SCENICI.

Kvicala, Joh., Euripideische Studien. 8°. *Wien, Gerold.*

Menzer, Otto, de Rheso tragœdia. In-8°. *Berlin, Calvary.*

Fuetterer, Petr., de Euripidis Ione, gr. 8°. *Münster, Brun.*

Czawalina (J.). De Euripidis studio æquabilitatis. In-8°. *Berlin, Calvary.*

Haupt (R.). De perfecti, plusquamperfecti, futuri exacti usu Euripideo. In-8°. *Giessen, Ricker.*

EUSEBII CAESARIENSIS opera. Recognovit Guil. Dindorfius. Vol. 1-3. Demonstrationis evangelicæ libri I-XV. In-8. *Leipzig, Teubner.*

— Historiæ ecclesiasticæ libri X. Recensuit, cum prolegomenis, apparatu et adnotatione critica, indicibus, denuo edidit Lic. Prorect. em. Prof. Dr. Frider. Adph. Heinichen. Gr. in-8. *Leipzig, Mendelsohn.*

— Chronicorum libri duo. Edidit Alfr. Schoene. Vol. 2. Eusebii chronicorum canonum quæ supersunt. In-4. *Berlin, Weidmann.*

GNOMIQUES. — Voyez Poetæ.

HÉLIODORE. Voyez Collections.

HERMÈS TRISMÉGISTE, traduction complète précédée d'une étude sur l'origine des Livres hermétiques, par L. Ménard. In-8. *Paris. Didier.*

HERODIANI technici reliquiæ. Collegit, disposuit, emendavit, explicavit, præfatus est Aug. Lentz. Tom. I, præfationem et Herodiani prosodiam catholicam continens. Lex.-8. *Leipzig, Teubner.*

HÉRODOTE. Voyez Collections.

HESIODI Carmina. Textu recognito et emendato curavit C. H. Weise. Nova edit. stereot. Coll. Tauchnitiana. Nova impressio. In-16. *Leipzig, Holtze.*

Leitschuh, Dr. Frdr., die Entstehung der Mythologie und die Entwicklung der griechischen Religion nach Hesiods Theogonie dargestellt. Ein religions-philosoph. Versuch. Lex.-8°. *Würzburg, Stahel.*

HESYCHII Alexandrini Lexicon post Joannem Albertum recensuit Maur. Schmidt. Vol. V, in quo præter auctarium emendationum et indicem auctorum copiosissimum continetur M. Musuri Cretensis vita a Radulfo Menge Vimariensi enarrata. Fasc. I. *Iena, Mauke.*

— Editionem minorem curavit Maur. Schmidt. Editio altera indice glossarum ethnicarum aucta. In-4.

HIPPOCRATES, cura C. Th. Reinhold, t. II. Gr. in-8. *Athen, Wilberg.*

HOMERS Ilias. Erklärende Schulausgabe v. Heinr. Düntzer. Gr. in-8. *Paderborn, Schoningh.*

— Odyssee, für den Schulgebrauch erklärt v. Karl Frdr. Ameis. In-8. *Leipzig, Teubner.*

— Iliade, édition classique, avec notes, par Brach, agrégé de l'Université. In-12. *Paris, Belin.*

— Odyssée, édition classique, avec notes, par Brach, agrégé de l'Université. In-12. *Paris, Belin.*

— Iliade, chants I-XII, édition classique, avec notes, par F. Lécluse. In-12. *Paris, Delalain.*

— The Odyssey, books I-VI, with notes by Heymànn. *London.*

— The Iliad, book I-XII, with notes by F. Paley. *London.*

-- Homer's Werke, prosaisch übers. von Zauper. *Prag, Tempstn.*

— Ilias. Nova edit. ster. Coll. Tauchnitiana. Nova impressio. In-16. *Leipzig, Holtze.*

— Odyssea ad fidem librorum optimorum edidit J. La Roche. Pars prior. Accedunt tabulæ XI specimina librorum exhibentes. Gr. in-8. *Leipzig, Teubner.*

— Odyssee erklärt v. J. U. Fæsi. Gr. in-8. *Berlin, Weidmann.*

— the Odyssey, edited with marginal references, various readings, notes and appendices, by H. Gr. in-8. *Leipzig, Teubner.*

— Iliade, Odyssée et Hymnes, etc., trad. en franç. par Leconte de Lisle. 2 vol. in-8. *Paris, Lemerre,* 1867.

— Iliade, rendered into english blank verse by Edward earl of Derby. 2 vol. in-8. *London, Murray,* 1867.

— L'Iliade, 1[er] chant, traduction littérale en vers français, par A. Ménar. In-8. *Paris, Durand,* 1867.

— Präparationen zu Homer's Ilias. Von einem Schulmann. Gr. in-8. *Coln, Schwann.*

Henkel, Dr. Wilh., Ilias und Odyssee und ihre Uebersetzer in England von Chapman bis auf Lord Derby. Gr. 8°. *Hersfed, Maier.*

Ebeling, Ob.-Lehr. Dr. Heinr., Schulwörterbuch zu Homer's Odyssee und Ilias. Gr. 8°. *Leipzig, Hahn.*

Benicken (J. C.). De Iliadis carmine decimo. In-8°. *Quedlinburg, Vieweg.*

Heyne, Arn., de Nominibus propriis apud Homerum. Gr. 8°. *Königsberg, Schubert.*

Greve, Gerh., de Hymno in Mercurium homerico. Gr. 8°. *Münster. Brun.*

Daremberg, La Médecine dans Homère. In-8°. *Paris, Didier.*

Hasper, Dr. L. W., Beiträge zur Topographie der homerischen Ilias. Gr. 4°. (44 S.) *Brandenburg, Müller.*

G. Nicolaïdes. Topographie et plan stratégique de l'Iliade, avec une carte. In-8°. *Paris, Hachette.*

J. Classen, Beobachtungen über den homerischen Sprachgebrauch. In-8°. *Francfort am Mein, Winter.*

Rindseil, Dr. Henr. Ern., concordantiarum homericarum specimen, cum prolegomenis, in quibus præsertim concordantiæ biblicæ recensentur earumque origo et progressus declarantur, Gr. in-8°. *Halle, Hendel.*

Βαλέττα, Ἰωα. Ν., Ὁμήρου βίος καὶ ποιήματα. Πραγματεία ἱστορικὴ καὶ κριτική. In-4°. Ἐν Λονδίνῳ.

Hoermann, Dr. Ludw. v., Untersuchungen über die homerische Frage, Gr. in-8°. *Innsbruck, Wagner.*

A. Βλάχης. Τὸ ὁμηρικὸν Ζήτημα, Ἀθήνῃσι. In-8°.

Windisch, Ernest, de Hymnis homericis majoribus. Gr. in-8o. *Leipzig, Teubner.*

Weckenstedt, Dr. Edm., Regia potestas quæ fuerit secundum Homerum. Gr. in-8o. *Halle, Barthel.*

Μιστριώτης, Γεω., ἱστορία τῶν ὁμηρικῶν ἐπῶν. Gr. in-8°. **Leipzig, List.**

Ῥαγκάβης Ὁ καθ' Ὅμηρον οἰκιακὸς βίος, φιλολογικὴ μελέτη ὑπὸ Κλέωνος Ῥαγκαβῆ διδάκτορος τὰ νομικά, Ἀθῆναις, τύποις Δ. Κορομῆλα.

ISOCRATE.

Sanneg, Dr. Paul, de schola Isocratea. In-8. *Halle, Anton.*

LONGI Ποιμενικά, texte grec revu et publié avec des notes par feu N. S. Piccolos, précédé d'une Notice par M. Egger. In-32. *Paris, Lainé.*

LONGIN. Διονυσίου ἢ Λογγίνου περὶ ὕψους, de sublimitate libellus, in usum scholarum edidit Otto Jahn. Gr. in-8. *Bonn, Marcus.*

LUCIEN. Voyez Collections.

Blumner, Hugo, Archæologische Studien zu Lucian. Gr. in-8. *Breslau, Malzer.*

Schwartz, A., üb. Lukians Gallus. Gr in-8o. *Berlin, Calvary.*

Fritzsche, F. V., Adnotatio ad Luciani Convivium. Gr. in-4o. *Leipzig, H. Fritzsche.*

Fritzsche, F. V., Adnotatio ad Luciani Fugitivos. Gr. in-4o. *Leipzig, H. Fritzsche.*

LYRIQUES. Voyez Collections, Poetæ.

LYSIAS.

Fritzche, F. V., Emendationes Lysiacæ. Gr. in-8. *Leipzig, Fritzsche.*

MOSCHUS.

Fritzsche, D. Theod., de carmine Moscheo cui inscriptum est Epitaphius Bionis quæstiones criticæ. Gr. in-4°. *Leipzig, Pernitzsch.*

MUSÉE. Voyez Orphica.

ORIGÈNE.

Freppel. Origène, Cours d'éloquence sacrée fait à la Sorbonne, par l'abbé Freppel, pendant les années 1866 et 1867. 2 vol. in-8. *Paris, Bray.*

ORPHICA. Procli hymni, Musaei carmen de Hero et Leandro, Callimachi hymni et epigrammata, ad optimorum librorum fidem accurate edita. Nova edit. stereot. Coll. Tauchnitiana. Nova impressio. In-16. *Leipzig, Holtze.*

PÈRES DE L'ÉGLISE GRECQUE, discours, lettres et poésies, avec notes, par Fialon, docteur ès lettres. In-12. *Paris, Belin.*

— Choix de Discours, avec analyses et notes, par J. Genouille. In-12. *Paris, Delalain.*

PHILON D'ALEXANDRIE. Les écrits historiques, traduits et précédés d'une étude sur ses Œuvres, par F. Delaunay. In-8. *Paris, Didier.*

PHILOSOPHORUM græcorum fragmenta collegit, recensuit, vertit, annotationibus et prolegomenis illustravit, indicibus instruxit Fr. Guil. Aug. Mullachius. Vol. II, Pythagoreos, Sophistas, Cynicos et Chalcidii in priorem Timæi platonici partem commentarios continens. Gr. in-8. *Paris, Firmin Didot.*

PHILOSTRATE.

Matz, Frdr., de Philostratorum in describendis imaginibus fide. Gr. in-8. *Bonn, Marcus.*

PHOTII patriarchæ Lexicon, edit. A. Naber, 2 vol. in-8, *Leide, Brill.*

— Φωτίου τοῦ σοφωτάτου καὶ ἁγιωτάτου πατριάρχου Κωνσταντινουπόλεως ἐπιστολαί. Αἷς δύο τοῦ αὐτοῦ παρήρτηται πονημάτια. Μετὰ προλεγομένων περὶ τοῦ βίου καὶ τῶν συγγραμμάτων Φωτίου, ὑπὸ Ἰωα. Ν. Βαλέττα. Gr. in-8. *London, Nutt.*

— Lexicon Vindobonense recensuit et adnotatione critica instruxit Aug. Nauck. Accedit appendix duas Photii homilias et alia opuscula complectens. Lex-8. *Leipzig, Voss.*

PINDARE. Odes, traduction nouvelle, par Boissonade, complétée et publiée par E. Egger, membre de l'Institut. In-32. *Paris, Hachette.*

Schnitzer, Dr. C. F., de Pindaro nuperrime emendato, gr. in-8°. *Ellwangen, Hess.*

Bulle, Constant, de Pindari sapientia. Gr. in-8°. *Bonn, Cohen.*

Peter, Guill. Aug., de dialecto Pindari, Gr. in-8°. *Berlin, Calvary.*

PLATONIS opera omnia ad fidem optimorum librorum denuo recognovit et una cum scholiis græcis emendatius edidit Godofr. Stallbaumius. Nova edit. stereot. Coll. Tauchnitiana. Nova impressio. Tom. II. In-16. *Leipzig.*

— Opera omnia uno volumine comprehensa ad fidem optimorum librorum denuo recognovit et una cum scholiis græcis emendatius edidit prof. Godofr. Stallbaumius. Editio ster. Coll. Tauchnitiana. Nova impressio. Gr. in-4. *Leipzig, Holtze.*

— Ausgewählte Schriften für den Schulgebrauch erklärt von Chrn. Cron. und Jul. Deuschle. Gr. In-8. *Leipzig, Teubner.*

Inhalt : Gorgias, für den Schulgebrauch, erklært v. Dr. Jul. Deuschl 2. Aufl. neu bearb. v. Dr. Chrn. Wilh. Jos. Cron.

— Euthydemus et Laches, edid. C. Badham. In-8. *Londini et Edinæ Williams et Norgate.*

— Convivium, cum epistola ad Thompsonum, edid. C. Badham In-8. *Londini et Edinæ, Williams et Norgate.*

— The Sophistes of Plato a dialogue on true and false teaching, translated with an introduction on ancient and modern sophistry. In-8. *London, Williams.*

— Voyez COLLECTIONS, ATTICI SCRIPTORES.

Schaarschmidt, C., die Sammlung der Platonischen Schriften zur Scheidung der echten v. den unechten untersucht. Gr. in-8°. *Bonn, Marcus.*

C. **Badham,** De Platonis Legibus epistola. In-8°. *Londini.*

Schanz (M.). Specimen criticum ad Platonem et Censorinum pertinens. Gr. in-8. *Gœttingue, Rente.*

Deuschle, Gymn.-Prof. Dr. Jul., Dispositionen der Apologie u. d. Gorgias v. Platon u. logische Analyse d. Gorgias. Anhang zur Ausg. d. Gorgias v. Deuschle. Neu bearb. v. Chrn. Cron. Gr. in-8°. *Leipzig, Teubner.*

H. T. Karsten, Commentatio critica de Platonis quæ feruntur epistolis, præcipue tertia, septima et octava. In-8. *Utrecht, Kemink.*

PLOTIN.

Richter, Dr. Arth., die Ethik des Plotin. Gr. in-8. *Halle, Schmidt*

— Die Theologie und Physik des Plotin. Gr. in-8. *Halle, Schmidt.*

PLUTARQUE. Vie de Marius, traduite et annotée par Legentil, professeur agrégé. In-12. *Paris, Dezobry.*

— Extraits des Vies des hommes illustres, édition classique, par Feuilleret, agrégé de l'Université. In-12. *Paris, Belin.*

— Vie d'Alexandre, édition classique, par T. Lemeignan, professeur au Lycée Louis-le-Grand. In-12. *Paris, Delalain.*

— Extraits des Vies parallèles, édition classique, par F. Lécluse, ancien professeur à la Faculté de Toulouse. In-12. *Paris, Delalain.*

— Extraits des Vies de Plutarque, d'après la traduction de M. Talbot, par Feillet. In-12. *Paris, Hachette.*

Ruell, Frz., die Quellen des Plutarchs im Leben des Kimon. Inaugural-Dissertation. Gr. in-8. *Leipzig, Teubner.*

Bazin, H. De Plutarcho Stoicorum adversario. In-8°. *Paris, Durand.*

Gréard. De la morale de Plutarque. In-8. *Paris, Hachette.*

POETÆ GRÆCI. The Golden treasury of ancient Greek poetry, by R. S. Wright. In-8. *London, Macmillan.*

— Poetæ lyrici græci. Tertiis curis recensuit Theodor. Bergk. Pars III, Poetas melicos continens. Gr. in-8. *Leipzig, Teubner.*

— Poetarum scenicorum græcorum Aeschyli, Sophoclis, Euripidis et Aristophanis fabulæ superstites et perditarum fragmenta ex recensione et cum prolegomenis Guil. Dindorfii. Editio V, correctior. *Leipzig, Teubner.*

- Poetæ græci gnomici ad optimorum librorum fidem accurate editi. Nova edit. ster. C. Tauchnitiana. Nova impressio. In-16. *Leipzig, Holtze.*

— Dichter, griechische, in neuen metrischen Uebersetzungen, von Schwab. In-16. *Stuttgart.*

POLYBII historia. Edidit Ludov. Dindorfius. Vol. 3. In-8. *Leipzig, Teubner.*

PROCLUS. Voyez ORPHICA.

PSEUDOCALLISTHENES.

Pseudocallisthenes, Forschungen zur Kritik und Geschichte der altesten Aufzeichung. der Alexandersage, von J. Zaeher. Gr. in-8. *Halle, Waisenhaus.*

QUINTUS DE SMYRNE. — Voyez COLLECTIONS.

SOPHOCLIS tragœdiæ, ed. Ad. Nauck. In-8. *Berlin, Weidmann.*

— Tragédies, ed. Tournier, avec notes en français. In-8. *Paris, Hachette.*

— Tragédies, ed. Tournier. In-12. (Edition classique.). *Paris, Hachette.*

— Tragœdiæ, Ed. C. Jebb. In-8 *London, Rivingston.*

— Tragédies, édition classique, par M. Pessonneaux, professeur au lycée Napoléon. In-12. *Paris, Delalain.*

— Sophokles für den Schulgebrauch erklärt von. Gust. Wolff. Ajass. Gr. in-8. *Leipzig, Teubner.*

— Antigone, deutsch in den Versmassen der Urschrift v. J. J. C. Donner. Gr. in-8. *Leipzig, C. J. Minter.*

— Œdipus rex, edidit et annotavit Henr. van Herwerden. Editio major. Accedunt analecta tragica et anecdota Ambrosiana. Gr. in-8. *Leipzig, A. Dürr.*

— Philoctetes ad novissimam optimi codicis conlationem recensuit et brevi adnotatione instruxit Maur. Seyffertus. Gr. in-8. *Berlin, Weidmann.*

— Antigone. Trauerspiel übers. u. m. erläut. Anmerkgn. versehen v. Dr. Jos. Tachau. Gr. in-16. *Wien, Beck.*

— Tragœdiæ superstites et perditarum fragmenta. Ex recensione Guil. Dindorfii. Editio ex poetarum scenicorum editione V expressa. *Leipzig, Teubner.*

— Extraits (texte greç), édition classique, par M. Feuillâtre, proviseur du lycée de Metz. In-12. *Paris, E. Belin.*

— V. Collections et Poetæ græci.

Wille, Aem., de nonnullis Sophoclis locis. In-8°. *Berlin, Calvary.*

Campe, Dr. C., Quæstionum Sophoclearum pars III. Gr. in-4°. *Greiffenberg, Gruss.*

SOPHRONEORUM mimorum reliquias conquisivit, disposuit, explanavit Botzon, Dr. Ludov. *Marienburg, Hemmpel.*

STRABON, Géographie, trad. par Tardieu, tom. I. In-12. *Paris, Hachette.*

TESTAMENTUM novum græce ex recensione Aug. Hahnii denuo editum. Editio ster. C. Tauchnitiana, nova impressio. In-16. *Leipzig, Brockhaus.*

— Novum, vulgatæ editionis Sixti V. et Clementis VIII, pontt. maxx. jussu recognitum. In-8. *Münster, Theissing.*

— Novum, græce recensuit inque usum academicum omni modo instruxit Const. Tischendorf. Editio academica ex triglottis ster. V prolegomenis emendatis auctisque. Cum tab. duplici (lith.) terræ sanctæ. In-18. *Leipzig, Mendelsohn.*

— Novum, Vaticanum. Post Angeli Maji aliorumque imperfectos la-

bores ex ipso codice edidit Const. Tischendorf. Gr. in-4. *Leipzig, Gieseck.*

The apocryphal Gospels, translated with notes by W. Cooper. *London, Williams.*

Wilkii. Chrn. Gottl., clavis Novi Testamenti philologica usibus scholarum et juvenum theologiæ studiosorum accommodata. Quem librum ita castigavit et emendavit, ut novum opus haberi possit., Dr. Carol. Ludov. Grimm. Lex.-8°. *Leipzig, Arnold.*

THEOCRITI carmina ex codicibus italis denuo a se collatis iterum edidit Christoph. Ziegler. Gr. in-8. *Tübingen, Laupp.*

— Idyllia iterum edidit et commentariis criticis atque exegeticis instruxit Arm. Fritzsche. Lex..-8. *Leipzig, Pernitzsch.*

— Carmen Æolicum tertium, a L. Schwabio recognitum, in-4. *Dorp.*

Codicis Ambrosiani 222 scholia in Theocritum primum edidit Christoph. Ziegler. Gr. in-8°. *Tübingen, Laupp.*

THEOPHRASTI opera quæ supersunt, edidit Wimmer. (Collection grecque latine de F. Didot.) Gr. in-8. *Paris*, 1866.

THUCYDIDIS de bello peloponnesiaco libri VIII cum indice rerum. Nova edit. stereot. Coll. Tauchnitiana. Nova impressio. 2 tom. in-16. *Leipzig, Holtze.*

— Erklaert v. J. Classen. Gr. in-8. *Berlin, Weidmann.*

— 1er livre, annoté et traduit par Legouez, in-12. *Paris, Hachette.*

— 1er livre, avec sommaires et notes en français, par David, professeur au Lycée d'Orléans. In-12. *Paris, Delalain.*

Voyez Collections.

XENOPHONTIS opera edidit Gust. Sauppe. Editio stereot. Vol. 5. Scripta minora. In-8. *Leipzig, B. Tauchnitz.*

— Opera. Nova edit. ster. Coll. Tauchnitiana. Nova impressio. Tom. II et IV. In-16. *Leipzig, Holtze.*

Inhalt: 2. Memorabilia. — 4 Historia graeca.

— Anabasis, für den Schulgebrauch erklärt v. Ferd. Vollbrecht. Gr. in-8. *Leipzig, Teubner.*

— Anabasis. Books I-III elucidated by notes critical and explanatory, a Lexicon of all the words in the texte and a series of easy reading lessons for beginners, by Isbister. *London.*

— Anabase. Extraits, Edition classique. *Paris, E. Belin.*

— Anabasis. Recognovit et cum apparatu critico edidit Ludov. Breitenbach. Gr. in-8. *Halle, Waisenhaus.*

— Anabasis. Erklärt v. C. Rehdantz. Mit 1 Karte von H. Kiepert. Gr. in-8. *Berlin, Weidmann.*

— Xénophon, œuvres complètes, traduction nouvelle, par Talbot, 2ᵉ édition. In-12. *Paris, Hachette.*

— Τῶν παρὰ Ξενοφῶντι διορθώσεων μέρος β', ὑπὸ Πανταζίδου, Ἀθήνησι.

Theisz, Dr. Frdr. Carl, vollstændig·s Wœrterbuch zur Xenophons Anabasis, mit besonderer Rücksicht auf Namen- u. Sach-Erklærg. bearb. 6 verb. Aufl. Gr. in-8°. *Leipzig, Hahn.*

Nicolai, Prof. Adph., Xenophons Cyropaedie und seine Ansichten vom Staate. Gr. in-4°. *Berlin, Calvary.*

TABLE DES MATIÈRES.

Paris. — Imp. de Ad. Lainé et J. Havard, rue des Saints-Pères, 19.

ASSOCIATION

POUR L'ENCOURAGEMENT

DES

ÉTUDES GRECQUES EN FRANCE.

SUPPLÉMENT

à l'Annuaire de 1868.

Les réunions du Comité ont lieu, rue Hautefeuille, 1 *bis*, à huit heures du soir, le premier vendredi de chaque mois, excepté au mois de janvier 1869, où la séance aura lieu le deuxième vendredi. Tous les membres de la Société ont le droit d'y assister, et ont voix consultative. Elles sont interrompues pendant les mois d'août, de septembre et d'octobre.

Les demandes de renseignements et les communications relatives aux travaux de l'Association doivent être adressées franc de port, rue Hautefeuille, 1 *bis*, au secrétaire, M. Chassang.

Les membres de la Société, qui désirent continuer à en faire partie, sont priés de vouloir bien envoyer le montant de leur cotisation, en un mandat de poste, au trésorier, M. Gustave d'Eichthal, 100, rue Neuve-des-Mathurins.

A MARSEILLE, les cotisations peuvent être déposées chez

MM. ANTOINE HESSE ET Cie, banquiers, rue Lafon, nº 9;
MÉLAS FRÈRES, négociants, avenue Bonaparte, nº 9;
GOUNAROPOULOS, négociant, boulevard Saint-Michel, 3.

ASSOCIATION

POUR L'ENCOURAGEMENT

DES ÉTUDES GRECQUES

EN FRANCE.

SUPPLÉMENT
à l'Annuaire de 1868.

PARIS

A. DURAND ET PEDONE LAURIEL, LIBRAIRES-ÉDITEURS
RUE CUJAS, 9 (ANCIENNE RUE DES GRÈS).

AD. LAINÉ, LIBRAIRE
RUE DES SAINTS-PÈRES, 19.

1868

Dans sa séance du 5 juin 1868, le comité de l'*Association pour l'encouragement des études grecques en France,* après en avoir reçu l'autorisation de M. le Ministre, a décidé qu'à partir de cette année il décernerait des prix aux lauréats de version grecque des concours académiques de province, comme il en décerne à ceux du concours général des lycées et colléges de Paris et de Versailles.

Treize Académies ayant cette année des concours académiques pour la version grecque en rhétorique, seconde et troisième, il a été tiré au sort une Académie pour chacune de ces trois classes. De ce tirage au sort il résulte qu'un prix sera décerné cette année, au nom de l'*Association,* aux lauréats de version grecque des concours académiques : dans l'Académie de Lyon pour la rhétorique, dans l'Académie de Toulouse pour la seconde, et dans l'Académie de Paris pour la troisième.

Outre la généreuse souscription de *quatre cents* francs que vient de lui envoyer l'Université d'Athènes, l'*Association* a reçu, dans une de ses dernières séances, l'adhésion d'un grand nombre de souscripteurs appartenant à toutes les classes de la société grecque de Constantinople. La liste de ces nouveaux adhérents ne pourra être publiée que dans le prochain *Annuaire.*

ASSOCIATION

POUR

L'ENCOURAGEMENT DES ÉTUDES GRECQUES

EN FRANCE.

OBSERVATIONS

sur quelques réformes proposées pour l'enseignement du grec dans les établissements secondaires (1).

Un récent Rapport de S. E. M. le Ministre de l'instruction publique à l'Empereur, sur l'enseignement secondaire (2), soulève, entre autres graves questions, celle de savoir si les études de langues anciennes, surtout l'étude du grec, ne pourraient pas être utilement restreintes pour décharger un peu les élèves d'un poids que l'extension de nos programmes universitaires a sans cesse augmenté depuis trente ans et qui semble n'être pas sans péril pour la santé de la jeunesse.

Les professeurs des lycées sont en ce moment même invités à donner leur avis sur ce sujet dont l'opinion publique s'est justement émue.

L'Association pour l'encouragement des études grecques a considéré comme un devoir de s'en occuper dans plusieurs séances spéciales. Elle a même soumis, par l'organe de son bureau, les premiers résultats de ses délibérations à M. le Ministre, et Son Excellence a déclaré que si elle avait reconnu certains effets fâcheux du régime actuel de nos classes, elle n'avait aucun parti pris sur les moyens d'y remédier, et qu'elle écouterait avec une impartiale attention tous les avis que pourrait lui apporter là-dessus l'expérience des personnes compétentes. Notre Société

ayant, en conséquence, soumis à un nouvel examen la question dont il s'agit, pense qu'il est opportun d'affermir et à quelques égards d'éclairer la conscience des pères de famille et des maîtres en ce qui concerne la partie grecque de nos études scolaires. On s'est proposé de résumer ici, le plus brièvement et le plus clairement qu'il sera possible, les résolutions prises par l'Assemblée et les principales opinions qui se sont produites dans le cours de ses débats.

1° Depuis la Renaissance des lettres, les études grecques et les études latines sont unies dans l'enseignement classique, et cette alliance a produit les plus heureux effets pour le développement de notre génie national. Il serait dangereux de la rompre aujourd'hui, ne fût-ce qu'en offrant à certains écoliers la liberté de se réduire aux études latines; ce serait affaiblir en ce qu'elle a de plus sain et de plus efficace l'éducation nommée si justement *libérale*, celle qui se fonde sur une large connaissance de l'antiquité grecque et romaine (3). Déjà les diverses institutions d'enseignement spécial et d'enseignement professionnel, récemment créées ou développées, ouvrent une voie nouvelle à ceux de nos jeunes gens qui, pour diverses raisons, veulent ou doivent abréger leurs études et les diriger plus vite vers la pratique et l'application. Ceux qui demeurent dans les cadres de l'enseignement classique, et ils y demeurent librement, ont sans doute l'intention d'élever et de fortifier leur esprit par les études de langue et de littérature anciennes que consacre une tradition deux ou trois fois séculaire, une expérience accessible d'ailleurs à toutes les sages idées d'amélioration et de progrès.

Plus d'une fois, se sont élevées, chez nous, des réclamations contre l'étude du grec; elles n'ont jamais prévalu qu'au détriment de la bonne éducation publique. L'abbé Fleury au dix-septième siècle, Rollin au dix-huitième, mentionnent les plaintes des pères qui trouvaient que l'Université attachait trop longtemps les élèves à l'explica-

tion d'Homère et de Démosthène, et il semble qu'à la fin du dix-huitième siècle ces exercices étaient, en effet, ou amoindris ou abandonnés (4). Mais alors on en sentait, on en regrettait l'abandon, qui n'avait nullement profité au bien des autres études (5), et dès la réorganisation des écoles publiques, sous le Directoire et le Consulat, on se hâta d'y réintégrer la langue et la littérature grecques comme un élément essentiel de toute bonne éducation (6).

2° Plus la société française se transforme par la participation, chaque jour accrue, des citoyens aux affaires de l'État, plus l'instruction primaire se répand et s'élève, plus il importe qu'on n'abaisse pas le niveau de l'enseignement secondaire et qu'on ne diminue pas le nombre de ceux qui en recueillent le bienfait dans sa plénitude. On peut dire que les choses et les idées grecques sont la plus pure substance de l'antiquité. Rome et sa littérature ne nous en offrent qu'une forme inférieure, une tradition affaiblie et souvent altérée. Quant aux langues modernes de l'Europe, si légitime, si nécessaire qu'en soit la pratique pour beaucoup de Français, on est d'accord à reconnaître qu'elles ne remplaceront jamais, à elles seules, ce substantiel enseignement des langues classiques; elles répondent à d'autres besoins, à d'autres devoirs de notre vie.

3° Si, dans le programme des lycées, le grec n'est plus présenté que comme un noble luxe, qu'on peut se donner ou se refuser, sans préjudice pour l'obtention des grades universitaires, les enfants et les familles ne résisteront guère à la tentation de s'en affranchir. L'instruction classique sera ainsi privée de ce qui fait sa force et son éclat. D'ailleurs, à titre de langue ancienne et de langue morte, le latin pourrait bien rencontrer les mêmes doutes et les mêmes objections, et l'étude de notre langue en serait d'autant affaiblie, même au point de vue du lexique et de la grammaire. En effet n'oublions pas combien cette étude de notre langue est étroitement liée à celle du grec et du latin. Ceux de nos élèves qui ne doi-

vent pas atteindre aux humanités proprement dites, ceux qui n'arriveront pas à jouir en hommes de goût des beautés de la poésie et de l'éloquence grecques, sont encore et fortement intéressés à connaître, au moins par les éléments, deux langues dont l'une, le latin, est le fond même de la nôtre, et l'autre, le grec, verse chaque jour des termes nouveaux dans le vocabulaire des sciences et des arts. Pour une personne ignorante du latin et surtout du grec, ce vocabulaire est plein de formes obscures et d'une apparence barbare ; la même ignorance expose à l'encombrer, sans l'enrichir, de mots irrégulièrement empruntés aux langues anciennes. Cela est si vrai que même dans les établissements tels que le Collége Chaptal et l'École Turgot, les maîtres chargés d'enseigner le français, s'ils veulent donner aux élèves une solide connaissance de leur langue maternelle, sont amenés peu à peu à s'appuyer sur une méthode d'analyse étymologique où entrent quelques notions de latin et de grec.

4° Il est donc à souhaiter que l'étude du grec ne soit pas soumise à de nouvelles restrictions dans l'enseignement libéral que reçoit une minorité, en définitive peu nombreuse et librement recrutée, de la jeunesse française. Il faudrait plutôt qu'elle fût affermie, sinon étendue, par l'amélioration des méthodes et le choix de plus en plus judicieux des exercices. C'est là vraiment qu'est le nœud de la difficulté en ce moment soumise à l'opinion publique; c'est dans cet ordre d'idées que nous chercherions le moyen de concilier l'étude du grec avec les accroissements que le progrès des sciences et les besoins de la société moderne ont successivement imposés à nos programmes.

5° En ce qui concerne l'amélioration des méthodes, on paraît généralement regretter la suppression officielle des lexiques de racines grecques qui, depuis Port-Royal, ont servi à l'enseignement élémentaire de cette langue. L'expérience a fait voir l'utilité d'un petit livre qui permette aux élèves d'apprendre et de retenir sûrement les mots

riches en dérivés, puis de se familiariser avec les procédés de la dérivation et de la composition. *Le Jardin des racines*, publié en 1657 par Lancelot, tant de fois remanié depuis, n'est pas, assurément, au courant des progrès de la science moderne, et, malgré bien des tentatives honorables, nous n'avons à recommander spécialement aucun livre qui le puisse remplacer. Sur ce point, comme sur bien d'autres, nous croyons qu'il faut laisser une grande liberté à l'initiative et au zèle des professeurs. A défaut d'un bon recueil méthodique des racines grecques, qui est, en ce moment, chose fort souhaitable, et en attendant qu'un tel livre se produise, les maîtres peuvent y suppléer par leur propre méthode ; ils peuvent, et nous savons que plusieurs n'y manquent pas dans nos lycées, accoutumer les élèves à tirer des explications journalières et à ranger dans un cahier spécial les mots dont la connaissance est le plus nécessaire pour arriver à une lecture facile des auteurs. L'usage même commence à se répandre d'associer étroitement le grec, le latin et le français dans l'étude des racines et des formes grammaticales ; nous ne saurions trop applaudir à cet effort salutaire.

6° Un autre point sur lequel nous croyons devoir insister, c'est de ne pas attacher trop longtemps les commençants à l'étude de la grammaire et de les mettre le plus tôt possible aux prises avec les textes des écrivains classiques. Pour cela il faudrait, non pas retrancher des livres de grammaire les formes dialectiques et poétiques (elles y ont leur place légitime), mais en ajourner l'étude au moment où elle deviendrait nécessaire.

7° Plusieurs de nos collègues pensent avec raison que la dictée, surtout dans les basses classes, est un exercice laborieux qui a ses avantages, mais qui exige beaucoup de soin pour être utile. L'usage du tableau noir, où le professeur écrit les mots les plus difficiles, est fort à recommander. Il faut, en général, éviter soigneusement tout ce qui peut décourager l'attention par des obscurités et par

des confusions presque inévitables entre les mots et les formes grammaticales, quelque méthode que l'on suive pour la prononciation.

8° C'est aussi une précaution importante que celle de graduer les difficultés. Jusqu'à la troisième et même jusqu'à la seconde, pour le choix des versions et des auteurs à expliquer, il conviendrait peut-être de se borner aux modèles en prose, sans même s'enfermer trop scrupuleusement dans les limites de la prose attique. L'atticisme a des délicatesses d'expression que les enfants ne peuvent ni comprendre ni sentir. A cet égard, on assurerait mieux leur progrès en s'abstenant de le hâter. A plus forte raison il conviendrait de réserver les poëtes pour la seconde et la rhétorique, selon la pratique que nous voyons suivie dans quelques écoles grecques de l'Orient. Une fois maître des difficultés élémentaires du grec, une fois mis en état de lire à peu près couramment les bons prosateurs, l'élève aborderait avec moins d'effort les textes de Sophocle, d'Euripide et d'Homère, et il y trouverait plus de plaisir.

9° Faut-il espérer que cette étude le conduise jamais à écrire couramment et avec goût, ne fût-ce qu'en prose, la langue des auteurs classiques? Y a-t-il les mêmes raisons de le désirer que pour le latin? Sur ce point, l'expérience aussi semble avoir prononcé. Si le latin est encore un moyen de communication entre les savants du monde civilisé, le grec n'offre pas le même genre d'utilité. Les efforts de ceux qui parlent ou écrivent aujourd'hui en Orient une langue grecque plus ou moins rapprochée du grec ancien, tendent, il est vrai, à renouveler la popularité de ce vieil idiome. Une noble ambition pousse même les Hellènes d'aujourd'hui et quelques Philhellènes de l'Occident à espérer que le grec reprendra dans l'usage un rôle international analogue à celui de la langue latine durant le moyen âge, surtout si les écoles de l'Occident parvenaient à se défaire de la prononciation introduite chez nous, depuis trois siècles, par les disciples mal inspirés

d'Érasme. Mais la majorité des membres de notre Association ne partage pas encore ces espérances. Elle croirait même inopportun de les encourager par des tentatives d'innovation pour lesquelles rien n'est encore mûr, ni dans notre enseignement secondaire, ni même dans notre enseignement supérieur. En l'état actuel des choses, le thème grec reste, néanmoins, un exercice important pour fixer sûrement dans la mémoire les règles élémentaires de la prose de Démosthène et de Platon. En ces dernières années, grâce à un ensemble de prescriptions salutaires et au zèle des professeurs, soutenu et guidé par de bons livres, cet exercice avait produit d'heureux et remarquables résultats. L'un de nous atteste que dans les compositions de seconde en thème grec, au Concours général, un cinquième au moins des élèves avait pu écrire une bonne page de prose, et que l'on aurait facilement doublé sans injustice le nombre des dix nominations réglementaires. C'est à ce moment que la composition en thème grec a disparu des cadres du Concours général et qu'elle a été supprimée dans les classes de seconde. Cette suppression nous a paru regrettable; nous estimons toutefois qu'il faut s'y résigner et ne pas demander au régime de nos classes, en matière d'études grecques, plus que ne comporte la nécessité de faire une place, dans le travail journalier, à tant d'exercices qui se disputent les heures laborieuses de nos élèves. A la rigueur, il suffit que le thème grec soit maintenu pour les classes élémentaires (et nous souhaiterions qu'il fût rétabli au moins en troisième), comme moyen d'enseignement grammatical. Même en ces limites, il peut, sans prendre beaucoup de temps, rendre de véritables services. A cet effet, il conviendrait de recommander l'usage des traductions orales du français en grec. Bien dirigé par le professeur, cet exercice, qui, d'ailleurs, est déjà pratiqué dans nos classes, offre deux avantages considérables : d'abord il habitue les élèves à trouver de mémoire les mots et les formes et à faire valoir sur-le-

champ ce qu'ils ont appris dans les grammaires et les dictionnaires; puis il les habitue à prononcer plus couramment la langue grecque.

10° Une mesure beaucoup plus grave est indiquée dans le Rapport de M. le Ministre, et elle a trouvé quelques défenseurs dans le sein de l'Association : ce serait « de « séparer les cours par nature d'études et de répartir les « élèves, non plus, comme aujourd'hui, d'après le nu- « méro de la classe, mais par ordre de force dans les fa- « cultés principales (7) ». Cette réforme aurait pour conséquence de créer des professeurs spéciaux pour le grec, comme il y en a pour l'histoire, et quelques personnes pensent qu'étant, par cela même, moins nombreux, ces professeurs seraient plus facilement instruits à suivre une voie nouvelle où l'enseignement du grec serait assimilé à celui d'une langue moderne. Mais de nombreuses objections s'élèvent contre une telle assimilation. D'abord, en devenant spécial comme celui de l'histoire, l'enseignement du grec serait moins également suivi qu'il ne l'est jusqu'à ce jour par tous les élèves d'une classe. Puis le grec que nous étudions dans les classiques anciens, surtout dans les poëtes, est vraiment une langue morte : nous l'étudions pour les hautes leçons de morale et de goût que l'on tire de la lecture des chefs-d'œuvre littéraires; nous l'étudions aussi pour son utilité philologique. L'intérêt pratique de cette étude, en vue de nos rapports avec les Hellènes d'Orient, est jusqu'à présent secondaire. Pour satisfaire à ce dernier intérêt il suffira que, d'abord à l'École normale, on institue des exercices réguliers de prononciation grecque moderne qui soient dirigés par un Hellène; cela préparerait chaque année une vingtaine de professeurs à pratiquer cette prononciation et à connaître la langue du maître qui en enseignerait la pratique. Le séjour de tant de jeunes Français à l'École d'Athènes a déjà contribué beaucoup au progrès de ce rapprochement entre l'enseignement universitaire et la société savante de la Grèce régénérée.

La mesure que nous proposons ferait circuler quelques idées nouvelles parmi nos professeurs, sans troubler pour cela le régime de nos classes, qui repose tout entier sur l'étude également obligatoire des trois langues et des trois grandes littératures grecque, latine et française.

11° Un dernier point nous était signalé soit par nos collègues présents, soit par nos correspondants de la province. Partout on regrette que l'explication des auteurs grecs n'ait plus de note spéciale dans l'examen pour le baccalauréat ; il en résulte que les candidats s'exagèrent, à cet égard, les facilités du règlement et l'indulgence de ceux qui l'appliquent. En réalité, l'explication grecque compte pour une notable part dans la décision du jury d'examen; mais il vaudrait mieux éviter l'apparence même d'un désaccord entre la forme et le fond du jugement.

Les considérations et les propositions qui précèdent ne paraîtront peut-être pas répondre entièrement à l'importance du sujet qui nous était soumis. Mais la pluralité des personnes dont on résume ici l'opinion pense qu'il ne conviendrait pas de songer, en matières d'études grecques, à des réformes radicales, et qu'on peut obtenir beaucoup de bien sans changer beaucoup le régime actuel de notre enseignement secondaire. Si les pères de famille sont de plus en plus persuadés que les études grecques forment une partie essentielle de toute forte éducation ; si les professeurs qui dirigent ces études ont conscience de remplir là un noble devoir, et s'ils croient ne savoir jamais trop bien la langue et la littérature qu'ils ont à enseigner, alors le zèle de tous suppléera sans trop de peine à ce que toute méthode a d'imparfait. La grande génération des lettrés français du seizième et du dix-septième siècle s'est formée avec des livres élémentaires dont l'imperfection nous étonne aujourd'hui : c'est que, si les livres et les méthodes ont leur efficacité, ce qui importe avant tout au succès de l'enseignement, ce sera toujours le savoir et le dévouement des maîtres, la confiance et le courage des élèves.

NOTES.

(1) Ces pages résument les délibérations de notre Association qui ont occupé les séances des 3 avril, 15 mai, 5 et 19 juin et du 3 juillet 1868. Dans cette dernière séance, l'Assemblée a chargé son président, M. Egger, d'en adresser une copie à Son Excellence M. le Ministre de l'instruction publique, puis de le faire imprimer en un Supplément à l'Annuaire de 1868 pour être distribué à tous les membres de l'Association. On a cru devoir y ajouter la liste des nouveaux adhérents et souscripteurs qui sont venus se joindre à nous depuis la publication dudit Annuaire.

(2) Statistique de l'Enseignement secondaire en 1865, Paris, Imprimerie impériale, in-4, 1868 (précédée du Rapport à l'Empereur).

(3) Voir le Discours prononcé par M. le Ministre de l'instruction publique à la distribution des prix du Concours général, le 7 août 1867.

(4) Cette année même, le président actuel de l'Association a consacré vingt-sept leçons du cours de littérature grecque, en Sorbonne, à l'histoire des études grecques dans notre pays et de leur influence sur notre langue et notre littérature nationales. La *Revue des Cours littéraires* a publié (n° du 22 février 1868) la première leçon de ce cours; elle en publiera prochainement la vingtième, qui traite des études grecques en France au XVIIe et au XVIIIe siècles.

(5) Voir là-dessus le témoignage explicite et formel du président Rolland, p. 124-126 du Recueil de ses Ouvrages, 1783, in-4. On en citera ici quelques lignes : « Si la langue grecque est si essentielle à apprendre, peut-on se persuader qu'elle soit enseignée dans les Écoles avec le soin et l'attention qu'elle demande? Il est libre à chaque Écolier d'en suivre les leçons, et on sent aisément combien ces instructions surabondantes et bornées à une petite partie de la classe doivent être négligées par le professeur. L'étude de la langue grecque, celle de la langue latine, ne pourraient-elles pas être liées ensemble et rendues indivisibles? N'y aurait-il pas même de l'avantage pour chacune d'elles ainsi réunies? etc. »

(6) Le 3 juillet 1797, la classe de littérature et des beaux-arts de l'Institut national mit au concours la question suivante : « Rechercher les moyens de donner parmi nous une nouvelle activité à l'étude de la langue grecque et de la langue latine. » Parmi les neuf concurrents qui répondirent à cet appel se trouvait M. Boissonade. Aucun mémoire n'ayant satisfait les juges, le concours fut prorogé jusqu'en 1800, et, en cette année, M. Boissonade y obtint la mention honorable après le prix. Voir la Notice de M. Naudet sur notre célèbre helléniste, dans les Mémoires de l'Académie des Inscriptions, t. XXIII, 1re partie, p. 225 et suiv.

(7) Rapport à l'Empereur, p. CL.

LISTE DES MEMBRES

Inscrits du 7 mars au 10 juillet 1868.

MEMBRES DONATEURS.

L'Université royale d'Athènes (Grèce).
Deville (Gustave), docteur ès lettres, ancien membre de l'École d'Athènes.
Houssaye (Henry), homme de lettres.
Labitte, libraire, à Paris.

MEMBRES SOCIÉTAIRES.

Albert, frères, négociants (Marseille).
Amiel, chef d'institution, rue Saint-Jacques, 151 bis.
Armingaud, professeur au collége Rollin, rue Cassette, 17.
Athanasiachis (G.), négociant à Volo (Turquie d'Europe).
Aubé, professeur au lycée Bonaparte, rue Bonaparte, 31.
Basili (G.-A.), pour un anonyme (Athènes).
Benoist (Eugène), professeur à la Faculté des lettres de Nancy.
Benoît (Ch.) doyen de la Faculté des lettres de Nancy.
Beslay (Fr.), avocat à la Cour impériale, rue Saint-Honoré, 372.
Betant, consul de Grèce (Genève).
Boll (Gustave), avocat, quai de l'École, 24.
Bonafous, doyen de la Faculté des lettres d'Aix.
Bouchot, professeur au lycée Louis-le-Grand, rue de Vaugirard, 58.
Braud (J.-B.), professeur, rue Sainte-Croix, 9 (Nantes).
Broglie (le prince Albert de), rue de l'Université, 94.
Calvocoressi, négociant (Marseille).
Caussade (de), bibliothécaire au Louvre, rue de Laval, 25.
Charamis (Adamantios), prof. à Taganrog (Russie méridionale).
Chrysospathès (Georges), d[r] en médecine, rue des Écoles, 54.
Crémieux (Émile), ancien agent de change, place Wagram, 2.
Dareste de la Chavanne (Cléophas), doyen de la Faculté des lettres (Lyon).
Decharme (Paul), professeur au Lycée de Marseille.
Delacroix, professeur au lycée Louis-le-Grand, rue de la Vieille Estrapade, 15.
Delpech, professeur à Londres.
Dezeimeris, rue Maison-Daurade, 9 (Bordeaux).
Duveau, professeur au collége Saint-Rambert (Lyon).
Élèves (Cinq) de la classe de quatrième du lycée, MM. André, Michel, etc., à Montpellier.
Élèves (les) de l'École normale supérieure, rue d'Ulm, 45.
Élèves (les) de rhétorique du collége Stanislas, rue Notre-Dame-des-Champs.
Étienne (L.), professeur de rhétorique au lycée Saint-Louis, rue Soufflot, 17.
Eustathius (D.), négociant (Marseille).
Favre (Léopold), rue Soufflot, 22.

Fontaine (Médéric), ancien notaire, rue Blanche, 63.
Ganneau, boulevard Gouvion-Saint-Cyr, 40, Ternes.
Gebhardt, professeur à la Faculté des lettres de Nancy.
Georgiadès (D.), négociant (Marseille).
Gounaropoulos (C.), docteur en médecine, consul de Grèce, à Saint-Jean-d'Acre.
Guimet (Émile), membre de l'Académie de Lyon, place de la Miséricorde (Lyon).
Hinstin, professeur au Lycée impérial (Lyon).
Houssaye (Henry), homme de lettres, avenue de Friedland, 49.
Labitte, libraire, quai Malaquais, 5.
Landois, ancien recteur, rue de Londres, 13.
Lanjuinais (vicomte Henri), propriétaire, rue Moncey, 14.
La Saussaye (L. de), membre de l'Institut, recteur de l'Académie de Lyon (Lyon).
Léotard (Eugène), ancien élève de l'École normale, place Louis XVI (Lyon).
Lévy Bing, banquier, rue de la Banque, 15.
Maignen, docteur ès lettres, rue de l'Ouest, 48.
Marion, professeur au lycée de Montpellier.
Maurice (Charles), rue Notre-Dame-des-Champs, 60, passage Stanislas.
Mavrocordato (M.-C.), nomarque de Corfou (Grèce).
Mayrargues (Alfred), ancien professeur, rue Blanche, 40.
Mélas (G.), chez P. Sugdury, à Rostoff sur Don (Russie).
Nicolaïdès (G.) de l'île de Crète (à Athènes).
Nourrit (Robert), avocat à la Cour de cassation et au conseil d'État, rue Garancière, 10.
Paris (Gaston), docteur ès lettres, rue d'Assas, 1.
Pélagaud (Élisée), licencié ès lettres, 15, quai de l'Archevêché (Lyon).
Périer (Pierre-Casimir), licencié ès lettres, rue Galilée, 76.
Pétavel (le révérend A.-F.), avenue Percier, 10.
Pétavel (Emmanuel), avenue Percier, 10.
Philippos Ioannou, professeur à l'Université d'Athènes.
Pierron (A.), professeur au lycée Louis le Grand, 44, rue de l'Ouest.
Quinot, prof. au lycée Bonaparte, 17, rue de la Tour-d'Auvergne.
Rigollot, professeur, rue et hôtel Corneille.
Roche (Alexandre), professeur au lycée (Nancy).
Roy (J.), licencié ès lettres, rue de Vaugirard, 76.
Saint-René Taillandier, professeur à la Faculté des lettres de Paris, rue Saint-Benoît, 20.
Sisco, professeur au lycée Napoléon III (Bastia).
Surell, ingénieur en chef du chemin de fer du Midi, 15, place Vendôme.
Verna (baron de), 6, place Henri IV (Lyon).
Vlachos (Angelos), ancien chef de division au ministère de l'instruction publique, à Athènes.
Zaïmis (Thrasybule), ancien député, ancien ministre (Athènes).

Paris. — Imprimerie de Ad. Lainé et J. Havard, rue des Saints-Pères, 19.

ASSOCIATION

POUR L'ENCOURAGEMENT

DES ÉTUDES GRECQUES

EN FRANCE.

2e SUPPLÉMENT
à l'Annuaire de 1868.

PARIS

A. DURAND ET PEDONE LAURIEL, LIBRAIRES-ÉDITEURS
RUE CUJAS, 9 (ANCIENNE RUE DES GRÈS).

AD. LAINÉ, LIBRAIRE
RUE DES SAINTS-PÈRES, 19.

1869

Les réunions du Comité ont lieu, rue Haut feuille, 1 *bis*, à huit heures du soir, le premier ve dredi de chaque mois. Tous les membres de la Socié ont le droit d'y assister, et ont voix consultative. Ell sont interrompues pendant les mois d'août, de se tembre et d'octobre.

Les demandes de renseignements et les comm nications relatives aux travaux de l'Association doive être adressées franc de port, rue Hautefeuille, 1 *b* au secrétaire, M. Chassang.

Les membres de la Société, qui désirent continu à en faire partie, sont priés de vouloir bien envoyer montant de leur cotisation, en un mandat de poste, trésorier, M. Gustave d'Eichthal, 100, rue Neuve-de Mathurins.

A MARSEILLE, les cotisations peuvent être déposées chez

MM. ANTOINE HESSE ET C[ie], banquiers, rue Lafon, n° 9;
MÉLAS FRÈRES, négociants, avenue Bonaparte, n° 9;
GOUNAROPOULOS, négociant, boulevard Saint-Michel, 3.

2^E SUPPLÉMENT

A L'ANNUAIRE DE 1868.

Fondée au mois de mai 1867, notre Association a rencontré tant de sympathies dans l'opinion publique que, dès le mois de mars dernier, elle comptait douze donateurs et près de cinq cents membres sociétaires. A cette liste s'ajoutaient, du 7 mars au 10 juillet suivant, quatre donateurs et soixante-treize sociétaires. Au mois d'août, l'Association publiait, avec une liste supplémentaire de ses membres, des *Observations* régulièrement délibérées *sur quelques réformes proposées pour l'enseignement du grec dans les établissements secondaires*, et cette publication était à peine achevée que de nouveaux et importants témoignages nous parvenaient du zèle entretenu ou excité par nos efforts chez les amis des lettres grecques. Il nous a semblé que l'Annuaire de 1869 ne pouvant paraître avant le mois d'avril prochain, nous ne devions pas attendre jusqu'à cette date pour porter à la connaissance de nos souscripteurs et du public ces favorables nouvelles du succès que nous avons obtenu.

Six nouveaux donateurs en France, neuf à Constantinople, deux cents nouveaux sociétaires, tant en France qu'à l'étranger et surtout en Grèce; une souscription annuelle de 400 francs votée et envoyée pour 1868 par l'Université d'Athènes; un don de 20,000 francs, envoyé par M. Christakis Zographos, de Constantinople, à l'effet de fonder, avec les intérêts de cette somme, un prix annuel d'encouragement; le don, considérable aussi, de tous les exemplaires qui restaient des divers ouvrages du feu comte Auguste de Marcellus, don généreusement adressé à l'Association par son frère le comte Édouard de Marcellus; tous ces accroissements de ressources assurent si bien l'œuvre de notre Association que le Comité n'a pas craint

de décider, par une délibération en date du 4 décembre, que serait adressée au Gouvernement la demande formelle de reconnaître l'Association comme société d'utilité publique. Le Président a été chargé d'exécuter cette décision par les voies régulières.

Nous décernerons en 1869 le prix de mille francs dont l'annonce a été publiée, et nous préparons le programme du concours qui sera ouvert pour le prix destiné à prendre le nom de *Prix Zographos*.

Les résultats obtenus par le concours de tant de volontés dévouées, la reconnaissance et l'émulation excitées par nos encouragements, nous autorisent à espérer que notre Association continuera de s'affermir et de s'étendre. Ce fidèle résumé de la situation présente sera comme un appel à toutes les personnes auxquelles il semble ne manquer, pour se joindre à nous, que de bien connaître l'objet de notre institution, les moyens dont elle dispose et l'usage qu'elle a su en faire. A cette intention nous avons cru devoir reproduire ci-dessous les principaux articles de nos statuts.

15 décembre 1868.

EXTRAIT DES STATUTS.

Art. 1er. L'Association encourage la propagation des meilleures méthodes et la publication des livres les plus utiles aux progrès des études grecques. Elle décerne, à cet effet, des récompenses.

2. Elle encourage par tous les moyens en son pouvoir le zèle des maîtres et des élèves.

3. Elle propose, s'il y a lieu, des sujets de prix.

4. Elle entretient des rapports avec les hellénistes étrangers.

5. Elle publie un annuaire ou un bulletin, contenant l'exposé de ses actes et de ses travaux, ainsi que l'indication des faits et des documents les plus importants qui concernent les études grecques.

6. Le nombre des membres de l'Association est illimité. Les Français et les étrangers peuvent également en faire partie.

7. L'admission est prononcée par le Comité, sur la présentation d'un membre de l'Association.

9. Le taux de la cotisation annuelle est fixé au *minimum* de dix francs.

10. La cotisation annuelle peut être remplacée par le payement, une fois fait, d'une somme décuple. La personne qui a fait ce versement reçoit le titre de *membre donateur*.

11. L'Association est dirigée par un Bureau et un Comité, dont le Bureau fait partie de droit.

13. Le Comité, non compris le Bureau, est composé de vingt et un membres. Il est renouvelé annuellement par tiers. Les élections sont faites par l'Assemblée générale. Les sept membres sortants ne sont rééligibles qu'après un an.

15. Le Comité se réunit régulièrement au moins une fois par mois. Il peut être convoqué extraordinairement par le Président.

Tous les membres de l'Association sont admis aux séances ordinaires du Comité, et ils y ont voix consultative.

Les séances sont suspendues pendant trois mois, du 1er août au 1er novembre.

19. L'Association tient, au moins une fois chaque année, une Assemblée générale (1). Les convocations ont lieu à domicile. L'Assemblée entend le rapport qui lui est présenté par le Secrétaire sur les travaux de l'Association, et le rapport de la commission administrative sur les recettes et les dépenses de l'année.

Elle procède au remplacement des membres sortants du Comité et du Bureau.

Tous les membres de l'Association résidant en France sont admis à voter soit en personne, soit par correspondance.

(1) L'assemblée générale a lieu le premier vendredi après Pâques.

MEMBRES DONATEURS.

BALLIANOS (Andreas), négociant, à Constantinople.
BANQUE NATIONALE de Grèce, à Athènes.
BEULÉ, membre de l'Institut.
BRUNET DE PRESLE, membre de l'Institut.
CHRISTOPOULOS, ancien ministre de l'instruction publique et des cultes en Grèce.
CONSTANTINIDES (Zanos), à Constantinople.
COUSTÉ (E.), directeur de la manufacture des tabacs, à Paris.
DESJARDINS, 11, rue Maurepas (Versailles).
DEVILLÉ (feu Gustave), docteur ès lettres, ancien membre de l'Ecole d'Athènes.
DIDOT (Ambroise-Firmin), libraire-éditeur.
DRÈME, premier avocat-général, à Agen (Lot-et-Garonne).
DURUY (S. Exc. M. Victor), ministre de l'instruction publique.
EICHTHAL (Gustave d'), membre de la Société asiatique.
GIANNAROS (Thrasybule), négociant, à Constantinople.
HOUSSAYE (Henry), homme de lettres.
KARAPANOS (Constantin), docteur en droit, négociant, à Constantinople.
KŒNIG (Richard), négociant, à Alexandrie.
L. HACHETTE ET Ce, libraires-éditeurs, à Paris.
LABITTE, libraire, à Paris.
LANDELLE, peintre, membre de l'académie d'Amsterdam.
MAGGIAR (Octave).
MARCELLUS (comte Edouard de).
MOURIER, vice-recteur de l'Académie de Paris.
PATIN, membre de l'Académie française.
RIANT (Paul), docteur ès lettres, de la Société des antiquaires.
SARAPHIS (Aristide), négociant, à Constantinople.
STEPHANOVIE (Zanos), négociant, à Constantinople.
SVORONOS (Michel), négociant à Constantinople.
UNIVERSITÉ d'Athènes, (Ἐθνικὸν Πανεπιστήμιον).
ZARIPHIS (Georges), négociant, à Constantinople.
ZOGRAPHOS (Christakis Bitos), négociant, à Constantinople.

LISTE GÉNÉRALE DES MEMBRES AU 6 DÉCEMBRE 1868.

ABEILLE, 41, avenue Gabriel.
ACATIOS (Nicolas), négociant, à Constantinople.
ADERT, ancien professeur de littérature grecque à l'Académie de Genève, rédacteur en chef du *Journal de Genève*.
AFENDOULI (Théodore), professeur à l'Ecole de Médecine (Athènes).
AGATHANGELOS, archevêque de Dramas (Constantinople).
AGATHIDÈS, professeur, 28, Kildare Terrace, Bayswater (Londres).
AGELASTO (E.), négociant (Marseille).
ALBERT frères, négociants à Marseille.
ALEXANDRE, membre de l'Institut, 9, rue Mogador.
ALEXANDRIDES (Zacharias), négociant, à Constantinople.
ALGLAVE, avocat, 7, rue du Cardinal Le Moine.
ALLAIRE (E.), Twickenham (Middlesex).
AMBANAPOULOS, négociant (Marseille).
AMIEL, chef d'institution, rue Saint-Jacques, 151 *bis*.
ANASTASE (Grégoire), négociant, à Constantinople.
ANDRÉADIS (Mme), directrice de l'Ecole primaire grecque, au Caire.
ANDRÉADIS (P.), docteur-médecin (Constantinople).
ANONYMES (quatre) (Paris).
ANTHIME, archevêque de Séleucie, directeur de l'école commerciale grecque de Chalki (Constantinople).
ANTHOPOULOS (Constantin), membre du tribunal de commerce (Constantinople).
ANTONIADIS (Alexandre), négociant (Constantinople).
ARGENTI (Léonidas), négociant (Marseille).
ARISTARCHIS STAVRACHIS, grand logothète, membre du conseil (Constantinople).
ARISTOCLÈS (Jean), professeur de la grande école patriarcale, à Constantinople.
ARMINGAUD, professeur au collége Rollin, 17, rue Cassette.
ARYTAÏOS (Théodore), professeur à l'Ecole de Médecine (Athènes).
ASSELIN, professeur au collége Rollin, 40, rue de l'Ouest (Paris).
ATHANASACHIS (G.), négociant, à Volo (Turquie d'Europe).
ATHÉNOGÉNÈS (Georges), négociant (Constantinople).
AUBÉ, professeur au Lycée Bonaparte, 48, rue de Vienne.
AVIERINO (Alexandre), négociant, Gresham house (Londres).
BADOIS, 127, rue de la Tour (Passy-Paris).
BAGAULT, 43, rue Saint-Lazare.

BAGUENAULT DE PUCHESSE (Gustave), licencié ès lettres, 49, rue Bonaparte.
BAHAUX (J.), licencié ès lettres, 71, boulevard Mont-Parnasse.
BAILLIÈRE (Germer), 17, rue de l'École de Médecine.
BAILLY, professeur au lycée (Orléans).
BALANOS (Spyridon), professeur à l'École de Droit (Athènes).
BALLAKIS (Chr.), négociant (Constantinople).
BALLIANOS (André), à Constantinople.
BALTARD, membre de l'Institut, 4, rue de l'Abbaye.
BANQUE NATIONALE DE GRÈCE (Athènes).
BARBET-MASSIN, 16, rue de la Ferme-des-Mathurins.
BARON (L.), ancien député, Fontenay (Vendée).
BARRIAS, 71, rue d'Amsterdam.
BARTHÉLEMY SAINT-HILAIRE, de l'Institut, 29 *bis*, rue d'Astorg.
BARY, professeur au collége Rollin, 47, rue Pigale.
BASIADÈS (Héroclès-Constantin), docteur ès lettres et en médecine, rue Hamel-Bachi, 14 (Constantinople.)
BASILI (G.-A.), sous-gouverneur de la banque nationale d'Athènes.
BASILI (D.-M.), négociant (Marseille).
BASSILIADÈS (S.), négociant (Marseille).
BAUDOUIN, inspecteur général de l'enseignement primaire (Paris).
BAUDREUIL (DE), 29, rue Bonaparte (Paris).
BEAUJEAN, professeur au lycée Louis-le-Grand, 39, rue de l'Université.
BEAUSSIRE, professeur au lycée Charlemagne, 90, rue des Feuillantines.
BELIN, libraire-éditeur, 52, rue de Vaugirard.
BÉLISAIRE (Jean), professeur de grec, 5, rue Canonge (Marseille).
BELOT, professeur au lycée de Versailles.
BENOIST (Eugène), professeur à la Faculté des lettres de Nancy.
BENOÎT (Ch.), doyen de la Faculté des lettres de Nancy.
BERARD-VARAGNAC, 31, Avenue de Neuilly (Porte-Maillot).
BENIZELOS (Miltiades), professeur à l'École de Médecine (Athènes).
BERCOET, chef d'institution, 8, cité Malesherbes, rue de Laval.
BERGAIGNE, 55, rue de Verneuil.
BERGE (DE LA) attaché au cabinet des médailles, 12, rue de Louvois.
BERGER, professeur à la Faculté des lettres de Paris, 1, rue Leregrattier-en-l'Ile.
BERNARDAKIS, 5, place de la Sorbonne.
BERTRAND (Alexandre), directeur du musée St-Germain (en Laye).
BESLAY (François), avocat à la Cour impériale, 372, rue Saint-Honoré.
BÉTANT, consul de Grèce, à Genève.
BÉTOLAUD, ancien professeur de l'Université, 53, rue du Bac.
BÉTOURNÉ, professeur au lycée de Bordeaux.
BEUGNOT (comte), 101 *bis*, rue Saint-Lazare.
BEULÉ, membre de l'Institut, 25, quai Conti.
BIENAYMÉ (Jules), membre de l'Institut, 1, rue de Fleurus.

BIKELAS (D.), négociant, 19, Old Broad street (Londres).
BIMPOS (Théoclète), archimandrite, professeur à l'École de théologie (Athènes).
BLACHE, de l'Académie de médecine, 5, rue de Suresne.
BLANC (Charles), de l'Institut, à Saint-Gratien (Seine-et-Oise).
BLANCART, professeur de grec moderne (Marseille).
BLAVET, 181, avenue Raphaël (Passy-Paris).
BLIGNIÈRES (de), ancien chef d'institution, 80, rue de Grenelle-Saint-Germain.
BLONDEL (Charles), élève de l'École française d'Athènes.
BLOTNICKI, 2, rue Saint-Louis-en-l'Ile.
BODINIER, correspondant de l'Institut, place du Château (Angers).
BOISSONADE (N.), professeur agrégé à la Faculté de droit.
BOLL (Gustave), avocat, 24, quai de l'École.
BONAFOUS, doyen de la Faculté des lettres d'Aix.
BOTTENTUIT (le docteur), 36, rue du Champ-des-Oiseaux (Rouen).
BOUCHARD, notaire, 1, place Boïeldieu.
BOUCHARDAT, professeur à la Faculté de médecine, 8, rue du Cloître-Notre-Dame.
BOUCHOT, professeur au lycée Louis-le-Grand, 58, rue de Vaugirard.
BOUCHERIE, professeur au lycée (Montpellier).
BOUILLIER, directeur de l'École normale supérieure, 45, rue d'Ulm.
BOURBAKI (Démétrius), officier de l'armée hellénique, 24, rue Chevert.
BRANDT, directeur de l'École internationale (Saint-Germain en Laye).
BRAUD (J.-B.), professeur, 9, rue Sainte-Croix (Nantes).
BRÉAL (Michel), professeur au collége de France, 63, boulevard Saint-Michel.
BRELAY (Ernest), négociant, 34, rue d'Hauteville.
BRIAU, bibliothécaire de l'École-de-Médecine, 41, rue de la Victoire.
BROGLIE (le prince Albert de), 94, rue de l'Université.
BRUNET DE PRESLE, de l'Institut, 61, rue des Saints-Pères.
BURET, docteur en droit, avocat (Caen).
BURNOUF (Émile), directeur de l'École française d'Athènes.
CABANEL, membre de l'Institut. 17, rue de la Rochefoucauld.
CAFFARELLI (comte), député, 58, rue de Varennes.
CAFFIAUX, ancien professeur au collége, bibliothécaire de la ville (Valenciennes).
CAHEN D'ANVERS (comte), 47, rue Laffitte.
CAHEN D'ANVERS, 47, rue Laffitte.
CAHEN D'ANVERS (Louis), 47, rue Laffitte.
CAHEN D'ANVERS (M[me]), 118, rue de Grenelle-Saint-Germain.
CAILLEMER (Exupère), professeur à la Faculté de droit de Grenoble (Isère).
CALLIGAS (Paul), professeur à l'École de droit (Athènes).
CALVOCORESSI, négociant (Marseille).

CALVOCORESSI (M.-G.), négociant (Marseille).
CAMPAUX, professeur à la Faculté des lettres (Strasbourg).
CANELLOPOULO, rédacteur en chef de l'*Indépendance hellénique*, rue du Pirée, 27 (Athènes).
CARAMANOS (Ph.-G.), négociant (Marseille).
CARO, professeur à la Faculté des lettres, 20, rue des Missions.
CARON, 11, rue de l'Arbalète.
CASSIMATI, avocat à Syra (Grèce).
CASTORKI (Euthymos), professeur de philosophie à l'Université (Athènes).
CATZIGRAS COSMAS, négociant (Marseille).
CAUMONT (de), correspondant de l'Institut (Caen).
CAUSSADE (de), bibliothécaire au Louvre, 25, rue de Laval.
CEFFALA (Georges), négociant, 3, Winchester Buildings (Londres).
CERFBEER (Th.), agriculteur (Oberviller, près Saarbourg (Meurthe).
CHABOUILLET, conservateur du cabinet des médailles, 22, rue Boursault.
CHANROND (Gustave de), à Briançon (Hautes-Alpes).
CHANTEPIE (de), maître surveillant et bibliothécaire à l'École normale supérieure, 45, rue d'Ulm.
CHAPPUIS, professeur à la Faculté des lettres (Besançon).
CHARAMIS (Adamantios), professeur à Taganrog (Russie méridionale).
CHASLES, membre de l'Institut, 3, passage Saint-Marc, rue du Bac.
CHASLES (Émile), 2 *ter*, impasse Sainte-Marie (rue du Bac).
CHASSANG, maître de conférences à l'Ecole normale supérieure, 13, rue du Jardinet.
CHASSERIAU (Mme), 40, rue de Bruxelles.
CHASTELLUX (comte Henri de), 90, rue de Varennes.
CHATEL (Eug.), archiviste du département du Calvados, à Caen.
CHÉNIER (G. de), 35, rue Bellechasse.
CHERBULIEZ (André), professeur de littérature ancienne à l'Académie (Genève).
CHERBULIEZ (Victor), (Genève).
CHÉRONNET-CHAMPOLLION (Léonce), 10, rue de l'Oratoire.
CHÉRONNET-CHAMPOLLION (René), 10, rue de l'Oratoire.
CHERRIER (de), membre de l'Institut, 22, rue de Londres.
CHEVREUL, membre de l'Institut, au Jardin des plantes.
CHEVRIAUX, censeur des études au lycée Bonaparte, rue du Havre.
CHOISY, ingénieur des ponts et chaussées, à Rethel (Ardennes).
CHRISTIDIS (Chr.-P.), négociant (Constantinople).
CHRISTOPOULOS, ancien ministre de l'Instruction publique et des cultes du royaume de Grèce.
CHRYSOSPATHÈS (G.), docteur en médecine, 54, rue des Écoles.
CHRYSSOVELONIS (Leonidas), négociant (Constantinople).
CIRCOURT (comte A. de), aux Bruyères, près Bougival (Seine-et-Oise).
CLAVEL (Victor), professeur au lycée (Bourges).

CLÉANTHE (Zénon), architecte (Constantinople).
CLERMONT-TONNERRE (duc de), 78, rue de l'Université.
CLÉROT (Henry), négociant, rue de l'Hôtel-de-Ville (Rouen).
COHN (Albert), docteur en philosophie, 42, rue Richer.
COLIN, 18, boulevard Montmartre.
COMBES (de), au château d'Amayé (par Evrecy, Calvados).
CONDÉS (Elie), chez MM. Tamvaco et Microlachi (Marseille).
CONDURIOTTI, ministre de Grèce, à Florence.
CONSTANTINIDÈS (Ch.-Georges), rentier (Constantinople).
CONSTANTINIDÈS (Georges-Charles), à Constantinople.
CONSTANTINIDÈS (Zanos), rentier, à Constantinople.
CONTOSTANLOS (Jean), négociant (Constantinople).
CORGIALÉGNO (André), négociant (Marseille).
CORGIALÉGNO, négociant (Marseille).
COSSOUCLIS (Thémistocle), négociant (Constantinople).
COSTE (Olivier de la), licencié ès lettres, 108, rue du Bac.
COURET (Alph.), docteur en droit, 2, rue Servan (Grenoble).
COURTAUD DIVERNÉRESSE, 7, rue Madame.
COUSTÉ, directeur de la manufacture des tabacs, 63, quai d'Orsay.
CRAUK, 146, rue de Vaugirard.
CRÉMIEUX (Emile), ancien agent de change, 2, place Wagram.
CURNIEU (le baron de), 68, rue de la Chaussée-d'Antin.
CUVILLIER, professeur au lycée du Prince-Impérial (Vanves).
DA COSTA, substitut du procureur impérial, à Compiègne (Oise).
DAMALAS, négociant (Marseille).
DAREMBERG, de la bibliothèque Mazarine, 1, rue de Seine.
DARESTE DE LA CHAVANNE, avocat, 7, quai Malaquais.
DARESTE DE LA CHAVANNE (Cléophas), doyen de la Faculté des lettres (Lyon).
DAVID (baron Jérôme), vice-président du Corps législatif, 6, place Saint-Michel.
DAZAPOULOS (Georges), professeur.
DECHARME (Paul), professeur au lycée (Marseille).
DEHÈQUE, membre de l'Institut, 50, rue de Bourgogne.
DELACROIX, professeur au lycée Louis-le-Grand, 15, rue de la Vieille-Estrapade.
DELAGRAVE, libraire-éditeur, 78, rue des Ecoles.
DELALAIN (Jules), libraire-éditeur, 76, rue des Ecoles.
DELALAIN (Henri), libraire-éditeur, 76, rue des Ecoles.
DELAROCHE (Horace), 26, rue des Bourdonnais (Versailles).
DELAROCHE (Philippe), 103, rue du Bac.
DELAUNAY, professeur, à Ernée (Mayenne).
DELAUNAY (Ferd.), 8, rue des Saussayes.
DELESSERT (Mme Gabriel), 9, rue Basse (Passy-Paris).
DELORME (S.), 26, rue de la Ferme-des-Mathurins.
DELPECH, professeur, Christ's-Hospital (London).
DELTA (Thomas), négociant, 3, Winchester Buildings (Londres).
DELTOUR, professeur de rhétorique au lycée Saint-Louis, 98, rue de la Pépinière.

DELZONS, professeur au lycée Saint-Louis, 86, rue des Fossés-Saint-Victor.

DELYANNIS (Théodore-P.), ancien ministre plénipotentiaire de S. M. Hellénique à Paris (Athènes).

DEMARQUAY, docteur-médecin, 47, rue de la Victoire.

DEMETRIOS (Tiberis), à Constantinople.

DENIS, 2, rue de Reims.

DEPASTA (A.-N.), libraire (Constantinople).

DEPASTA (Antoine), négociant, à Constantinople.

DESCHAMPS (Arsène), docteur en philosophie et lettres, rue Basse-Chaussée (Liége).

DESCHANEL (Emile), ancien maître de conférences à l'École normale supérieure, 34, rue de Penthièvre.

DES FRANCS, professeur de rhétorique au lycée de Bourg (Ain).

DESJARDINS, 11, rue Maurepas (Versailles).

DETHIER (Ph.-A.), docteur en philosophie, directeur de l'école autrichienne de Constantinople.

DEVILLE (Mme veuve), 112, rue de Provence.

DEVIN, avocat, 12, rue de l'Echiquier.

DEZEIMERIS, 9, rue Maison-Daurade (Bordeaux).

DIALEGMENOS (Georges), négociant (Constantinople).

DIANGELIS (Georges), avocat (Constantinople).

DIDOT (Ambroise-Firmin), libraire-éditeur, 56, rue Jacob.

DILBEROGLOU (S.), négociant, Threadneedle street (G. J. Cavafy et 6° (Londres).

DIVERIS (Démétrius), négociant, à Constantinople.

DOGNÉE (E.), 20, place des Carmes (Liége, Belgique).

DOYEN (X.), maître d'études au collége (Schelestadt, Bas-Rhin).

DRAPEYRON, professeur au lycée Napoléon, 9, rue Clotaire.

DRÈME, premier avocat général, à Agen (Lot-et-Garonne).

DUC, membre de l'Institut, 4, rue du Marché Saint-Honoré.

DUCAMP (Maxime), 43, rue du Rocher (Paris).

DUMAS (E.-R.), professeur au lycée (Marseille).

DUMONT, inspecteur de l'enseignement moyen, rue Montoyer (Bruxelles).

DUQUESNE, 51, rue Laffitte.

DURAND, libraire-éditeur, 9, rue Cujas.

DURET (Mme), 17, quai Voltaire.

DURUTTI, directeur de la manufacture de soie, à Athènes.

DURUY (S. Exc. M. Victor), ministre de l'instruction publique.

DUVEAU, professeur au collége Saint Rambert (Lyon).

EBRONOS (Michel), à Constantinople.

EGGER, membre de l'Institut, 48, rue Madame.

EGINÉTÈS (Dionysios), professeur à l'Ecole de droit (Athènes).

EICHTHAL (Adolphe d'), membre du Conseil supérieur du commerce, 98, rue Neuve-des-Mathurins.

EICHTHAL (Ad. d'), fils, banquier, 98, rue Neuve-des-Mathurins.

EICHTHAL (Eugène d'), 100, rue Neuve-des-Mathurins.

EICHTHAL (Gustave d'), membre de la Société asiatique, 100, rue Neuve-des-Mathurins.
ELÈVES (les) de l'Ecole normale supérieure, 45, rue d'Ulm.
ELÈVES (les) du Lycée d'Orléans.
ÉLÈVES (les) de rhétorique du collége de Schelestadt (Bas-Rhin).
ELÈVES (les) du collége de Valenciennes.
ELÈVES (cinq) de la classe de quatrième du lycée de Montpellier (André-Michel, etc., etc.).
ELÈVES (les) de rhétorique du collége Stanislas, rue Notre-Dame-des-Champs.
ELÈVES (les) de rhétorique du lycée Bonaparte (divis. Gidel-Talbot).
ELIADE (Léonidas), professeur de grec moderne, 2, rue Royer-Collard.
EPINAY (de l'), 6, impasse Sandrié.
ESSARTS (Emmanuel des), professeur au lycée (Orléans).
ESTRANGIN (A.), négociant (Marseille).
ETIENNE (L.), professeur de rhétorique au lycée Saint-Louis, 17, rue Soufflot.
EUMORPHOPOULOS (A.-G.), négociant, Ethelburg house, Bishopsgate street (Londres).
EUSTATHIUS (D.), négociant (Marseille).
ÉVELARD, professeur au lycée Saint-Louis, 13, rue de la Cerisaie.
FAGNAN (Edm.), docteur en droit de l'Université de Liége, rue et hôtel Corneille.
FAURE (André), 80, rue Taitbout.
FAVARD (Eugène), 18, rue d'Aguesseau.
FAVRE (Léopold), 22, rue Soufflot.
FEUILLET DE CONCHES (baron), 73, rue Neuve-des-Mathurins.
FLORENT LEFÈVRE, conseiller général du département du Pas-de-Calais, 47, rue de Lille.
FONTAINE (Médéric), ancien notaire, 63, rue Blanche.
FOTIADÈS (G.), négociant (Marseille).
FOUCART, professeur au lycée Charlemagne, 13, rue de Tournon.
FOUCHER DE CAREIL (comte), 11, rue François Ier.
FOURNIER (Eug.), docteur ès sciences, 72, rue de Seine.
GAFFAREL, professeur d'histoire au lycée de Montpellier.
GAIDOZ (Henri), licencié ès lettres, 32, rue de Madame.
GALICHON (Émile), directeur de la *Gazette des Beaux-Arts*, 182, rue de Rivoli.
GALUSKY (Ch.), 126, rue de Poissy (Saint-Germain-en-Laye).
GANNEAU, 40, boulevard Gouvion Saint-Cyr (Ternes).
GARELLI (Alexandre), négociant (Marseille).
GARNIER, architecte de l'Opéra, 84, boulevard Saint-Germain.
GARNIER (Auguste), libraire, 6, rue des Saints-Pères.
GARNIER (Hippolyte), libraire, 6, rue des Saints-Pères.
GATTEAUX, membre de l'Institut, 41, rue de Lille.
GAUDRY (Albert), 12, rue Taranne.
GEBHARDT, professeur à la Faculté des lettres (Nancy).
GEORGANTOPOULOS (J.), docteur en droit, avocat (Constantinople).

GEORGEL, professeur au lycée (Nancy).
GEORGIADÈS (C.-B.), rue du Loisir (Marseille).
GEORGIADÈS (D.), négociant (Marseille).
GEORGIADÈS (N.-Ph.), négociant (Constantinople).
GÉROME, membre de l'Institut, 6, rue de Bruxelles.
GIANNAROS (Thrasybule), négociant (Constantinople).
GESCHWIND (Paul), élève du collége de Schelestadt (Bas-Rhin).
GIANNAROS (Thrasybule), négociant (Constantinople).
GIDEL, professeur au lycée Bonaparte, 130, rue Saint-Lazare.
GIGUET, homme de lettres (Sens, Yonne).
GILBERT, 23, rue de Marignan.
GINOUILHAC (Monseigneur), évêque de Grenoble (Isère).
GIRARD (Jules), maître de conférences à l'École normale supérieure, 26, rue Monsieur-le-Prince.
GLACHANT, inspecteur général des études, 28, rue Scheffer (Passy).
GLYCAS (Nicéphore), archimandrite, professeur de l'école théologique de Chalki (Constantinople).
GOMBOS (Basili), négociant, à Constantinople.
GOUIN (Ernest), constructeur, 4, rue Cambacérès.
GOUMY, rédacteur en chef de la *Revue de l'Instruction publique*, 82, boulevard Saint-Germain.
GOUNAROPOULOS, négociant, 19, rue du Loisir (Marseille).
GOUNAROPOULOS (C.), docteur en médecine, consul de Grèce à Saint-Jean-d'Acre.
GOUNOD, membre de l'Institut, 19, rue de la Rochefoucauld.
GRÉARD, inspecteur de l'Académie, 77, boulevard Saint-Michel.
GRÉGOIRE VI, patriarche œcuménique de Constantinople.
GRÉGOIRE, archevêque de Chios (Constantinople).
GRÉGORAS (Germanos), archimandrite et professeur à l'école théologique de Chalki (Constantinople).
GRÉHAN, professeur au collége de Compiègne (Oise).
GRUYER (Anatole), 10, rue du Mont-Thabor.
GRUYER (Gustave), 28, place Saint-Georges.
GUÉRARD, directeur de Sainte-Barbe-des-Champs (Fontenay).
GUIGNIAUT, secrétaire perpétuel de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, 25, quai Conti.
GUILLAUME, de l'Institut, directeur de l'École des Beaux-Arts.
GUILLAUME, 2, avenue de l'Impératrice.
GUILLHEMASSY, professeur, 5, rue Corneille.
GUIMET (Emile), membre de l'Académie de Lyon, 1, place de la Miséricorde (Lyon).
GUION (Jean), docteur en droit (Constantinople).
GUIONIS (Michel), négociant (Constantinople).
GUIZOT (François), membre de l'Institut, 10, rue de l'Oratoire-des-Champs-Élysées.
GUIZOT (Guillaume), 53, boulevard Malesherbes.
HACHETTE (Louis et Cie), libraires-éditeurs, 77, boulevard Saint-Germain.
HAMEL, professeur à la Faculté des lettres (Toulouse).

Harcourt (comte Jean d'), 82, rue de l'Université.
Havet, professeur au collége de France, 60, rue des Écoles.
Hazzifilo, négociant, 6, rue du Conservatoire.
Heath (Henry), banquier, 31, Old Jewery, cité de Londres.
Heinrich, professeur à la Faculté des lettres, 28, cours Morand (Lyon).
Héliascos (Constantin), négociant (Constantinople).
Hesse (Antoine), banquier (Marseille).
Hetsch (l'abbé), supérieur du petit séminaire de la Chapelle-Saint-Mesmin (Loiret).
Heuzey, conseiller, 4, rue de Crosne (Rouen).
Heuzey (Gustave), 25, rue de l'Impératrice (Rouen).
Heuzey, ancien membre de l'École d'Athènes, professeur à l'École des Beaux-Arts, 8, quai de la Mégisserie.
Hignard, professeur à la Faculté des lettres de Lyon, 42, rue Impériale (Lyon).
Hillebrand, professeur à la Faculté des lettres de Douai.
Hinstin, professeur au lycée impérial (Lyon).
His de la Salle, 55, rue de Clichy.
Hittorff (Charles), 63, rue Saint-Lazare.
Hortus, ancien chef d'institution, 94, rue du Bac.
Houssaye (Henry), 49, avenue de Friedland.
Hubault (G.), professeur au lycée Louis-le-Grand, 11, rue Bonaparte.
Hubert (Alfred), 103, rue Lafayette.
Hugo, 24, rue Royale.
Huillier, ancien notaire, 49, rue de Provence.
Husson (Hyacinthe), 14, rue Marignan.
Husson (Georges), 191, rue Saint-Honoré.
Inglessis (Antoine), négociant (Constantinople).
Inglessis (Panaghis), négociant (Constantinople).
Ingres (Mme), 11, quai Voltaire.
Ionidès, négociant, 19, Old Broad street (Londres).
Jacobo (Miltiade), 5, place de la Sorbonne.
Jacquet (Ernest), 5, rue des Pyramides.
Jacquet (père), 14, rue Castiglione.
Javal (Émile), 25, rue Saint-Roch.
Javal (Léopold), député, 6, rue d'Anjou-Saint-Honoré.
Jeanidès (S.), grand scevophylax (Constantinople).
Jeannel, professeur à la Faculté des lettres (Grenoble).
Jenck (Jules), 40, rue de Bruxelles.
Jérasimos, archevêque de Chalcédoine (Constantinople).
Joly (A.), professeur à la Faculté des lettres (Caen).
Jourdain, membre de l'Institut, 41, rue de Luxembourg.
Kalliadis (Constantin), secrétaire du conseil d'État (Constantinople).
Kallinicos (D.), négociant (Constantinople).
Kalvocoressis (Demetrius-J.), négociant (Constantinople).
Kanakis (Athanase), négociant (Constantinople).

KANAKIS (Constantin), négociant (Constantinople).
KARAPANOS (Constantin), docteur en droit, négociant (Constantinople).
KARATHEODORI (Constantin), docteur-médecin (Constantinople).
KARTALIS (S.-G.), négociant (Constantinople).
KARAÏSKAKI, capitaine dans l'armée hellénique (Athènes).
KEBEDGY (Stavro-M.), négociant (Constantinople).
KERGORLAY (comte Henri de), 48, rue de Varennes.
KOCCONIS (D.-J.), négociant (Constantinople).
KŒNIG (Richard), négociant, à Alexandrie (Égypte).
KOUMPARIS (Aristide), astronome (Constantinople).
KOROMILAS (Antoine), typographe (Constantinople).
KYRIAKIDIS (Constantin), négociant (Constantinople).
LABARTHE, propriétaire, 19, rue Jacob.
LABITTE, libraire, 5, quai Malaquais.
LACROIX (Jules), 22, rue d'Anjou-Saint-Honoré.
LACROIX, à la Briche-Saint-Denis.
LAGACHE, directeur du service sténographique, au Corps législatif.
LAGRANGE (marquis de), membre de l'Institut, sénateur, 29, rue Barbet-de-Jouy.
LAGUICHE (marquis de), 16, rue Matignon.
LANDELLE (Charles), 17, quai Voltaire.
LANDOIS, ancien recteur, 13, rue de Londres.
LANJUINAIS (vicomte Victor), député, 20, rue Joubert.
LANJUINAIS (vicomte Henri), propriétaire, 14, rue Moncey.
LAPRADE (Victor de), de l'Académie française, 10, rue de Castries (Lyon).
LARA MINOT, 1, rue Godot-de-Mauroi.
LA SAUSSAYE (L. DE), membre de l'Institut, recteur de l'Académie de Lyon (Lyon).
LASTEYRIE (Ferdinand de), membre de l'Institut, 11, quai Voltaire.
LAURENT-PICHAT, 39, rue de l'Université.
LAZOPOULOS (Georges), professeur (Constantinople)
LEBLANT (E.), membre de l'Institut, 3, rue Leroux (avenue de l'Impératrice).
LE BRET (Paul), représentant de la Compagnie des mines d'Anzin, 22, rue Caumartin.
LEBRUN, de l'Académie française, 1, rue de Beaune.
LECOMTE (Eugène), agent de change, 2, rue de la Chaussée-d'Antin.
LECONTE (A.), professeur au lycée (Toulon).
LEE CHILDE, 9, rue de Penthièvre.
LEGENTIL, professeur au Lycée (Caen).
LEGOUEZ, professeur au lycée Bonaparte, 28, rue de la Rochefoucauld.
LEGOUVÉ, de l'Académie française, 14, rue Saint-Marc-Feydeau.
LEHMANN, membre de l'Institut, 23, rue Balzac.
LENIENT, maître de conférences à l'École normale, suppléant à la Faculté des lettres, 48, boulevard Saint-Germain.

Léotard (Eug.), ancien élève de l'École normale, place Louis XVI (Lyon).
Le Proux (Ferdinand), élève de l'École impériale des chartes (Saint-Quentin).
Lerond, professeur au lycée Charlemagne, 95, boulevard Saint-Michel.
Leroy (Alph.), professeur à l'Université, 139, rue Saint-Gilles (Liége).
Lévêque (Charles), membre de l'Institut, professeur au collége de France (Bellevue, près Paris).
Lévi-Alvarez, 19, rue de Lille.
Levillain, 40, Faubourg-Poissonnière.
Levis Mirepoix (Comte de), 121, rue de Lille.
Lévy Bing, banquier, 15, rue de la Banque.
Lillers (de), 46, rue de Bourgogne.
Loiret, professeur au lycée (Cahors).
Longpérier (de), membre de l'Institut, 50, rue de Londres.
Lorrain, docteur-médecin, 11, rue de l'Odéon.
Loyseau, professeur au lycée (Angers).
Lubersac (comte de), 9, boulevard Malesherbes.
Maggiar (Octave), négociant, 32, boulevard des Italiens.
Magnabal, agrégé de l'Université, chef de bureau au ministère de l'instruction publique, rue de Grenelle-Saint-Germain.
Maignen, docteur ès lettres, 76, rue d'Assas.
Maigret (Édouard), 3, boulevard des Capucines.
Maigret (Théodore), 3, boulevard des Capucines.
Maliaca (Abraham), professeur (Constantinople).
Maliadis (Démétrius), docteur en droit, avocat (Constantinople).
Manoliadis (Panagiote), négociant (Constantinople).
Marcellus (comtesse de), 16, rue Martignac.
Marcellus (comte Edouard de), à Gironde (Gironde).
Marchand, 71, rue de Clichy, institution Prétet.
Mariette, correspondant de l'Institut de France, en Egypte.
Marion, professeur au lycée (Montpellier).
Marsand, 2, rue des Bons-Enfants.
Marsy (de), archiviste paléographe, 69, boulevard Saint-Germain.
Martin (Henri), historien, 54, Ranelagh (Passy-Paris).
Martin (Th.-Henri), doyen de la Faculté des lettres (Rennes).
Mathiudakis (Alexandre), docteur en droit, juge au tribunal consulaire hellénique, (Constantinople).
Matthieu, député, 57, rue Sainte-Anne.
Maurice (Charles), 60, rue Notre-Dame des Champs, passage Stanislas.
Maury (Alfred), de l'Institut, directeur des archives.
Mavrocordato (D.-A.), négociant, 37, Theadneedle street (Londres).
Mavrocordato (Nicolas), nomarque de Corfou (Grèce).
Mavrogeni (Spyridion), docteur-médecin (Constantinople).
Mavrogeni (Mme Marie), à Constantinople.

Mavrogordato (Etienne-M.), négociant (Constantinople).
Mavrogordato, 5, rue Boissy-d'Anglas.
Maximos (Pantaléon), négociant (Constantinople).
Mayrargues (Alfred), ancien professeur, 40, rue Blanche.
Mélas (Constantin), de la maison Mélas frères (Marseille).
Mélas (Michel), de la maison Mélas frères (Marseille).
Mélas (B.), négociant, Old Broad street (Londres).
Mélas (G.), chez P. Sugdury, à Rostoff-sur-Don (Russie).
Menu de Saint-Mesmin, préfet des études au collége Chaptal, rue Blanche.
Méreaux (Amédée), ex-président de l'Académie des sciences, arts et belles-lettres, 36, rue du Champ-des-Oiseaux (Rouen).
Merle (Mme), 6, place Saint-Michel.
Merruau, conseiller d'État, 45, rue de Chabrol.
Messager (E.), 5, rue Tronchet.
Métaxas (Georges), chez M. Corgialégno (Marseille).
Métaxas (J.), docteur en médecine (Marseille).
Meyer, inspecteur de l'Académie de Paris, 31, avenue Trudaine.
Mézières, professeur à la Faculté des lettres de Paris, 77, boulevard Saint-Michel.
Miaouli (André), capitaine du port du gouvernement hellénique (Constantinople).
Michailidès (Georges), docteur en droit, juge au tribunal consulaire hellénique (Constantinople).
Michalinoudès (J.-A.), négociant (Marseille)
Michoglou (Alexandre), négociant (Constantinople).
Michoglou (Jean), négociant (Constantinople).
Michotte, 3, rue de Rouvres (parc de Neuilly).
Micrulachi (S.-E.), négociant (Marseille).
Mill (John Stuart), membre du parlement, recteur de l'Université de Saint-Andrew (Londres).
Miller, membre de l'Institut, bibliothécaire du Corps législatif.
Minacoulis (D.), docteur-médecin (Constantinople).
Molliard, sous-directeur à l'institution Sainte-Barbe.
Monginot, professeur au lycée Bonaparte, 66, rue du Rocher.
Monnier (Fr.), docteur ès-lettres, 9, rue de Babylone.
Montagne, directeur de l'institution François Ier (Angoulême).
Morand, juge au tribunal (Boulogne-sur-Mer).
Monzie (E. de), à Sarlat (Dordogne).
Mortemart (marquis de), 16, rue Matignon.
Mourier, vice-recteur de l'Académie de Paris, 15, rue de la Sorbonne.
Moussouri (S.), négociant (Marseille).
Nasos, directeur de la compagnie d'assurance *le Phénix*, à Athènes.
Naudet, membre de l'Institut, 184, rue de Rivoli.
Naville (Édouard), licencié ès lettres (Fontanée, près Genève).
Négrépontis (Ménélas), négociant, à Constantinople.
Néophyte, archevêque de Dercon (Constantinople).

NICOCLÈS (Pierre), négociant (Constantinople).
NICODÈME, archevêque de Cyzique (Constantinople).
NICODÈME, archevêque de Vodena (Constantinople).
NICOLAIDÈS (G.), de l'île de Crète (Athènes).
NICOLAIDÈS (Théodore), négociant (Marseille).
NICOLAIDÈS (Xénophon), négociant, 12, rue Loisir (Marseille).
NICOLAS (Michel), professeur à la Faculté de théologie protestante (Montauban).
NIOTIS (Stamatios), professeur à l'école commerciale hellénique de Chalki (Constantinople).
NISARD (Charles), 103, rue de Grenelle-Saint-Germain.
NISARD (Désiré), de l'Académie française, sénateur, 2, rue Casimir-Delavigne.
NISARD (Auguste), inspecteur de l'Académie de Paris, 45, boulevard Haussmann.
NOMICOS (André), négociant, à Constantinople.
NONNOTE (Emile), professeur de la grande école patriarcale (Constantinople).
NOURRIT (Robert), avocat à la cour de Cassation et au conseil d'État, 10, rue Garancière.
ŒCONOMIDÈS (Basilios), professeur à l'École de droit (Athènes).
OPPERMANN, 30, rue Saint-Georges.
ORPHANIDÈS (Théodore), antiprytane de l'Université, professeur de botanique (Athènes).
ORPHANIDÈS (Démétrius), président de l'Académie de médecine, professeur à l'Université (Athènes).
OUELLARD (Henri), professeur de rhétorique au collége, 41, rue Saint-Michel (Chartres).
OURSEL (Paul), 59, rue de Turenne.
PANDIA RALLI, négociant (Marseille).
PANORIOS (N.), 22, boulevard du Nord (Marseille).
PANTAZIS (Miltiade), professeur (Constantinople).
PAPA (Daniel), négociant (Constantinople).
PAPADOPOULOS (Démétrius), docteur-médecin (Constantinople).
PAPADOUCA (Jean), docteur-médecin (Constantinople).
PAPARIGOPOULOS, professeur à l'École de droit (Athènes).
PARIS (Gaston), docteur ès lettres, 1, rue d'Assas.
PARPALLIS (Nicolas), négociant, à Constantinople.
PARANIKA (M.), professeur de l'école commerciale hellénique de Chalki (Constantinople).
PARAPANTAPOULOS (Jean), professeur de l'école commerciale hellénique de Chalki (Constantinople).
PASQUET, professeur au lycée Bonaparte, rue du Havre.
PASPATIS (Alexandre), docteur-médecin (Constantinople).
PASSY (Louis), 49, rue de Clichy.
PATIN, de l'Académie française, doyen de la Faculté des lettres de Paris, 15, rue Cassette.
PEDONE LAURIEL, libraire-éditeur, 9, rue Cujas.

PELAGAUD (Élisée), licencié ès lettres, 15, quai de l'Archevêché (Lyon).
PÉLICIER, professeur au collége (Compiègne).
PELLETIER, président à la Cour des comptes, 46, avenue Gabriel.
PELLETREM, 27, rue de l'Oratoire du Roule.
PÉPIN LEHALLEUR (Émile), docteur en droit, 5, rue de Greffülhe.
PERDICARIS (Lycurgue), négociant (Constantinople).
PÉRIER (Pierre-Casimir), licencié ès lettres, 76, rue Galilée.
PERRENS, professeur au lycée Bonaparte, 9, rue de Greffülhe.
PERROT (Georges), maître de conférences à l'Ecole normale supérieur, 21, rue Jacob.
PERROT (Alfred), professeur au lycée (Nîmes).
PESSONNEAUX, professeur au lycée Napoléon, 30, rue Monsieur-le-Prince.
PETAVEL (le Révérend A.-H.), 10, avenue Percier.
PETAVEL (Emmanuel), 10, avenue Percier.
PETIT (Louis), docteur ès lettres, porte Bellon, à Senlis (Oise).
PETIT DE JULLEVILLE, ancien membre de l'École française d'Athènes, professeur au collége Stanislas, 76, rue d'Assas.
PETIT-JEAN, principal du collége de Schelestadt (Bas-Rhin).
PETRAKIDIS (Pierre), professeur de l'école commerciale hellénique de Chalki (Constantinople).
PHILARETOS (G.-D.), négociant (Marseille).
PHILIPPOS IOANNOU, professeur à l'Université (Athènes).
PHOTIADIS (Nicolas), négociant (Constantinople).
PIAT (Albert), 98, rue Saint-Maur Popincourt.
PIERRON (A.), professeur au lycée Louis-le-Grand, 76, rue d'Assas.
PILLON (Alphonse), propriétaire, Roye-sur-Malty (Oise).
PISCIS, 19, rue du Cirque.
PITTI (A.), négociant (Marseille).
PLESSAS (Nicolas), docteur-médecin (Constantinople).
PLOCQUE, ancien bâtonnier, 41, rue Saint-Georges.
PLOCQUE fils, avocat, docteur en droit, 41, rue Saint-Georges.
POMAREL aîné, professeur à Sarlat (Dordogne).
POMPERY (de), au château de Salsoigne (Aisne).
POTOUS (Xénophon), négociant (Constantinople).
POTRON, 10, rue d'Antin.
PRACHE, 290, rue Saint-Honoré.
PRASSAKAKI (Emmanuel), négociant (Marseille).
PRETENTERES (Typaldos), médecin de S. M. hellénique, professeur à l'Ecole de médecine (Athènes).
PROÏOS (A.), négociant (Constantinople).
PSARAKIS, directeur à l'Ecole hellénique de Paros (Grèce).
PSICHA, négociant, 19, Gresham house (Avierino et Cie) (Londres).
PSYCHARI (Mme Marie-A.), Constantinople.
PSYCHARIS (Antoine), négociant (Constantinople).
QUESNEL (Adolphe) négociant (Havre).
QUEUX DE SAINT-HILAIRE (Marquis de), 1, rue Soufflot.

QUINOT, professeur au lycée Bonaparte, 17, rue de la Tour-d'Auvergne.
RALLI (Georges), prytane de l'Université, professeur de droit (Athènes).
RALLI (V.), négociant, 11, Finsbury Circus (Londres).
RALLI SCHILIZZI ARGENTI, négociant (Marseille).
RANGABÉ (Rizo), ministre de Grèce, 9, rue de Vézelay.
RAPHAEL (R.), trésorier du consulat hellénique (Constantinople).
RAPTARCHIS (Jean), homme de lettres, à Constantinople.
RAVAISSON, membre de l'Institut, 9, quai Voltaire.
RENAN, membre de l'Institut, 29, rue Vanneau.
RENIER (Léon), membre de l'Institut, à la Sorbonne.
RENIERI, sous-gouverneur de la Banque nationale de Grèce (Athènes).
RENOUARD (Léopold), 3, rue de Grammont.
REVIERS DE MANNY (vicomte de), Fontainebleau (Seine-et-Marne).
REYNALD, professeur à la Faculté des lettres d'Aix.
RHALLIS (Etienne), négociant (Constantinople).
RHASIS (Démétrius), premier drogman de l'ambassade hellénique (Constantinople).
RHOSSETOS (Constantin), négociant (Constantinople).
RIANT (Paul), docteur ès lettres, de la Société des antiquaires, 2, rue de Vienne.
RIFF, principal du collége d'Obernai (Bas-Rhin).
RIGOLLOT, professeur, rue et hôtel Corneille.
RILLIET (Albert), ancien professeur de littérature étrangère à l'Académie de Genève (Genève).
RINN, professeur au collége Rollin, 212, rue Saint-Jacques.
ROBERT (Charles), correspondant de l'Institut, 9, rue des Saints-Pères.
ROCHE (Alexandre DE), professeur au lycée (Nancy).
RODOCANAKI (Emmanuel P. T.), négociant, 29, Finsbury Circus (Londres).
RODOCANAKI (Emmanuel Z.), négociant, 22, New city Chambers (Londres).
RODOCANAKI (Michel), négociant (Marseille).
RODOCANAKI (P.), 42, avenue Gabriel.
RODOCANAKI (Stamali), négociant (Marseille).
RODOCANAKI (T. E.), négociant (Marseille).
ROEDTS, 39, rue Godot-de-Mauroy.
RONCHAUD (Louis de), 22, rue de la Plaine (Ternes).
RONTOPOULOS (D.-S.), secrétaire de première classe du consulat hellénique (Constantinople).
ROQUE (Phocion), secrétaire de la légation hellénique, 13, rue de Turin.
ROSSEEUW SAINT-HILAIRE, professeur à la Faculté des lettres de Paris, 74, rue d'Anjou (Versailles).
ROTHSCHILD (baron Alphonse de), 21, rue Laffitte.
ROUGÉ (vicomte de), membre de l'Institut, 53, rue de Babylone.

ROUVRAY, professeur au collége Rollin, 62, rue d'Enfer.
ROY (J.), 76, rue de Vaugirard.
RUDLER, professeur au collége de Schelestadt (Bas-Rhin).
SABATIER, ministre plénipotentiaire, 17, rue Lord-Byron.
SAGLIO, archéologue, 31, rue Saint-Martin, à Versailles.
SAINTE-BEUVE, membre de l'Académie française, sénateur, 11, rue du Mont-Parnasse.
SAINTE-CLAIRE DEVILLE (Henri), membre de l'Institut, 47, rue Madame.
SAINT-MARC GIRARDIN, membre de l'Académie française, 5, rue Bonaparte.
SAINT-RENÉ TAILLANDIER, professeur à la Faculté des lettres, 20, rue Saint-Benoist.
SALOMON, professeur au lycée Louis-le-Grand, 6, rue de l'Ecole-de-Médecine.
SALVAGO PANTALÉON, négociant (Marseille).
SARAPHIS (Aristide), négociant (Constantinople).
SARCEY (Francisque), 17 *bis*, rue de la Tour-d'Auvergne.
SARIPOLOS (Nicolas), professeur à l'Université (Athènes).
SAYOUS, professeur au lycée Charlemagne, 232, rue de Rivoli.
SCARAMANGA, négociant (Marseille).
SCHLIEMANN (Henri), 6, place Saint-Michel.
SCLAVOS, négociant, Old Broad street, Vagliano Brothers (Londres).
SCLIVANIOTTIS, négociant, 31, boulevard Bonne-Nouvelle.
SCOULOUDIS (Etienne), négociant (Constantinople).
SECHIARI frères, négociants (Marseille).
SEKIARIS (Panthias), négociant (Constantinople).
SELLIÈS, capitaine au 13e de ligne.
SÉNART (Henri), licencié ès lettres, 63, rue de Grenelle-Saint-Germain.
SERBOS MILTIADES, négociant (Marseille).
SEVASTOPOULO (Alexandre), négociant (Constantinople).
SIDERICUDI NEGREPONTIS, négociant (Marseille).
SIMÉON (comte), sénateur, 23, quai d'Orsay.
SIPHNÉOS (Jean), négociant (Constantinople).
SISCO, professeur au lycée Napoléon III (Bastia).
SKYLIZZI (Jean Isidoridis), 58, boulevard Mont-Parnasse.
SOCIÉTÉ ACADÉMIQUE de Maine-et-Loire (Angers).
SOMAKIS (d'Athènes), avocat, 18, boulevard Saint-Michel.
SOPHOCLES (Gabriel), directeur de l'école grecque de Péra (Constantinople).
SOUGDOURIS (Constantin), négociant (Constantinople).
SOUVADZOGLOUS (Basile), négociant (Constantinople).
SPANOUDIS (Alexandre), négociant (Marseille).
STEPHANOVIE (Zanos), à Constantinople.
SUGDURY, négociant, Gresham house, Mauro Basich, 50 (Londres).
SURELL, ingénr en chef du chemin de fer du Midi, 15, place Vendôme.
SVORONOS (Michel), négociant (Constantinople).
SVORONOS (Antoine), négociant (Constantinople).

Talbert, directeur du collége Rollin, rue des Postes.
Talbot, professeur au collége Rollin, 8, rue Garancière.
Tantalidis (Elias), professeur de l'école théologique de Chalki (Constantinople).
Tarral, 14, cours la Reine.
Tattegrain, conseiller à la Cour impériale d'Amiens, 32, rue du Loup (Amiens).
Tavernier, 20, rue Neuve-des-Capucines.
Taxis (Basile), négociant (Constantinople).
Tertu (Comte de), Tertu par Trun (Orne).
Testenoire, à Lyon.
Thédenat (H.), professeur au collége de Juilly (Seine-et-Marne).
Thenon (l'abbé), directeur de l'école des Carmes, 76, rue de Vaugirard).
Theodoridis (Nicolas), pharmacien (Constantinople).
Thirion, professeur au lycée Bonaparte, 198, rue de Courcelles.
Thurot, maître de conférences à l'École normale, 77, rue du Bac.
Timbal, 13, rue de l'Abbaye.
Tiopoulos (Achille), chez MM. Zafiropoulos et Zarifi (Marseille).
Tivier, professeur au lycée (Amiens).
Torras (Léon), ancien agent de change, 32, rue de l'Arcade.
Tougard (l'abbé Alb.), professeur au petit séminaire (Rouen).
Tournier, professeur au collége de Juilly, 9, rue Servandoni.
Tranchau, proviseur au lycée (Orléans).
Travers (Emile), archiviste paléographe, 22, rue Pigalle.
Tresse, 182, rue de Rivoli.
Tricot (Lucien), 68, chaussée d'Antin.
Tsouros (D.), chez MM. Michel Rodocanaki et Ce (Marseille).
Tupigny de Bouffé, 23, rue Caumartin.
Turrettini (Auguste), ancien conseiller d'État de la république (Genève).
Tzanos (Jean-Constantinidis), négociant (Constantinople).
Université d'Athènes ('ΕΘΝΙΚΟΝ ΠΑΝΕΠΙΣΤΗΜΙΟΝ).
Urbain (Ismayl), conseiller rapporteur à Alger.
Vacalopoulos (Théodore), négociant (Marseille).
Valassopoulos (Athanase), négociant (Constantinople).
Valettas (J. N.), prof^r^, 29, Ledbury Road, Notting Hill (Londres).
Vallianos (André), négociant (Constantinople).
Vallier (Jérôme), négociant (Marseille).
Vaphiadis (Apostolos), docteur-médecin (Constantinople).
Vaphiadis (Georges), journaliste (Constantinople).
Varnier, professeur au lycée de Caen.
Villemain, secrétaire perpétuel de l'Académie française, au palais de l'Institut.
Villeman, professeur, 5, rue Corneille.
Vinet (E.), bibliothécaire de l'Ecole des Beaux-Arts, 1, rue de Madame.
Vitet, de l'Académie française, 9, rue Barbet-de-Jouy.

VLACHOS (Angelos), ancien chef de division au ministère de l'instruction publique, à Athènes.
VLANGALI-HANDJÉRI (le prince), 21, rue Balzac.
VOUTYRAS (Stravos-Jean), journaliste (Constantinople).
VOUTZINA frères, négociants (Marseille).
VRÉTO (M. P.), 8, rue de Miroménil.
VRETOS (Jean-A.), journaliste (Constantinople).
VRISACHI (B.), négociant (Marseille).
WADDINGTON, membre de l'Institut, 14, rue Fortin.
WEIL, professeur à la Faculté des lettres (Besançon).
WESCHER, ancien membre de l'Ecole d'Athènes, 33, avenue de Saxe.
WIDAL, professeur à la Faculté des lettres (Besançon).
WITTE (baron de), membre de l'Institut, 7, rue Fortin.
WOLOWSKI, membre de l'Institut, 49, rue de Clichy (Paris).
YEMENIZ fils, consul de Grèce (Lyon).
YPSILANTI (princesse), 48, avenue Gabriel.
YPSILANTI (princesse Elisabeth), avenue Gabriel.
YUNG, directeur de la Revue des cours littéraires et scientifiques, 52, rue de Verneuil.
ZAFIROPOULO (E.), négociant (Marseille).
ZAFIROPOULO (Constant), négociant (Marseille).
ZAÏMIS (Thrasybule), ancien député, ancien ministre (Athènes).
ZAMBACO, médecin, 21, rue Marignan.
ZARIFI (Léonidas), négociant (Marseille).
ZARIFI (Périclès), négociant, 2, Winchester Buildings, E. O. (Londres).
ZARIPHIS, négociant, à Constantinople.
ZIRAS (Etienne), secrétaire du patriarcat (Constantinople).
ZIZINIA (George), négociant (Marseille).
ZOGRAPHOS (Xénophon), docteur-médecin (Constantinople).
ZOGRAPHOS (Christakis), négociant (Constantinople).
ZOIOPOULOS, professeur à l'Ecole hellénique d'Argos (Grèce).
ZYGOMALAS (N.), négociant, Lime street (Londres).

Paris. — Impr. de Ad. Lainé et J. Havard, rue des Saints-Pères, 19.

ANNUAIRE DE L'ASSOCIATION

POUR L'ENCOURAGEMENT

DES ÉTUDES GRECQUES

Les réunions du Comité ont lieu, rue Hautefeuille, 1 *bis*, à huit heures du soir, le premier vendredi de chaque mois; tous les membres de la Société ont le droit d'y assister, et ont voix consultative. Elles sont interrompues pendant les mois d'août, de septembre et d'octobre.

L'Assemblée générale annuelle a lieu le premier vendredi qui suit la fête de Pâques.

Les demandes de renseignements et les communications relatives aux travaux de l'Association doivent être adressées franc de port, rue Hautefeuille, 1 *bis*, au secrétaire, M. Chassang.

Les membres de l'Association qui ne résident pas à Paris sont priés de vouloir bien envoyer le montant de leur cotisation, en un mandat de poste, au trésorier, M. Gustave d'Eichthal, 100, rue Neuve-des-Mathurins.

A Paris, les cotisations sont touchées à domicile.

A MARSEILLE, les cotisations peuvent être déposées chez

MM. ANTOINE HESSE ET Cie, banquiers, rue Lafon, n° 9;
MÉLAS FRÈRES, négociants, avenue Bonaparte, n° 9;
GOUNAROPOULOS, négociant, boulevard Saint-Michel, 3.

ANNUAIRE

DE L'ASSOCIATION

POUR L'ENCOURAGEMENT

DES ÉTUDES GRECQUES

3e Année, 1869

PARIS

A. DURAND ET PEDONE LAURIEL, LIBRAIRES-ÉDITEURS

RUE CUJAS, 9 (ANCIENNE RUE DES GRÈS)

AD. LAINÉ, LIBRAIRE

RUE DES SAINTS-PÈRES, 19

—

1869

ASSOCIATION

POUR L'ENCOURAGEMENT

DES ÉTUDES GRECQUES

STATUTS.

§ I. OBJET DE L'ASSOCIATION.

Art. 1er. L'Association encourage la propagation des meilleures méthodes et la publication des livres les plus utiles pour le progrès des études grecques. Elle décerne, à cet effet, des récompenses.

2. Elle encourage par tous les moyens en son pouvoir le zèle des maîtres et des élèves.

3. Elle propose, s'il y a lieu, des sujets de prix.

4. Elle entretient des rapports avec les hellénistes étrangers.

5. Elle publie un annuaire ou un bulletin, contenant l'exposé de ses actes et de ses travaux, ainsi que l'indication des faits et des documents les plus importants qui concernent les études grecques.

§ II. NOMINATION DES MEMBRES ET COTISATIONS.

6. Le nombre des membres de l'Association est illimité. Les Français et les étrangers peuvent également en faire partie.

7. L'admission est prononcée par le Comité, sur la présentation d'un membre de l'Association.

8. Les cinquante membres qui par leur zèle et leur influence ont particulièrement contribué à l'établissement de l'Association ont le titre de *membres fondateurs*.

9. Le taux de la cotisation annuelle est fixé au *minimum* de dix francs.

10. La cotisation annuelle peut être remplacée par le payement, une fois fait, d'une somme décuple. La personne qui a fait ce versement reçoit le titre de *membre donateur*.

§ III. Direction de l'Association.

11. L'Association est dirigée par un Bureau et un Comité, dont le Bureau fait partie de droit.

12. Le Bureau est composé :

D'un Président,
Deux Vice-Présidents,

et de au moins :

Un Secrétaire-Archiviste,
Un Trésorier.

Il est renouvelé annuellement de la manière suivante :

1° Le Président sortant ne peut faire partie du Bureau qu'au bout d'un an;

2° Le premier Vice-Président devient Président de droit;

3° Les autres membres sont rééligibles;

4° Les élections sont faites par l'Assemblée générale, à la pluralité des suffrages.

13. Le Comité, non compris le Bureau, est composé de vingt et un membres. Il est renouvelé annuellement par tiers. Les élections sont faites par l'Assemblée générale. Les sept membres sortants ne sont rééligibles qu'après un an.

14. Tout membre, soit du Bureau, soit du Comité, qui

n'aura pas assisté de l'année aux séances sera réputé démissionnaire.

15. Le Comité se réunit régulièrement au moins une fois par mois. Il peut être convoqué extraordinairement par le Président.

Le Secrétaire rédige les procès-verbaux des séances; ils sont régulièrement transcrits sur un registre.

Tous les membres de l'Association sont admis aux séances ordinaires du Comité, et ils y ont voix consultative.

Les séances seront suspendues pendant trois mois, du 1er août au 1er novembre.

16. Une Commission administrative et des Commissions de correspondance et de publication sont nommées par le Comité. Tout membre de l'Association peut en faire partie.

17. Le Comité fait dresser annuellement le budget des recettes et des dépenses de l'Association. Aucune dépense non inscrite au budget ne peut être autorisée par le Comité que sur la proposition ou bien après l'avis de la Commission administrative.

18. Le compte détaillé des recettes et dépenses de l'année écoulée est également dressé, présenté par le Comité à l'approbation de l'Assemblée générale, et publié.

§ IV. Assemblée générale.

19. L'Association tient, au moins une fois chaque année, une Assemblée générale. Les convocations ont lieu à domicile. L'Assemblée entend le rapport qui lui est présenté par le Secrétaire sur les travaux de l'Association, et le rapport de la Commission administrative sur les recettes et les dépenses de l'année.

Elle procède au remplacement des membres sortants du Comité et du Bureau.

Tous les membres de l'Association résidant en France

sont admis à voter soit, en personne, soit par correspondance.

§ V.

20. Les présents statuts ne pourront être modifiés que par un vote du Comité, rendu à la majorité des deux tiers des membres présents, dans une séance convoquée expressément pour cet objet, huit jours à l'avance. Ces modifications, après l'approbation de l'Assemblée générale, seront soumises au conseil d'État.

Adopté, après révision du Comité, par l'Assemblée générale de l'Association le 2 avril 1869.

MEMBRES FONDATEURS.

(1867.)

MM.

ADERT, ancien professeur de littérature grecque à l'Académie de Genève, rédacteur en chef du *Journal de Genève.*
ALEXANDRE, membre de l'Institut.
BERTRAND (Alexandre), directeur du Musée de Saint-Germain.
BEULÉ, secrétaire perpétuel de l'Académie des Beaux-Arts.
BRÉAL (Michel), professeur au Collége de France.
BRUNET DE PRESLE, membre de l'Institut.
BURNOUF (Émile), directeur de l'École française d'Athènes.
CAMPAUX, professeur à la Faculté des lettres de Strasbourg.
CHASSANG, maître de conférences à l'École normale supérieure.
DAREMBERG, de la bibliothèque Mazarine.
DAVID (baron Jérôme), vice-président du Corps législatif.
DEHÈQUE, membre de l'Institut.
DELYANNIS (Théodore-P.), ministre plénipotentiaire de S. M. Hellénique.
DEVILLE (Gustave), ancien membre de l'École française d'Athènes.
DIDOT (Ambroise-Firmin), libraire-éditeur.
DUEBNER, helléniste.
DURUY (S. Exc. M. Victor), ministre de l'instruction publique.
EGGER, membre de l'Institut.
EICHTHAL (Gustave d'), membre de la Société asiatique.
GIDEL, professeur de rhétorique au lycée Bonaparte.
GIRARD (Jules), maître de conférences à l'École normale supérieure.
GOUMY, rédacteur en chef de la *Revue de l'Instruction publique.*
GUIGNIAUT, secrétaire perpétuel de l'Académie des inscriptions.
HAVET, professeur au Collége de France.
HEUZEY, ancien membre de l'École française d'Athènes, professeur à l'École des Beaux-Arts.

Hignard, professeur à la Faculté des lettres de Lyon.
Hillebrand, professeur à la Faculté des lettres de Douai.
Jourdain, membre de l'Institut.
Legouvé, de l'Académie française.
Lévêque, membre de l'Institut.
Longpérier (de), membre de l'Institut.
Maury (Alfred), membre de l'Institut.
Mélas (Constantin), de la maison Mélas frères (Marseille).
Miller, membre de l'Institut.
Naudet, membre de l'Institut.
Patin, de l'Académie française, doyen de la Faculté des lettres de Paris.
Perrot (Georges), ancien élève de l'École française d'Athènes, professeur de rhétorique au lycée Louis-le-Grand.
Ravaisson, membre de l'Institut.
Renan, membre de l'Institut.
Renier (Léon), membre de l'Institut.
Saint-Marc-Girardin, de l'Académie française.
Thenon (l'abbé), directeur de l'École des Carmes.
Thurot, maître de conférences à l'École normale supérieure.
Valettas (J.-N.), professeur (Londres).
Villemain, secrétaire perpétuel de l'Académie française.
Vincent, membre de l'Institut.
Waddington, membre de l'Institut.
Weil, professeur à la Faculté des lettres de Besançon.
Wescher, ancien membre de l'École française d'Athènes.
Witte (baron de), membre de l'Institut.

MEMBRES DU BUREAU POUR 1869-1870.

Président honoraire : M. PATIN.
Président : M. BEULÉ.
1er *Vice-président :* M. BRUNET DE PRESLE.
2e *Vice-président :* M. HAVET.
Secrétaire-archiviste : M. CHASSANG.
Secrétaire-adjoint : M. ROUVBAY.
Trésorier : M. Gust. d'EICHTHAL.

MEMBRES DU COMITÉ POUR 1869-1870.

MM. ALEXANDRE.
BEULÉ.
BRÉAL.
DELTOUR.
DIDOT (Ambroise-Firmin).
D'EICHTHAL (Gustave).
FOUCART.
GIDEL.
GIRARD (Jules).
GIRARD (Julien).
GLACHANT.
GOUMY.
GUILLAUME.
HAVET.
HEUZEY.
DE LONGPÉRIER.
MILLER.
TALBOT.
THUROT.
TOURNIER.
WESCHER.

COMMISSION ADMINISTRATIVE.

M. JOURDAIN (Ch.).
M. PEPIN LEHALLEUR (Émile).

COMMISSION DE PUBLICATION.

MM. GIDEL.
HEUZEY.
PERROT (G.).
THUROT.

MEMBRES DONATEURS.

MM.

BANQUE NATIONALE de Grèce, à Athènes.

BEULÉ, membre de l'Institut.

BRUNET DE PRESLE, membre de l'Institut.

CHRISTOPOULOS, ancien ministre de l'instruction publique et des cultes en Grèce.

CONSTANTINIDÈS (Zanos), à Constantinople.

COUSTÉ (E.), directeur de la manufacture des tabacs, à Paris.

DESJARDINS, 11, rue Maurepas (Versailles).

DEVILLÉ (Gustave), docteur ès lettres, ancien membre de l'École française d'Athènes († 1867).

DIDOT (Ambroise-Firmin), libraire-éditeur.

DRÈME, président à la cour d'Agen (Lot-et-Garonne).

DURUY (S. Exc. M. Victor), ministre de l'instruction publique.

EICHTHAL (Gustave d'), membre de la Société asiatique.

FOUCART, ancien membre de l'École française d'Athènes.

GIANNAROS (Thrasybule), négociant, à Constantinople.

GILLON (Félix), magistrat, à Bar-le-Duc.

HACHETTE (L.) ET Cᵉ, libraires-éditeurs, à Paris.

HOUSSAYE (Henry), homme de lettres.

KARAPANOS (Constantin), docteur en droit, négociant, à Constantinople.

LABITTE, libraire, à Paris.

LANDELLE, peintre, membre de l'académie d'Amsterdam.

MAGGIAR (Octave).

MARCELLUS (comte Édouard de).

MAVROCORDATO (Nicolas), nomarque de Corfou.

MOURIER, vice-recteur de l'Académie de Paris.

PATIN, membre de l'Académie française.

Riant (Paul), docteur ès lettres, de la Société des antiquaires
Richard Kœnig, négociant, à Alexandrie.
Saraphis (Aristide), négociant, à Constantinople.
Stephanovic (Zanos), négociant, à Constantinople.
Svoronos (Michel), négociant à Constantinople.
Université d'Athènes.
Vallianos (Andreas), négociant, à Constantinople.
Zariphis (Georges), négociant, à Constantinople.
Zographos (Christakis Bitos), négociant, à Constantinople.

LISTE GÉNÉRALE DES MEMBRES AU 30 AVRIL 1869.

MM.

Abeille, 41, avenue Gabriel.
Abderrahman-Bey, 47, rue du faubourg St-Honoré.
Acatdos (Nicolas), négociant, à Constantinople.
Adert, ancien professeur de littérature grecque à l'Académie de Genève, rédacteur en chef du *Journal de Genève.*
Afendouli (Théodore), professeur à l'École de Médecine (Athènes).
Agathangelos, archevêque de Dramas (Constantinople).
Agathidès, professeur, 28, Kildare Terrace, Bayswater (Londres).
Agelasto (E.), négociant, allée des Capucines, 49 A (Marseille).
Albert frères, négociants, rue du Tapis-Vert, 15 (Marseille).
Alexandre, membre de l'Institut, 9, rue Mogador.
Alexandrides (Zacharias), négociant, à Constantinople.
Alglave, avocat, 7, rue du Cardinal-Lemoine.
Allaire (E.), Twickenham (Middlesex).
Alpherakis (A.), à Taganrog (Russie).
Ambanapoulos, négociant, rue Sylvabelle, 112 (Marseille).
Amiel, chef d'institution, rue Saint-Jacques, 151 *bis.*
Anastase (Grégoire), négociant, à Constantinople.
Anastasiadis (A.), à Taganrog (Russie).
Andréadis (Mme), directrice de l'École primaire grecque, au Caire.
Andréadis (P.), docteur-médecin (Constantinople).
Anthopoulos (Constantin), membre du tribunal de commerce (Constantinople).
Antoniadis (Alexandre), négociant (Constantinople).
Aristarchis Stavrachis, membre du conseil d'État (Constantinople).
Aristoclès (Jean), professeur de la grande École patriarcale, à Constantinople.
Armingaud, professeur au collége Rollin, 17, rue Cassette.
Arytaios (Théodore), professeur à l'École de Médecine (Athènes).
Asselin, professeur au collége Rollin, 40, rue de l'Ouest (Paris).

ATHANASACHIS (G.), négociant, à Volo (Turquie d'Europe).
ATHANASIADIS (A.), à Taganrog (Russie).
ATHÉNOGÉNÈS (Georges), négociant (Constantinople).
AUBÉ, professeur au Lycée Bonaparte, 8, rue de Vienne.
AUVRAY (l'abbé Emmanuel), 70, rue de Vaugirard.
AVGERINOS (A.-A.), à Taganrog (Russie).
AVIERINO (Alexandre), négociant, Gresham house (Londres).
BABANGA (N.), négociant, 22, rue Impériale (Marseille).
BAGAULT, 43, rue Saint-Lazare.
BAGUENAULT DE PUCHESSE (Gustave), licencié ès-lettres, 42, rue Jacob.
BAHAUX (J.), licencié ès-lettres, 71, boulevard Mont-Parnasse.
BAILLIÈRE (Germer), 17, rue de l'École de Médecine.
BAILLY (Anatole), professeur au lycée (Orléans).
BAILLY (Ch.-A.), à St-Gratien (près Enghien).
BALANOS (Spyridion), professeur à l'École de Droit (Athènes).
BALLAKIS (Chr.), négociant (Constantinople).
BALTARD, membre de l'Institut, 4, rue de l'Abbaye.
BANQUE NATIONALE DE GRÈCE (Athènes).
BARON (L.), ancien député, Fontenay (Vendée).
BARRIAS, 71, rue d'Amsterdam.
BARTHÉLEMY SAINT-HILAIRE, membre de l'Institut, 29 *bis*, rue d'Astorg.
BARY, professeur au collége Rollin, 47, rue Pigale.
BASIADÈS (Héroclès-Constantin), docteur ès lettres et en médecine, rue Hamel-Bachi, 14 (Constantinople.)
BASILI (G.-A.), sous-gouverneur de la banque nationale de Grèce.
BASILI (D.-M.), négociant, rue Breteuil, 32 (Marseille).
BASILIADÈS (S.), négociant rue Nicolas, 32 (Marseille).
BAUDE (Alph.), inspecteur général des ponts et chaussées, 13, rue Royale St-Honoré.
BAUDOUIN, inspecteur général de l'enseignement primaire (Paris).
BAUDREUIL (DE), 29, rue Bonaparte (Paris).
BEAUJEAN, professeur au lycée Louis-le-Grand, 39, rue de l'Université.
BEAUSSIRE, professeur au lycée Charlemagne, 90, rue des Feuillantines.
BELIN, libraire-éditeur, 52, rue de Vaugirard.
BÉLISAIRE (Jean), professeur de grec, 6, rue Canonge (Marseille).
BELISARIOS (K.), à Taganrog (Russie).

BELOT, professeur au lycée de Versailles.
BENIZELOS (Miltiadès), professeur à l'École de Médecine (Athènes).
BENLOEW, professeur à la Faculté des lettres de Dijon.
BENOIST (Eugène), professeur à la Faculté des lettres de Nancy.
BENOÎT (Ch.), doyen de la Faculté des lettres de Nancy.
BERARD-VARAGNAC, 31, Avenue de Neuilly (Porte-Maillot).
BERÇOET, chef d'institution, 8, cité Malesherbes, rue de Laval.
BERGAIGNE, licencié ès lettres, 55, rue de Verneuil.
BERGE (DE LA) du Cabinet des médailles, 12, rue de Louvois.
BERGER, professeur à la Faculté des lettres de Paris, 1, rue Leregrattier-en-l'Ile.
BERNARDAKIS, 5, place de la Sorbonne.
BERRANGER (l'abbé H. de), curé de Noisy-le-Sec.
BERTRAND (Alexandre), directeur du musée St-Germain en Laye.
BESLAY (François), avocat à la Cour impériale, 372, rue Saint-Honoré.
BÉTANT, consul de Grèce, à Genève.
BÉTOLAUD, ancien professeur de l'Université, 53, rue du Bac.
BÉTOURNÉ, professeur au lycée de Bordeaux.
BEUGNOT (comte), 101 *bis*, rue Saint-Lazare.
BEULÉ, membre de l'Institut, 25, quai Conti.
BIENAYMÉ (Jules), membre de l'Institut, 1, rue de Fleurus.
BIKELAS (D.), négociant, 19, Old Broad street (Londres).
BIMPOS (Théoclète), archimandrite, professeur à l'École de théologie (Athènes).
BLACHE, de l'Académie de médecine, 5, rue de Suresne.
BLACKIE (John-Stuart), professeur à l'Université (Édimbourg).
BLAMPIGNON (l'abbé), aumônier du lycée (Vanves).
BLANC (Charles), de l'Institut, à Saint-Gratien (Seine-et-Oise).
BLANCART, professeur de grec moderne (Marseille).
BLAVET, 181, avenue Raphaël (Passy-Paris).
BLIGNIÈRES (de), ancien chef d'institution, 80, rue de Grenelle-Saint-Germain.
BLONDEL (Charles), membre de l'École française d'Athènes.
BLOTNICKI, 2, rue Saint-Louis-en-l'Ile.
BODINIER, correspondant de l'Institut, place du Château (Angers).
BOISSIER (Gaston), professeur au Collége de France.
BOISSONADE (G.), professeur agrégé à la Faculté de droit.
BOLLE (Gustave), avocat, 24, quai de l'École.
BONAFOUS, doyen de la Faculté des lettres d'Aix.

BOTTENTUIT (le docteur), 36, rue du Champ-des-Oiseaux (Rouen).
BOUCHARD, notaire, 1, place Boïeldieu.
BOUCHARDAT, professeur à la Faculté de médecine, 8, rue du Cloître-Notre-Dame.
BOUCHER, licencié ès lettres, 62, rue d'Assas.
BOUCHERIE, professeur au lycée (Montpellier).
BOUCHOT, professeur au lycée Louis-le-Grand, 58, rue de Vaugirard.
BOUILLIER, directeur de l'École normale supérieure, 45, rue d'Ulm.
BOURBAKI (Démétrius), officier de l'armée hellénique, 24, rue Chevert.
BRAUD (J.-B.), professeur, 9, rue Sainte-Croix (Nantes).
BRÉAL (Michel), professeur au collége de France, 63, boulevard Saint-Michel.
BRELAY (Ernest), négociant, 34, rue d'Hauteville.
BRIAU, bibliothécaire de l'École-de-Médecine, 41, rue de la Victoire.
BROGLIE (le prince Albert de), de l'Académie française, 94, rue de l'Université.
BRUNET DE PRESLE, de l'Institut, 61, rue des Saints-Pères.
BURET, docteur en droit, avocat (Caen).
BURNOUF (Émile), directeur de l'École française d'Athènes.
CABANEL, membre de l'Institut, 17, rue de la Rochefoucauld.
CAFFARELLI (comte), député, 58, rue de Varennes.
CAFFIAUX, ancien professeur au collége, bibliothécaire de la ville (Valenciennes).
CAHEN D'ANVERS (comte), 47, rue Laffitte.
CAHEN D'ANVERS, 47, rue Laffitte.
CAHEN D'ANVERS (Louis), 47, rue Laffitte.
CAHEN D'ANVERS (Mme), 118, rue de Grenelle-Saint-Germain.
CAILLEMER (Exupère), professeur à la Faculté de droit de Grenoble (Isère).
CALLIGAS (Paul), professeur à l'École de droit (Athènes).
CAMPAUX, professeur à la Faculté des lettres (Strasbourg).
CAMPITSIS, à Taganrog (Russie).
CAPTIER (le R. P.), du tiers ordre de saint Dominique, à Arcueil.
CARAMANOS (Ph.-G.), négociant, rue de la Grande-Armée, 4 (Marseille).
CARO, professeur à la Faculté des lettres, 20, rue des Missions.
CARON, 11, rue de l'Arbalète.
CASSIMATI, avocat à Syra (Grèce).

CASSOUDIS (Thémistocle), négociant (Constantinople).
CASTORKI (Euthymos), professeur de philosophie à l'Université (Athènes).
CATZIGRAS COSMAS, négociant (Marseille).
CAUMONT (de), correspondant de l'Institut (Caen).
CAUSSADE (de), bibliothécaire au Louvre, 25, rue de Laval.
CEFFALA (Georges), négociant, 3, Winchester Buildings (Londres).
CERFBEER (Th.), agriculteur (Oberviller, près Saarbourg (Meurthe).
CHABOUILLET, conservateur du Cabinet des médailles, 22, rue Boursault.
CHANROND (Gustave de), à Briançon (Hautes-Alpes).
CHANTEPIE (de), maître surveillant et bibliothécaire à l'École normale supérieure, 45, rue d'Ulm.
CHAPPUIS, professeur à la Faculté des lettres (Besançon).
CHARAMIS (Adamantios), professeur à Taganrog (Russie méridionale).
CHASLES, membre de l'Institut, 3, passage Sainte-Marie, rue du Bac.
CHASLES (Émile), 2 *ter*, impasse Sainte-Marie, rue du Bac.
CHASSANG, maître de conférences à l'École normale supérieure, 13, rue du Jardinet.
CHASSERIAU (Mme), 40, rue de Bruxelles.
CHASTELLUX (comte Henri de), 90, rue de Varennes.
CHATEL (Eug.), archiviste du département du Calvados (Caen).
CHÉNIER (G. de), 55, rue Bellechasse.
CHERBULIEZ (André), professeur de littérature ancienne à l'Académie (Genève).
CHERBULIEZ (Victor) (Genève).
CHÉRONNET-CHAMPOLLION (Léonce), 10, rue de l'Oratoire.
CHÉRONNET-CHAMPOLLION (René), 10, rue de l'Oratoire.
CHERRIER (de), membre de l'Institut, 22, rue de Londres.
CHEVREUL, membre de l'Institut, au Jardin des plantes.
CHEVRIAUX, censeur des études au lycée Bonaparte, rue du Havre.
CHOISY, ingénieur des ponts et chaussées, à Rethel (Ardennes).
CHRISTIDIS (Chr.-P.), négociant (Constantinople).
CHRISTOPOULOS, ancien ministre de l'Instruction publique et des cultes du royaume de Grèce.
CHRYSOVELONIS (Léonidas), négociant (Constantinople).
CIRCOURT (comte A. de), aux Bruyères, près Bougival (Seine-et-Oise).

Clavel (Victor), professeur au lycée (Bourges).
Cléanthe (Zénon), architecte (Constantinople).
Clermont-Tonnerre (duc de), 78, rue de l'Université.
Clérot (Henry), négociant, rue de l'Hôtel-de-Ville (Rouen).
Clugnet, professeur au collége de Pontoise.
Cohn (Albert), docteur en philosophie, 42, rue Richer.
Colin, 18, boulevard Montmartre.
Combes (de), au château d'Amayé (par Evrecy, Calvados).
Condés (Élie), rue Napoléon, 26 (Marseille).
Conduriotti, ministre de Grèce, à Florence.
Constantinidès (Ch.-Georges), rentier (Constantinople).
Constantinidès (Zanos), négociant, à Constantinople.
Contostavlos (Jean), négociant (Constantinople).
Contume, négociant, 5, cours Lieutaud (Marseille).
Coresis (N.), à Taganrog (Russie).
Corgialégno (André), négociant, Cours Bonaparte, 87 (Marseille).
Corgialégno, négociant, Cours Bonaparte, 87 (Marseille).
Coste (Olivier de la), licencié ès lettres, 108, rue du Bac.
Couret (Alph.), docteur en droit, 2, rue Servan (Grenoble).
Courtaud Divernéresse, 7, rue Madame.
Cousté, directeur de la manufacture des tabacs, 63, quai d'Orsay.
Crassas (Ps.), à Taganrog (Russie).
Crauk, 146, rue de Vaugirard.
Crémieux (Émile), ancien agent de change, 2, place Wagram.
Curnieu (le baron de), 68, rue de la Chaussée-d'Antin.
Cuvillier, professeur au lycée du Prince-Impérial (Vanves).
Da Costa, substitut du procureur impérial, à Compiègne (Oise).
Damalas, négociant, Allée des Capucines, 65 (Marseille).
Daremberg, de la bibliothèque Mazarine, 1, rue de Seine.
Dareste de la Chavanne (Rod.), avocat, 7, quai Malaquais.
Dareste de la Chavanne (Cléophas), doyen de la Faculté des lettres (Lyon).
David (baron Jérôme), vice-président du Corps législatif, 6, place Saint-Michel.
Decharme (Paul), professeur au lycée (Montpellier).
Dehèque, membre de l'Institut, 50, rue de Bourgogne.
Delacroix, professeur au lycée Louis-le-Grand, 15, rue de la Vieille-Estrapade.
Delagrave, libraire-éditeur, 78, rue des Écoles.
Delalain (Jules), libraire-éditeur, 76, rue des Écoles.

DELALAIN (Henri), libraire-éditeur, 76, rue des Écoles.
DELALONDE (l'abbé), professeur à la Faculté de théologie, 32, rue d'Ernemont (Rouen).
DELAUNAY, professeur, à Ernée (Mayenne).
DELAUNAY (Ferd.), 8, rue des Saussaies.
DELESSERT (Mme Gabriel), 9, rue Basse (Passy-Paris).
DELLAPORTAS, à Taganrog (Russie).
DELORME (S.), 26, rue de la Ferme-des-Mathurins.
DELPECH, professeur, Christ's-Hospital (London).
DELTA (Thomas), négociant, 3, Winchester Buildings (Londres).
DELTOUR, professeur de rhétorique au lycée Saint-Louis, 42, rue Abbatucci.
DELYANNIS (Théodore-P.), ancien ministre plénipotentiaire de S. M. Hellénique à Paris (Athènes).
DELZONS, professeur au lycée Saint-Louis, 36, rue des Fossés-Saint-Victor.
DEMARQUAY, docteur-médecin, 47, rue de la Victoire.
DEMARSY, archiviste paléographe, 69, boulevard Saint-Germain.
DEPASTA (A.-N.), libraire (Constantinople).
DEPASTA (Antoine), négociant (Constantinople).
DESCHAMPS (Arsène), docteur en philosophie et lettres (Liége).
DESCHANEL (Émile), ancien maître de conférences à l'École normale supérieure, 34, rue de Penthièvre.
DES FRANCS, professeur de rhétorique au lycée de Bourg (Ain).
DESJARDINS, 11, rue Maurepas (Versailles).
DETHIER (Ph.-A.), docteur en philosophie, directeur de l'École autrichienne de Constantinople.
DEVILLE (Mme veuve), 112, rue de Provence.
DEVIN, avocat, 12, rue de l'Échiquier.
DEZEIMERIS (Reinhold), 9, rue Maison-Daurade (Bordeaux).
DIALEGMENOS (Georges), négociant (Constantinople).
DIANGELIS (Georges), avocat (Constantinople).
DIDOT (Ambroise-Firmin), libraire-éditeur, 56, rue Jacob.
DILBEROGLOU (S.), négociant, Threadneedle street (G. J. Cavafy et Ce (Londres).
DIVERIS (Démétrius), négociant, à Constantinople.
DOGNÉE (E.), 20, place des Carmes (Liége, Belgique).
DOUCET (Camille), de l'Académie française, 32, rue du Bac.
DOYEN (X.), maître d'études au collége (Schelestadt, Bas-Rhin).
DRAPEYRON, professeur au lycée Napoléon, 9, rue Clotaire.

DRÈME, président à la Cour d'Agen (Lot-et-Garonne).
DUC, membre de l'Institut, 4, rue du Marché-Saint-Honoré.
DUCAMP (Maxime), 43, rue du Rocher (Paris).
DUFAURE, de l'Académie française, 48, rue de Provence.
DUMAS (E.-R.), professeur au lycée, 12, rue Rougier (Marseille).
DUMONT, inspecteur de l'enseignement moyen, rue Montoyer (Bruxelles).
DUMONT (Albert), de l'École française d'Athènes, rue Jacob, 50.
DUMREICHER (Ernest de), vice-consul de Danemark, 103, boulevard Haussmann.
DUPANLOUP (Monseigneur), évêque d'Orléans.
DUQUESNE, 51, rue Laffitte.
DURAND, libraire-éditeur, 9, rue Cujas.
DURET (Mme), 17, quai Voltaire.
DURUTTI, directeur de la manufacture de soie, à Athènes.
DURUY (S. Exc. M. Victor), ministre de l'instruction publique.
DUVEAU, professeur au collége Saint-Rambert (Lyon).
ÉCOLE Albert-le-Grand, à Arcueil (Seine).
EGGER, membre de l'Institut, 48, rue Madame.
ÉGINÉTÈS (Dionysios), professeur à l'École de droit (Athènes).
EICHTHAL (Adolphe d'), membre du Conseil supérieur du commerce, 98, rue Neuve-des-Mathurins.
EICHTHAL (Ad. d'), fils, banquier, 98, rue Neuve-des-Mathurins.
EICHTHAL (Eugène d'), 100, rue Neuve-des-Mathurins.
EICHTHAL (Gustave d'), membre de la Société asiatique, 100, rue Neuve-des-Mathurins.
ÉLÈVES (les) de l'École normale supérieure, 45, rue d'Ulm.
ÉLÈVES (les) du Lycée d'Orléans.
ÉLÈVES (les) de rhétorique du lycée d'Orléans.
ÉLÈVES (les) de rhétorique du collége de Schelestadt (Bas-Rhin).
ÉLÈVES (les) du collége de Valenciennes.
ÉLÈVES (cinq) de la classe de quatrième du lycée de Montpellier.
ÉLÈVES (les) de rhétorique du collége Stanislas, rue Notre-Dame-des-Champs.
ÉLÈVES (les) de rhétorique du lycée Bonaparte (divis. Gidel-Talbot).
ÉLIADE (Léonidas), professeur de grec moderne, 2, rue Royer-Collard.
ELIASCOS (Constantin), négociant (Constantinople).
ÉPINAY (de l'), 6, impasse Sandrié.

ERLANGER (Émile), banquier, consul général de Grèce, 20, rue Taitbout.

ESSARTS (Emmanuel des), professeur au lycée (Orléans).

ESTRANGIN (A.), banquier, rue Noailles, 18 (Marseille).

ÉTIENNE (L.), professeur de rhétorique au lycée Saint-Louis, 17, rue Soufflot.

EUMORPHOPOULOS (A.-G.), négociant, Ethelburg house, Bishopsgate street (Londres).

EUSTATHIUS (D.), négociant, boulevard Notre-Dame, 31 (Marseille).

ÉVELARD, professeur au lycée Saint-Louis, 13, rue de la Cerisaie.

FAGNAN (Edm.), docteur en droit de l'Université de Liége, rue et hôtel Corneille.

FAURE (André), 80, rue Taitbout.

FAVARD (Eugène), 18, rue d'Aguesseau.

FAVRE (Léopold), 22, rue Soufflot.

FEUILLET DE CONCHES (baron), 73, rue Neuve-des-Mathurins.

FILON, inspecteur de l'Académie de Paris, 63, Boulev. St-Michel.

FLORENT LEFÈVRE, conseiller général du département du Pas-de-Calais, 13, rue de Tournon.

FONTAINE (Médéric), ancien notaire, 63, rue Blanche.

FOTIADÈS (G.), négociant, boulevard de Rome, 44 (Marseille).

FOUCART, professeur au lycée Bonaparte, 13, rue de Tournon.

FOUCHER DE CAREIL (comte), 11, rue François Ier.

FOULON (Monseigneur), évêque de Nancy.

FOURNIER (Eug.), docteur ès sciences, 72, rue de Seine.

FRANGOPOULO, 10, rue de l'Étrier (Marseille).

GAFFAREL, professeur d'histoire au lycée de Besançon.

GAIDOZ (Henri), licencié ès lettres, 32, rue de Madame.

GALANY, professeur de littérature française au lycée impérial de Taganrog (Russie).

GALICHON (Émile), directeur de la *Gazette des Beaux-Arts*, 182, rue de Rivoli.

GALUSKY (Ch.), 126, rue de Poissy (Saint-Germain-en-Laye).

GANNEAU, 40, boulevard Gouvion Saint-Cyr (Ternes).

GARELLI (Alexandre), négociant, Cours Lieutaud, 77 (Marseille).

GARNIER, architecte de l'Opéra, 84, boulevard Saint-Germain.

GARNIER (Auguste), libraire, 6, rue des Saints-Pères.

GARNIER (Hippolyte), libraire, 6, rue des Saints-Pères.

GATTEAUX, membre de l'Institut, 41, rue de Lille.

GAUDRY (Albert), 12, rue Taranne.

Gebhardt, professeur à la Faculté des lettres (Nancy).
Georganthopoulos (J.), docteur en droit, avocat (Constantinople).
Georgel, professeur au lycée (Nancy).
Georgiadès (C.-B.), 19, rue Sénac (Marseille).
Georgiadès (D.), négociant, rue Curiol, 7 (Marseille).
Georgiadès (N.-Ph.), négociant (Constantinople).
Gérome, membre de l'Institut, 6, rue de Bruxelles.
Ghinis, à Taganrog (Russie).
Giannaros (Thrasybule), négociant (Constantinople).
Geschwind (Paul), élève du collége de Schelestadt (Bas-Rhin).
Giannaros (Thrasybule), négociant (Constantinople).
Gidel, professeur au lycée Bonaparte, 130, rue Saint-Lazare.
Giguet, homme de lettres (Sens, Yonne).
Gilbert, 23, rue de Marignan.
Gillon (Félix), magistrat, 5, rue des Tanneurs (Bar-le-Duc, Meuse).
Ginouilhac (Monseigneur), évêque de Grenoble (Isère).
Giourdis (B.), à Taganrog (Russie).
Girard (Jules), maître de conférences à l'École normale supérieure, 26, rue Monsieur-le-Prince.
Girard (Julien), proviseur du lycée Louis le Grand, rue St-Jacques.
Giraud (Charles), membre de l'Institut, à l'École de droit.
Glachant, inspecteur général des études, 28, rue Scheffer (Passy).
Glycas (Nicéphore), archimandrite, professeur de l'école théologique de Chalki (Constantinople).
Gombos (Basili), négociant (Constantinople).
Gouin (Ernest), constructeur, 4, rue Cambacérès.
Goumy, rédacteur en chef de la *Revue de l'Instruction publique*, 82, boulevard Saint-Germain.
Gounaropoulos, négociant, 19, rue du Loisir (Marseille).
Gounaropoulos (C.), docteur en médecine, consul de Grèce à Saint-Jean-d'Acre.
Gounod, membre de l'Institut, 19, rue de la Rochefoucauld.
Grandgagnage (Charles) à Liége (Belgique).
Gréard, inspecteur de l'Académie, 77, boulevard Saint-Michel.
Grégoire VI, patriarche œcuménique de Constantinople.
Grégoire, archevêque de Chios (Constantinople).
Grégoras (Germanos), archimandrite et professeur à l'école théologique de Chalki (Constantinople).
Gréhan, professeur au collége de Compiègne (Oise).

GRUYER (Anatole), 10, rue du Mont-Thabor.
GRUYER (Gustave), 28, place Saint-Georges.
GRYPARIS (S.-N.), professeur de grec, 4, Traverse du Chapitre (Marseille).
GUÉRARD, directeur de Sainte-Barbe-des-Champs (Fontenay).
GUIGNIAUT, secrétaire perpétuel de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, 25, quai Conti.
GUILLAUME, de l'Institut, directeur de l'École des Beaux-Arts.
GUILLHEMASSY, professeur, 5, rue Corneille.
GUIMET (Émile), membre de l'Académie de Lyon, 1, place de la Miséricorde (Lyon).
GUILLEMOT (Adolphe), professeur au lycée Bonaparte, 37, boulevard Malesherbes.
GUION (Jean), docteur en droit (Constantinople).
GUIONIS (Michel), négociant (Constantinople).
GUIZOT (François), membre de l'Institut, 10, rue Billaut.
GUIZOT (Guillaume), 53, boulevard Malesherbes.
HACHETTE (Louis et Cie), libraires-éditeurs, 77, boulevard Saint-Germain.
HALPHEN (Eugène), avocat, 25, rue du Faubourg-Saint-Honoré.
HAMEL, professeur à la Faculté des lettres (Toulouse).
HARCOURT (comte Jean d'), 89, rue de l'Université.
HATZFELD, professeur de rhétorique au lycée Louis-le-Grand, rue St-Jacques.
HAVET, professeur au collége de France, 38, rue des Écoles.
HAVET (Louis), 60, rue des Écoles.
HAZZIFILO, négociant, 6, rue du Conservatoire.
HEINRICH, professeur à la Faculté des lettres, 28, cours Morand (Lyon).
HESSE (Antoine), banquier (Marseille).
HETSCH (l'abbé), supérieur du petit séminaire de la Chapelle-Saint-Mesmin (Loiret).
HEUZEY, conseiller, 4, rue de Crosne (Rouen).
HEUZEY (Gustave), 25, rue de l'Impératrice (Rouen).
HEUZEY, ancien membre de l'École française d'Athènes, professeur à l'École des Beaux-Arts, 8, quai de la Mégisserie.
HIGNARD, professeur à la Faculté des lettres de Lyon, 42, rue Impériale (Lyon).
HILLEBRAND, professeur à la Faculté des lettres de Douai.
HINSTIN, professeur au lycée impérial (Lyon).

HIS DE LA SALLE, 55, rue de Clichy.
HITTORFF (Charles), 63, rue Saint-Lazare.
HORTUS, ancien chef d'institution, 94, rue du Bac.
HOUSSAYE (Henry), 49, avenue de Friedland.
HUBAULT (G.), professeur au lycée Louis-le-Grand, 11, rue Bonaparte.
HUBERT (Alfred), 103, rue Lafayette.
HUGO, 24, rue Royale.
HUILLIER, ancien notaire, 49, rue de Provence.
HUSSON (Hyacinthe), 14, rue Marignan.
HUSSON (Georges), 191, rue Saint-Honoré.
INGLESSIS (Antoine), négociant (Constantinople).
INGLESSIS (Panaghis), négociant (Constantinople).
INGRES (Mme), 11, quai Voltaire.
IONIDÈS, négociant, 19, Old Broad street (Londres).
JACOBO (Miltiade), 5, place de la Sorbonne.
JACQUET (Ernest), 5, rue des Pyramides.
JACQUET (père), 14, rue Castiglione.
JANIN (Jules), 5 *bis*, rue de la Pompe (Passy-Paris).
JAVAL (Émile), 25, rue Saint-Roch.
JAVAL (Léopold), député, 6, rue d'Anjou-Saint-Honoré.
JEANIDÈS (S.), grand scévophylax (Constantinople).
JEANNEL, professeur à la Faculté des lettres (Dijon).
JÉRASIMOS, archevêque de Chalcédoine (Constantinople).
JOANNIDÈS (Em.), à Taganrog (Russie).
JOLY (A.), professeur à la Faculté des lettres (Caen).
JOURDAIN, membre de l'Institut, 21, rue de Luxembourg.
KALLIADÈS (Constantin), secrétaire du conseil d'État (Constantinople).
KALLINICOS (D.), négociant (Constantinople).
KALVOCORESSIS (Démétrius-J.), négociant (Constantinople).
KANAKIS (Athanase), négociant (Constantinople).
KANAKIS (Constantin), négociant (Constantinople).
KARAPANOS (Constantin), docteur en droit, négociant (Constantinople).
KARATHEODORI (Constantin), docteur-médecin (Constantinople).
KARAÏSKAKI, capitaine dans l'armée hellénique (Athènes).
KARTALIS (S.-G.), négociant (Constantinople).
KEBEDGY (Stavro-M.), négociant (Constantinople).
KERGORLAY (comte Henri de), 48, rue de Varennes.

KOCCONIS (D.-J.), négociant (Constantinople).
KOROMILAS (Antoine), typographe (Constantinople).
KOSTIS (L.), à Taganrog (Russie).
KOUMPARIS (Aristide), astronome (Constantinople).
KYRIAKIDIS (Constantin), négociant (Constantinople).
L.... présenté par M. Gustave d'Eichthal.
LABARTHE, propriétaire, 19, rue Jacob.
LABARTHE (Jules), 2, rue Drouot.
LABITTE, libraire, 5, quai Malaquais.
LACROIX (Jules), 22, rue d'Anjou-Saint-Honoré.
LACROIX, à la Briche-Saint-Denis.
LAGACHE, directeur du service sténographique, au Corps législatif.
LAGRANGE (marquis de), membre de l'Institut, sénateur, 29, rue Barbet-de-Jouy.
LAGUICHE (marquis de), 16, rue Matignon.
LANDELLE (Charles), 17, quai Voltaire.
LANDOIS, ancien recteur, 37, rue de Saint-Pétersbourg.
LANJUINAIS (Vicomte Henri), propriétaire, 14, rue Moncey.
LAPRADE (Victor de), de l'Académie française, 10, rue de Castries (Lyon).
LARA MINOT, 1, rue Godot-de-Mauroi.
LA SAUSSAYE (L. DE), membre de l'Institut, recteur de l'Académie de Lyon (Lyon).
LASTEYRIE (Ferdinand de), membre de l'Institut, 11, quai Voltaire.
LAURENT-PICHAT, 39, rue de l'Université.
LAZOPOULOS (Georges), professeur (Constantinople)
LEBLANT (E.), membre de l'Institut, 3, rue Leroux (avenue de l'Impératrice).
LE BRET (Paul), représentant de la Compagnie des mines d'Anzin, 22, rue Caumartin.
LEBRUN, de l'Académie française, 1, rue de Beaune.
LECOMTE (Eugène), agent de change, 2, rue de la Chaussée-d'Antin.
LECONTE (A.), professeur au lycée (Toulon).
LEE CHILDE, 9, rue de Penthièvre.
LEGENTIL, professeur au Lycée (Caen).
LEGOUEZ, professeur au lycée Bonaparte, 28, rue de la Rochefoucauld.
LEGOUVÉ, de l'Académie française, 14, rue Saint-Marc-Feydeau.
LEHMANN, membre de l'Institut, 23, rue Balzac.

LEMOINNE (John), ancien 67, boulevard Haussmann.
LENIENT, maître de conférences à l'École normale supérieure, suppléant à la Faculté des lettres, 48, boulevard Saint-Germain.
LÉOTARD (Eug.), ancien élève de l'École normale, place Louis XVI (Lyon).
LE PROUX (Ferdinand), élève de l'École impériale des chartes (Saint-Quentin).
LEBOND, professeur au lycée Charlemagne, 95, boulevard Saint-Michel.
LEROY (Alph.), professeur à l'Université, 139, rue Saint-Gilles (Liége).
LETRONNE (Mlle), 17, quai Voltaire.
LÉVÊQUE (Charles), membre de l'Institut, professeur au collége de France (Bellevue, près Paris).
LÉVI-ALVAREZ, 19, rue de Lille.
LEVILLAIN, 40, Faubourg-Poissonnière.
LEVIS MIREPOIX (Comte de), 121, rue de Lille.
LÉVY BING, banquier, 15, rue de la Banque.
LILLERS (DE), 46, rue de Bourgogne.
LOIRET, professeur au lycée (Cahors).
LONGPÉRIER (DE), membre de l'Institut, 50, rue de Londres.
LORRAIN, docteur-médecin, 11, rue de l'Odéon.
LOYSEAU, professeur au lycée (Angers).
LUBERSAC (comte de), 9, boulevard Malesherbes.
MAGGIAR (Octave), négociant, 32, boulevard des Italiens.
MAGNABAL, agrégé de l'Université, chef de bureau au ministère de l'instruction publique, rue de Grenelle-Saint-Germain.
MAIGRET (Édouard), 3, boulevard des Capucines.
MAIGRET (Théodore), 3, boulevard des Capucines.
MALIACA (Abraham), professeur (Constantinople).
MALIADIS (Démétrius), docteur en droit, avocat (Constantinople).
MANOLIADIS (Panagiote), négociant (Constantinople).
MANOUSIS (D.), à Taganrog (Russie).
MARCELLUS (comtesse de), 16, rue Martignac.
MARCELLUS (comte Édouard de), à Gironde (Gironde).
MARIETTE, correspondant de l'Institut de France, en Égypte.
MARION, professeur au lycée (Montpellier).
MARSAND, 2, rue des Bons-Enfants.
MARTIN (Henri), historien, 54, Ranelagh (Passy-Paris).
MARTIN (Th.-Henri), doyen de la Faculté des lettres (Rennes).

MARTIN PASCHOUD, pasteur, 198, rue de Rivoli.

MATHIUDAKIS (Alexandre), docteur en droit, juge au tribunal consulaire hellénique (Constantinople).

MATHIEU, député, 57, rue Sainte-Anne.

MAURICE (Charles), 60, rue Notre-Dame des Champs, passage Stanislas.

MAURY (Alfred), de l'Institut, directeur des archives.

MAVROCORDATO (D.-A.), négociant, 37, Theadneedle street (Londres).

MAVROCORDATO (Nicolas), nomarque de Corfou (Grèce).

MAVROGENI (Spyridion), docteur-médecin (Constantinople).

MAVROGENI (Mme Marie), à Constantinople.

MAVROGORDATO (Étienne-M.), négociant (Constantinople).

MAVROGORDATO, 5, rue Boissy-d'Anglas.

MAXIMOS (Pantaléon), négociant (Constantinople).

MAYRARGUES (Alfred), ancien professeur, 40, rue Blanche.

MÉLAS (Constantin), Cours Bonaparte, 103 (Marseille).

MÉLAS (Michel), Cours Bonaparte, 103 (Marseille).

MÉLAS (B.), négociant, Old Broad street (Londres).

MÉLAS (G.), chez P. Sugdury, à Rostoff-sur-Don (Russie).

MENU DE SAINT-MESMIN, préfet des études au collége Chaptal, rue Blanche.

MÉREAUX (Amédée), ex-président de l'Académie des sciences, arts et belles-lettres, 36, rue du Champ-des-Oiseaux (Rouen).

MERRUAU, conseiller d'État, 45, rue de Chabrol.

MESSAGER (E.), 5, rue Tronchet.

MÉTAXAS (Georges), Cours Bonaparte, 87 (Marseille).

MÉTAXAS (J.), docteur-médecin, Allée des Capucines, 25 (Marseille).

MEYER, inspecteur de l'Académie de Paris, 31, avenue Trudaine.

MÉZIÈRES, professeur à la Faculté des lettres de Paris, 77, boulevard Saint-Michel.

MIAOULI (André), capitaine de port du gouvernement hellénique (Constantinople).

MICHAILIDÈS (Georges), docteur en droit, juge au tribunal consulaire hellénique (Constantinople).

MICHALINOUDÈS (J.-A.), négociant, Place Centrale, 5 (Marseille)

MICHEL, 76, rue d'Assas.

MICHELET (Jules), membre de l'Institut, 76, rue d'Assas.

MICHOGLOU (Alexandre), négociant (Constantinople).

MICHOGLOU (Jean), négociant (Constantinople).

Michotte, 3, rue de Rouvres (parc de Neuilly).
Micrulachi (S.-E.), négociant, Allée des Capucines, 27 (Marseille).
Mill (John Stuart), recteur de l'Université de Saint-Andrew (Londres).
Miller, membre de l'Institut, bibliothécaire du Corps législatif.
Minacoulis (D.), docteur-médecin (Constantinople).
Molinos (Léon), ingénieur, rue du Cardinal Fesch, 2.
Monginot, professeur au lycée Bonaparte, 66, rue du Rocher.
Monnier (Fr.), docteur ès-lettres, 9, rue de Babylone.
Montagne, directeur de l'institution François Ier (Angoulême).
Monzie (E. de), à Sarlat (Dordogne).
Morand, juge au tribunal (Boulogne-sur-Mer).
Mortemart (marquis de), 16, rue Matignon.
Mourier, vice-recteur de l'Académie de Paris, à la Sorbonne.
Moussouri (S.), négociant, rue Varon, 63 (Marseille).
Nasos, directeur de la Cie d'assurance *le Phénix*, à Athènes.
Naudet, membre de l'Institut, 184, rue de Rivoli.
Naville (Édouard), licencié ès lettres (Fontanée, près Genève).
Naville (Ernest), correspondant de l'Institut (Genève).
Naville (Louis), licencié ès lettres (Genève).
Nefftzer, rédacteur du journal le *Temps*, 10, faubourg Montmartre.
Négrépontis (Ménélas), négociant, à Constantinople.
Négropontis (D.), à Taganrog (Russie).
Néophyte, archevêque de Dercon (Constantinople).
Nicoclès (Pierre), négociant (Constantinople).
Nicodème, archevêque de Cyzique (Constantinople).
Nicodème, archevêque de Vodena (Constantinople).
Nicolaidès (G.), de l'île de Crète (Athènes).
Nicolaidès (Théodore), négociant, 4, rue Dieudé (Marseille).
Nicolaidès (Xénophon), négociant, 48, boulevard Longchamp (Marseille)
Nicolaidès (N.), à Taganrog (Russie).
Nicolas (Michel), professeur à la Faculté de théologie protestante (Montauban).
Niotis (Stamatios), professeur à l'École commerciale hellénique de Chalki (Constantinople).
Nisard (Charles), 103, rue de Grenelle-Saint-Germain.
Nisard (Désiré), de l'Académie française, sénateur, 2, rue Casimir-Delavigne.

NISARD (Auguste), inspecteur de l'Académie de Paris, 45, boulevard Haussmann.

NOMICOS (André), négociant, à Constantinople.

NONNOTE (Émile), professeur de la grande École patriarcale (Constantinople).

NOURRIT (Robert), avocat à la cour de Cassation et au conseil d'État, 10, rue Garancière.

ŒCONOMIDÈS (Basilios), professeur à l'École de droit (Athènes).

OLLÉ LAPRUNE, professeur au lycée de Versailles, à Suresne.

OPPERMANN, 30, rue Saint-Georges.

ORPHANIDÈS (Théodore), antiprytane de l'Université, professeur de botanique (Athènes).

ORPHANIDÈS (Démétrius), président de l'Académie de médecine, professeur à l'Université (Athènes).

OUELLARD (Henri), professeur de rhétorique au collége, 41, rue Saint-Michel (Chartres).

OURSEL (Paul), 59, rue de Turenne.

PANDIA RALLI, négociant (Marseille).

PANORIOS (N.), 22, boulevard du Nord (Marseille).

PANTALIDÈS (Thém.), prêtre de l'Église grecque orthodoxe, rue de la Grande-Armée, 23 (Marseille).

PANTAZIS (Miltiade), professeur (Constantinople).

PAPA (Daniel), négociant (Constantinople).

PAPADOPOULOS (Démétrius), docteur-médecin (Constantinople).

PAPADOUCA (Jean), docteur-médecin (Constantinople).

PAPARRIGOPOULOS, professeur à l'École de droit (Athènes).

PARANIKA (M.), professeur de l'école commerciale hellénique de Chalki (Constantinople).

PARAPANTAPOULOS (Jean), professeur de l'École commerciale hellénique de Chalki (Constantinople).

PARIS (Gaston), docteur ès lettres, 1, rue d'Assas.

PASPALLI (Nicolas), négociant, à Constantinople.

PASPATIS (Alexandre), docteur-médecin (Constantinople).

PASQUET, professeur au lycée Bonaparte, rue du Havre.

PASSY (Louis), 49, rue de Clichy.

PATIN, de l'Académie française, doyen de la Faculté des lettres de Paris, 15, rue Cassette.

PEDONE LAURIEL, libraire-éditeur, 9, rue Cujas.

PELAGAUD (É.), licencié ès lettres, 15, quai de l'Archevêché (Lyon).

PÉLICIER, professeur au collége (Compiègne).

PELLETIER, président à la Cour des comptes, 46, avenue Gabriel.
PÉPIN LEHALLEUR (Émile), docteur en droit, 5, rue de Greffülhe.
PERDICARIS (Lycurgue), négociant (Constantinople).
PÉRIER (Pierre-Casimir), licencié ès lettres, 76, rue Galilée.
PERRENS, professeur au lycée Bonaparte, 9, rue de Greffülhe.
PERROT (Alfred), professeur au lycée (Nîmes).
PERROT (Georges), maître de conférences à l'École normale supérieure, 21, rue Jacob.
PESSONNEAUX, professeur au lycée Napoléon, 30, rue Monsieur-le-Prince.
PÉTAVEL (le Révérend A.-H.), 10, avenue Percier.
PÉTAVEL-OLLIFF (Emmanuel), 10, avenue Percier.
PETIT (Louis), docteur ès lettres, porte Bellon, à Senlis (Oise).
PETIT DE JULLEVILLE, ancien membre de l'École française d'Athènes, professeur au collége Stanislas, 76, rue d'Assas.
PETIT-JEAN, principal du collége de Schelestadt (Bas-Rhin).
PETRAKIDIS (Pierre), professeur de l'École commerciale hellénique de Chalki (Constantinople).
PHILARETOS (G.-D.), négociant, Boulevard du Chapitre (Marseille).
PHILIPPOS IOANNOU, professeur à l'Université (Athènes).
PHOTIADIS (Nicolas), négociant (Constantinople).
PIAT (Albert), 98, rue Saint-Maur-Popincourt.
PIERRON (A.), professeur au lycée Louis-le-Grand, 76, rue d'Assas.
PILLON (Alphonse), propriétaire, Roye-sur-Malty (Oise).
PISCIS, 19, rue du Cirque.
PITTI (A.), négociant, Boulevard du Nord, 27 (Marseille).
PLESSAS (Nicolas), docteur-médecin (Constantinople).
PLOCQUE, ancien bâtonnier de l'ordre des avocats, 41, rue Saint-Georges.
POMAREL aîné, professeur à Sarlat (Dordogne).
POMPERY (de), au château de Salsoigne (Aisne).
POTOUS (Xénophon), négociant (Constantinople).
POTRON, 10, rue d'Antin.
PRACHE, 290, rue Saint-Honoré.
PRAT (Léon), rue de Berry, 42.
PRESSENSÉ (Edmond de), pasteur, 58, rue de Clichy.
PRETENTERES (Typaldos), médecin de S. M. hellénique, professeur à l'École de médecine (Athènes).
PROÏOS (A.), négociant (Constantinople).

Pruengnaud (Eugène), caissier de la Société immobilière des ouvriers, 8, impasse Bourdin.

Psaltis (N.), à Taganrog (Russie).

Psicha, négociant, 19, Gresham house (Avierino et Ce) (Londres).

Psycharis (Mme Marie-A.) (Constantinople).

Psycharis (Antoine), négociant (Constantinople).

Quesnel (Adolphe) négociant (Havre).

Queux de Saint-Hilaire (Marquis de), 1, rue Soufflot.

Quinot, professeur au lycée Bonaparte, 17, rue de la Tour-d'Auvergne.

Ralli (Georges), prytane de l'Université, professeur de droit (Athènes).

Ralli (V.), négociant, 11, Finsbury Circus (Londres).

Ralli Schilizzi Argenti, négt, allée des Capucines, 41 (Marseille).

Rangabé (Rizo), correspondant de l'Institut à Athènes.

Raphael (R.), trésorier du consulat hellénique (Constantinople).

Raptarchis (Jean), homme de lettres (Constantinople).

Ravaisson, membre de l'Institut, 9, quai Voltaire.

Renan, membre de l'Institut, 29, rue Vanneau.

Renier (Léon), membre de l'Institut, à la Sorbonne.

Renieri, sous-gouverneur de la Banque nationale de Grèce (Athènes).

Renouard (Léopold), 3, rue de Grammont.

Retzinas (D.-G.), négociant, 23, allée des Capucines (Marseille).

Reviers de Manny (vte de), à Fontainebleau (Seine-et-Marne).

Revillout, professeur à la Faculté des lettres de Montpellier.

Reynald, professeur à la Faculté des lettres d'Aix.

Rhallis (Étienne), négociant (Constantinople).

Rhasis (Démétrius), premier drogman de l'ambassade hellénique (Constantinople).

Rhossetos (Constantin), négociant (Constantinople).

Riant (Paul), docteur ès lettres, de la Société des Antiquaires, 2, rue de Vienne.

Richard Kœnig, négociant, à Alexandrie (Égypte).

Riff, principal du collége d'Obernai (Bas-Rhin).

Rigollot, professeur, rue et hôtel Corneille.

Rilliet (Albert), ancien professeur de littérature étrangère à l'Académie de Genève (Genève).

Rinn, professeur au collége Rollin, 212, rue Saint-Jacques.

ROBERT (Charles), correspondant de l'Institut, 9, rue des Saints-Pères.

ROCHE DU TEILLOY (Alexandre DE), professeur au lycée, 34, rue de la Commanderie (Nancy).

RODOCANAKI (Emmanuel P. T.), négociant, 29, Finsbury Circus (Londres).

RODOCANAKI (T.-E.), négociant (Marseille).

RODOCANAKI (Antoine), négociant, 49, rue de Noailles (Marseille).

RODOCANAKI (Emmanuel Z.), négociant, 22, New city Chambers (Londres).

RODOCANAKI (Michel), nég^{t}, allée des Capucines, 25 (Marseille).

RODOCANAKI (P.), 42, avenue Gabriel (Marseille).

RODOCANAKI (Stamali), nég., Traverse du Chapitre, 14 (Marseille).

ROEDTS, 39, rue Godot-de-Mauroy.

RONCHAUD (Louis de), rédacteur en chef du journal le *Jura* (Lons-le-Saunier).

RONTOPOULOS (D.-S.), secrétaire de première classe du consulat hellénique (Constantinople).

ROPAS (Th.), docteur médecin, à Alexandrie (Égypte).

ROQUE (Phocion), chargé d'affaires de Grèce, 13, rue de Turin.

ROQUEPLAN (Nestor), 28, rue Taitbout.

ROSSEEUW SAINT-HILAIRE, professeur à la Faculté des lettres de Paris, 74, rue d'Anjou (Versailles).

ROTHSCHILD (baron Alphonse de), 21, rue Laffitte.

ROUGÉ (vicomte de), membre de l'Institut, 53, rue de Babylone.

ROUVRAY (Alfred), professeur au collége Rollin, 26, rue d'Enfer.

ROY (J.), licencié ès lettres, 76, rue de Vaugirard.

RUDLER, professeur au collége de Schelestadt (Bas-Rhin).

RUELLE (Ch.-Em.), attaché à la Bibliothèque des Sociétés savantes, 6, rue Bellechasse.

SABATIER, ministre plénipotentiaire, 35, avenue de la Reine-Hortense.

SAGLIO, archéologue, 31, rue Saint-Martin, à Versailles.

SAINTE-BEUVE, membre de l'Académie française, sénateur, 11, rue du Mont-Parnasse.

SAINTE-CLAIRE DEVILLE (Henri), membre de l'Institut, 47, rue Madame.

SAINT-MARC GIRARDIN, membre de l'Académie française, 5, rue Bonaparte.

SAINT-RENÉ TAILLANDIER, professeur à la Faculté des lettres, 20 ,rue Saint-Benoist.
SALOMON, professeur au lycée Louis-le-Grand, 6, rue de l'École-de-Médecine.
SALVAGO PANTALÉON, négociant, allée de Meilhan, 25 (Marseille).
SARAPHIS (Aristide), négociant (Constantinople).
SARCEY (Francisque), 17 *bis*, rue de la Tour-d'Auvergne.
SARIPOLOS (Nicolas), professeur à l'Université (Athènes).
SAUVAGE, ingénieur en chef des mines, directeur du chemin de fer de l'Est.
SAYOUS, professeur au lycée Charlemagne, 232, rue de Rivoli.
SCARAMANGAS (L.), à Taganrog (Russie).
SCARAMANGAS (Ps.-A), à Taganrog (Russie).
SCARAMANGAS (S.), à Taganrog (Russie).
SCHLIEMANN (Henri), 6, place Saint-Michel.
SCLAVOS, négociant, Old Broad street, Vagliano Brothers (Londres).
SCLIVANIOTIS, négociant, 31, boulevard Bonne-Nouvelle.
SCOULOUDIS (Etienne), négociant (Constantinople).
SECHIARI frères, négociants, allée des Capucines, 47 (Marseille).
SEILLIÈRE (Aimé), 61, avenue de l'Alma.
SEKIARIS (Panthias), négociant (Constantinople).
SELIGMANN, professeur au lycée de Versailles.
SÉNART (Henri), licencié ès lettres, 69, rue de Grenelle-Saint-Germain.
SERBOS MILTIADÈS, négociant (Marseille).
SEVASTOPOULO (Alexandre), négociant (Constantinople).
SIDERICUDI NEGREPONTIS, nég^{t}, rue du Théâtre franç., 4 (Marseille).
SIMÉON (comte), sénateur, 23, quai d'Orsay.
SIPHNÉOS (Jean), négociant (Constantinople).
SISCO, professeur au lycée Napoléon III (Bastia).
SKYLIZZI (Jean Isidoridis), 58, boulevard Mont-Parnasse.
SOCIÉTÉ ACADÉMIQUE de Maine-et-Loire (Angers).
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE D'ÉDUCATION ET D'ENSEIGNEMENT, 82, rue de Grenelle-St-Germain.
SOMAKIS, avocat (Athènes).
SOPHOCLÈS (Gabriel), directeur de l'école grecque de Péra (Constantinople).
SOUGDOURIS (Constantin), négociant (Constantinople).
SOUVADZOGLOUS (Basile), négociant (Constantinople).
SPANOUDIS (Alexandre), négociant, rue de Rome, 80 (Marseille).

STATHOPOULOS, à Taganrog (Russie).
STEPHANOVIC (Zanos), à Constantinople.
SUGDURY, négociant, Gresham house, Mauro Basich, 50 (Londres).
SURELL, ingénieur en chef des ponts et chaussées, directeur du chemin de fer du Midi, 15, place Vendôme.
SVORONOS (Michel), négociant (Constantinople).
SVORONOS (Antoine), négociant (Constantinople).
TALBERT, directeur du collége Rollin, 42, rue Lhomond.
TALBOT, professeur au lycée Bonaparte, 39, rue Godot-Mauroy.
TANTALIDIS (Élias), professeur de l'École théologique de Chalki (Constantinople).
TARRAL, 14, cours la Reine.
TATTEGRAIN, conseiller à la Cour impériale d'Amiens, 32, rue du Loup (Amiens).
TAVERNIER, 20, rue Neuve-des-Capucines.
TAXIS (Basile), négociant (Constantinople).
TELFY (J.-B.), professeur de littérature classique à l'Université de Pesth.
TERTU (Comte de), Tertu par Trun (Orne).
TESTENOIRE-LAFAYETTE (Philippe), rue de la Bourse, 28 (St-Etienne), Loire.
THÉDENAT (l'abbé H.), prof. au collége de Juilly (Seine-et-Marne).
THENON (l'abbé), directeur de l'école des Carmes, 76, rue de Vaugirard).
THEOCHARIDIS (K.), à Taganrog (Russie).
THEODORIDIS (Nicolas), pharmacien (Constantinople).
THIRION, professeur au lycée Bonaparte, 198, rue de Courcelles.
THOURON (Victor), ancien président de l'Académie du Var (Toulon).
THUROT, maître de conférences à l'École normale supérieure, 77, rue du Bac.
TIMBAL, 13, rue de l'Abbaye.
TIOPOULOS (Achille), rue du Coq, 4 (Marseille).
TIVIER, professeur au lycée (Amiens).
TONGARD (l'abbé Alb.), professeur au petit séminaire (Rouen).
TOURNIER, répétiteur à l'École des hautes études, 9, rue Servandoni.
TOURTOULON (baron de), enclos Tissié-Sarrus (Montpellier).
TRANCHAU, proviseur au lycée (Orléans).
TRAVERS (Émile), archiviste paléographe, 22, rue Pigalle.
TRESSE, 182, rue de Rivoli.
TRÉVERRET (Armand de), professeur de rhétorique au lycée (Agen).

Tricot (Lucien), 68, chaussée d'Antin.
Turrettini (Auguste), ancien conseiller d'État de la république (Genève).
Université d'Athènes.
Urbain (Ismayl), conseiller rapporteur à Alger.
Vacalopoulos (Th.), nég^{t}, allée des Capucines, 25. A. (Marseille).
Valassopoulos (Athanase), négociant (Constantinople).
Valettas (J. N.), prof^{r}, 29, Ledbury Road, Notting Hill (Londres).
Vallianos (André), négociant (Constantinople).
Vallier (Jérôme), négociant, rue Sylvabelle, 94 (Marseille).
Vaphiadis (Apostolos), docteur-médecin (Constantinople).
Vaphiadis (Georges), journaliste (Constantinople).
Varnier, professeur au lycée de Caen.
Vergotis (M.), professeur de grec, boul. du Nord, 27 (Marseille).
Verna (baron de), 6, place Henri IV (Lyon).
Villemain, secrétaire perpétuel de l'Académie française, au palais de l'Institut.
Villeman, professeur, 5, rue Corneille.
Villenich (Michel), 66, rue du Rocher.
Vinet (E.), bibliothécaire de l'École des Beaux-Arts, 1, rue de Madame.
Vitet, de l'Académie française, 9, rue Barbet-de-Jouy.
Vlachos (Angelos), ancien chef de division au ministère de l'instruction publique, à Athènes.
Vlangali-Handjéri (le prince), 18, rue Marignan.
Voutyras (Stravos-Jean), journaliste (Constantinople).
Voutzina frères, négociants, boulevard de Rome, 5 (Marseille).
Vréto (M. P.), 8, rue de Miroménil.
Vretos (Jean-A.), journaliste (Constantinople).
Vrisachi (B.), négociant, rue Senac, 65 A (Marseille).
Waddington (H.), membre de l'Institut, 8, rue Boissy-d'Anglas.
Weil (H.), professeur à la Faculté des lettres de Besançon.
Wescher, ancien membre de l'École française d'Athènes, 33, avenue de Saxe.
Widal, professeur à la Faculté des lettres de Besançon.
Witte (baron de), membre de l'Institut, 7, rue Fortin.
Wolowski, membre de l'Institut, 49, rue de Clichy (Paris).
Yemeniz fils, consul de Grèce (Lyon).
Yourdi, négociant, 35, rue St-Basile (Marseille).
Ypsilanti (princesse), 48, avenue Gabriel.

Ypsilanti (princesse Élisabeth), 48, avenue Gabriel.
Yung, directeur de la Revue des cours littéraires et scientifiques 52, rue de Verneuil.
Zafiropoulo (Constant), négociant, rue du Coq, 4 (Marseille).
Zaïmis (Thrasybule), ancien député, ancien ministre (Athènes).
Zambaco, médecin, 21, rue Marignan.
Zarifi (Léonidas), négociant, rue du Coq, 4 (Marseille).
Zarifi (Périclès), négociant, 2, Winchester Buildings, E. O. (Londres).
Zariphis, négociant, à Constantinople.
Ziras (Etienne), secrétaire du patriarcat (Constantinople).
Zographos (Xénophon), docteur-médecin (Constantinople).
Zographos (Christakis Bitos), négociant (Constantinople).
Zygomalas (N.), négociant, Lime street (Londres).

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 2 AVRIL 1869.

DISCOURS DE M. EGGER

PRÉSIDENT.

MESSIEURS ET CHERS CONFRÈRES,

L'Association pour l'encouragement des études grecques achève aujourd'hui sa deuxième année d'une existence déjà prospère, ainsi que le constatent les deux rapports que vous allez entendre.

Accueillie, dès ses débuts, par les sympathies les plus honorables et les plus efficaces, elle a vu, depuis un an, s'accroître encore, avec ses ressources, la valeur réelle et la valeur morale des récompenses dont elle dispose. En même temps que vous décerniez pour la seconde fois le prix proposé pour le meilleur ouvrage de critique savante sur des auteurs grecs, votre comité, grâce au don libéral de M. Christakis Zographos, a pu ouvrir un nouveau concours pour les ouvrages utiles au progrès des études helléniques, concours où seront admis même les livres écrits en

grec. Les élèves de nos lycées, comme les philologues de profession, ont eu leur part de vos encouragements. Avec la bienveillante autorisation de M. le ministre de l'Instruction publique, non-seulement les lauréats parisiens, mais ceux des concours académiques de la province, ont reçu de nos mains des prix qui, nous le savons, ont partout excité une émulation salutaire.

L'ensemble de vos actes, la périodicité de vos studieuses réunions, le nombre et la variété de vos correspondances avec la province et l'étranger, n'exercent pas une moins heureuse influence dans le domaine des études classiques. Sans prétendre à être une puissance, vous êtes une autorité, dont les représentants, déjà nombreux, entretiennent ou ravivent les saines traditions, soutiennent les courages ébranlés par le paradoxe et l'esprit de parti. Vous avez fait mieux encore. Quand l'opinion publique s'est émue de quelques projets de réforme qui menaçaient d'atteindre les études grecques dans nos écoles universitaires, vous avez, dans une série de séances, discuté les opinions de vos adversaires, vous les avez combattues par de solides raisons, et, tout en indiquant certaines améliorations désirables, vous avez défendu les principes d'une éducation fondée sur l'histoire même de nos mœurs, de nos institutions, de notre langue et de notre littérature. Présenté avec une juste déférence au ministre compétent, puis librement répandu en votre nom par l'impression, le mémoire qui résumait vos idées sur l'enseignement classique a éclairé bien des esprits qui ne cherchaient que la lumière, rassuré bien des consciences qui ne demandaient que de nouvelles preuves à l'appui de leurs vieilles convictions. On a senti que nous avions confiance en nous-mêmes et l'on est venu à nous avec d'autant plus d'ardeur (1).

(1) Combien a été opportune la publication du mémoire qui forme le Premier Supplément à l'Annuaire de 1868, c'est ce que l'on peut voir par les débats qui ont occupé plusieurs séances de la chambre des représentants de Belgique durant le mois de février 1869. On lira par-

Dans cet accroissement de nos forces une notable part, je le sais, revient non pas à nos compatriotes, mais aux amis des lettres grecques en Suisse, en Belgique, en Angleterre, et surtout aux Hellènes. Naguère encore vingt-quatre Hellènes de Taganrog nous envoyaient leur souscription par les soins de l'un d'entre eux, ancien auditeur des cours de la Sorbonne. La Grèce nous envahit; mais vous n'avez rien à craindre de cette pacifique invasion. Notre société toute française, par l'objet qu'elle se propose et par le caractère de ses fondateurs, voit dans l'hellénisme ce qu'y virent jadis les ardents et féconds ouvriers de la Renaissance, un élément de civilisation qui ne saurait s'affaiblir chez nous sans qu'il y ait péril pour notre éducation publique et pour l'autorité morale de notre pays. Avec de telles convictions, c'est surtout vers la Grèce ancienne que nous tournons les yeux. Mais si, dans le culte de ses grands souvenirs et de ses grands modèles, nous voyons s'allier spontanément à nous les héritiers directs de l'hellénisme antique, nous ne pouvons que leur tendre une main amie. Quand les Grecs d'aujourd'hui, touchés de l'hommage rendu à leurs ancêtres, nous apportent, les uns la dîme des profits d'un honnête et heureux négoce, d'autres l'obole prélevée sur les honoraires d'un modeste et laborieux enseignement, que ce concours soit à leur honneur ! L'un d'eux me le disait naguère, et j'aime à vous redire ses paroles : « Ce que vous faites pour entretenir en France l'amour du grec parmi vos maîtres et vos écoliers est en définitive et toujours à notre profit. Nous y sommes intéressés, il n'est que juste que nous ayons part à la dépense. » Noble façon de confondre en une même cause les intérêts de l'hellénisme à Constantinople, à Athènes et à

ticulièrement avec intérêt les discours prononcés par M. Faider, Ch. Rogier, Grandgagnage, Schollaert; ces discours, ainsi que l'*Examen des réformes à apporter dans l'enseignement moyen du premier degré* (Bruxelles, 1869), ont été adressés à notre Association par nos collègues de Belgique et sont déposés dans notre Bibliothèque.

Paris, dans une région supérieure aux luttes et aux passions politiques! Comme membres de cette grande et universelle cité que rêvait déjà la philosophie grecque, nous ne poùvons qu'accueillir avec confiance ceux qui, en récompense d'un zèle si efficace, ne nous demandent que d'aimer leur langue et leur nation.

L'accord des esprits et des cœurs en vue de l'œuvre libérale que nous poursuivons est éloquemment exprimé par la liste même de nos associés, liste déjà nombreuse dans notre dernière publication, et qui le sera plus encore dans notre prochain Annuaire, où figurent les principales nations, les principales communions religieuses du monde civilisé, où l'Université de France se trouve rapprochée des universités d'Angleterre et de Hongrie; le souvenir même des associés que nous avons perdus depuis notre dernière assemblée générale nous donnera de ce même accord une touchante expression (1).

C'est d'abord un jeune Hellène, Émile Notaras, récemment sorti avec honneur des épreuves de la licence en droit devant notre Faculté de Paris, et qui succombait, quelques mois après, sous l'atteinte d'une maladie cruelle. C'est M. P. Barbet-Massin, jadis chef d'un de ces grands établissements d'éducation où les maîtres, anciens lauréats de nos concours, savaient si bien montrer à leurs élèves le chemin des victoires universitaires. C'est le vétéran de la tribune et du barreau français, M. Berryer, dont la gloire nous touche de près puisqu'elle réveille les glorieux échos de la parole de Démosthène. C'est M. Victor Lanjuinais, digne héritier d'un nom illustre dans les annales de nos assemblées. C'est enfin M. Vincent, mathématicien qui redevint helléniste longtemps après les études du collége et

(1) Depuis que ce discours a été prononcé, nous avons appris la mort de M. Canellopoulo, le jeune et ardent rédacteur de l'*Indépendance hellénique*. Dieu veuille que nous n'ayons pas, sans le savoir, fait d'autres omissions de ce genre dans la très-rapide revue qu'on va lire!

de l'École normale, et cela pour mieux connaître l'histoire des sciences qu'il était chargé d'enseigner. Celui-là était bien des nôtres, par ses origines, par ses longues études sur la musique, sur l'astronomie et la chronologie grecques, par son adhésion empressée aux premiers actes qui fondèrent notre Association. Comme professeur et comme érudit, il a donné tous les bons exemples, et surtout celui d'un admirable courage contre les souffrances du corps et contre celles de l'âme. Qu'il me soit permis d'en témoigner ici au nom des souvenirs d'une vieille amitié : ç'a été un spectacle à la fois triste et beau que la vie de cet homme de cœur. Né presque infirme, il avait su néanmoins suffire à des travaux et à des devoirs qui semblaient au-dessus d'une santé plus forte que la sienne; ni les douleurs sourdes et journalières, ni les accès violents de la maladie, ni les plus cruelles pertes de famille, n'avaient suspendu son indomptable activité. Je l'ai vu trois ou quatre fois frappé dans ses plus chères affections, relever la tête et comme se ressaisir lui-même pour continuer son travail de savant, travail d'autant plus méritoire que le succès en fut souvent contesté. La mort lui est venue par un lent progrès, dont il a suivi toutes les phases avec la sérénité du sage pour qui l'avenir n'a point d'effroi, parce que le passé ne lui laisse point de remords; la douleur n'a pu ni faire tomber la plume de ses mains avant le coup fatal, ni détourner ses yeux des difficiles problèmes qu'il étudiait sans relâche depuis tant d'années. Avec la pensée des choses éternelles son âme, jusqu'au dernier moment, a vécu pour la famille, pour l'amitié, pour la science qui lui avait fait à l'Académie et, je puis dire aussi, parmi vous, une seconde famille. Combien on est heureux de croire, Messieurs, que ces fortes âmes ne quittent nos étroits horizons que pour en embrasser de plus larges et de plus purs, où brillera sans nuages devant elles la vérité si longtemps et si ardemment poursuivie au milieu des misères de ce monde! Et pourquoi chercherais-je une autre fin à ce discours que la religieuse impression de pareils souvenirs? Ils ont leur mora-

lité consolante; sachons nous y arrêter sans molle tristesse. L'hommage que nous rendons à nos morts est plein d'augures heureux et fortifiants; il affermit en nous l'amour du devoir et la confiance en l'avenir par la certitude que nul bon exemple ne sera perdu et que l'œuvre commencée ne manquera jamais de continuateurs. D'ailleurs, si nous aimons tant l'antiquité classique, dont le culte nous rassemble ici, n'est-ce pas parce qu'elle abonde pour nous en leçons qui enseignent tous les genres de courage, et parce que son viril génie nous défend, dans les épreuves de la vie, contre les défaillances de l'esprit et contre celles du cœur?

RAPPORT DE M. CHASSANG

SECRÉTAIRE

SUR LES TRAVAUX DE L'ANNÉE 1868-69.

Messieurs,

Dans une séance de l'année qui vient de s'écouler, un de nos confrères a émis le vœu que les procès-verbaux de ces séances fussent publiés dans l'Annuaire. Le comité n'a pas cru devoir déférer à ce désir; il n'a pas cru que le grand jour de la publicité convînt aux menus détails que rappellent nécessairement des procès-verbaux; mais il a confié au

secrétaire le soin d'en donner la substance dans le rapport qu'il doit, chaque année, soumettre à l'Assemblée générale. Le présent rapport n'est donc autre chose qu'un rapide exposé des travaux du comité et du bureau, un tableau fidèle des actes de l'Association pendant sa deuxième année d'existence.

M. le Président vous rappelait tout à l'heure une question qui a occupé le plus grand nombre des séances de cette année, qui en a même nécessité deux par mois, en mai et en juin ; et ce sont les séances qui ont été le plus suivies par les membres de l'association étrangers au comité et au bureau. Un rapport de M. le ministre de l'instruction publique à l'Empereur ayant mis à l'ordre du jour la question de savoir si le grec devait rester obligatoire ou devenir facultatif dans les études classiques, l'*Association pour l'encouragement des études grecques* ne pouvait, sous peine d'abdiquer en quelque sorte, rester indifférente ou du moins inactive. La discussion ouverte sur ce sujet dès la séance du 3 avril n'a été close qu'à celle du 3 juillet. M. le ministre lui-même ayant, dans une audience où il a reçu les membres du bureau, déclaré qu'il n'avait encore rien arrêté, et qu'il ne voulait que provoquer un débat contradictoire, le comité de l'Association a chargé son bureau d'élaborer sur cette importante question pédagogique un exposé des principales raisons qui peuvent être invoquées contre un changement si radical dans le système actuel de nos études.

Cet exposé a fait l'objet de longues délibérations du comité, qui a jugé convenable de le publier en supplément à l'Annuaire de 1868, sous ce titre : *Observations sur quelques réformes proposées pour l'enseignement du grec dans les établissements secondaires*. A la fin de ces laborieuses séances des remercîments unanimes ont été votés à notre Président pour l'initiative et l'actif dévouement qu'il y avait déployés.

Ces séances multipliées et ces délibérations, qui furent aussi intéressantes qu'animées, n'étaient qu'un incident,

après lequel le comité est rentré dans le calme de ses occupations et de ses devoirs ordinaires.

Et d'abord il a dû, aux époques voulues, remplir cette condition qui est, à vrai dire, la raison d'être de notre Association, et qui est déterminée au commencement de nos statuts : il a dû chercher à encourager la propagation des meilleures méthodes et la publication des livres les plus utiles aux progrès des études grecques en décernant des récompenses aux maîtres et aux élèves.

Vous vous rappelez, Messieurs, que l'année dernière les récompenses de l'Association n'avaient pu parvenir qu'aux lauréats du concours général de Paris ; mais des mesures avaient été indiquées, et elles ont été prises cette année, comme elles le seront toujours désormais, pour les étendre aux élèves des lycées et colléges de province lauréats dans les concours académiques. C'est ainsi que nous avons pu au nom l'association couronner en 1868, à Paris et dans les provinces, les jeunes gens dont les noms suivent :

Concours général de Paris.

MAYER (Émile), élève du lycée Louis-le-Grand (rhétorique).
CAVAIGNAC (Eugène-Godefroy), élève du lycée Charlemagne (seconde).
ROCHE (Jean-Étienne), élève du lycée Charlemagne (troisième).

Concours de province.

CHAUVET, de l'Académie de Lyon (rhétorique).
RIQUIER, de l'Académie de Toulouse (seconde).
PHILIPPONET, de l'Académie de Paris (lycée de Vendôme, troisième).

Les remercîments que nous ont adressés MM. les proviseurs nous attestent que ces récompenses ont produit

l'effet que nous en attendions, et nous nous plaisons à espérer que nos couronnes seront pour la jeunesse un nouveau sujet d'émulation dans l'étude des lettres grecques.

L'Association a été plus heureuse encore pour les récompenses décernées aux maîtres. Un seul ouvrage était, cette année, présenté pour notre prix, mais son mérite éminent l'a fait couronner par les suffrages unanimes de la commission chargée de l'examiner. C'est le volume dans lequel un helléniste bien connu de tous, M. H. Weil, a réuni sept tragédies d'Euripide : *Hippolyte*, *Médée*, *Hécube*, les deux *Iphigénie*, *Électre*, *Oreste*. L'Association a été heureuse de voir un tel livre et un tel candidat se présenter à ses concours. Voici en quels termes M. Thurot, rapporteur, rend compte de l'ouvrage de M. Weil : « La décision de la commission a été déterminée par les améliorations importantes que ce travail apporte au texte de ces sept tragédies. La méthode a paru aussi recommandable que les résultats par la sagacité circonspecte, par l'alliance de l'érudition et du goût qui se montrent partout dans le commentaire critique et explicatif. L'introduction générale et les notices particulières sur chaque pièce sont des modèles de critique et de bon langage. L'annotation est à la fois sobre et utile. La commission aurait seulement désiré plus de brièveté dans l'indication des variantes. Elle exprime la confiance que cette édition si bien conçue sera complétée, et elle propose de donner le prix à cette première partie, dans la pensée que l'ouvrage sera continué avec le même soin et que les volumes suivants répondront à l'attente excitée par celui que l'Association récompense aujourd'hui. »

A partir de l'année prochaine, grâce à une libéralité au-dessus de tout éloge, notre sphère d'action va s'élargir. Au prix ordinaire de l'Association va se joindre un autre prix annuel de mille francs fondé par M. Christakis Zographos, de Constantinople, et auquel pour cette raison le comité a cru devoir attacher le nom du généreux donateur. Dès le mois de juillet 1869, le prix Zographos, annoncé dans les journaux et dans un deuxième Supplément

de l'Annuaire de 1868, et qui a une destination plus spéciale que le prix ordinaire de l'Association, sera donné au meilleur ouvrage publié récemment, en français, en latin ou en grec, sur l'histoire ou la théorie de la langue grecque, ou à une traduction française, également publiée, d'un ouvrage grec non encore traduit dans notre langue.

Après les récompenses à décerner, le comité avait à s'occuper de la publication de l'Annuaire de 1869. Une commission de publication nommée à cet effet a déterminé la composition de cet Annuaire, qui sera plus que le double que celui de 1868, et qui est déjà en grande partie imprimé. Il ne reste plus à y ajouter que les actes et les résultats de l'assemblée générale d'aujourd'hui. Il sera donc distribué dès la fin du mois d'avril ou au plus tard dans les premiers jours du mois de mai.

Le comité s'est ensuite préoccupé des moyens d'affermir l'existence de la Société, de la propager et d'étendre ses relations.

Malgré ses développements financiers, dont M. le trésorier va vous entretenir, l'Association n'avait pas d'existence civile, ne pouvait ni recevoir, ni aliéner, ni gérer ses fonds que sous le nom et la responsabilité personnelle du trésorier. D'après l'avis de la commission de comptabilité, il a été arrêté dès le 6 novembre 1868 que le président ferait auprès des autorités compétentes les démarches nécessaires pour que l'Association fût reconnue comme société d'utilité publique. La demande est aujourd'hui soumise au conseil d'État. Elle a nécessité quelques formalités préalables, qui ont réclamé du temps ; mais les démarches suivent leur cours, et nous pouvons espérer que l'année prochaine le Président aura à vous annoncer une décision favorable.

C'est en vue de la propagation de la Société qu'ont été successivement publiés les deux Suppléments à l'Annuaire de 1868. Le second n'a pas tout à fait produit l'effet que nous en espérions, celui d'un plus rapide accroissement de notre liste ; mais le premier nous a valu de nombreu-

ses adhésions, et le zèle de nos confrères de Paris, de la province et de l'étranger ne cesse de nous en amener à chaque séance d'aussi considérables par le nombre que par le caractère des personnes.

Le développement continu de l'Association a naturellement étendu les relations du comité, qui s'est trouvé en rapport de correspondance avec plusieurs donateurs ou sociétés savantes, avec la Société académique de Maine-et-Loire, avec la Société générale d'éducation et d'enseignement, avec l'Université nationale d'Athènes, avec l'Ἑλληνικὸς φιλολογικὸς Σύλλογος de Constantinople. Notre Annuaire sera envoyé à ces diverses sociétés, qui nous adressent leurs publications. Notre Président a été assez heureux pour reconnaître en partie les libéralités qui nous viennent en particulier de Constantinople, en appuyant auprès du ministre de l'instruction publique une requête du Σύλλογος à l'effet d'avoir part aux distributions de livres faites par le ministère.

L'Association a reçu également de plusieurs de ses sociétaires l'hommage des livres récemment publiés par eux, et qui sont venus grossir notre bibliothèque en voie de formation. Quelques-uns de ces livres ont fait l'objet de rapports oraux ou écrits, qui ont occupé une partie des séances du comité. C'est ainsi que M. Daremberg a rendu compte de l'Index manuscrit d'Homère par M. Giguet, précieux travail qui attend encore un éditeur, mais qui dès maintenant, grâce à la libéralité de l'auteur, est à la disposition de tous les membres de l'Association. C'est ainsi que M. Brunet de Presle nous a fait connaître les Φιλολογικὰ Πάρεργα de M. Philippos Joannou et le Παρνασσός de M. Rhaptarchis. C'est ainsi que M. Gidel a fait sur les Ἑλληνικὰ ἀνέκδοτα de M. Sathas une lecture qui est en grande partie reproduite dans l'Annuaire de 1869 (1).

(1) Nous continuons à recevoir l'*Indépendance hellénique*, le Νεολόγος, le Μνήμων, le *Cahier d'honneur*, intéressante publication scolaire que dirige, à Montpellier, M. Marion, et nous avons reçu,

D'autres lectures ont été faites, dans le cours de nos séances, par MM. Egger et d'Eichthal, qui nous ont donné la primeur, l'un de son mémoire *Sur une nouvelle renaissance des études grecques et latines en Europe* et de deux chapitres de son livre en ce moment sous presse sur l'histoire de l'hellénisme en France; l'autre, d'un chapitre de son ouvrage également sous presse, *Sur la prononciation nationale du grec*, et d'un intéressant article publié dans un journal sur *Voltaire et la question grecque en* 1770. Il n'est pas besoin de dire que chacun de ces rapports et chacune de ces lectures ont donné lieu à d'amicales et instructives discussions.

Vous le voyez, Messieurs, l'année 1868-69 a été bien remplie. Mais, si laborieuse qu'elle ait été pour le comité, il nous reste une tâche à remplir aujourd'hui. L'Assemblée générale n'a pas seulement, cette année, à renouveler, dans les conditions prescrites par les statuts, le comité et le bureau : c'est là sa part d'action ordinaire ; elle a deux autres décisions à prendre :

La première concerne l'époque où elle devra se réunir. La date primitivement fixée était le mois de mars. Mais, sur la demande de plusieurs de nos Associés de province, et sauf

outre les ouvrages cités ci-dessus, tous les exemplaires qui restaient des divers ouvrages du feu comte Auguste de Marcellus, don généreusement adressé à l'Association par son frère, le comte Édouard de Marcellus; — dix Mémoires relatifs à l'épigraphie et à l'archéologie, de M. Wescher ; — une Notice sur Fr. Dübner, par M. Godefroy ; — le Rapport de M. Egger sur les progrès des études grecques; sa Notice sur le duc de Clermont-Tonnerre, traducteur d'Isocrate; ses Mémoires sur des fragments inédits d'Hypéride et sur les traductions d'Hérodote, et une lecture à l'Académie des inscriptions ; — les *Études juridiques sur l'ancienne Athènes*, de M. Caillemer ; — un Mémoire de M. Heuzey, *Sur la ville d'Eané en Macédoine et son sanctuaire de Pluton*, et *Sur l'exaltation de la fleur, bas-relief antique de style archaïque;* — l'*Histoire de l'art grec avant Périclès*, de M. Beulé ; — un Mémoire de M. Blackie sur la prononciation grecque; — l'*Euripide* de M. Weil ; — le *Manuel des racines grecques et latines*, de M. Bailly.

l'approbation de la prochaine Assemblée générale, c'est-à-dire de celle-ci, elle sera reportée du premier vendredi de mars au premier vendredi après Pâques (1).

La seconde décision est relative aux statuts de l'Association, qui ont dû être revisés en vue de nous faire reconnaître comme société d'utilité publique. A partir du jour où l'Association aura été reconnue officiellement comme telle, aucun changement ne pourra être apporté aux statuts sans l'autorisation du Conseil d'État; le comité a donc jugé prudent de les faire revoir par le bureau qui lui a proposé quelques modifications peu importantes. Ces modifications, qui se réduisent à des remaniements de détail et à la suppression d'articles d'un caractère transitoire, ont été adoptées par le comité, sauf ratification de l'Assemblée générale, qui doit se prononcer après avoir entendu la lecture de la nouvelle rédaction (2).

(1) L'Assemblée générale a voté ce changement dans la séance du 2 avril.

(2) Lecture faite de cette nouvelle rédaction, qui est imprimée dans le présent Annuaire, la ratification en a été également votée dans la même séance.

RAPPORT

DE LA

COMMISSION DE COMPTABILITÉ.

Compte des recettes et dépenses

POUR LES

DIX MOIS MARS-DÉCEMBRE 1868.

Des circonstances particulières avaient, l'année dernière, déterminé votre commission à arrêter au 29 février 1868 le compte des recettes et dépenses de la Société depuis sa fondation, en 1867. Cette fois, l'époque du règlement coïncide avec la fin même de l'année, et le compte n'embrasse par conséquent que dix mois, du 1er mars au 31 décembre 1868.

Recettes.

(Produit des cotisations.)

17 cotisations de donateurs, à 100 fr.	1,700 fr.	»
Cotisation de l'Université d'Athènes	400	»
A reporter.	2,100	00

Report.	2,100 fr.	00
Cotisations ordinaires à 10 fr.	6,260 (1)	»
Don	20	»
Boni sur les cotisations de Londres	11	85
Total des cotisations	8,391	85
Deuxième semestre sur 20 obligations des chemins de l'Ouest	145	80
En caisse au 29 février 1868	622	»
Total de la recette	9,159	65

Dépenses.

Impression de l'Annuaire et du premier Supplément et autres menus travaux	864	»
Frais de reliure pour livres de prix	192	»
Loyer de la salle Hautefeuille et indemnité à l'agent	332	»
Dépenses du secrétariat : expéditions d'imprimés, affranchissements, fournitures, frais divers	270	»
Dépenses du trésorier : frais d'encaissement des cotisations et divers	154	70
Complément au fonds Zographos pour achat de 61 obligations de l'Ouest	65	05
Six cotisations portées à l'actif et non touchées	60	»
Total des dépenses courantes	1,937	75
Achat de 15 obligations des chemins de l'Ouest	4,889	10
En caisse au 31 décembre 1868	2,332	80
Total égal à la recette	9,159	65

L'actif de la Société au 31 décembre 1868 se composait de :

30 obligations des chemins de l'Ouest	9,545 fr.	54
En caisse	2,232	80
Total	11,778	34

(1) Sur cette somme 10 fr. sont applicables à l'exercice de 1867 et 230 fr. à l'exercice de 1869.

Cette somme, produit de notre épargne pendant les deux premières années de notre existence, peut être considérée comme une réserve, nos dépenses courantes paraissant devoir être couvertes et même notablement dépassées par le simple produit de nos cotisations ordinaires, maintenues au niveau de l'année dernière.

Dans l'actif ci-dessus ne figure pas le fonds offert à l'association par M. Christakis Zographos, négociant à Constantinople, pour l'établissement d'un prix annuel destiné à l'encouragement des études grecques. Ce fonds est aujourd'hui représenté par 61 obligations des chemins de l'Ouest, achetées moyennant 20,065 fr. 05 c., dont 20,000 fr. fournis par le donateur, et 65 fr. 05 c. par l'Association. Ces 61 obligations, de même que les 30 appartenant à votre réserve, sont déposées à la Banque de France, au nom de votre trésorier, en attendant qu'elles puissent l'être au nom de la Société elle-même, si, comme nous l'espérons, elle obtient la faveur sollicitée par elle d'être reconnue comme établissement d'utilité publique.

Les livres de M. le comte de Marcellus, libéralement offerts à la Société par son frère, M. le comte Édouard de Marcellus, ont été confiés à MM. Durand et Pedone Lauriel, libraires, qui ont bien voulu en accepter le dépôt. Le comité examinera les moyens de donner à ce fonds la destination la plus utile.

Projet de budget pour 1869-1870.

Les bases restent les mêmes que pour le budget de 1868. Mais le nombre de nos adhérents s'étant élevé, dans l'intervalle, de plus d'un tiers, il en résultera pour le tirage et l'expédition de l'Annuaire un accroissement de dépense correspondant. Le recueil lui-même sera d'ailleurs considérablement augmenté.

Pour les distributions de prix dans les lycées, nous avions

l'année dernière un certain nombre de volumes en réserve. Cette année nous aurons à supporter la dépense entière.

En tenant compte de ces accroissements, les dépenses pour 1869-1870 peuvent être évaluées approximativement comme il suit :

Dépenses prévues.

Impression de l'Annuaire, arriéré de 1868 et divers.....	1,600 fr.
Prix de l'Association..............................	1,000
Prix aux élèves des lycées à Paris et dans les départements.	500
Loyer de la salle et indemnité à l'agent..............	350
Dépenses du secrétariat............................	300
Dépenses du trésorier..............................	150
Supplément pour élever à 1,000 fr. le prix Zographos...	100
Dépenses imprévues................................	200
Total des dépenses prévues.................	4,200

En ce moment, nos rentrées s'élèvent à environ 3,600 fr., dont la plus grande partie provenant de Paris. En évaluant à leur montant probable les cotisations des départements et de l'étranger, et balançant nos pertes et nos acquisitions nouvelles, nous croyons pouvoir évaluer à 7,000 fr. le montant total des cotisations pour 1869. Nous aurons ainsi pour :

Recettes prévues.

Cotisations..	7,000 fr.
Arrérages de 30 obligations de l'Ouest, à 14 fr. 60 c.....	438
d° de 10 obligations (pour un semestre) à 7 fr. 30.	73
Total des recettes prévues..................	7,511
Total des dépenses prévues..................	4,200
Excédant prévu............................	3,200

Les arrérages du fonds Zographos, s'élevant à environ

900 fr., et la dépense du prix lui-même, à part le supplé-ment fourni par nous, restent en dehors de ces évaluations.

Les Membres de la commission de comptabilité,
CH. JOURDAIN.
ÉMILE PÉPIN LEHALLEUR.

Le trésorier,
GUSTAVE D'EICHTHAL.

MÉMOIRES ET NOTICES.

LES ESTIENNE

HELLÉNISTES ET IMPRIMEURS DE GREC AU SEIZIÈME SIÈCLE (1),

PAR M. E. EGGER.

Il est toujours difficile de marquer précisément le point où commencent certaines évolutions de l'activité humaine. Par exemple, le premier mouvement de la Renaissance, particulièrement en France, peut être placé à plusieurs dates différentes, selon qu'on le considère aux points de vue divers de la science, de la littérature et de l'art. Quant au sujet spécial de nos études, nous avons pu néanmoins marquer deux périodes assez nettement distinctes dans le renouvellement de l'hellénisme en France. Ce sont, d'abord, les premiers et timides essais suivis d'un pro-

(1) Le morceau qu'on va lire, et dont l'*Association* a entendu la lecture dans une de ses séances mensuelles de 1868, forme la plus grande partie du IXe chapitre de l'ouvrage intitulé *l'Hellénisme en France*, ouvrage en ce moment sous presse, et qui doit prochainement être publié par la Librairie académique de Didier (2 volumes in-8°).

grès rapide, soit dans les procédés typographiques, entre Gilles Gourmont et Néobard, soit dans l'art de publier et d'interpréter les textes antiques, entre Tissard et Budé. La fondation du Collége de France et la diffusion des beaux caractères grecs de Garamond ouvrent très-clairement une ère nouvelle à la culture hellénique, et, vers le même temps, le *Champ fleury* de Geoffroy Tory (1529) marque un progrès mémorable dans l'imprimerie française et dans l'association de la gravure avec la typographie. Garamond, Tory (1) et Budé sont, chacun en son genre, d'habiles et puissants ouvriers de la Renaissance. On doit dire néanmoins que ni l'archéologie ni la philologie n'ont trouvé encore leurs méthodes au temps où Budé disparaît de la scène, et que notre imprimerie savante elle-même ne soutient qu'imparfaitement une concurrence, alors difficile, avec les grands imprimeurs de Florence et de Venise. C'est au nom des Estienne que s'attachera éternellement chez nous l'honneur d'une laborieuse et féconde alliance entre la philologie, qui épure et commente les textes anciens, et l'imprimerie, qui sait les reproduire avec une élégante exactitude.

L'Italie est fière à bon droit de l'œuvre des Alde, mais la France l'est à bien plus juste titre de l'œuvre des Estienne. Sur les neuf imprimeurs qu'a produits cette famille durant un siècle et demi, il n'y en a pas un qui n'ait des titres particuliers à l'estime, et il y en a deux, Robert Ier et Henri II, qui se placent au premier rang, on peut le dire, parmi les grands personnages de l'histoire de France (1).

(1) Sur Geoffroy Tory on lira surtout l'ouvrage spécial de M. Aug. Bernard (Paris, 1857, in-8°), et l'*Essai typographique et bibliographique* de M. A.-F. Didot *sur l'Histoire de la Gravure sur bois* (Paris, 1863, in-8°).

(1) Qu'il me suffise de renvoyer, pour tous les détails d'histoire et de bibliographie que renferme cette leçon, aux *Annales de l'imprimerie des Estienne*, par J.-A. Renouard (2e édit., Paris, 1848), aux notices de M. Ambr.-Firmin Didot dans la *Nouvelle Biographie géné-*

On dit que la famille des Estienne, famille originaire de Provence, était d'ancienne et noble souche, et M. Didot a publié, dans son *Essai sur la typographie*, un tableau généalogique de cette famille, qui remonte jusqu'à l'an 1270. En tous cas, c'est là une gloire qui fût restée bien obscure, si, vers la fin du quinzième siècle, un Henri Estienne, fils de Geoffroy Estienne et de Laure de Montolivet, ne se fût adonné à l'imprimerie, qui venait d'être introduite en France. Geoffroy Estienne, s'il faut en croire la tradition, déshérita son fils pour le punir d'avoir ainsi dérogé : ce fut pourtant l'origine d'une gloire qui rehaussa bien la noblesse des Estienne, si elle ne la fonda pas. En 1502, Henri Estienne, premier du nom, dans une petite boutique qui avait pour enseigne des Lapins, *in officina cuniculorum*, publiait un abrégé des *Éthiques* d'Aristote en latin, avec une introduction par Le Fèvre d'Étaples, qui devait donner plus tard la première traduction française du Nouveau Testament. C'était déjà une imprimerie savante que celle d'Henri Ier. Le nom seul des correcteurs qu'elle employait, Beatus Rhenanus, Michel Pontanus, un Crétois nommé Pierre Porta, indique assez qu'on n'y imprimait pas uniquement pour le gain, et que l'on songeait, dans le choix comme dans l'exécution des livres, aux plus sérieux intérêts de la science. La première devise de cette maison avait été : *Plus olei quam vini*, juste symbole d'une sobriété studieuse ; la seconde : *Fortuna opes auferre, non animum potest*, semble, comme le dit justement M. Didot, un présage de l'avenir réservé à la famille des Estienne. Durant tout un siècle, en effet, on voit cette laborieuse famille, avec les alliés qu'elle recrute et qu'elle anime de son exemple (1), lutter d'un infatigable courage pour le pro-

rale, et à son *Essai sur la Typographie* (1851), extrait de l'*Encyclopédie moderne*. On lira aussi avec intérêt les notices de M. Dehèque dans l'*Encyclopédie des gens du monde*, au mot *Estienne*.

(1) Estienne Dolet, dont le nom se retrouvera plus loin dans cette histoire, mériterait ici une place honorable, si son activité d'érudit et

grès des lettres et de la typographie. Henri Ier, en mourant, laissa trois fils, François, Robert et Charles; je néglige à regret le premier et le troisième, pour ne m'occuper que du second, né à Paris en 1503, mort à Genève en 1559. Il était doué de facultés heureuses, et l'on ne s'étonnera pas qu'il les ait promptement développées, si l'on songe que, parmi les familiers de son père, étaient le Grec Lascaris, Guillaume Budé, les trois Du Bellay, maint autre personnage illustre du même temps. Resté orphelin de bonne heure, mais sous la tutelle intelligente de Simon de Colines, que sa mère avait épousé en secondes noces, Robert devint bientôt un très-habile imprimeur, comme le montre, dès 1523, son Nouveau Testament latin. A partir de cette époque, il multiplie, soit dans les langues originales, soit dans les traductions françaises, les éditions de la Bible, et quelques-unes de ces éditions sont des modèles que l'on serait heureux de pouvoir aujourd'hui reproduire dans toute leur perfection, par exemple son Nouveau Testament in-16, en grec, de 1546 et de 1549, et son Nouveau Testament in-folio de 1550. Ce qui n'est pas moins remarquable, et ce qui prouve l'esprit libéral du savant éditeur, c'est que le bon marché de ses livres égale la beauté de leur exécution. Un nouveau Testament latin in-8°, avec notes marginales (nous en avons le témoignage par des catalogues authentiques), ne coûte que six sous d'alors, soit un franc vingt centimes de notre monnaie. Une Bible in-folio, en hébreu, ne coûte que cent sous, soit vingt francs. Le Nouveau Testament de 1546, en grec, se vend d'abord un franc soixante centimes, puis deux francs. Nos imprimeurs modernes descendraient difficilement à de pareils prix sans se ruiner. Ce n'est pas tout. Pour faciliter l'usage des livres sacrés, Henri Estienne refait à neuf et de sa propre main ce qu'on appelle une *Concordance*, ou table alphabétique des matières de tous les Li-

d'imprimeur ne s'était presque uniquement dévouée au latin et au français.

vres saints; il l'imprime à ses risques et périls, en onze cents pages à quatre colonnes en petits caractères, « qui rivalisent, au jugement des connaisseurs, avec ce que les Elzévirs ont produit de plus parfait en ce genre. » Son ardeur n'est pas moindre pour la publication des auteurs profanes. Après les Alde, il restait encore à publier pour la première fois bien des livres de haute importance : les *Antiquités romaines* et les écrits de rhétorique de Denys d'Halicarnasse, les *Histoires* de Dion Cassius, les œuvres du médecin Alexandre de Tralles et celles d'Appien ; puis, ce qui se rattachait aux études bibliques, l'*Histoire ecclésiastique* et la *Préparation évangélique* d'Eusèbe, et les œuvres de Justin le Martyr. A quel point l'éditeur de tous ces livres était grammairien autant que typographe consommé, cela se voit par le soin scrupuleux avec lequel il a constitué les textes ou revisé les traductions ; cela se voit aussi par son prodigieux *Trésor de la langue latine,* qui offre le dépouillement méthodique de toute la latinité digne de ce nom, et que n'ont pas fait complétement oublier les grands ouvrages, aujourd'hui classiques, de Forcellini et de Freund. Le même homme qui, en onze années, imprimait trois fois ce volumineux ouvrage, préparait en même temps les matériaux d'un pareil *Trésor* pour le grec, multipliait les livres élémentaires à l'usage de la jeunesse, soutenait mainte controverse avec Messieurs de la Sorbonne, et quelquefois des luttes plus périlleuses encore avec l'autorité séculière, armée contre lui par les réclamations des théologiens.

Ce fut vraiment, pour l'imprimerie française, une fatale coïncidence que de rencontrer ainsi tout près de ses débuts le mouvement de la Réforme. François Ier était assurément un prince libéral, on peut croire même qu'en matière de dogmes son esprit était disposé à une parfaite tolérance. Ses encouragements aux poëtes, aux savants, aux imprimeurs, témoignent, on l'a vu dans une de nos leçons précédentes, du sentiment le plus élevé et le plus favorable à la diffusion des lumières; mais enfin, Fran-

çois Ier était un souverain catholique, obligé par ce titre, à défaut de convictions très-fermes, à défendre l'orthodoxie contre les novateurs, et cela nous explique trop bien comment, après avoir deux fois sauvé Dolet de la potence, il finit par l'abandonner, en 1546, à la haine de ses ennemis (1); cela nous explique comment, à deux ou trois reprises, sa main a pu signer des ordonnances de répression plus que sévères contre les abus, et même contre l'usage de la presse. Robert Estienne, qu'il honorait d'une confiance et d'une estime particulières, inclinait visiblement vers les doctrines nouvelles. Imprimer du grec était chose déjà un peu suspecte aux yeux de messieurs de la Sorbonne, qui ne savaient point cette langue et se fâchaient d'avoir à l'apprendre pour les besoins nouveaux de la polémique. Mais imprimer les livres saints en grec et en hébreu, les imprimer en latin et même en français, et cela sans autorisation préalable, sans révision de la part des docteurs compétents; propager ainsi, au nom d'une critique purement humaine et tout à fait libre, des écrits d'un caractère sacré, y introduire des variantes et des interprétations souvent neuves, souvent contraires aux traditions de la faculté de théologie, c'était s'exposer à bien des tracasseries, à bien des périls. Robert Estienne n'évita ni les unes ni les autres; il les provoqua peut-être, et, en tous cas, il fut forcé, après bien des luttes, de quitter Paris pour Genève, où il ne devait pas toujours trouver beaucoup plus de tolérance chez ses nouveaux coreligionnaires, ni en montrer assez, à son tour, envers les opinions qu'il avait abandonnées. Il est plus triste de dire qu'une accusation de mauvaise foi, presque de vol, l'accompagnait dans son

(1) Voir le récit émouvant de ces vicissitudes dans le livre de M. J. Boulmier sur Estienne Dolet (Paris, 1867, in-8°). On trouvera un utile complément à cette biographie dans la thèse de M. Guibal, *de Joannis Boissonei* (Jean de Boysson) *vita, seu de litterarum in Gallia meridiana restitutione* (Toulouse, 1863, in-8°), thèse qui fait le fond de la notice française, sur le même sujet, publiée par M. Guibal dans la Revue de Toulouse, juillet et août 1864.

exil. On lui a souvent reproché (ce qui nous ramène directement à l'histoire des lettres grecques) d'avoir emporté avec lui les poinçons de ces beaux caractères dus au talent de Garamond et à la munificence de François Ier ; mais feu Firmin Didot père, et plus récemment M. Auguste Bernard (1), tous deux typographes et bons juges en matière d'honneur, ont clairement fait justice de cette malencontreuse imputation. Les poinçons de Garamond sont toujours restés en France, et sous bonne garde ; ils y sont encore, à l'Imprimerie impériale. Les matrices frappées avec ces poinçons, quoique destinées à rester l'instrument privilégié de nos imprimeurs, servirent pourtant à fondre des caractères qu'employèrent bientôt les imprimeurs étrangers (2), mais dont ils n'ont pas manqué de faire honneur aux artistes français et au roi, leur généreux patron. Par conséquent, Robert Estienne n'a point abusé de son droit d'imprimeur royal en imprimant des livres à Genève avec les *grecs du roi.*

Quoi qu'il en soit de cette question secondaire, tant de travaux, tant de controverses et de luttes où il déployait de grandes ressources d'esprit, mais où sa passion aussi se donnait carrière, épuisèrent avant l'âge les forces de Ro-

(1) Le premier, dans un mémoire qui accompagne sa traduction de Théocrite (Paris, 1833, in-8°); le second, dans l'ouvrage intitulé : *les Estienne et les Types grecs de François Ier* (Paris, 1856, in-8°).

(2) C'est ce que fait précisément voir le célèbre helléniste Sylburg dans la Préface de son *Alphabetum græcum*, imprimé en 1591, chez Wechel, à Francfort, p. 4. J'aime à transcrire ici ce témoignage, qui est peu connu : « Franciscus Valesius... eas suis duntaxat Lutetiæ typographis peculiares esse voluit. In quorum numerum quum etiam maternus avus vester, Andreas Wechelius, esset cooptatus, partim Henrici II regis favore, partim magni illius Fernelii, cui neptis erat avia vestra, precibus, regiorum typorum exemplar hoc impetravit : post, persecutionis tempore, in Germaniam secum intulit ; ut aliquot annis ante Robertus Stephanus, eadem fortuna, idem characterum genus Genevam secum asportarat. Hoc nobili typorum genere efficta sunt hæc Græcæ linguæ primordia. »

bert Estienne. Il mourut à cinquante-six ans, laissant ses affaires assez en désordre, mais néanmoins florissantes, tant ses travaux avaient jeté d'éclat et assuré à sa maison une riche clientèle. D'ailleurs, la juste faveur du roi Henri II avait fait beaucoup pour atténuer les rigueurs de la loi contre le huguenot exilé. L'imprimerie de Robert subsistait à Paris, exploitée par un de ses fils; elle allait passer aux mains d'un successeur capable de continuer et d'agrandir encore un si noble héritage de travail et de savoir. Ce fils, c'était Henri Estienne, deuxième du nom, né en 1528, déjà marié sous les yeux et d'après les conseils de son père, déjà grammairien, déjà collaborateur utile de l'imprimerie paternelle, déjà éditeur lui-même de livres qui commençaient sa réputation d'helléniste.

Robert Estienne, mécontent de Robert II et de Charles I[er], ses deux fils, qui n'avaient pas, comme lui, adopté le parti de la Réforme, savait gré au contraire à Henri de l'avoir suivi dans les rangs de l'Église nouvelle, et, à ce titre, il l'avait désigné comme héritier et continuateur de sa maison. Henri se montra digne de cette confiance.

Dès l'âge de quinze ans, il savait et parlait le grec à peu près comme sa langue maternelle, mieux que le latin, que plus tard pourtant il parla et il écrivit avec autant d'élégance que de facilité (1). Aussi conseillait-il volontiers que l'on suivît cet ordre dans l'enseignement des langues anciennes, et que l'on commençât par le grec, conseil que depuis on a plus d'une fois renouvelé, mais inutilement. A peine arrivé à l'âge d'homme, on l'avait envoyé pour parcourir l'Italie en commis voyageur et en fouilleur de

(1) Feu Léon Feugère a curieusement étudié tout ce détail de la vie d'H. Estienne dans sa notice en tête d'une utile réimpression de la *Conformité du langage françois avec le grec* (Paris, Delalain, 1853, in-12; notice réimprimée, en 1859, au tome II des *Caractères et Portraits littéraires du seizième siècle*, in-8°). Il n'y manque qu'un sentiment critique plus personnel et plus ferme sur les questions de philologie.

bibliothèques, et il avait, durant trois années, fait merveille à ce double et laborieux métier. Hommes et choses, livres et monuments, langues et manuscrits, il avait tout consulté, tout su tourner à son profit, si bien qu'il rentrait en France avec une malle pleine de notes et de copies de tous genres, avec une mémoire non moins enrichie de souvenirs.

En 1551, on trouve de beaux vers grecs de sa façon à la suite du Justin imprimé par son père. Trois ans après, il lance dans le public son charmant et coquet volume de l'Anacréon, texte grec inédit, avec une traduction latine de quelques-unes de ces jolies pièces, traduction qui est un chef-d'œuvre de grâce et d'habileté; ce petit volume aura sur les destinées de notre poésie française une influence que nous étudierons bientôt. Dans le même temps, il prépare une édition d'Eschyle, qui sera la première complète des sept tragédies subsistantes de cet auteur, une édition *princeps* d'Athénagoras et de Maxime de Tyr, des Extraits de Ctésias et d'autres historiens, les deux livres d'Appien sur la guerre d'Espagne et sur la guerre d'Annibal. Il rédige un petit recueil de tous les textes grecs, traduits jadis en latin par Cicéron, *Ciceronianum lexicon græco-latinum*, et c'est vraiment plaisir de voir comment, dans la préface de ce recueil, il parle de son père, de cette vie austère et laborieuse, des exemples qu'elle lui donne, de l'émulation qu'elle lui inspire. Dans son enthousiasme pour les souvenirs de l'antiquité, cette émulation lui rappelle Thémistocle, que les trophées de Miltiade empêchaient de dormir, Alexandre, qui craignait que Philippe ne lui laissât plus de victoires à remporter. Lui aussi il craint que Robert ne lui enlève la matière des travaux qu'il a rêvés : « Cum tot tan-« taque in omni genere, non solum quæ jam olim, quæ « non ita pridem, quæ nuper, quæ nuperrime edidit, sed « etiam quæ in manibus nunc habet, volumina ob oculos « pono, quænam spes quærendi insigni aliquo opere no-« minis superesse possit non video, ac mihi præclusum « esse ad typographicam gloriam omnem plane aditum

« existimo (1). » Cependant il ne perdra pas courage, et, soit comme aide de son père dans la préparation du *Thesaurus linguæ græcæ*, soit comme imprimeur de textes grecs et latins, il saura se rendre utile et s'honorer. Il y parut bien, en effet, par la série non interrompue de ses publications aussi variées qu'importantes. Ce fut d'abord, en 1550, l'année même où il perdait son père : un Diodore de Sicile, augmenté de dix livres inédits; puis, divers morceaux également inédits de Denys, de Dion, d'Appien; en 1562, les discours du rhéteur Thémistius et les *Hypotyposes* de Sextus Empiricus; en 1564, le lexique médical d'Érotien; en 1567, les déclamations de Polémon et d'Himérius. Dans l'intervalle de ces deux dernières publications il avait perdu sa première femme, Marguerite Pillot, dont il a célébré en vers charmants les vertus aimables et les talents solides; deux ans après, il épousa Barbe de Ville, qui lui donna une fille, Florence, mariée plus tard au célèbre philologue Isaac Casaubon.

Au milieu de toutes ces publications et de ces événements domestiques s'achève le gigantesque travail du *Thesaurus*. Il y a comme préludé, soit dans le *Ciceronianum Lexicon*, soit dans son *Dictionnaire des termes de médecine* (1564), qui le montre aussi expert à l'interprétation des mots scientifiques qu'on l'a vu jusqu'ici familier avec le style des poëtes et des orateurs. Plus il avance dans sa vie laborieuse, plus on le voit préoccupé du grand dessein que lui a légué son père, et auquel il attache lui-même une si

(1) Ces nobles déclarations répondent suffisamment, ce me semble, au reproche d'ingratitude filiale que je vois exprimé contre H. Estienne dans une lettre du président Bouhier (11 février 1735), qu'on lit dans les Mémoires de l'abbé d'Artigny (1752), t. V, p. 388. Bouhier connaît pourtant et il cite la préface du *Lexicon*. — Ce livre n'a été réimprimé qu'une fois (Turin, 1743, in-8°); mais il vient d'être refondu et mis au courant de la science dans une thèse érudite de M. Victor Clavel, qui a pour titre : *de M. T. Cicerone Græcorum interprete. Accedunt etiam loci græcorum auctorum cum Ciceronis interpretationibus et Ciceronianum Lexicon græco-latinum* (Paris, 1868, in-8°).

juste ambition. Jusqu'en 1571, dans ses préfaces, dans ses notes sur les auteurs grecs, revient sans cesse la mention du *Thesaurus*. Il y renvoie même plus d'une fois, comme on ferait à un livre déjà publié. Le livre ne parut qu'en 1572; mais, sans doute, quelques parties en étaient depuis longtemps achevées et déjà sous presse. On n'imprime pas en une année cinq gros volumes grecs-latins à deux colonnes, où plus de cent mille mots grecs sont d'abord classés et expliqués selon leur ordre d'étymologie, puis rangés par ordre alphabétique pour la facilité des recherches, avec accompagnement de nombreux opuscules, qui sont comme les pièces justificatives du travail critique qu'avait exigé une si savante nomenclature.

1572, date mémorable à bien des titres, tristement célèbre par le massacre de la Saint-Barthélemy, par la mort de Coligny, de Ramus le philosophe, de Denys Lambin le latiniste; signalée aux amateurs de notre littérature par la *Franciade* de Ronsard, aux philologues de tous les pays où l'on s'occupe de grec par la publication du *Thesaurus*. Henri Estienne avait alors quarante-quatre ans, et le *Thesaurus* n'était que la principale de ses publications; dans cette même année, il donnait un Plutarque latin en treize volumes. Il déclare que ce *Trésor*, de riche l'a fait pauvre, et de jeune l'a fait vieux; on le croit sans peine:

> At Thesaurus me hic de divite reddit egenum,
> Et facit ut juvenem ruga senilis aret.

En publiant ses Concordances de la Bible, Robert Estienne adressait à ses confrères les imprimeurs cette touchante prière : « Montrez-vous équitables pour un des vôtres, je vous en prie et vous en conjure; accordez-lui de « vous-même pour quelques années un privilége; épargnez « la moisson d'autrui, permettez qu'il améliore et perfec- « tionne l'œuvre commencée et encore mal polie; c'est « pour vous qu'il travaille. » Et il semble que cette prière ait été entendue. Henri Estienne fut moins heureux : la

gloire ne lui manqua pas, mais les profits lui échappèrent. Il avait eu bien vite un concurrent déloyal; c'était Scapula, l'un de ses correcteurs d'épreuves, qui avait, dit-on, abusé de sa confiance pour composer au fur et à mesure un lexique abrégé, et qui le livra bientôt au commerce. Comme il devait arriver, l'abrégé faisait tort à la vente de l'ouvrage original. Quelques riches cadeaux (entre autres un beau présent de l'empereur Maximilien), et un débit assez lent furent la seule récompense utile d'un travail herculéen, accueilli par l'applaudissement universel de l'Europe savante (1).

Rien n'ébranlait ce ferme courage, rien n'arrêtait cette ardente passion pour les lettres. Henri Estienne, comme son père, et plus que son père encore, avait à faire face aux devoirs les plus divers : direction d'une grande imprimerie, correspondance avec les savants du dehors, disputes avec les théologiens, voyages fréquents de Genève à Paris et de Paris à Genève, selon qu'il avait plus à craindre de l'intolérance des protestants ou de celle des catholiques, voyages lointains en Allemagne et jusqu'en Hongrie, où il trouvait, outre des clients pour sa librairie, des amis, de hauts protecteurs (2); il suffisait à tout ; mais il avait contracté, dans cette dispersion même de ses forces, un invincible besoin de mouvement. Trois fois marié, et cela à des femmes qui paraissent toutes trois avoir été dignes de lui et lui avoir assuré les douceurs comme l'honneur du foyer domestique, père de quatorze enfants, dont, il est vrai, quatre seulement lui survécurent, il ne sut jamais,

(1) Voir en particulier sur ce sujet les divers prospectus relatifs à la nouvelle édition du *Thesaurus* publiée par M. A.-F. Didot; divers articles, de M. J.-V. Le Clerc, dans le *Journal des Débats* (août 1831; avril 1832; août 1833; octobre 1836); de M. Magnin, au *Journal des Savants* (novembre 1840); de M. Beulé, au même journal (août 1865); M. D. Nisard, au *Moniteur* du 29 mai 1865.

(2) Le plus célèbre est le banquier Fugger, dont il s'est quelquefois appelé l'imprimeur, comme Robert s'appelait l'imprimeur du roi.

néanmoins, contenir sa vie, soit à Genève, soit à Paris, dans le calme d'un ménage heureux. On ne lui reproche aucune faiblesse en dehors de sa maison; mais il est certain qu'il la délaissait souvent. La passion du philologue l'aidait sans doute à rassurer sa conscience de mari et de père, car l'agitation de ses continuels voyages n'ôtait rien à l'activité de ses travaux. Sur les grandes routes, où il allait presque toujours à cheval, il composait, pour les écrire à chaque étape, soit certains ouvrages originaux, comme ce prodigieux recueil de cinq mille vers iambiques qu'il publia en 1582, sous le titre de *Principum Musa monitrix*, soit des traductions de ses chers auteurs grecs, par exemple de mainte épigramme de l'*Anthologie*, et même, sur quelques-unes de ces épigrammes, il s'est livré au prodigieux exercice d'en exprimer le sens en latin de cinquante manières différentes. Ce qu'il ne pouvait imprimer dans ses ateliers de Paris ou de Genève, il trouvait le moyen de le faire publier par les presses d'un confrère. En un mot, partout et dans toutes les conditions de sa vie, on le trouve utilement occupé à son œuvre de propagateur des lettres antiques.

Mais, le trait que nous avons surtout à faire ressortir dans cette étrange et puissante figure de philologue, c'est le patriotisme. Derrière le grec et le latin, Henri Estienne n'a jamais cessé, non plus que son père, de voir la langue française, et, dans celle-ci, ce qu'il a toujours aimé, c'est l'expression de notre génie national. Robert avait donné en français une des premières grammaires de notre langue. Henri la réimprime en latin, et l'accompagne d'observations, sous le titre d'*Hypomneses de gallica lingua;* de ce livre, la seule préface suffirait à nous montrer en lui un très-habile connaisseur des langues du midi, de notre français parisien et de nos dialectes provinciaux. Le livre lui-même est plein d'idées ingénieuses, souvent justes; c'est peut-être pour la première fois qu'on y trouve exprimés et régulièrement appliqués quelques principes d'étymologie néo-latine, et particulièrement le principe de la

transformation régulière des sons en passant du latin au français. Mais ce recueil d'observations n'était pas le premier manifeste de l'helléniste patriote. Dès 1579, dans une conversation avec Henri III, il avait signalé ce qu'il appelle la Précellence du langage français sur toutes les autres langues de l'Europe; il raconte lui-même en vers latins d'un tour négligé, mais agréable, comment le roi le prit au mot, et le somma de lui dire ses raisons à l'appui de sa belle thèse. Le prince voulait même qu'Henri Estienne les improvisât séance tenante; l'autre s'en défendit le mieux qu'il put, et promit du moins d'écrire un livre sur cette matière. Il l'écrivit, et il imprima, sous le titre modeste de *Projet,* ce manifeste original, piquant, parfois même d'une certaine éloquence, en faveur de la langue à laquelle déjà toute l'Europe lettrée rendait hommage (1). D'ailleurs l'helléniste aussi trouvait son compte à ce panégyrique du français; car il en avait démontré, quatorze ans auparavant, la *conformité avec le grec*, de façon qu'il alliait dans la même admiration le langage d'Homère et celui de Ronsard.

Jaloux à ce point de sa langue maternelle, il la voulait sévèrement maintenir dans ses lois naturelles et dans son génie propre. Or, depuis les expéditions de Charles VIII et de ses deux successeurs en Italie, depuis le mariage de Henri II avec Catherine de Médicis, les modes et le parler italiens nous avaient envahis; à Fontainebleau, à Blois, à Paris, l'italianisme corrompait notre langue, comme il changeait nos coutumes, comme il donnait le ton à nos peintres, à nos sculpteurs, à nos architectes, comme il pénétrait jusqu'à notre politique. Henri Estienne s'éleva contre cette déplorable influence dans ses *Dialogues du nouveau langage françois italianisé,* où il confie à un personnage nommé Philoceltes (l'ami des Gaulois) le soin de combattre la doctrine et les mauvais exemples de Philau-

(1) Réimprimé avec des notes et une bonne notice préliminaire, par L. Feugère (Paris, Delalain, 1850, in-12).

sone (l'ami des Italiens). Chez les Romains, le vieux Caton se plaignait de l'invasion du grec dans la cité romaine, parce que le grec apportait avec lui tous les raffinements d'une société corrompue (1); de même Henri Estienne craint pour nos mœurs, autant que pour notre langue, cette fatale imitation de l'Italie des Médicis. Sa verve est inépuisable à en signaler les périls, et elle s'égare parfois dans des digressions qui lui attirèrent bien des haines et des tracas. C'est probablement par suite de cette publication qu'il put être soupçonné d'avoir écrit contre Catherine de Médicis un violent pamphlet, dont il ne paraît pas être le véritable auteur. Mais un protestant zélé, un bourgeois de Paris qui avait échappé au massacre de la Saint-Barthélemy, un imprimeur qui avait eu plus d'une fois à défendre la liberté de ses presses contre les rigueurs de la persécution catholique, était bien excusable de mettre un peu d'excès dans ses réclamations contre la politique des Médicis en France.

Au reste, pour Henri Estienne, tout devenait prétexte à passer de l'histoire ancienne à l'histoire moderne, et à faire voir que, sous l'habit d'un imprimeur de grec et de latin, battait un cœur de citoyen français. L'esprit des anciens ne servait souvent que d'aiguillon à sa malice gauloise. Éditeur d'Hérodote, en 1566, il sentait le besoin de justifier un peu le vieux conteur ionien du reproche de crédulité. Ce qu'il avait écrit sur ce sujet dans une préface latine, il voulait le mettre en notre langue; de là sortit un gros livre : *De la Conformité des merveilles anciennes avec les modernes, ou Traité préparatif à l'apologie pour Hérodote* (2), qui a pour épigraphe ce quatrain médiocre, mais très-expressif :

> Tant d'actes merveilleux en ceste œuvre lirez
> Que de nul autre après émerveillé serez,

(1) Plutarque, *Caton l'Ancien*, c. 23.

(2) Déjà Camérarius, déjà même Alde Manuce, l'avaient précédé dans cette défense d'Hérodote.

Et pourrez vous, sçavans, du plaisir ici prendre,
Vous, non sçavans, pourrez en riant y apprendre.

En réalité, la prétendue défense d'Hérodote n'était, sous la forme française, qu'un pamphlet contre les mœurs du siècle, une satire où n'étaient épargnés ni les princes, ni les papes, ni les prêtres, ni surtout les moines. Le sectaire perçait à chaque page sous la fausse modestie de l'éditeur érudit d'un livre ancien.

On voit par là combien vivante est l'érudition chez Henri Estienne, combien mêlée à tout ce qui intéressait et passionnait ses contemporains. Dans ses voyages, comme à Paris, il observe tout en politique, en théologien, en moraliste, autant qu'en amateur des chefs-d'œuvre de l'antiquité. Un jour qu'il se trouve dans une ville d'Allemagne, où s'est réuni un congrès de princes, il en profite pour leur adresser un véhément appel à la croisade contre les Turcs (1594). L'humiliation que les Turcs font peser sur l'Europe est une des douleurs qui agitent le plus sa vieillesse; elle se fait jour jusque dans sa controverse toute littéraire contre le latiniste Juste Lipse, si bien qu'on a plaisamment proposé d'intituler le livre qu'il écrivit sur ce sujet : *De latinitate lipsiana adversus Turcas*. Le mot est de Scaliger. Loin de se calmer en vieillissant, Henri Estienne devint plus ardent que jamais pour tout ce qui touche à l'honneur et au bonheur de la nation française. Ces sentiments débordent dans un de ses derniers ouvrages imprimé à Bâle, où il passa une partie de l'année 1590; c'est le recueil un peu confus que je rappelais plus haut : *la Muse conseillère des princes*, et qui, selon son titre, contient de longues réflexions sur les devoirs de la royauté, sur les périls qui l'entourent, sur les dangers de l'adulation, et aussi sur les dangers de la calomnie (1). Sur ce dernier

(1) Ajoutez-y, ce qui caractérise bien l'universelle activité d'Estienne : *Ejusdem libellus in gratiam principum scriptus de Aristotelicæ Ethices differentia ab historica et poetica, ubi multi Aristotelis loci vel emendantur vel explicantur.*

sujet, il avait même commencé tout un poëme en vers français destiné au roi, dont il n'a publié qu'une centaine de vers, encore avec la précaution d'en traduire le commencement en latin pour l'usage de ceux qui ne lisent pas facilement notre langue. Ces vers nous montrent Henri Estienne sous un nouveau jour. Quelques petites pièces, çà et là insérées dans ses autres écrits, ne laissent pas deviner qu'il maniât le vers français avec autant de finesse et de vigueur que la prose; mais quatre pièces qu'on lit en tête des Dialogues du nouveau langage français italianisé, nous montrent ce qu'il aurait pu faire en ce genre, s'il avait eu le goût de s'y appliquer. Le tour et le ton de ces *condoléances*, *remontrances et épistres satiriques* rappellent la meilleure école des poëtes contemporains. L'Épître sur la calomnie, en vers alexandrins, est d'une touche plus ferme encore, et le langage se soutient parfois au niveau de la pensée, qui est d'une remarquable noblesse. L'auteur, d'ailleurs, y a l'occasion de se défendre contre un reproche que sans doute il avait souvent entendu, celui de quitter trop souvent la France, au risque de paraître l'oublier, et il a sur ce sujet des réponses d'un accent délicat et touchant. On me permettra donc de citer ici une page à l'appui de mon jugement sur la poésie d'Henri Estienne, ou, si l'on aime mieux, sur son talent de versificateur (1). Comme presque tous ses contemporains, soit en vers, soit en prose, notre philologue écrit trop vite, mais c'est toujours avec une sincérité de sentiment qui fait pardonner bien des négligences :

. . . .

Par ton moyen ma muse en face une ouverture,
Qui sur toy, et non pas sur Apollon s'asseure.
Puisse de Chiverni le grand entendement
Trouver à ce vieil mal un nouveau règlement.
Et si le rude chant de ma muse petite
D'un prince tant disert l'oreille ne mérite,

(1) *Le Proëme ou la préface d'un œuvre de Henri Estienne, intitulé l'Ennemi mortel des calomniateurs.*

Fais qu'un Ronsard, si bien Virgilianizant,
Un Des-Portes, si bieu Ovidianizant,
Soyent par lui commandez de cest œuvre entreprendre,
Bien limé, bien poli et parfaict le luy rendre.
Si le mien n'est monté à la perfection,
Imperfaicte pourtant n'est mon affection.
Encor est-ce beaucoup, en cas de grand ouvrage,
Quand foible est le pouvoir, être fort de courage.
Combien que mon pays souvent j'aye absenté,
Mon bon vouloir de lui onq absent n'a esté :
Et jamais à mon cueur nation étrangère
De ma France l'amour n'a faict mettre en arrière :
Aucuns plaisirs ne m'ont en leurs lags faict tumber,
Jusques à me pouvoir cest amour dèsrobber,
Bien que la nouveauté, amorce en tout plaisante,
Soit en cas de plaisirs, doublement attrayante,
Car au profond du cueur engravé je m'avois,
Que si Ulysse aima son terroir Ithaquois,
Tant rude et montueux, et ne trouva contrée
Qui semblast meriter luy estre préférée :
Et si de sou désir tellement fut espris,
Que l'immortalité mesme il eut à mespris :
(Encore que de tous il ait ce tesmoignage,
Qu'il estoit de son temps des sages le plus sage)
Moy, qui entrant au monde, en ce lieu fu logé
Que nommer on peut bien du monde un abrégé,
Ou (si on aime mieux) nommer un petit monde :
Faut-il pas qu'en cela Ulysse je seconde?
. . . .

Le ton s'élève encore et touche à l'éloquence, à travers certains embarras de langage et une certaine faiblesse d'expression, dans les vers suivants, où il montre bien quel sentiment il avait de la dignité des lettres, et quel rôle déjà les lettrés savaient prendre, sans attenter pour cela aux priviléges de la noblesse, dans une cour comme celle des Valois ou du Béarnais :

. . . .
Je sçay qu'on favorize un conseil d'avantage
Qui est mis en avant par un grand personnage.

D'un petit compagnon la vergongneuse voix
En un mesme propos n'est point de même poids.
Et tel aucunes fois des oracles diroit,
Que pour son bas degré coudoyer on voudroit.
Quant à moy jusqu'aux grands ne me surhausseray.
Mais aussi, d'autre part, tant ne m'abbaisseray,
Que des lettres l'honneur, en m'oubliant, j'oublie.
Car (ne desplaise à ceux qui leur portent envie)
Une honte muette à celuy ne convient
Qui au moins quelque lieu auprès des muses tient.
Et puisque nous disons qu'un valet d'un grand maistre
Doit estre respecté, voire hardi peut estre :
La langue ne doit point par honte chanceler
D'un qu'on peut des sçavans bon disciple appeler,
Et ne devons juger que cette hardiesse
D'aucune qualité passe la petitesse.

Ainsi s'achevait au milieu d'incessants travaux, de courses fatigantes, d'ardeurs passionnées, cette vie du grand philologue, qu'on peut bien appeler aussi le grand patriote. Il avait soixante-dix ans, et rien encore ne montrait en lui le déclin de l'âge. Un jour qu'il revenait de Genève à Paris, après avoir passé par Montpellier, il fut soudainement frappé, à Lyon, d'une maladie grave; transporté à l'hôpital de cette ville, il y mourut loin de sa famille et de ses amis, et fut enterré sans honneur, comme protestant, au milieu même d'une émotion populaire hostile à la religion réformée. On s'arrête avec respect devant la tombe où s'ensevelissent tant de savoir, tant d'esprit, tant de courage. Quelque reproche qu'ait pu mériter par moments la conduite d'Henri Estienne, on se dit qu'elle a néanmoins donné un mémorable exemple de dévouement à la vérité et au culte des belles-lettres. Pour résumer sur ce grand homme l'opinion des contemporains, qui mérite de rester celle de la postérité, qu'il nous suffise de transcrire ici ce que son gendre Casaubon écrivait, à la nouvelle de sa mort, dans ses *Éphémérides* récemment publiées en Angleterre (1).

(1) Oxford, 1850, p. 67-69. J'emprunte, sans y presque rien changer, cette citation à la Notice de M. Didot.

« 13 mars 1598. Je venais d'entrer dans ma bibliothèque à l'heure ordinaire; mon âme était triste; ma prière faite, je me mettais au travail, quand on vint m'apprendre la mort de mon très-cher et très-illustre beau-père, Henri Estienne. C'est à Lyon qu'il est mort, loin de chez lui, et comme en exil, lui qui possédait une belle maison à Genève; loin de son épouse si respectable, loin de ses enfants, dont quatre encore lui restaient. Malheur! malheur d'autant plus grand que nulle nécessité ne l'obligeait à quitter ses foyers! Faibles humains que nous sommes! Quand je pense, ô mon cher Estienne, aux vicissitudes que tu as éprouvées! Toi qui d'un commun accord pouvais occuper la première place parmi les hommes de ton rang, tu as préféré t'en éloigner plutôt que de rester avec eux le soutien de notre Église; toi à qui ton père avait laissé une grande fortune, et qui as préféré la dépense à l'épargne; toi qui par un don de la Providence n'avais point de rivaux dans les lettres anciennes, surtout dans les lettres grecques, que ton destin était d'illustrer, et qui as préféré *aller chercher bien loin ce que tu avais sous la main* (1)! Mais, mon cher Estienne, ce n'est point ta faute, c'est celle de l'esprit humain. Il est aussi rare d'apprécier les biens que l'on possède que d'en savoir user. Tant que tu as été jeune, les services que tu as rendus aux lettres sont tels que bien peu pourraient t'égaler, et presque aucun te surpasser. Les nombreuses preuves que tu en as données en grec et en latin montrent que tu es véritablement un grand homme. Fasse le ciel que moi et les miens nous imitions tes vertus, ta vigilance et ton zèle infatigable! Si l'on a eu quelques torts à te reprocher, comme de t'être trop souvent absenté de ta maison, que le ciel aussi nous en préserve! Je t'en supplie, grand Dieu, daigne venir en aide aux enfants et à toute la famille des Estienne; qu'elle croisse en vertus et en piété! Je recommande surtout à tes bontés mon épouse, qui maintenant est malade, et dont je

(1) Maluisti alia curare quam τὴν σπάρταν κοσμεῖν.

vais entendre les cris et les sanglots, quand elle apprendra la mort de son père. Console-la, Père des miséricordes, et fais-nous tous deux persévérer à jamais dans ton amour, avec les chers enfants que tu nous as donnés ! Amen. »

De telles paroles sont un hommage qu'affaiblirait tout commentaire.

NOTICE CRITIQUE

SUR LE

PARISINUS L D'ESCHYLE,

MANUSCRIT DE LA BIBLIOTHÈQUE IMPÉRIALE,

PAR M. A. PIERRON.

Les douze manuscrits parisiens d'Eschyle. — Le numéro 2886, ou *Parisinus L.* — Description de ce manuscrit. — Date du *Parisinus L.* — Fausse légende sur son origine. — Collation de Peter Needham. — Plagiat d'Anthony Askew. — Triomphe du plagiaire. — Hypothèse de G. Hermann et hypothèse de Maurice Haupt. — Présomptions défavorables à l'hypothèse de Haupt. —Confrontation du *Mediceus* et du *Parisinus L.* — Les blancs du texte, dans le *Parisinus L.* — Les autres lacunes. — Rejet de l'hypothèse de Haupt. — Conclusion.

La Bibliothèque impériale possède un assez grand nombre de manuscrits d'Eschyle. D'après l'article *Æschylus* dans la Table du *Catalogue* imprimé, elle en possède jusqu'à douze. Ce sont les numéros 39, 2782 A, 2785, 2786, 2787, 2788, 2789, 2790, 2791, 2792, 2884 et 2886. Mais il faut s'entendre sur le sens de cette expression : *manuscrits d'Eschyle*. La plupart des nôtres ne contiennent que trois des tragédies du poëte : *Prométhée enchaîné*, les *Sept contre Thèbes*, les *Perses*. Les numéros 2782 A et 2884 n'en contiennent que deux chacun : *Prométhée enchaîné*, les *Sept contre Thèbes*. Il n'y en a qu'une dans le numéro 2790 : *Prométhée enchaîné*. Il n'y en a qu'une non plus dans le numéro 2791 : *Agamemnon*. Le numéro 39 ne contient pas

même une tragédie entière : on ne trouve d'Eschyle, dans ce manuscrit, qu'un simple fragment du *Prométhée enchaîné*, perdu, pour ainsi dire, au milieu d'une trentaine d'ouvrages divers.

Le moins incomplet de nos manuscrits d'Eschyle n'a ni *Agamemnon* ni les *Choéphores*. Il porte le numéro 2886. C'est celui que G. Hermann, dans son édition posthume, nomme *Parisinus* et *Parisinus L : Parisinus*, lorsque ce manuscrit est le seul des Parisiens qui contienne la pièce, comme c'est le cas pour les *Euménides* et les *Suppliantes ; Parisinus L*, quand les variantes d'autres Parisiens sont citées concurremment avec les siennes. Cette désignation, *L*, a été empruntée par Hermann à Wellauer, qui appelle le même manuscrit *Regius L*. La lettre *L*, étant la douzième de l'alphabet, convient parfaitement au numéro 2886, le douzième et dernier dans l'ordre des chiffres. Mais c'est par un pur effet du hasard que Wellauer était tombé juste. Il ne connaissait ni le nombre exact de nos manuscrits d'Eschyle, ni leurs vrais numéros. Il prenait même son *L* dans le sens de *dixième*, car il n'a point d'I ni de J dans sa nomenclature.

C'est en 1740, date du *Catalogue* imprimé, que le *Parisinus L* a reçu le numéro 2886. Auparavant, dans la classification de 1682, il se nommait 3521. Auparavant encore, dans la classification de 1620, il s'était nommé 1997. Enfin, au seizième siècle, quand les livres du Roi étaient à Fontainebleau, on l'avait coté CIↃ IↃ CCCXXI (1821). Tous ces numéros sont restés visibles sur la première page écrite.

Le volume, couvert d'une reliure fort moderne, est un gros in-12 de papier ordinaire. Il a 301 feuillets, ou 602 pages, sans compter le feuillet du titre, qui n'est point chiffré. Chaque page est de vingt vers seulement. L'écriture est très-nette, mais trop courte. D'ailleurs l'exécution laisse à désirer. Le calligraphe fait ses groupes de lettres sans se préoccuper ni du commencement ni de la fin des mots. Il ne met point les iota souscrits. Il a une ponctuation tantôt excessive, tantôt insuffisante. Il

coiffe ses ι et ses υ, comme faisaient les derniers Byzantins, de ce tréma parasite qu'avaient jadis imaginé les scribes d'Alexandrie.

La première moitié du volume (159 feuillets) est remplie par quatre tragédies de Sophocle : *Œdipe à Colone*, *Antigone,* les *Trachiniennes*, *Philoctète*. C'est là ce qui explique la place du manuscrit dans l'économie du *Catalogue* imprimé : il compte comme manuscrit de Sophocle. Tout le reste du volume est consacré à Eschyle. Voici l'ordre des matières :

Vie d'Eschyle, f. 160. Argument du *Prométhée enchaîné*, f. 161, *verso*. *Prométhée enchaîné*, f. 162, *verso*. Argument des *Sept contre Thèbes*, f. 190. Les *Sept contre Thèbes*, f. 192, *medio recto*. Argument des *Perses*, f. 219. Les *Perses,* f. 220. Argument des *Euménides*, f. 248. Les *Euménides*, f. 248, *medio recto*. Les *Suppliantes* (point d'argument), f. 274, *verso*.

Le *Parisinus L* est un texte pur et simple. Il n'a ni scholies aux marges, ni gloses interlinéaires. Je ne compte pas quelques variantes ou quelques corrections consignées çà et là par une seconde main, et qui ne sont que des emprunts faits aux textes imprimés.

On ignore absolument l'âge exact du *Parisinus L*. Une note assez récente, sous le titre du manuscrit, est ainsi conçue : « 16e siècle peut-être. » Cette note, qui est de Boissonade (1), n'est autre chose que la traduction en français de ce qu'on lit, dans le *Catalogue* imprimé, à la fin de l'article sur le numéro 2886 : « Sæculo decimo sexto exaratus videtur (2). » Ce qui est certain, c'est que, si le *Parisinus L* est du seizième siècle, il est des premières années de ce siècle, et non point des dernières. Mais il est probablement de la fin du quinzième siècle.

(1) L'écriture est la même que celle d'une petite Table des matières collée sous la couverture, et où l'on reconnaît, au premier coup d'œil, la main de Boissonade.

(2) Voyez le tome II du *Catalogue*, page 566.

D'après une tradition que tous les éditeurs d'Eschyle vont se transmettant l'un à l'autre depuis une centaine d'années, le *Parisinus L* est l'œuvre de Janus Lascaris, le même qu'on nomme en français Jean Lascaris. Schütz (t. I, p. VI) : « Mstus in charta eleganter exaratus olim « manu Jani Lascaris. » Wellauer (t. I, p. x) : « *Reg. L.* « Chartaceus, manu Jani Lascaris exaratus. » Hermann (*Préface* de Maurice Haupt, p. VII) : « *P. sive Par. L.* Codex « bibliothecæ Parisiensis 2886, chartaceus, Jani Lascaris « manu scriptus. » Weil (t. I, section III, p. 4) : « Pari- « siensis 2886, Jani Lascaris manu scriptus. » Je pourrais citer d'autres échos de la tradition ; mais les principaux suffisent.

Le fait si nettement affirmé, et avec une si unanime persévérance, par des hommes du plus grand mérite et qu'on a lieu de croire bien renseignés, n'a pourtant aucun fondement d'aucune espèce. Il suffit, pour s'en convaincre, d'ouvrir Montfaucon, au chapitre des calligraphes. Voici l'article sur le prétendu scribe du *Parisinus L :* « Janus « Lascaris codicem regium num. 2378, anno 1500. » Ajoutez : *scripsit* (1). La Bibliothèque impériale ne possède, et la Bibliothèque du Roi n'a jamais possédé, qu'un seul manuscrit de la main de Janus Lascaris, le 2378 de Montfaucon. C'est aujourd'hui le numéro 1250. Il a été primitivement DCCXXIV ; il s'est appelé ensuite 781. Montfaucon le désigne d'après la classification de 1682. Ce manuscrit n'a absolument rien de commun avec le Sophocle et l'Eschyle du *Parisinus L.* C'est un traité du patriarche Nicéphore contre l'hérésie des Iconomaques ou ennemis des images, avec une collection de passages sur la doctrine orthodoxe, empruntés aux Pères de l'Église.

On objectera que les catalogues sont souvent incomplets, et que Montfaucon n'a point eu à examiner le 3521 de son temps, notre 2886, notre *Parisinus L*, qui passait pour ano-

(1) Montfaucon, *Palæographia Græca*, page 100.

nyme. C'est sans doute aux caractères de l'écriture qu'on aura reconnu dans le *Parisinus L* la main de Janus Lascaris. C'est ce que je me disais à moi-même, avant d'avoir mis en regard l'œuvre authentique de Janus Lascaris et le *Parisinus L.* Mais l'hypothèse n'a pas tenu même une seconde. Les écritures ne se ressemblent point du tout. Effaçons donc pour jamais le nom de Lascaris, dans les notices du *Parisinus L,* et ne répétons plus un dire en contradiction formelle avec les faits (1).

On peut déterminer approximativement la date de l'entrée du *Parisinus L* dans la Bibliothèque du Roi. Il a appartenu à François I[er]; mais il n'est point mentionné au catalogue grec d'Ange Vergèce, qui passe pour être de 1544, époque de la translation des livres à Fontainebleau (2). Le *Parisinus L* est donc une des dernières acquisitions de François I[er].

C'est il y a cent et quelques années que ce manuscrit a commencé à être cité par les philologues; mais la collation où ils puisent leurs variantes du *Parisinus L* est antérieure à 1740. Elle a été faite dans un temps où le manuscrit portait encore le numéro 3521. Il y avait alors, en Angleterre, un amateur passionné d'Eschyle, nommé Peter Needham. C'est pour lui que le *Parisinus L* a été collationné, on ne sait par qui. Needham se proposait sans doute de faire une édition d'Eschyle; car il s'était procuré non-seulement les variantes du *Parisinus L*, mais celles de cinq autres Parisiens, celles mêmes du *Mediceus* de Florence. Il avait de plus recueilli les variantes des principales éditions. Toutes ces leçons qu'il avait amassées, il les

(1) Le *Parisinus L* portait probablement sur sa garde, avant qu'on l'eût revêtu de sa reliure actuelle : *ex Jani Lascaris manuscriptis* (manuscrit ayant appartenu à Janus Lascaris). Janus Lascaris avait une bibliothèque; et il a donné ou vendu à François I[er] plusieurs de ses livres. C'est cette suscription qui sera devenue, par une interprétation erronée, *écrit de la main de Janus Lascaris.*

(2) Voyez les articles Αἰσχύλος et Σοφοκλῆς dans ce catalogue, qui est le manuscrit 3065 de la Bibliothèque impériale.

a transcrites de sa main, et avec l'indication de leur origine, à la marge d'un exemplaire de l'Eschyle de Stanley. Ce volume est conservé dans la bibliothèque de l'Université de Cambridge (1).

Peter Needham n'a jamais rien publié. Ce n'est qu'après sa mort qu'on a commencé à connaître ses collations. John Burton est le premier philologue qui en ait donné un spécimen dans sa *Pentalogie*. Cette *Pentalogie* est un choix de pièces empruntées aux trois tragiques grecs, imprimé pour la première fois en 1758. Eschyle n'y figure que par les *Sept contre Thèbes*. Aussi Burton ne cite-t-il que les variantes de cette tragédie. Elles lui avaient été communiquées par Anthony Askew, et Anthony Askew avait oublié de lui dire qu'elles venaient de Peter Needham. Burton, qui croyait que les collations de Needham étaient l'œuvre d'Askew lui-même, ne manqua pas de faire honneur à son ami, en le présentant comme un des hommes qui avaient le mieux mérité d'Eschyle. Askew ne réclama point. Il laissa toute sa vie les philologues répéter ces expressions que nous avons si souvent rencontrées dans les livres : *collationes Askewianæ*, *codices ab Askewio collati*. Or, il ne s'était jamais donné d'autre peine que de copier les annotations de toute sorte qu'il avait trouvées à la marge du Stanley de Needham (2). Il n'y a aucun doute possible sur le plagiat. L'exemplaire d'Eschyle à la marge duquel il avait fait sa transcription est aujourd'hui à côté de celui de Needham, dans la bibliothèque de l'Université de Cambridge; et tout le monde peut s'assurer *de visu* que Blomfield n'a point calomnié

(1) Blomfield, *Préface du Prométhée*, page VI : « Septem codicum « collationes, hinc illinc a Petro Needhamo conquisitas, adscripserat « ille margini exemplaris editionis Stanleianæ, quod nunc in biblio- « theca Academiæ Cantabrigiensis servatur. »

(2) Blomfield, *Préface du Prométhée*, page VI : « Has omnes Askevius (*sic*), qua erat fide, usque ad ipsa Needhami verba et symbolum, « in suum Æschyli exemplar transtulit. »

Askew, en l'accusant de s'être fait une réputation usurpée (1).

Non-seulement Askew était un plagiaire; mais c'était un plagiaire inintelligent. Il lui est arrivé plus d'une fois de ne pas même comprendre ce que Needham avait voulu dire. Voici un remarquable exemple de ses méprises. Needham enregistre, comme je l'ai dit, les variantes des éditions, en même temps que celles des manuscrits. De là ses formules *Col.* et *Col. & St.*, pour désigner les leçons de l'édition de Cologne, reproduction de celle de Henri Estienne. *Col. & St.* est devenu, chez Askew, *collatio per Stephanum facta* (2).

Rien n'était plus grossier que la supercherie d'Askew. Il eût suffi à Burton, pour s'en apercevoir, d'ouvrir le *Catalogue* imprimé des manuscrits du Roi. Depuis près de vingt ans, quand il citait des Colbertins d'après Askew, il n'y avait plus de Colbertins ; et pas uns des quatre Royaux d'Askew n'avait conservé son numéro du temps de Needham. Mais Burton ne pensa point au *Catalogue;* et, ce qui

(1) Blomfield, *Préface du Prométhée,* page IX : « Cod. reg. P., quo« rum collationes in Bibl. Acad. Cantabr. asservantur duobus libris, « quorum marginibus adscriptæ fuerant a Petro Needhamo, et postea « ab Antonio Askevio. »

(2) Blomfield, *Préface des Sept contre Thèbes,* p. VII : « Occurrunt « quidem in margine libri Needhamiani, de quo in Præfatione ad « *Promethea* mentio facta est, litteræ *Col.*, id est, editio Æschyli, Co« loniæ in Corpore Poetarum data. Porro hæc editio textum Henrici « Stephani repræsentat; unde factum est, ut Needhamus sæpe varie« tates hunc in modum designarit : *Col. & St.* Sed quum haud valde « eleganter exaratum sit compendium illud &, sed magis ad formam « literæ *p*, Askevius, Needhami scrinia compilans, has notas facete « interpretatus est, *collationem per Stephanum factam*... Quippe uno « exemplo monstrare volui, quali fuerit in hujusmodi rebus peritia « Askevius, de eruditionis fama, malis artibus comparata, dudum de« pelli cœptus. » Cette condamnation d'Askew par un savant anglais, par un évêque, par le plus bienveillant et le plus évangélique des hommes, nous met bien à l'aise pour qualifier comme il convient les procédés du pseudo-philologue.

est bien plus extraordinaire encore, c'est que personne, un siècle entier durant, n'y pensa plus que lui. Maurice Haupt est le premier qui ait donné les vrais numéros de quelques-uns de nos manuscrits d'Eschyle, et notamment celui du *Parisinus L.* Si Blomfield s'est aperçu du plagiat d'Askew et l'a dénoncé au monde, c'est uniquement parce qu'il a eu sous les yeux le Stanley de Needham et celui d'Askew, et qu'il en a comparé les annotations.

Askew réussit au-delà même de son espérance. Schütz, pour désigner les quatre Royaux cités par Burton, n'imagina rien de mieux que de leur forger des noms avec le nom même d'Askew. Voilà comment nous avons des manuscrits d'Eschyle qui s'appellent, chez les éditeurs, *Askewianus A*, *Askewianus B*, *Askewianus C*, *Askewianus D.* Voilà aussi comment, depuis la collation de plusieurs Parisiens par Brunck et par Vauvilliers, la description de nos manuscrits d'Eschyle est devenue, dans les préfaces des éditeurs, un chaos inextricable. Tel des manuscrits collationnés par Brunck ou par Vauvilliers était de ceux qui avaient été déjà collationnés avant 1740 pour Needham. Mais Brunck et Vauvilliers donnent les numéros véritables, ceux du *Catalogue* imprimé, et le même manuscrit, désigné par Askew sous un numéro, par Brunck ou Vauvilliers sous un autre numéro, compte deux fois, et passe pour deux manuscrits différents. Notre 2787, par exemple, le 3320 de Needham et d'Askew, est une première unité comme *Askewianus A*, et une seconde unité comme *Regius B.* Maurice Haupt lui-même, en dépit de toute sa bonne volonté et de tous ses efforts, n'est point parvenu à débrouiller la confusion.

Quoi qu'il en soit, le *Parisinus L* d'Eschyle a longtemps porté le nom d'*Askewianus D*, et peut-être le porte-t-il encore dans l'habitude de quelques savants. Pendant longtemps aussi, les éditeurs n'ont cité que ses variantes des *Sept contre Thèbes* (1). C'est par Samuel Butler, de

(1) V. Schütz, éd. de 1809, t. I, p. VI, art. *Codices ab Askewio collati.*

1809 à 1815, qu'on a connu toutes les leçons du *Parisinus L* recueillies par Needham. Butler avait en main la copie askewienne des collations de Needham, et il s'en est servi, dans son édition, pour toutes les tragédies du poëte. Seulement il avait pris, comme jadis Burton, la copie pour un original, et les collations de Needham sont, chez lui aussi, des *collations askewiennes*. Il ne s'est douté de son erreur que lorsqu'elle a été publiquement signalée par Blomfield; mais on ne voit pas qu'il l'ait jamais confessée (1).

Le *Parisinus L* n'est point un des deux manuscrits dont s'est servi Brunck en 1779, pour corriger le texte du *Prométhée* et des *Sept contre Thèbes;* il n'est pas non plus un des cinq dont Vauvilliers, en 1787, a donné les notices et relevé les variantes (2). Depuis l'helléniste quelconque dont Needham avait employé les yeux et la main, personne, absolument personne, n'a jamais fait une étude sérieuse du *Parisinus L.* On pourrait croire, d'après une phrase de G. Hermann, que ce manuscrit a été collationné une seconde fois, au commencement de notre siècle. Mais la phrase de Hermann ne concerne que la tragédie des *Suppliantes* (3). Le prétendu collateur s'était contenté de jeter un coup d'œil sur les *Suppliantes* et les *Euménides*, et d'en extraire quelques leçons. Il n'a même jamais su quel était exactement le numéro du manuscrit d'où il avait tiré ces va-

(1) Blomfield, *Préface des Sept contre Thèbes*, page VII : « Paulo « longius progressus est Butlerus, qui has ipsas varietates *collationes* « *Askevianas* vocat. Quem errorem, haud sane gravem, a me obiter « notari æquo animo feret vir eruditus, laboris sui laude minime « fraudandus, etc. »

(2) Le travail de Vauvilliers est imprimé dans le tome premier des *Notices et Extraits* publiés par l'Académie des Inscriptions, pages 324-340.

(3) *Adnotationes ad Supplices*, page 3 du tome II de l'édition posthume : « Parisinus a Wallauero littera L notatus, quem et Antonius « Askewius et Godofredus Fæhsius contulerunt. » Il est bien étrange que Hermann, tant d'années après la protestation de Blomfield, dise encore *Askew*, comme Schütz et Wellauer.

riantes (1). Immanuel Bekker a eu la curiosité de parcourir une heure ou deux le texte du *Parisinus L;* mais ce qu'il en a cité est fort peu de chose. William Linwood s'est fait envoyer par M. Hase le vrai texte du *Parisinus L*, pour quelques passages des *Euménides;* mais M. Hase ne s'est occupé que des passages au sujet desquels il avait été consulté par Linwood (2). Ainsi tout ce qu'on sait du *Parisinus L*, ou presque tout ce qu'on en sait, provient d'une source unique, la collatión antérieure à 1740.

Le collateur de Needham a fait mollement sa besogne; et sa liste des variantes du *Parisinus L* est extrêmement incomplète. Ce travail avait d'ailleurs le défaut radical de toutes ces collations pour lesquelles on paye des manœuvres plus ou moins habiles. Ce sont précisément les particularités essentielles, les faits vraiment caractéristiques, que le délégué du savant anglais ne signale point. Ce qu'il donne comme provenant du manuscrit 3521 se trouve en effet dans le *Parisinus L;* mais il y a, dans le *Parisinus L*, des milliers de choses qu'un philologue eût notées, et qu'il n'a point aperçues, ou qu'il a négligées comme insignifiantes. Le *Parisinus L* est donc très-mal connu, ou, pour me servir d'un terme plus juste, très-imparfaitement connu.

Les leçons du *Parisinus L* sont souvent identiques à celles du *Mediceus* de Florence. Cependant l'*Askewianus D*, chez les éditeurs, a souvent aussi des leçons qui lui sont propres. De là un problème que Hermann et Haupt se sont posé, et qu'ils n'ont pas résolu tous les deux de la même façon : « Le *Parisinus L* est-il ou n'est-il pas une

(1) Haupt, *Préface*, p. VII : « Qui hunc librum Parisinum iterum, « sed non ea qua par erat diligentia, excussit Godofredus Fæhsius, « falsus est quum quæ in Sylloge lectionum, anno 1813 edita, p. 158 « et 164, ex *Eumenidibus* et *Supplicibus* attulit, ea tribuit codici Pa- « risino, 2782. »

(2) Haupt, *ibid.* : « Nonnulla inde excerpsit Immanuel Bekkerus; « in *Eumenidibus* de aliquot versuum scriptura Gulielmum Linwoo- « dium certiorem fecit Carolus Benedictus Hasius. »

copie du *Mediceus?* » On comprendra l'importance du problème, dès que j'en aurai mis l'énoncé sous une autre forme : « Le *Parisinus L* n'a-t-il d'autre valeur que celle d'un apographe, ou bien est-il un témoin *per se* des textes antiques? » Dans la première hypothèse, la science n'a pas même à s'occuper de lui. Dans la seconde hypothèse, le *Parisinus L* est un véritable instrument critique, et ce manuscrit doit être classé parmi les plus précieux que nous possédions.

Hermann pense que le *Parisinus L* n'est point une copie du *Mediceus*, mais qu'il provient du même original que le *Mediceus*. Cet original était écrit en onciales, ou, comme s'exprime Hermann, en lettres carrées. Ainsi, dans l'opinion de Hermann, le *Parisinus L* est pour nous une image d'après nature, et, au même titre que le *Mediceus*, il est la représentation du manuscrit en onciales depuis des siècles perdu (1).

Maurice Haupt, l'éditeur de l'Eschyle posthume de Hermann, croit qu'il y a plus de vraisemblance à considérer le *Parisinus L* comme une copie du *Mediceus*. Les différences entre le *Mediceus* et le *Parisinus L* ne sont, suivant lui, ni très-nombreuses ni très-graves. Il les explique en supposant que le calligraphe du *Parisinus L* a eu, tantôt des fantaisies savantes, tantôt des distractions. Les leçons propres au *Parisinus L* ne sont, dans cette hypothèse, que des corrections ou des inadvertances (2).

Si Haupt avait tenu en main le manuscrit pendant une

(1) Hermann, *Annotationes ad Supplices*, page 3 : « Codex Medi-« ceus, ut multis indiciis cognoscitur, descriptus est ex libro litteris « quadratis scripto; quod non obliviscendum est recte eo uti volenti-« bus.... Parisinus fontem habuit illum antiquum librum, ex quo « descriptus est Mediceus. »

(2) Haupt, *Préface*, page VII : « Nescio tamen an probabilius suspi-« cemur ab ipso Mediceo codice originem ejus repetendam esse ; a quo « codice non videtur ita discrepare, ut dissimilitudo non possit orta « esse ex describentis negligentia et aliquo etiam emendandi co-« natu. »

heure seulement, il aurait cherché, à coup sûr, quelque autre explication. La sienne ne se conçoit que si le *Parisinus L* est tout entier dans la collation de Needham : et encore ! Mais il n'y est pas à moitié ; il y est à peine. Les différences entre le *Mediceus* et le *Parisinus L* sont extrêmement nombreuses. J'en ai compté jusqu'à deux cents par millier de vers. Beaucoup de ces différences sont graves, et tout à fait irréductibles aux deux catégories de Haupt. Enfin le calligraphe du *Parisinus L* n'est à aucun degré l'homme que Haupt se figure. Ce calligraphe est un copiste très-soigneux, très-scrupuleux, et qui se préoccupe uniquement de reproduire son original avec exactitude. Même les leçons les plus inintelligibles et les plus absurdes, il les transcrit telles quelles ; même les corrections les plus faciles à faire, il ne les fait point. Il pousse la religion de l'exactitude jusqu'à laisser des blancs dans le texte, là où l'original n'était plus lisible, et là même où le moindre *effort de correction*, pour parler comme Haupt, aurait réussi à combler les lacunes.

Si nous entrons dans le détail, l'hypothèse de Haupt s'écroule, on peut dire, de tous les côtés. On en jugera par le petit tableau où je mets en regard quelques-unes des leçons appartenant aux cinq pièces qui sont communes au *Mediceus* et au *Parisinus L*. Je désigne les vers par les chiffres de la cinquième édition de Guillaume Dindorf, celle de 1865.

Prométhée.

Vers	17.	*Med.*	εὐωριάζειν.	*Par. L.*	ἐξωριάζειν.
»	21.	»	βροτῶν.	»	θεῶν.
»	28.	»	ἐπηύρου.	»	ἀπηύρου.
»	113.	»	ὑπαιθρίοις.	»	ὑπαίθριος.
»	*Id.*	»	πασσαλεύμενος.	»	πασσαλευτός.
»	117.	»	ἵκετο.	»	ἵκοιτο.
»	141.	»	ἐσίδεσθ' οἵωι.	»	ἐσίδεσθέ μ' οἵω.
»	142.	»	πρὸς πατρὸς.	»	προσπορπατὸς.

Vers	145.	*Med.*	εἰσιδοῦσαν.	*Par. L.*	εἰσιδούσῃ.
»	146-147.		πέτρᾳ...τᾷδε.	»	πέτραις.... ταῖσδ
»	157.	»	ἐπεγήθει.	»	ἐπιγεγήθει.
»	657.	»	νυκτίφαντ'.	»	νυκτίφοιτ'.
»	917.	»	πύρπνουν.	»	πυρπνόον.
»	1057.	»	ᾗ τοῦδ' εὐτυχῇ.	»	εἰ τάδ' εὐτυχῇ.
»	1087.	»	ἀποδεικνύμενα.	»	ἀντιδεικνύμενα.

Sept contre Thèbes.

Vers	12.	*Med.*	πολὺν.	*Par. L.*	πολλὴν.
»	20.	»	πιστοὶ.	»	πιστοὺς.
»	78.	»	θρέομαι.	»	θρεῦμαι.
»	86.	»	ἀλεύσετε.	»	ἀλεύσατε.
»	125.	»	σαγᾶι.	»	σαγαῖς.
»	756.	»	ἔτλα.	»	ἔτλη.
»	*Id.*	»	συνᾶγε.	»	συνάγαγε.

Perses.

Vers	9.	*Med.*	πολυχρύσου.	*Par. L.*	πολυχρύσους.
»	345.	»	κατέφθειρε.	»	διέφθειρε.
»	580.	»	ἔραδαι.	»	ἔρανται.
»	645.	»	πέμπεται.	»	πέμπετε.
»	656.	»	ὑποδώκει.	»	εὖ ἐποδώκει.
»	677.	»	τᾶι σᾶι.	»	τὰ σὰ.
»	*Id.*	»	διαγόεν.	»	διάγοιεν.
»	679.	»	πᾶσαν γᾶν τάνδε.	»	πᾶσα γᾶ τᾶδε.
»	*Id.*	»	ἐξέφυντ'.	»	ἔφθιντ'.

Euménides.

Vers	12.	*Med.*	σεβίζουσαν.	*Par. L.*	θεσπίζουσαν.
»	18.	»	θρόνοις.	»	χρόνοις.
»	23.	»	ἀναστροφή.	»	ἀναστροφά.
»	30.	»	με τῶν.	»	μεστῶν.
»	36.	»	σωκεῖν.	»	σώβειν.

Vers		*Med.*		*Par. L.*	
Vers	54.	*Med.*	λίβα.	*Par. L.*	δία.
»	58.	»	ἥτις.	»	εἴ τις.
»	359.	»	ὑφ' αἵματος.	»	ἐφ' αἵματος.
»	430.	»	δίκαιος.	»	δικαίως.
»	687.	»	δικάστων.	»	δ' ἑκάστων.
»	694.	»	μάδικεῖν.	»	μὴ ἀδικεῖν.
»	700.	»	σέβειν.	»	σέθεν.

Suppliantes.

Vers		*Med.*		*Par. L.*	
Vers	2.	*Med.*	ἀρθεντ'.	*Par. L.*	ἀρόεντ'.
»	3.	»	λεπτοψαμάθων.	»	λεπτοψαμαθῶλες.
»	6.	»	Συρίᾳ.	»	Συρίαν.
»	16.	»	κέλσαι.	»	κέασαι.
»	30-31.	»	δ' ἑσμὸν.	»	δεσμὸν.
»	321.	»	ἀφθόνῳ.	»	ἀφώνῳ.
»	846.	»	διώλου.	»	διόλου.
»	847.	»	αἷμον ἵζω σ'.	»	αἵμονες.
»	854.	»	ἴδοιμ'.	»	ἴδοι.
»	864.	»	βαθμὶ.	»	βαθυ μη.
»	871.	»	εὐρείαις.	»	εὐρυχωρείαις.
»	885.	»	βρέτεος ἄρος ἄτα.	»	χροτιοσα ροσαται.

Il y a certainement, parmi les cinquante et tant de leçons que je viens de comparer, des différences qu'on pourrait regarder ou comme des fautes d'inadvertance ou comme des corrections ; mais c'est le petit nombre. Les autres, c'est-à-dire presque toutes, prouvent que le calligraphe du *Parisinus L* n'a point copié le *Mediceus*.

Mais les blancs du texte, dans le *Parisinus L*, sont une preuve bien plus parlante encore. Ces vides ne s'expliquent que si le calligraphe du *Parisinus L* a eu sous les yeux un texte parfois illisible. Or, le texte du *Mediceus*, même aujourd'hui, est parfaitement lisible d'un bout à l'autre. Qu'était-ce donc il y a trois cent cinquante ou quatre cents ans? Les endroits les moins nets ou les plus effacés n'offrent aucune difficulté sérieuse ; et il n'y a pas

un des blancs du *Parisinus L* qui corresponde à un endroit du *Mediceus* usé ou mal écrit. Voici l'indication des blancs immédiatement visibles, et celle des mots ou des syllabes que le calligraphe aurait certainement copiés, s'il avait fait, ainsi qu'on le prétend, une transcription du *Mediceus*.

Suppliantes, vers 194, blanc entre γοεδ et καὶ : νὰ (γοεδνὰ καὶ). 230, blanc entre δικάζει et λόγος : τἀμπλακήμαθ', ὡς. 270, blanc entre ποτ' et ηὗρετ' : ἀντίμισθον. 321, blanc entre τοῦδ' et τοὔνομ' : ἄνοιγε. 786, blanc entre μ' et οἴχομαι : ειλον (εἷλον). 800, blanc entre δ' et ἔλωρα : ἔπειθ'. 823, blanc entre ταλάντου et ἄνευ : τί δ'. 830, blanc entre πρὰξ et πόνων : ενα (πρόξενα). 843, blanc entre ει et πολύρυτον : θ' ἀνὰ. 848, blanc avant τάπιτα : ἡσυδουπία.

On comprend très-bien que le scribe du *Parisinus L* n'ait pas essayé de combler par ses inventions propres les lacunes de l'original ; car la plupart des mots fournis par le *Mediceus* n'étaient pas faciles à deviner, surtout quand les phrases mutilées n'avaient plus aucun sens. Mais il est fort remarquable que γοεδ, tout au moins, n'ait pas tenté sa science; car γοεδνά se présentait de lui-même. Le blanc qui remplace la syllabe si facile à rétablir nous édifie, ce me semble, et sur le caractère réservé du copiste, et sur son exacte méthode de transcription.

Outre les blancs visibles à l'œil, il y a, dans le *Parisinus L,* des lacunes dont on ne s'aperçoit que par la confrontation du manuscrit avec les textes imprimés. Ainsi les vers des *Perses* 552-562 manquent. Ainsi le vers 279 des *Sept contre Thèbes* manque pareillement. Souvent enfin on ne sait qui parle, le nom du personnage n'étant pas toujours indiqué à côté du premier vers qu'il prononce.

Les omissions répétées du nom de l'interlocuteur ne s'expliquent pas très-bien par l'hypothèse des inadvertances. Le *Mediceus*, comme on peut le voir chez Dindorf, indique exactement ce qui appartient à chaque personnage. Comment croire, par exemple, qu'un homme entendant tant soit peu le grec ait commis toute une série

d'inadvertances, en transcrivant les vers 836-901 ? Il n'y a pas un mot, dans le *Parisinus L,* qui fasse comprendre que cette scène est un dialogue. Mais, si les indications manquaient dans l'original, on n'a pas de peine à s'expliquer que le copiste n'ait point osé prendre sur lui de marquer les coupures, et de déterminer en arbitre souverain ce qui appartient proprement au chœur, ce qui appartient proprement aux filles de Danaüs.

L'absence du vers 279 des *Sept contre Thèbes* pourrait être un fait d'inadvertance. Mais ce vers, qui est dans le *Mediceus,* manque dans la plupart des manuscrits d'Eschyle. Ce n'est donc point forcer l'induction, que de conclure qu'il manquait dans le texte copié par le scribe du *Parisinus L;* par conséquent, que ce n'est pas le *Mediceus* qu'a copié ce calligraphe.

Le trait vraiment décisif, c'est l'absence des vers 552-562, dans la tragédie des *Perses.* Ξέρξης δ' ἀπώλεσεν τοτοῖ, c'est-à-dire le vers 551, y est immédiatement suivi de διὰ δ' Ἰαόνων χέρας, c'est-à-dire du vers 563. De cette façon, le développement des idées se trouve interrompu ; et les deux vers contigus ne forment point une phrase. Les onze vers qui manquent dans le *Parisinus L* sont dans le *Mediceus.* Tout le monde peut s'en assurer en ouvrant, à la page LXIV, la *Préface* de Dindorf. Ils font partie du spécimen des leçons du *Mediceus* imprimé à cette page. Mais ce que Dindorf a oublié de dire, c'est que le *Mediceus* n'a les vers 552-562 qu'écrits de seconde main, et à la marge. C'est par Maurice Haupt que nous connaissons cette particularité (1). Mais la seconde main avait fait son office à la marge du *Mediceus,* et depuis plusieurs siècles déjà, quand le calligraphe du *Parisinus L* faisait sa copie des *Perses.*

(1) *Préface,* p. VIII : « *Persarum* versus 547-558, in *Mediceo,* a « manu secunda in margine adscripti sunt, omissi in *Par. L.* » Haupt compte d'après les chiffres de Hermann. Mais le vers 562 est 557 chez Hermann, et non 558. Haupt ne savait probablement pas que διὰ δ' Ἰαόνων χέρας est dans le *Parisinus L.* La lacune véritable est de onze vers, et non de douze,

Supposer que celui-ci ait eu sous les yeux les onze vers indispensables, et qu'il les ait omis de propos délibéré, c'est lui prêter une incontestable ineptie. On ne se résigne aux non-sens que dans les cas de force majeure. Le calligraphe du *Parisinus L* a fait ici ce qu'il devait faire plus loin pour les mots effacés ou illisibles des *Suppliantes*. Il a subi une nécessité. Il copiait un texte où les vers des *Perses* 552-562 n'étaient pas. J'ajoute, en passant, que la façon dont il s'est résigné au non-sens de la juxtaposition du vers 551 et du vers 563, achève de mettre en lumière sa conscience et son exactitude. S'il avait eu le moins du monde ce goût de correction que lui prête Maurice Haupt, il avait trop peu à faire pour ne pas ramener à une construction régulière, sinon à une pensée nette, les deux morceaux de phrase rapprochés par le hasard. On lirait après Ξέρξης δ' ἀπώλεσεν τοτοῖ, dans le *Parisinus L*, Ἰαόνων διὰ χέρας, et non point διὰ δ' Ἰαόνων χέρας.

Le *Parisinus L* a été copié sur un manuscrit fort vieux, et fort usé certainement dans quelques-unes de ses parties. Il a été copié sur un texte où manquaient onze vers des *Perses*. Ce qui me fait croire que ce vieux manuscrit est celui-là même sur lequel a été copié le *Mediceus*, c'est que les différences, entre le *Mediceus* et le *Parisinus L*, s'évanouissent pour ainsi dire d'elles-mêmes, dès qu'on écrit en onciales, à côté l'une de l'autre, les deux leçons en apparence diverses. Cela est manifeste, par exemple, pour ΑΡΘЄΝΤ-ΑΡΟЄΝΤ, ΚЄΛϹΑΙ-ΚЄΑϹΑΙ. Il suffit de supposer le Κ ou le Β mal fait, pour qu'il y ait identité entre ϹѠΚЄΙΝ et ϹѠΒЄΙΝ. Il suffit que le Θ et l'Ο de ἀφθόνῳ se touchent, pour qu'on soit exposé à lire ΑΦѠΝѠ au lieu de ΑΦΘΟΝѠ. La ressemblance du sigma lunaire et du Θ fait comprendre l'hésitation du lecteur entre ϹЄΒΙΖΟΥϹΑΝ et ΘЄϹΠΙΖΟΥϹΑΝ, pour peu que les premières lettres du mot soient ou mal formées ou altérées par le temps. L'iota, dans le manuscrit en onciales, était généralement adscrit, et non point souscrit ni supprimé. On voit cela à certaines leçons du *Mediceus*, telles

que σαγᾶι, τᾶι, σᾶι, etc. Il est certain d'ailleurs que les consonnes finales n'étaient souvent indiquées que par un simple trait. Ne nous étonnons donc point que les terminaisons en ᾳ du *Mediceus* correspondent, dans le *Parisinus L*, à des terminaisons en αις. Rien de plus simple surtout que la métamorphose de σαγᾶι en σαγαῖς (1). Son accent seul, s'il n'était pas nettement tracé, a pu être pris pour l'équivalent du sigma, de même que l'équivalent du sigma a pu être pris pour un circonflexe. C'est par l'iota adscrit qu'on s'explique l'identité pour l'œil de πᾶσαν γᾶν τᾶνδε et de πᾶσα γᾶ τᾶδε, celle de Συρίᾳ et Συρίαν, et d'autres analogues. Ceux qui savent que les prépositions de deux syllabes s'écrivaient de temps immémorial en abrégé, et qu'un simple trait en haut de la ligne tenait à chaque instant lieu d'une lettre ou d'une syllabe qui aurait dû être répétée, trouveront peu extraordinaire la confusion de ἀποδεικνύμενα et de ἀντιδεικνύμενα, de ἐπεγήθει et de ἐπιγεγήθει, de συνᾶγε et de συνάγαγε, etc.

C'est à dessein que j'ai cité les dernières, dans ma confrontation, les deux leçons βρέτεος ἄρος ἄτα et κροτιοσα ροσαται. Rien de plus différent au premier coup d'œil ; rien, en réalité, de plus identique. Il n'y a pas de plus éclatante preuve de l'unité primitive du texte dans la dualité de la transcription. J'ai dit que le calligraphe du *Parisinus L* fait ses groupes de lettres sans s'inquiéter du commencement ni de la fin des mots. Il faut donc séparer de κροτιοσα la finale α, et la joindre à ροσ, première syllabe du prétendu mot ροσαται. Alors ἄται ne fait plus difficulté. C'est le datif, pour ἄτᾳ. Le copiste du *Mediceus* a oublié de donner l'équivalent de l'iota adscrit ; voilà tout. Quant à la transformation de ΒΡЄΤЄΟϹ en ΚΡΟΤΙΟϹ, c'est encore une chose toute simple. Nous avons déjà noté la confu-

(1) Voyez les *fac-simile* du *Palimpseste syriaque* d'Homère publié par Cureton. Nous supposons un manuscrit en vraies onciales, et non pas en écriture hybride comme ceux du huitième ou du neuvième siècle. Nous augmentons donc les difficultés.

sion du K et du B dans ϹⲰΚЄΙΝ-ϹⲰΒЄΙΝ. La confusion de l'épsilon lunaire et de l'omicron est, on peut le dire, perpétuelle. Reste donc le changement du second épsilon de βρέτεος en iota. Ce changement signifie que la lettre, dans le manuscrit en onciales, était au trois quarts effacée, quand le calligraphe du *Parisinus L* faisait son œuvre. Les restes de l'épsilon, sous la branche droite du T alexandrin, rappelaient naturellement un de ces iota minuscules qu'on voit blottis, soit d'un côté soit de l'autre, près de la queue du T, et à l'abri de sa longue traverse horizontale.

On trouve fort extraordinaire peut-être que je n'aie rien dit d'une énorme différence comme celle de βροτῶν et de θεῶν, au vers 21 de *Prométhée*. Mais cette différence n'est énorme que si les deux mots sont écrits en toutes lettres; et on les écrivait en abrégé, au moyens de sigles faciles à confondre. Les mots qui reviennent souvent dans une langue finissent d'ordinaire par se résumer en formules très-courtes. Les Grecs eux-mêmes ont eu, comme les Romains, certaines habitudes en ce genre, qu'il faut avoir toujours présentes à l'esprit, quand on discute sur les textes. C'est un fait que βροτός, comme ἄνθρωπος et ἀνήρ, n'était ordinairement qu'indiqué. De même θεός, οὐρανός, πατήρ, etc. On peut ramener pareillement à une simple question de lecture ἐξωριάζειν, comparé à εὐωριάζειν. Tous ceux qui ont jeté un coup d'œil sur les papyrus et les palimpsestes savent que le xi alexandrin se composait, non plus de trois barres parallèles (Ξ), mais de zigzags dont la queue descendait au-dessous de la ligne. Ce xi s'est perpétué jusqu'aux derniers temps des onciales; et c'est lui qui nous a donné le ξ de la cursive. Quant à l'ypsilon, dans l'écriture onciale des bas siècles, il est toujours figuré comme un V à queue oblique descendant à gauche, c'est-à-dire comme un y latin. La confusion, absolument impossible entre le Ξ et l'Y classiques, est donc tout ce qu'il y a de plus naturel entre deux caractères dont le corps ne diffère pas infiniment, et dont l'appendice est tout à fait identique.

Je n'affirme point que toutes les difficultés d'une confrontation complète du *Mediceus* et du *Parisinus L* puissent se ramener à de simples questions de lecture. Il faudrait, pour que la démonstration fût sans réplique, qu'on possédât un relevé exact de toutes les variantes du *Parisinus L*, jusqu'aux plus imperceptibles, et qu'il n'y en eût pas une qui ne s'expliquât comme nous venons d'expliquer les principales, et comme s'expliqueraient toutes les autres que j'ai transcrites. Mais tout ce qu'on pourrait légitimement conclure de telle ou telle difficulté insoluble, c'est qu'entre le manuscrit en onciales et le *Parisinus L* il y a eu un intermédiaire, une première copie qui a subi des corrections. Cette première copie n'existe point. Jusqu'à ce qu'on retrouve cette copie, ou jusqu'à ce qu'on retrouve le manuscrit en onciales lui-même, le *Parisinus L* est rétabli dans ses droits. L'hypothèse de Hermann se prête également aux deux cas : copie directe, copie de copie. Je crois à la copie directe. Mais, de toute façon, il faut rayer de la liste des axiomes la proposition avancée jadis par Burgess, le deuxième éditeur de la *Pentalogie* de Burton, et répétée naguère par Guillaume Dindorf et par d'autres : « Que tous les manuscrits d'Eschyle dérivent du *Mediceus* (1). » Le *Parisinus L* ne dérive point du *Mediceus*.

(1) *Préface* de la cinquième édition, p. VI : « Ex codice Mediceo de« rivata sunt quotquot ad hunc usque diem innotuerunt harum tra« gœdiarum apographa. » Le *Parisinus L* n'est peut-être pas le seul des manuscrits d'Eschyle qui ne rentre point dans cette formule. Le manuscrit de Wolftenbüttel, ce fameux *Guelferbytanus* des anciens éditeurs, pourrait bien avoir réellement l'importance qu'on lui attribuait autrefois. Heimsœth est de cet avis, et Heimsœth paraît avoir raison.

GRAMMAIRE GRECQUE

POUR LES CLASSES

PAR

GEORGES CURTIUS,

PROFESSEUR ORDINAIRE DE PHILOLOGIE CLASSIQUE
A L'UNIVERSITÉ DE LEIPZIG (1).

NOTICE

PAR M. CHARLES THUROT (2).

La *Grammaire grecque* de M. Georges Curtius, dont la première édition est de 1852, a obtenu un grand succès dans les écoles d'Allemagne, auxquelles elle est destinée. Elle a été introduite dans beaucoup d'établissements d'instruction publique, et il a été constaté que l'usage de ce livre produisait d'excellents résultats. Nous nous proposons de faire connaître les nouveautés qui le distinguent, et même la manière dont M. Bonitz, l'un des philologues et des hommes d'enseignement les plus distingués de l'Allemagne, pense que l'on doit s'en servir dans l'enseignement élémentaire. Nous nous aiderons des Explications que M. Curtius a données lui-même sur sa Grammaire.

Ce qui distingue principalement la Grammaire de M. Cur-

(1) 8e édition. Berlin (Besser) et Prague (Tempsky), 1868. — *Explications relatives à ma Grammaire grecque*, par Georges Curtius. Prague, 1863.

(2) Déjà publiée dans la Revue de l'Instruction publique du 12 et du 19 novembre 1868.

tius des autres grammaires destinées à l'enseignement, c'est qu'il y a introduit, dans une proportion beaucoup plus forte qu'on ne l'avait fait jusqu'ici, les résultats de la grammaire comparée. Cette innovation est-elle nécessaire? Et, en admettant qu'elle le soit, M. Curtius a-t-il dépassé la mesure?

On peut étudier une langue à deux points de vue absolument différents. Si on l'étudie en vue d'un but tout scientifique, pour constater les lois et remonter aux causes des faits, il faut employer la méthode comparative et la méthode historique dans la partie de la grammaire qu'on appelle phonétique et dans celle qu'on pourrait appeler morphologie. Les causes qui expliquent les sons articulés et les formes que présente une langue à une époque donnée devant toujours être cherchées dans un état antérieur, et les traces de cet état antérieur subsistant souvent plus évidentes dans d'autres langues de la même famille, la comparaison de ces langues est inséparable de l'histoire de la langue que l'on étudie. On remonte de *jour* à *diurnus* (méthode historique) en se servant de l'italien *giorno* (méthode comparative). On peut encore étudier une langue en vue d'un but tout pratique, pour la parler et pour l'écrire ou pour en comprendre les monuments. Alors la science grammaticale n'est plus le but; elle n'est que le moyen, et par suite elle est subordonnée à l'exercice pratique, soit du thème oral ou écrit, soit de l'explication des textes. On peut arriver à manier et à entendre parfaitement une langue sans avoir la moindre connaissance des lois qui la régissent et des causes qui ont agi sur sa formation. A ce point de vue, cette connaissance ne peut se recommander qu'autant qu'elle aide à graver dans la mémoire les faits dont l'assemblage constitue la langue que l'on étudie. Or, à cet égard, elle est tellement utile en grec, que jusqu'ici aucun grammairien n'a cru pouvoir se passer des procédés d'analyse qu'emploie la grammaire comparée. Il n'est pas de grammaire grecque où il ne soit question de la classification des consonnes en gutturales, labiales, dentales, des

changements qu'une consonne subit devant une autre, de la contraction des voyelles, du thème, du radical et de la désinence.

M. Curtius n'a donc fait que suivre une tradition déjà établie en traitant des lois qui régissent les combinaisons et les changements des voyelles et des consonnes, et en faisant usage de ces lois pour expliquer la formation des noms et des verbes. Il a à la fois étendu et rectifié sur ce point l'enseignement traditionnel. Il a exclu toutefois ce qui ne lui paraissait pas démontré jusqu'à l'évidence; il a pensé avec raison que, sur ce point, il valait mieux être timide que téméraire. Ensuite il a cru devoir n'admettre que les résultats de la science qui peuvent s'expliquer au moyen du grec lui-même, et tout au plus du latin et de l'allemand. Cette restriction était commandée par les nécessités de l'enseignement; et, du reste, la variété de dialectes que présente la langue grecque lui ôte la plupart de ses inconvénients.

Je ne crois pas pouvoir donner une idée plus exacte de la marche suivie par M. Curtius qu'en présentant l'analyse de sa Grammaire. J'insisterai sur les points où il a admis les résultats de la grammaire comparée.

PREMIÈRE PARTIE. — THÉORIE DES FORMES DES MOTS.

I. PHONÉTIQUE. Chap. I. *De l'écriture et de la prononciation.* — L'auteur a voulu séparer nettement l'écriture des sons, pour habituer à ne pas confondre les sons avec les signes qui les représentent. Quant à la prononciation, il pense que c'est mal poser la question que de ne laisser de choix qu'entre la prononciation des Grecs modernes et la prononciation érasmienne défigurée par des habitudes vicieuses; il faut rechercher à quelle époque remontent les habitudes de prononciation des Grecs modernes, et examiner chaque son en particulier. L'étymologie démontre qu'on prononçait ζ, *dz*. Il est également établi que le θ n'avait pas le son du *th* anglais; c'était un *t* suivi d'une aspiration,

comme le χ était *kh*, et le φ *ph* et non *f*. Quant aux diphthongues, prononcer ευ, *ev*, c'est se condamner à ne pas comprendre la quantité de vers comme (*Od.*, XIII, 19) φέρον δ' εὐήνορα χαλκόν, ni comment des formes comme πεπαίδευνται étaient possibles tandis que τέτυπνται était évité. Si à l'époque attique on avait donné le même son à ει et à η, il est inexplicable que dans la réforme orthographique de 403 on ait distingué EI et HI. Il est certain que, du temps des Alexandrins, on prononçait déjà αι, *e*, et ει, *i* dans certains pays, par exemple en Béotie. Les Béotiens prononçaient aussi οι, *u*, ce qui a prévalu plus tard, d'où la dénomination d'ῦ ψιλόν par opposition au même son écrit avec deux lettres, comme ἓ ψιλόν était opposé au même son écrit par α et ι. Plus tard cet *u* s'est prononcé *i*, probablement au onzième siècle de l'ère chrétienne. M. Curtius conclut que les Grecs modernes prononcent les diphthongues autrement que les Athéniens à l'époque classique et qu'il ne faut pas les suivre.

Chap. II. *Des sons.* — L'auteur ne compte que cinq voyelles en grec, *a*, *e*, *o*, *i*, *u* (prononcé à la française). Je ne vois pas pourquoi il n'ajoute pas *ou* qui a pu être primitivement une diphthongue, mais qui de très-bonne heure, comme M. Curtius l'enseigne lui-même (*Explications*, p. 23) a eu le son simple de l'*u* latin et de l'*u* allemand.

Il divise les voyelles en deux groupes, les unes, *a*, *e*, *o*, dérivant d'un *a* primitif, et qu'il appelle *dures* parce qu'elles ne subsistent pas volontiers les unes à côté des autres; les autres, *i*, *u*, qu'il appelle *molles*, parce qu'elles subsistent avant et après les voyelles dures. Ces dénominations ne me paraissent pas claires; mais on peut les adopter comme des signes conventionnels pour désigner deux classes de voyelles qu'il est nécessaire de distinguer.

Il distingue les voyelles, quant à leur *timbre*, en *sourdes*, *o*, *intermédiaires*, *a*, *claires*, *e*; l'*u* est plus sourd, l'*i* est plus clair. Cette distinction est de l'essence des voyelles; on sait, depuis les recherches de Donders et de Helmholtz, que le son propre de chaque voyelle est caractérisé par la

prédominance que la forme de la cavité buccale donne à l'un des sons harmoniques qui composent le son proféré dans le larynx. Il me semble qu'il faudrait placer tout d'abord cette division des voyelles en les rangeant dans l'ordre suivant, de la plus sourde à la plus claire, *ou*, *o*, *a*, *e*, *u*, *i*. M. Curtius ne s'explique pas assez nettement sur le rang de l'*u* et de l'*i*; il semble en faire une classe à part.

Quant à la classification des consonnes, l'auteur me paraît avoir raison de considérer avec d'autres linguistes le λ et le ρ comme n'étant ni des gutturales, ni des dentales, ni des labiales. Je crois aussi avec lui que les dénominations de *consonnes explosives* et de *consonnes soutenues* conviendraient mieux que celles de *muettes* et de *semi-voyelles*. Il emploie comme nous les dénominations de *fortes, douces*, qui sont plus claires et plus justes que celles de *ténues*, *mediæ*, généralement employées en Allemagne.

Chap. III. *Des combinaisons et des changements des sons.* — M. Curtius traite d'abord de la contraction et de l'allongement des voyelles. La considération du timbre simplifie beaucoup les règles de la contraction que M. Curtius réduit à deux : 1° la voyelle sourde l'emporte sur la voyelle claire; 2° quand l'*a* se rencontre avec l'*e*, c'est celui qui précède qui l'emporte. M. Curtius distingue deux sortes d'allongements, l'allongement organique qui est exigé par la flexion et la formation des mots, comme le changement de α en η dans τιμάω, τιμήσω, et l'allongement par compensation qui se produit pour remplacer une consonne tombée, comme dans πᾶς pour πά-ντ-ς. M. Curtius expose ensuite les modifications que subissent les consonnes quand elles se rencontrent; il traite de l'assimilation, de la métathèse, de l'affaiblissement et de l'élimination de certains sons, voyelles ou consonnes; il termine par l'élision, la crase, la synizèse et le ν euphonique.

Chap. IV. *De la division des syllabes et de la quantité.* — M. Curtius a bien soin de dire que dans un mot comme τάγμα, la *syllabe* est longue par position; et c'est ainsi qu'on s'exprime toujours en Allemagne. En France, nous avons

conservé l'ancienne et très-mauvaise habitude de dire qu'une *voyelle* est longue par position, c'est-à-dire que dans τάγμα la voyelle serait *allongée* par les deux consonnes qui suivent : ce qui est absurde et ne fait pas comprendre comment τάγμα a l'accent aigu. En fait la voyelle brève ou longue forme avec les consonnes qui la suivent une syllabe qui comptait pour deux temps, et qui était longue *par convention* (θέσει) : ce qui est la véritable traduction du terme grec, ainsi que l'a vu Boeckh (Buttmann, *Ausführl. griech. Sprachl.* I, 33). Dans τάγμα, l'α, étant bref, a l'accent aigu, et dans πρᾶγμα, l'α, qui est long, reçoit l'accent circonflexe.

Chap. VI. *De l'accentuation.* — M. Curtius appelle *atona* les mots que depuis G. Hermann on appelle *proclitiques.*

II. Théorie de la flexion. A. Flexion du nom et du pronom. Chap. V. *De la déclinaison des substantifs et des adjectifs.*—Toute la théorie de la flexion est fondée dans cette grammaire sur la distinction entre le radical et la désinence. Les définitions de ces mots me paraissent manquer de clarté et de précision. On lit en effet (§ 100) : « La théorie de la flexion est la théorie des formes que les noms, les pronoms et les verbes prennent pour désigner les rapports qu'ils soutiennent dans la proposition. On distingue dans la flexion le radical (*Stamm*) et la désinence (*Endung*). Le radical est l'élément invariable, la désinence est l'élément variable qui est ajouté au radical pour désigner différents rapports. Il faut distinguer de la désinence d'un mot sa terminaison, c'est-à-dire tout son ou toute combinaison de sons qui termine le mot. Ainsi λόγος et γένος ont la même terminaison ος. Mais σ est la désinence dans λόγος, et γένος n'a pas de désinence casuelle. » D'abord je ne comprends pas bien que la flexion qui implique une idée de variabilité comprenne le radical qui est invariable. Ensuite, si les radicaux des temps et des modes du verbe sont invariables relativement à la désinence personnelle, ils sont variables relativement au thème du verbe : ποιήσω, ἐποίησα, πεποίηκα sont variables relativement à ποιε. Enfin, si la désinence casuelle exprime des rapports, la désinence personnelle ex-

prime le terme d'un rapport, le sujet de la proposition dont le radical du verbe signifie l'attribut : les deux espèces de désinence ont donc une valeur absolument différente et ne peuvent être réunies dans une même définition.

Au point de vue de la déclinaison, M. Curtius divise les noms en deux groupes, l'un qui comprend les radicaux en *a* et en *o*, l'autre qui comprend les radicaux terminés par une consonne, par ι, υ, ou une diphthongue et quelques radicaux en ο. Il aime mieux dire déclinaison *a*, déclinaison *o*, déclinaison-consonne, que première, seconde et troisième déclinaison. Les anciennes dénominations n'ont pas grand inconvénient; puisqu'il n'y a que trois déclinaisons, on peut les désigner par des noms de nombre ordinaux sans qu'il en résulte d'obscurité. La dénomination de *consonantische Declination* a l'inconvénient d'être fondée sur une hypothèse encore fort incertaine, celle d'une consonne finale primitive dans les radicaux en ο des noms comme αἰδώ-ς.

M. Curtius fait remarquer que la déclinaison *a* répond à la première et à la cinquième déclinaison latines ; que le génitif pluriel est contracté d'αων ; que le datif pluriel vient de σι ajouté au radical avec l'intermédiaire d'un ι ; que le génitif singulier des noms masculins en ης est ο ajouté au radical dont l'α, affaibli en ε, a donné εο, et par contraction ου. Il donne des règles pour déterminer le nominatif singulier des noms féminins d'après le radical ou un cas du duel ou du pluriel.

La déclinaison *o* répond à la seconde déclinaison latine. La désinence du génitif singulier est ο qui s'est contracté en ου avec la voyelle finale du radical. Dans la déclinaison dite attique, le radical est terminé par ω au lieu d'un ο.

La troisième déclinaison répond à la troisième et à la quatrième déclinaisons latines. Les désinences casuelles ne s'y mêlent pas, en général, avec la terminaison du radical ; aussi M. Curtius les a-t-il séparées du radical dans ses paradigmes, ce qu'il n'a pas fait pour les deux autres déclinaisons. La troisième déclinaison comprend avec les radicaux terminés par une consonne : 1° ceux qui sont terminés

par ι ou υ, parce que ces deux voyelles subsistent à côté des désinences casuelles ; 2° ceux qui sont terminés par une diphthongue dont l'υ devient F, par exemple βου, βοF-ός ; 3° quelques radicaux en ο qui ont vraisemblablement perdu une consonne finale. M. Curtius partage les radicaux de la troisième déclinaison en trois classes : 1° ceux qui sont terminés par une consonne gutturale ou labiale (φυλακ, φλεϐ), dentale (σωματ), liquide (μητερ) ; 2° ceux qui sont terminés par une voyelle, ι ou υ (πολι, γλυκυ), une diphthongue (βασιλευ, βου), un *o* (πειθο) ; 3° ceux qui perdent leur consonne finale (σ, τ ou ν) devant certaines désinences casuelles (γενες, κερατ, μειζον). Il signale les rapports qui unissent les deux premières déclinaisons entre elles et avec la troisième dans les désinences; il fait remarquer que dans la troisième déclinaison l'accusatif singulier était primitivement en ν pour μ, désinence unie à certains radicaux par un α, ὀδοντ-α-ν=*dentem*, et que l'accusatif pluriel était νς, ὀδοντ-α-(ν)ς = *dentes*.

Chap. VII. L'auteur traite des formes que prennent les adjectifs suivant le genre et les degrés de comparaison et des adverbes dérivés des adjectifs. Il fait remarquer que les radicaux en ν forment leur féminin en ajoutant ια avec métathèse de l'ι, μέλας, μελαν-ια, μέλαινα ; que les radicaux en ντ, comme παντ, forment leur féminin en ajoutant ια, dont l'ι se change en σ, ce qui amène l'élimination de ντ ; enfin que le féminin en υῖα des radicaux en οτ (λελυκώς) provient de ce qu'il y avait primitivement un F devant l'ο; Fοτ-ια a donné Fοσια, puis υσ-ια, enfin υϊ-α, υ-ια. Les irrégularités de μέγας, πολύς, πρᾶος, proviennent de ce qu'ils se forment avec des radicaux différents, μεγα et μεγαλο, πολυ et πολλο, πρᾳο et πραϋ.

Chap. VIII. *Flexion du pronom.* — Les radicaux des pronoms personnels sont au singulier με, σε (de τε), ἑ de Fε, σFε, au duel νω, σφω, au pluriel ἡμε, ὑμε, σφε.

Chap. IX. *Des noms de nombre.*

B. Flexion du verbe. *Remarques préliminaires.*— M. Curtius énumère les différentes flexions du verbe, nombres,

voix, temps, modes, noms verbaux (infinitif, participe, adjectifs verbaux), désinences personnelles. Il choisit l'exemple εἰ-μί, ἐσ-σι (forme homérique), ἐσ-τί, etc., pour faire remarquer l'analogie de μι, σι, τι, avec les radicaux pronominaux με, σε, το. Il classe les temps, les modes et les noms verbaux d'après les radicaux temporels qui servent à les former. Il distingue deux conjugaisons principales, la conjugaison des verbes en ω et la conjugaison des verbes en μι.

Chap. X. *Verbes en* ω. — Il expose leur conjugaison en passant successivement en revue les sept radicaux temporels qui servent à former les temps, les modes et les noms verbaux, à savoir le radical du présent et de l'imparfait, le radical fort de l'aoriste (λιπ, ἔλιπον), le radical du futur (λυσ, λυσω, φανε, φανῶ), le radical faible de l'aoriste (λυσα, ἔλυσα, φηνα, ἔφηνα), le radical du parfait, du plus-que-parfait et du futur antérieur (λελυ, πεφην), le radical fort de l'aoriste et du futur passifs (φανε, ἐφάνην, φανήσομαι), le radical faible de l'aoriste et du futur passifs (λυθε, ἐλύθην, λυθήσομαι). Il termine en traitant des adjectifs verbaux, en énumérant les verbes qui conservent brève la voyelle finale de leur radical, et en donnant les tableaux de la conjugaison des verbes classés d'après le son qui termine leur radical.

A propos du radical du présent et de l'imparfait, M. Curtius traite successivement de sa flexion, de l'augment, de la conjugaison des verbes contractes et de la distinction qu'il faut faire entre le radical du présent et de l'imparfait, et le radical du verbe. Il fait remarquer que les verbes commençant par un ε, qui ont l'augment en ει, commençaient primitivement par une consonne et avaient l'augment syllabique : ἐ-Fεργαζόμην, ἐ-σεπόμην; la consonne étant tombée, εε s'est contracté régulièrement en ει. De même οὐρέω, ὠθέω, ὠνέομαι, qui commençaient primitivement par un F, ont un augment syllabique. M. Curtius appelle radical verbal la forme fondamentale dont on dérive toutes les formes du verbe au moyen des terminaisons des personnes, des temps, des modes, de l'infinitif et du participe; ainsi λυ, λύω, λύσω, λέλυκα, τιμα, τιμάω, τιμήσω, τετίμηκα. Si le

radical verbal n'est pas susceptible lui-même de dérivation, il s'appelle racine : ainsi λυ; et le verbe est un verbe-racine. Si le radical verbal est un radical de nom formé au moyen d'un suffixe de nom, le verbe est dérivé ; ainsi τιμα est formé de la racine τι au moyen du suffixe μα. Le radical verbal est souvent augmenté au présent ; ainsi le radical verbal λιπ est augmenté au présent λειπ. Les verbes se divisent en huit classes suivant le rapport du radical du présent au radical du verbe. M. Curtius énumère d'abord les quatre classes qui comprennent le plus grand nombre de verbes grecs : 1° Le radical du présent est le même que celui du verbe : λύω, τιμάω. 2° Le radical du verbe est allongé au présent : φυγ, φεύγω, ταχ, τήκω. Il faut rapporter à cette classe six verbes πλέω, πνέω, νέω, ῥέω, θέω, χέω, formés avec les racines πλυ, πνυ, νυ, ῥυ, θυ, χυ qui ont été d'abord allongées en ευ, qui est devenu εF devant une voyelle et a enfin perdu son F : πλυ, πλευω, πλεFω, πλέω. La diphthongue a subsisté dans les substantifs πνεῦ-μα, ῥεῦ-μα. 3° Le radical verbal est augmenté d'un τ au présent, τυπ, τύπτω. 3° Le radical verbal est augmenté au présent d'un ι qui amène différents changements conformes aux règles phonétiques : a) Les gutturales κ, γ, χ deviennent avec l'ι, σσ : φυλακ, φυλακίω, φυλάσσω. b) σ et quelquefois γ se changent avec l'ι en ζ : ἑδ, ἑδιομαι, ἕζομαι, κραγ, κραγιω, κράζω. c) λ devient avec l'ι, λλ : βαλ, βαλιω, βάλλω, ἀλ, ἁλιομαι (salio) ἅλλομαι. d) ν et ρ rejettent l'ι dans le radical, τεν, τενιω, τείνω. L'ι et l'υ sont allongés : κριν, κρινιω, κρίνω ; συρ, συριω, σύρω. Un radical en λ suit cette formation, ὀφείλω. L'ι a été uni aux radicaux καυ, κλαυ, qui ont perdu leur υ devenu F : καίω, κλαίω.

On a reproché à M. Curtius, et, ce me semble, avec raison, de détruire par cette classification le groupe si naturel des verbes en λω, μω, νω, ρω. Il l'a sacrifié à des considérations étymologiques. Or les langues oublient souvent leurs étymologies et peuvent suivre des analogies qui en sont indépendantes.

Chap. XI. *Seconde conjugaison. Verbes en* μι. — Cette con-

jugaison diffère de la première par la flexion du radical du présent et celui de l'aoriste fort (second). D'abord quelques désinences ne sont pas les mêmes; ensuite elles sont ajoutées au radical du verbe sans l'intermédiaire d'une voyelle de liaison : φα-μέν, comparer τιμά-ο-μεν, — φά-τω, comparer τιμα-έ-τω ; au participe, ντ est ajouté immédiatement au radical, φα-ντ, δο-ντ, d'où le nominatif avec allongement par compensation de la perte de ντ, δού-ς. Après ces remarques M. Curtius divise les verbes en μι en deux classes : ceux qui, au présent, ajoutent la désinence au radical immédiatement, φημί, et ceux qui forment leur présent en ajoutant au radical la syllabe νυ. Ensuite il donne la conjugaison de τίθημι, δίδωμι, ἵστημι, et il énumère avec leurs formes les autres verbes qui se rattachent à la première classe, d'abord ceux dont le radical est en α (ἠ-μί, ὀ-νί-νη-μι, πίμπλημι, πίμπρημι, φημί, χρή, κίχρημι, ἄγαμαι, δύναμαι, ἐπίσταμαι, ἔραμαι, κρέμαμαι), ensuite ceux dont le radical est en ε (ἵημι, δίδημι), puis ceux dont le radical est en ι (εἶμι, κεῖμαι), enfin ceux dont le radical se termine par un σ (εἰμί, ἧμαι). Il rattache encore à cette classe de verbes en μι les aoristes seconds qui sont formés sans voyelle de liaison (ἔβην, etc.), et les formes de parfaits qui ont le même caractère (βέβαμεν, τεθνάναι, δέδιμεν, οἶδα, εἴξασι, κέκραχθι). Enfin il donne la conjugaison de δείκνυμι, suivie de l'énumération des verbes de la même classe rangés suivant la finale de leur radical (α, ε, ω, consonne).

Chap. XII. *Verbes irréguliers de la première conjugaison.* — L'auteur énumère les verbes en ω qui appartiennent aux quatre classes autres que celles qu'il a énumérées précédemment. 5° Verbes qui forment le radical du présent en ajoutant au radical du verbe ν (βαίνω), αν (αἰσθάνομαι) ou νε (βυνῶ). 6° Verbes qui forment le radical du présent en ajoutant σκ au radical du verbe (γηράσκω). 7° Verbes qui ont les uns pour le présent, les autres pour les autres temps, un radical augmenté de ε (γαμέω, ἄχθομαι). 8° Verbes qui forment leurs temps avec plusieurs radicaux absolument différents (αἱρέω, ἔρχομαι, φέρω, etc.). L'auteur termine en trai-

tant des anomalies que présentent certaines formes pour la signification soit active, moyenne ou passive, soit transitive ou intransitive, et de l'accentuation du verbe. Un index par ordre alphabétique renvoie à tous les paragraphes où il est traité de chaque forme qui offre quelque particularité.

III. Formation des mots. Chap. XIII. — L'auteur traite d'abord des mots simples, c'est-à-dire formés d'un seul radical, puis des mots composés, c'est-à-dire formés de deux ou plusieurs radicaux. Les mots simples sont primitifs, c'est à-dire formés d'un radical verbal (ἀρχή de ἀρχ), ou dérivés, c'est-à-dire formés d'un radical de nom (δίκαιος de δικα). L'auteur énumère les principaux suffixes avec leur signification. Quant aux mots composés, il traite de leur forme et de leur signification. Il donne deux règles qu'il est bien essentiel d'enseigner et qui me paraissent aussi importantes que les règles élémentaires de la syntaxe : 1° aucun verbe ne peut se composer avec un autre mot qu'une préposition, sans changer de nature, en restant verbe ; on dira ἀποϐάλλω, mais λιθοϐολέω. Ainsi εὐαγγέλλω est une formation impossible. L'observation a été faite par notre grand Joseph Scaliger. 2° De même un nom abstrait ne peut pas être composé avec un autre mot qu'une préposition, sans changer de terminaison ; on dira προϐουλή, mais εὐϐουλία.

Voici le résumé des observations de M. Bonitz sur la manière de se servir de la Grammaire de M. Curtius dans l'enseignement élémentaire du grec. Elles ont eu l'approbation de l'auteur, qui les a insérées à la suite de ses *Explications*.

Une des premières questions que M. Bonitz se pose est celle de savoir s'il est plus avantageux que les commençants aient entre les mains une grammaire élémentaire, où ils ne trouvent que ce qu'ils doivent apprendre, ou que les élèves se servent de la même grammaire depuis le commencement jusqu'à la fin de leurs études. Si on donne aux commençants une grammaire élémentaire, le maître est

dispensé de la tâche toujours délicate de choisir dans une grammaire plus complète ce qu'il doit enseigner ; et, ce qui est plus important encore, quand les commençants passent entre les mains d'un nouveau maître, ce maître connaît avec précision ce qui leur a été enseigné et ce qui ne l'a pas été ; les matières de l'enseignement peuvent être ainsi rigoureusement distribuées entre les classes. Ces avantages sont, aux yeux de M. Bonitz, compensés par des inconvénients graves. Le principal, c'est que les élèves n'arrivent jamais à bien se reconnaître dans les deux grammaires dont ils doivent successivement se servir : dans la grammaire élémentaire, parce qu'ils savent qu'ils doivent la quitter bientôt, dans la grammaire plus complète, parce qu'ils l'ont entre les mains dans des classes où leur attention n'est plus appelée sur la grammaire, comme elle l'était quand ils apprenaient les éléments. Or il est essentiel que l'écolier puisse retrouver sur-le-champ et sans peine dans sa grammaire ce qu'il a besoin de vérifier.

La Grammaire de M. Curtius étant adoptée pour cette raison, voici comment M. Bonitz juge qu'on doit s'en servir dans l'enseignement élémentaire. Après avoir appris aux élèves à lire et à former les caractères grecs, le maître devra aussitôt leur inculquer les règles générales de la quantité et de l'accentuation et les habituer à les observer en écrivant et en lisant. Ensuite les élèves doivent avant tout posséder pleinement les formes réelles et usitées des mots. Tout ce qui sert à les expliquer ne doit venir qu'en second lieu et ne contribuer qu'à les inculquer plus profondément. Il résulte de là deux conséquences.

D'abord les règles qui président aux combinaisons et aux changements des sons ne doivent pas être en elles-mêmes l'objet d'un enseignement particulier et distinct. Il faut les apprendre une à une après que l'on est bien familier avec les formes du nom et du verbe, où elles s'appliquent et d'où elles ont été tirées.

Ensuite la distinction entre le radical et les désinences de cas ou de personnes, qui, dans un ordre systématique,

doit précéder la déclinaison et la conjugaison, ne doit pas être inculquée à l'écolier avant qu'il sache imperturbablement les paradigmes de la déclinaison et de la conjugaison. Les radicaux et les désinences n'existent point par eux-mêmes ; ils ont une signification pour celui qui a déjà une certaine connaissance de la langue, qui sait un grand nombre de mots et se représente involontairement les mêmes désinences associées à des radicaux différents ; ils ont encore plus de signification pour celui qui étudie la grammaire comparée ; ils n'ont aucune signification pour le commençant. C'est une vaine tentative que celle d'apprendre aux écoliers à décliner et à conjuguer, en leur faisant combiner des radicaux qui n'existent pas avec des désinences qui n'existent pas davantage. Au fond les écoliers n'apprennent à distinguer le radical et la désinence que par les paradigmes, au moyen des ressemblances qui les unissent et des différences qui les séparent. C'est également aux paradigmes que le maître joindra avantageusement les règles de phonétique qui y sont applicables. La connaissance de l'abstrait doit s'appuyer sur celle du concret. Ce qu'il y a d'essentiel dans l'enseignement de la déclinaison et de la conjugaison, ce sont les paradigmes et les exercices.

Il est inutile et il serait même dangereux d'enseigner à former le nominatif d'un nom avec son radical, quelque fondée que soit d'ailleurs cette distinction. Lorsque le nominatif ne donne pas le radical, comme dans la plupart des noms de la troisième déclinaison, il faut habituer l'élève à dire le génitif avec le nominatif ; avec le génitif il aura le radical comme il en a besoin pour décliner. Pour se graver les formes dans la mémoire, il y aurait plus d'inconvénients que d'avantages à apprendre que la forme primitive du datif pluriel de la première déclinaison était en σι, celle du génitif singulier de la seconde en ο, etc. Il vaut mieux attendre que la lecture d'Homère donne occasion de faire ces remarques, qui serviront à lier les formes du dialecte épique avec les formes attiques. Quant aux rè-

gles des genres, il ne faut apprendre que les plus générales et les plus importantes; les exercices de traduction oraux et écrits enseigneront le reste beaucoup mieux. On ne doit appeler l'attention des écoliers sur les ressemblances qui unissent les trois déclinaisons, que quand ils auront bien appris chaque déclinaison ; autrement ils seraient exposés à confondre les formes.

On suivra la même marche dans l'enseignement des formes du verbe. On commencera par faire apprendre les paradigmes ; on ne parlera des radicaux temporels que pour expliquer les formes qui auront été préalablement apprises. M. Bonitz laisse à l'expérience de décider s'il vaut mieux commencer par conjuguer le verbe dans tous ses temps et ses modes ou apprendre d'abord à bien conjuguer chaque temps en particulier, et réunir ensuite en un seul paradigme ce qu'on aura appris graduellement. En ce qui concerne l'augment, comme dans tout le reste de la conjugaison, il faudra bien posséder les faits importants et essentiels avant de passer aux particularités isolées.

DEUXIÈME PARTIE. — SYNTAXE.

Cette deuxième partie de la grammaire de M. Curtius s'éloigne moins de la tradition que la première. Et en effet les faits de syntaxe ne comportent pas l'application des mêmes méthodes que les faits de phonétique et de morphologie. Ils s'expliquent par la psychologie plutôt que par l'histoire. Si c'est dans le latin qu'il faut rechercher les dernières raisons qui rendent compte de la phonétique et de la morphologie françaises, il n'explique pas notre syntaxe. Le français et les autres langues néo-latines ont employé d'une tout autre façon les formes qu'elles ont reçues du latin. Il est facile de s'en convaincre en comparant l'emploi des formes verbales, temps, modes, infinitif, participe, dans la langue latine et dans les langues qui en dérivent. D'Olivet a fait remarquer très-justement que si pour le fond, c'est-à-dire pour les mots qui le composent,

il n'est pas douteux que le français ne vienne principalement du latin, il n'en est pas de même du génie de notre langue, c'est-à-dire des tours qu'elle nous oblige à prendre pour être intelligible, correct, élégant. Il compare le latin à un édifice détruit par le temps, mais dont les pierres retaillées et autrement placées ont servi à construire un nouvel édifice, qui n'est pas sur le même plan (*Remarques sur la langue française*, 1767, pp. 7, 8). Non-seulement une langue peut avoir une syntaxe entièrement différente de celle de la langue dont elle tire son origine, mais des langues unies par un lien de parenté très-éloigné et qui dans leur développement n'ont exercé aucune action les unes sur les autres peuvent pourvoir au même besoin de l'esprit par les mêmes moyens : c'est ainsi que les langues grecque, germaniques et scandinaves, néo-latines, seules entre toutes les langues de la famille indo-européenne, se sont accordées à employer le pronom démonstratif pour marquer que l'étendue du substantif auquel il est joint est déterminée.

L'étymologie des formes grammaticales ne rend donc pas compte de leur emploi en syntaxe, si l'on excepte la construction des noms de villes en latin ; elle peut même induire en erreur. Je ne sais si l'infinitif grec est un locatif ou un datif; ce qui est certain, c'est que cette étymologie ne s'accorde nullement avec la construction de l'infinitif grec, qui est celle du nominatif et qui, aux cas obliques, se rapproche plutôt de celle de l'accusatif. Aussi M. Curtius, quoiqu'il admette cette étymologie, s'est-il bien gardé de la donner pour base à la syntaxe de l'infinitif. Il faut le louer aussi de n'avoir pas établi la syntaxe des cas obliques sur le principe qu'ils auraient signifié primitivement un rapport de lieu. Rien n'est plus forcé que la théorie du datif grec, quand on veut ramener la signification de complément indirect et le sens instrumental à la question *ubi*. Je voudrais que M. Curtius eût eu la même réserve dans la théorie des temps. Mais, persuadé que le radical du présent et de l'imparfait signifie la durée de l'action, que le

radical de l'aoriste signifie son entrée dans la réalité, que celui du parfait, du plus-que-parfait et du futur antérieur signifie son entier achèvement (et le radical du futur?), il a établi une théorie des temps très-simple, mais, ce me semble, bien contraire à l'usage de la langue. M. Curtius a eu une autre tentation : il a pensé un moment à transformer complétement la théorie des propositions subordonnées. Suivant lui, les conjonctions n'étant que des adverbes pronominaux, c'est-à-dire des pronoms immobilisés à un certain cas, accusatif (ὅτι, ἕως — dans Homère ἧος—, τέως, ὅτε), locatif (εἰ), instrumental (ἵνα), ablatif (ὡς, ὅπως, ὥς, οὕτως), il serait naturel de diviser les propositions subordonnées en propositions accusatives, locatives, instrumentales et ablatives. La division ordinaire en propositions complétives, finales, conditionnelles, relatives, temporelles, lui semble forcée, contraire au génie de la langue, plus logique que grammaticale. Cependant il s'y est conformé à cause des exigences de l'enseignement. Félicitons-le de s'être retenu sur la pente où il glissait. Ce qui eût été vraiment faux et contraire au génie de la langue, c'eût été une division fondée sur des étymologies complétement oubliées des Grecs dans l'emploi des adverbes en général et des conjonctions en particulier. Il est tout naturel qu'en employant ces différentes conjonctions les Grecs n'aient pensé qu'aux rapports qu'ils voulaient exprimer entre la proposition subordonnée et la proposition principale, et ces rapports ne sont pas tellement nombreux que les langues grecque, latine, néo-latines n'aient été conduites par les mêmes besoins de l'esprit à l'emploi des mêmes espèces de propositions. La division des propositions subordonnées, que blâme M. Curtius, est commune à toutes ces langues, parce qu'elles ont envisagé de la même manière les rapports qui unissent ces propositions aux propositions principales : ce qui n'est pas plus étonnant que la communauté de vues qui a conduit à l'emploi de l'article en grec, dans le rameau germanique et dans les langues néo-latines. Bornons-nous donc, en syntaxe, à constater l'usage

des auteurs ; mais n'espérons pas trop d'en découvrir les causes, qui me semblent cachées dans ce que la psychologie a de plus obscur et de plus imparfaitement connu.

Dans cette partie de sa grammaire, M. Curtius s'est contenté de présenter, sous la forme la plus concise et la plus nette qu'il lui a été possible, les faits les plus importants de la syntaxe. Il a pensé avec raison que le maître, la pratique et l'explication des textes doivent enseigner les exceptions, les licences et les anomalies. Je donnerai seulement une idée du plan qu'il a suivi, en présentant çà et là quelques observations.

Remarques préliminaires.—L'auteur définit la syntaxe, et traite de la proposition, du sujet, de l'attribut et de l'apposition. — I. Il dit que « la syntaxe enseigne l'emploi des formes dont on traite dans la première partie de la grammaire et la manière dont on s'en sert pour unir les mots en propositions et les propositions entre elles. » Si la seconde partie de cette définition n'est que l'explication de la première, elle restreint trop l'acception que l'on donne aujourd'hui, et que M. Curtius donne lui-même au mot de syntaxe; aujourd'hui on ne comprend plus seulement dans la syntaxe l'union des mots entre eux et des propositions entre elles, mais aussi l'emploi des formes grammaticales, quand même elles ne marquent pas cette union ; ainsi on traite de l'emploi du genre et du nombre dans les substantifs, de celui des voix, des temps et des modes dans les propositions indépendantes, de l'emploi des pronoms, de l'article et de beaucoup d'adverbes. —X. La remarque sur la construction de l'attribut βασιλέα dans la proposition Πέρσαι τὸν Κῦρον εἵλοντο βασιλέα doit être, à mon avis, généralisée. Je ne me contenterais pas de dire que cette construction se rencontre aussi avec le génitif et le datif; j'ajouterais qu'elle s'emploie avec les propositions et même au nominatif. En un mot, le qualificatif (substantif, adjectif ou participe) forme avec le terme qualifié une sorte de proposition qui peut être soit sujet, soit complément direct ou circonstanciel d'une autre proposition. Quand on

dit ῥώμην καὶ ἡ νῆσος ἐμπρησθεῖσα παρεῖχε, le sujet de παρεῖχε n'est ni ἡ νῆσος ni ἐμπρησθεῖσα, mais les deux mots unis et au même titre, comme si l'un était sujet et l'autre attribut. De même, dans l'exemple cité plus haut, l'union de τὸν Κῦρον avec βασιλέα est l'objet direct et immédiat de l'action signifiée par le verbe. Enfin dans διάγουσιν ἐπ' ἀφθόνων τῶν ἐπιτηδείων, le mot ἀφθόνων est comme l'attribut de τῶν ἐπ., et les deux mots forment une sorte de proposition unie au verbe par le génitif et la préposition. La construction dite absolue me paraît une espèce de ce genre de constructions. Au reste les mots de proposition, sujet, attribut, assez malheureusement empruntés à la logique depuis le seizième siècle, devraient avoir en grammaire un sens plus étendu.

Chap. XIV. *Du genre, du nombre et de l'accord.*

Chap. XV. *De l'article.* — Ce chapitre serait, ce semble, mieux placé à la suite des pronoms, dont l'étude conduit naturellement à celle de l'article. L'auteur a omis (§ 377) de mentionner la suppression si fréquente de l'article devant les noms de peuples.

Chap. XVI. *De l'emploi des cas.* —L'auteur traite d'abord de l'emploi le plus ordinaire de chaque cas, sans chercher à lier leurs différentes constructions par ces déductions forcées et systématiques qui se rencontrent si souvent chez les grammairiens allemands. — § 419. La grécité de πίνω οἴνου, « je bois du vin, » me semble suspecte, du moins dans la prose attique, qui emploie presque toujours l'article dans cette construction ; par exemple, Aristophane (*Acharn.*, 184), ξυνελέγοντο τῶν λίθων, « ils ramassaient des pierres. »

Chap. XVII. *Des prépositions.* — Ce chapitre semble placé ici très-convenablement, la fonction remplie par les prépositions étant très-voisine de celle des cas.

Chap. XVIII. *Du pronom.*—Il aurait peut-être mieux valu en traiter après le verbe, ce qui aurait dispensé de séparer du pronom les propositions interrogatives et relatives. A mon avis, les adverbes pronominaux devraient être considérés et traités comme une espèce de pronoms. La déno-

mination de pronom devrait comprendre tous les substantifs, adjectifs et adverbes dont la racine signifie rapport à la personne qui parle. Le pronom n'est pas une partie du discours coordonnée avec les autres.

Chap. XIX. *De l'emploi des voix.*

Chap. XX. *De l'emploi des temps.* — Suivant M. Curtius, on distingue en grec le rapport à l'instant de la parole (*Zeitstufe*), présent, passé, futur, et les phases de l'accomplissement de l'action (*Zeitart*), durée (γιγνώσκειν, apprendre), entrée dans la réalité (γνῶναι, reconnaître), entier achèvement (ἐγνωκέναι, avoir appris, savoir). Au présent, à l'aoriste et au parfait, l'indicatif seul marque le rapport à l'instant de la parole; les autres modes, l'infinitif et le participe n'expriment que les phases de l'accomplissement de l'action indépendamment de tout rapport à l'instant de la parole. Le futur sert à la fois pour exprimer la durée de l'action et son entrée dans la réalité. Cette théorie est séduisante par sa simplicité. Mais, comme j'en ai fait l'épreuve, on est obligé de l'abandonner, si on veut rendre compte de l'emploi des temps dans une page quelconque d'un auteur classique. Il est inexact que le présent n'exprime que la durée de l'action; très-souvent il n'a pas cette nuance; il ne l'a même jamais, quand il est employé pour l'aoriste dans les narrations. Les grammairiens ont déjà remarqué que dans Homère et Hérodote l'imparfait ne se distingue pas toujours nettement de l'aoriste. J'ajouterai que dans tous les auteurs attiques sans exception on trouve très-souvent l'imparfait là où on s'attendrait à l'aoriste et où nous sommes obligés en français de mettre le prétérit défini. M. Curtius lui-même est obligé de faire remarquer (§ 498, *Rem.*) que l'aoriste ne signifie pas *toujours* l'entrée de l'action dans la réalité, et que ἐπολέμησαν *peut* signifier *bellum gesserunt* aussi bien que *bellum intulerunt.* Seulement ce qu'il présente comme une exception est plutôt la signification ordinaire de l'indicatif aoriste. Quand on aura inculqué à des élèves que l'aoriste signifie l'entrée de l'action dans la réalité, il ne sera pas facile de comprendre

comment Thucydide dit de Périclès (II, 65, 5) : ἐπεβίω δύο ἔτη καὶ μῆνας ἕξ. Ensuite les grammairiens ont déjà remarqué qu'il n'est pas toujours facile de distinguer la nuance qui sépare l'impératif, le subjonctif, l'optatif et l'infinitif aoriste des formes correspondantes du présent. J'ajouterai que cette difficulté n'est pas l'exception : elle se présente à chaque pas. Quand Démosthène dit dans les mêmes circonstances, tantôt σκοπεῖτε, tantôt θεωρήσατε, il faut avoir recours à de vaines subtilités pour distinguer la signification de l'aoriste de celle du présent. Le parfait même, chez les orateurs, n'a pas toujours une signification bien distincte de celle de l'aoriste ; et chez les historiens il est assez fréquent que le plus-que-parfait ne signifie pas l'entier achèvement de l'action. Je ne puis qu'indiquer ici ces objections que j'ai développées ailleurs (*Mémoires de la Société de linguistique de Paris,* I, p. 111 et suiv.). Il est toutefois un point très-important que la théorie de M. Curtius met en relief et qui a été souvent méconnu : c'est que l'infinitif et le participe très-mal à propos appelés *présents* peuvent avoir aussi bien la signification de l'imparfait que celle du présent : c'est la construction qui décide. Si l'on dit : ὁ τοὺς νόμους τότε τιθείς, le participe a la signification d'un imparfait ; si l'on substitue νῦν à τότε, le même participe aura la signification du présent. Des hommes très-habiles s'y sont trompés, Wolf par exemple, qui, dans son commentaire sur le discours contre Leptine (p. 400, v. 22), se demande comment le *présent* θαυμάζων peut être uni au *parfait* τεθαύμακα.

Ch. XXI. L'auteur traite de l'emploi des modes dans les propositions simples (indicatif, subjonctif, optatif, impératif), et dans les propositions complétives, finales, conditionnelles, relatives, temporelles. Suivant l'usage répandu en Allemagne, M. Curtius ne considère pas l'infinitif et le participe comme des modes, mais comme des noms verbaux. Cela me paraît juste. La coordination de l'infinitif et du participe avec les formes personnelles du verbe sous la dénomination commune de mode semble vicieuse. La par-

ticule ἄν peut donner à l'infinitif et au participe la signification de l'optatif, et quand ces formes ne sont pas accompagnées de ἄν, elles ont la valeur de l'indicatif. Si l'on divise, comme nous le faisons, les modes en personnels et en impersonnels, les membres de cette division rentrent donc les uns dans les autres, et il en résulte une grande confusion dans l'idée de mode. Au fond les anciens n'avaient pas tort de faire du participe une partie du discours séparée du nom et du verbe; on pourrait y joindre l'infinitif, le gérondif et le supin, comme l'a proposé Schoemann (*Ueber die Redetheile*). — § 507. M. Curtius dit que l'indicatif énonce quelque chose *purement et simplement*, «schlechthin». L'expression n'est pas inexacte; mais elle a besoin d'être expliquée, d'autant plus que des grammairiens se sont trompés sur la valeur de l'indicatif. Je crois nécessaire d'ajouter que l'indicatif n'exprime par lui-même aucune modalité; que le sens général et la liaison des idées déterminent seuls la modalité d'une proposition où le verbe est à l'indicatif. « Les trois angles d'un triangle sont égaux à deux droits» est une proposition nécessaire; «Henri IV a été tué en 1610» est une proposition contingente; «il est peut-être malade» est une proposition problématique.

Chap. XXII. *De l'infinitif.*—Les grammairiens allemands n'accordent en général qu'aux formes personnelles du verbe la force copulative, la force en vertu de laquelle le verbe unit l'attribut au sujet. Elle est pourtant aussi sensible dans l'infinitif qui a des voix, ce qui implique rapport de l'action au sujet qui l'accomplit ou la subit, et je ne vois pas pourquoi on se refuserait à reconnaître que dans « verberari civem Romanum facinus est», *civem Romanum* est le sujet de *verberari*, absolument comme *civis Romanus* le serait de *verberatur* dans «quod civis Romanus verberatur ». M. Curtius (§ 567, *Rem.*) dérive ἤγγειλαν τὸν Κῦρον νικῆσαι de ἤγγειλαν τὸν Κῦρον ὅτι ἐνίκησε, ce qui ne repose absolument sur aucune preuve, et ce qui est bien peu vraisemblable; et il donne d'après Bopp (*Vergl. Gramm.* §§ 880-881) de ἐλπίς ἐστι πάντα καλῶς ἔχειν l'explication contournée

que voici : « il y a espérance relativement à tout, que cela aille bien (ist Hoffnung da in Bezug auf alles, dass es gut steht). » L'infinitif a pu être primitivement un nom. Mais plus tard, chez les Grecs, il s'était séparé du nom par des caractères essentiels. Et ce qui distingue spécifiquement l'infinitif du nom abstrait d'action, c'est que l'infinitif exprime l'action considérée dans son rapport avec le sujet qui l'accomplit ou la subit, tandis que le nom abstrait l'exprime indépendamment de tout rapport avec un sujet. Ce caractère verbal de l'infinitif se retrouve même dans l'infinitif français bien plus voisin du nom que l'infinitif grec. Une préoccupation trop exclusive de l'étymologie et des origines ne doit pas faire méconnaître les faits qu'amène le développement ultérieur d'une langue.

Chap. XXIII. *Du participe.* — M. Curtius, avec les autres grammairiens allemands, distingue du participe construit comme épithète et du participe construit comme attribut le participe construit *en apposition*, comme dans πάντα; πειρῶ νικᾶν. εὖ ποιῶν. On peut contester la dénomination; mais la distinction me semble nécessaire.

Chap. XXIV. *De quelques particularités que présentent les propositions relatives.*

Chap. XXV. *Des propositions interrogatives.*

Chap. XXVI. *Des négations.*

Chap. XXVII. *Des particules,* conjonctions et particules qui servent à appeler l'attention sur certaines parties de la proposition, comme γέ, δή, etc.

La rédaction de cette grammaire me paraît très-bonne, simple, claire, courte, telle qu'il convient à un livre d'enseignement. Il ne serait pas difficile de traduire ce livre en français; et je crois que ce serait rendre service aux études. Car l'analyse que nous venons de donner ne peut remplacer l'ouvrage lui-même, qui aidera les maîtres à tirer parti du Traité de la formation des mots grecs publié par M. Ad. Régnier (1855), de la Grammaire de Bopp traduite par M. Bréal, et de la Grammaire comparée des langues classiques de M. Baudry.

DE LA

PRONONCIATION NATIONALE

DU GREC

ET DE

SON INTRODUCTION DANS L'ENSEIGNEMENT CLASSIQUE

[Fragment d'un travail sur l'*Usage pratique de la langue grecque*]

PAR M. GUSTAVE D'EICHTHAL.

Dans sa séance du 22 octobre 1864, l'Académie des inscriptions et belles-lettres recevait de M. le ministre de l'Instruction publique, en date du même jour, une lettre relative à l'introduction possible dans notre enseignement public de la prononciation nationale du grec. « L'Académie, disait le ministre en s'adressant au secrétaire perpétuel, renferme dans son sein les hommes les plus compétents pour m'éclairer en pareille matière. Je vous serai très-obligé de vouloir bien soumettre à ses lumières la question dont il s'agit, et me faire connaître son avis. »

Une commission fut nommée séance tenante. Ses membres étaient MM. Alexandre, Brunet de Presle, Dehèque et Rossignol; le bureau, composé en ce moment de MM. de

Saulcy, président, Egger, vice-président, Guigniaut, secrétaire perpétuel, faisait de droit partie de la commission; M. Naudet, secrétaire perpétuel honoraire, fut également invité à y siéger, à cause de l'importance toute particulière de la question.

Trois semaines plus tard, le 18 novembre, la commission, par l'organe de M. Dehèque, présentait son rapport à l'Académie. Après avoir fait un rapide historique de la lutte engagée au commencement du seizième siècle, et continuée jusqu'aujourd'hui, entre les partisans de la prononciation dite érasmienne, et ceux de la prononciation nationale, la commission reconnaissait, qu'en fait, les Grecs avaient conservé, au moins en grande partie, la prononciation ancienne. Elle ajoutait que la renaissance du peuple grec, commencée de nos jours, donnait à la question un intérêt pratique; qu'il en était particulièrement ainsi pour la France, à cause de ses relations nombreuses avec la Grèce, et aussi à cause de la fondation de l'École d'Athènes. En résumé, la commission déclarait à l'unanimité : « qu'il serait opportun et avantageux de renoncer, dans l'enseignement, à la prononciation dite érasmienne, et de prononcer le grec d'après la méthode sinon antique, du moins ancienne, en usage dans tout l'Orient; » — toutefois elle reconnaissait que cette mesure ne pouvait être introduite qu'avec beaucoup de prudence et de grands ménagements, et, à cet égard, elle s'en remettait au sens pratique et à la sagesse de M. le ministre de l'Instruction publique.

Les considérations pratiques qui avaient dicté le vote de la commission n'exercèrent pas moins d'influence sur la décision de l'Académie elle-même. Elles entraînèrent, chose remarquable, l'adhésion nettement exprimée des hellénistes même qui avaient gardé l'usage de la prononciation universitaire. Ce fut seulement au point de vue scientifique que quelques membres, et en particulier M. Munk, si malheureusement enlevé depuis à l'affection de ses collègues, renouvelèrent l'objection déjà si souvent

présentée, de l'incompatibilité de l'accentuation moderne avec la métrique ancienne. Quelques membres, entre autres MM. Egger et Rossignol, firent observer que c'était là une question encore en litige, et qui, en tout cas, ne pouvait être considérée comme décisive. Finalement l'adoption du rapport fut votée, séance tenante, à l'unanimité, *moins une voix.* Cet unique opposant, lui-même nous a autorisé à le nommer, fut M. Mohl, et sa protestation, faite au nom de la science qu'on peut appeler rigoureuse, avait aussi, il faut le reconnaître, sa légitimité.

Tel est aujourd'hui l'état de la question. Le ministre par sa lettre du 22 octobre, l'Académie par son vote du 18 novembre 1864, ont témoigné de leurs dispositions favorables au sujet de l'introduction dans notre enseignement public de la prononciation nationale du grec. Dernièrement l'*Association pour l'encouragement des études grecques* a elle-même proposé au ministre la nomination d'un professeur hellène à l'École normale pour l'enseignement de cette prononciation. Cependant jusqu'ici aucune mesure n'a encore été prise, rien même n'annonce qu'aucune doive bientôt l'être, pour arriver au but indiqué. On recule devant les répugnances à vaincre, devant les obstacles à surmonter. N'est-ce pas l'occasion de reprendre encore une fois cette question tant débattue, de résumer les résultats obtenus, d'indiquer les voies nouvelles qu'il peut être utile d'ouvrir, les nouveaux efforts qu'il peut être nécessaire de tenter?

Déjà, dans les documents qui précèdent, dans les articles ou les lettres de MM. Dübner, Campaux, Littré, Mendelssohn, Robert Blackie, on a pu lire des renseignements pleins d'intérêt sur l'histoire et le caractère de la lutte depuis longtemps engagée entre les deux prononciations; nous allons maintenant essayer de résumer le sujet dans une vue d'ensemble, et d'indiquer la solution qui semble devoir mettre fin à ce long débat.

Ce qu'on appelle la question de la prononciation du grec n'aurait jamais pu même se produire, si la conquête ottomane et la chute de l'empire grec en 1453 n'avaient eu

pour conséquence de laisser pendant près de quatre siècles la Grèce comme effacée du nombre des nations, et d'interrompre presque entièrement, pendant ce laps de temps, les rapports des Grecs avec l'Europe occidentale. Il a fallu cette espèce de suspension de la vie nationale, pour que l'on pût songer à dénier aux Grecs ce qu'aucun autre peuple ne s'est jamais vu contester, le droit de régler lui-même la prononciation de sa langue héréditaire ; c'est ainsi, seulement, que les savants étrangers, qui désormais n'avaient plus à étudier le grec que dans les livres, ont pu être amenés à la pensée d'y appliquer, comme à une langue morte, une prononciation factice. Ne soyons pas cependant trop sévères. Sous une autre forme et dans une sage mesure, nous serions, pour notre part, très-disposés à croire qu'une tantative analogue à celle dont l'école érasmienne a pris l'initiative et accepté la responsabilité aurait pu et pourrait encore avoir sa raison d'être et sa légitimité. Par suite du rôle qu'elle a rempli dans l'histoire, et à raison de l'influence qu'elle a exercée sur le développement de la civilisation, on peut dire en effet que la langue grecque est dans une condition tout exceptionnelle ; qu'elle n'est pas seulement le patrimoine du peuple de qui elle émane, mais qu'elle appartient aussi au domaine commun de l'humanité. On comprend dès lors que, non moins que la Grèce elle-même, le monde civilisé puisse et doive s'intéresser à la conservation, au développement même du plus magnifique instrument qui ait été donné à l'intelligence et à la parole humaine. Mais, si large qu'on veuille faire la part à l'hellénisme étranger dans cette œuvre de conservation, cela ne peut aller jusqu'à supprimer l'intervention et le concours du peuple grec ; même au milieu de ses plus grandes défaillances, il est demeuré, en effet, en possession d'un avantage auquel rien ne peut équivaloir, l'inspiration de la parole vivante, l'épreuve et le contrôle de la pratique. Les chefs de l'école érasmienne ont toujours prétendu et prétendent encore fonder leurs projets de réforme sur l'étude approfondie de l'histoire et de la consti-

tution intime de la langue grecque; et, en effet, il est impossible de ne pas reconnaître la haute valeur des recherches auxquelles leur tentative les a conduits. Mais, en s'isolant du peuple grec, en croyant pouvoir se passer de son concours et de son contrôle, ils ne se sont pas aperçus qu'ils faisaient fausse route et se condamnaient d'avance à un insuccès final. Inspirée, au XVIe siècle, par un esprit sincère de perfectionnement et de réforme, leur tentative n'a cependant abouti, en pratique, qu'à introduire dans l'enseignement classique du grec une prononciation arbitraire, qui, dans chaque pays, varie selon la langue du pays même, et que l'esprit de routine et d'inertie protége et maintient seul aujourd'hui contre les plus légitimes efforts d'amélioration.

C'est sous l'empire de circonstances nouvelles, c'est-à-dire à la suite de l'affranchissement partiel et de la restauration commencée du peuple grec, qu'après une durée de près de trois siècles et demi, la lutte engagée entre les deux écoles d'Érasme et de Reuchlin, entre le système artificiel soutenu par la première et la prononciation nationale défendue par la seconde, tend aujourd'hui à se terminer. Il ne saurait être question de retracer dans ses détails l'histoire de cette longue controverse; mais, ainsi que nous l'avons dit, pour l'objet même que nous avons en vue, nous devons en rappeler les points principaux et indiquer les conclusions auxquelles la science, éclairée par la critique, se trouve conduite aujourd'hui.

« Lors de la renaissance des lettres grecques, disait, il n'y a pas longtemps encore, M. Egger dans une leçon sur les diverses méthodes de prononciation grecque (1), les savants Hellènes qui apportèrent en France et en Italie les chefs-d'œuvre de l'ancienne littérature grecque, y apportèrent aussi la prononciation du grec usitée dans leur pays, et, pendant un demi-siècle, personne ne récusa sur ce point

(1) Voyez la *Revue des cours publics* du 18 mars 1865.

leur compétence..... Cependant, peu à peu disparurent des écoles les maîtres qui avaient été les patrons naturels, convaincus, autorisés de la prononciation orientale. Leur souvenir s'effaça. Les représentants de la Grèce, en Occident, n'étaient plus les illustres et malheureux réfugiés de 1453. C'étaient les Budé, les Ramus, les Estienne; ce furent plus tard les Labbe et les Lancelot. Alors, la réflexion succédant à l'enthousiasme, des doutes s'élevèrent sur la légitimité de la prononciation des premiers maîtres. Ces doutes firent d'abord peu de bruit. Érasme, à qui l'on attribue les règles de notre prononciation universitaire, n'avait touché à ce sujet qu'en passant. Son opuscule *De recta latini græcique sermonis pronuntiatione* n'est nullement un traité régulier de la matière. Non-seulement les preuves qu'il apporte à l'appui de ses réclamations sont insuffisantes, mais Érasme ne paraît pas même attacher grand prix aux innovations qu'il propose. Le titre promet autre chose que ce que donne le livre, où l'auteur, obéissant aux caprices de son esprit ingénieux et sceptique, pose maintes questions sans les résoudre et sans même y apporter un sérieux effort d'attention. Il fait discourir un lion et un ours sur divers sujets d'éducation, et entre autres, sur la prononciation du latin et sur celle du grec. Rien n'est donc plus loin d'un traité dogmatique pour le fond et pour la forme ; mais, ici, comme en d'autres matières plus graves, les doutes et les plaisanteries d'Érasme éveillèrent les esprits et les enhardirent jusqu'à des témérités que lui-même n'avait pas crues possibles, qu'il blâma peut-être, et que, du moins, il ne paraît pas avoir jamais pratiquées. »

Mais le coup était porté, et dans le demi-siècle qui suivit la publication du Dialogue d'Érasme, une polémique violente dirigée contre l'ancienne prononciation finit par en amener l'abolition à peu près universelle dans les établissements scolaires de l'Europe. On trouvera les monuments les plus importants de cette polémique dans les deux volumes publiés par Havercamp, à Leyde, en 1736 et 1740,

sous le titre de *Sylloge* et de *Sylloge altera scriptorum qui de linguæ græcæ vera et recta pronuntiatione commentarios reliquerunt*. Cette *recta et vera pronuntiatio* est, on le devine, la prononciation dite érasmienne. Il y a là des noms célèbres ; mais il ne faut pas oublier que là aussi trouvait à se donner carrière la passion dominante de l'époque, c'est-à-dire l'amour du perfectionnement, même immodéré, et l'esprit de révolte contre la tradition. Les incontestables défauts qu'ils rencontraient dans certaines parties de la prononciation nationale du grec rendaient les hellénistes occidentaux injustes à l'égard de l'ensemble, et les empêchaient d'apercevoir les inconvénients bien autrement graves qui devaient résulter d'un système de prononciation artificiel et arbitraire substitué à une tradition séculaire. Comme l'a rappelé M. Egger, on peut voir dans une série de publications appartenant aux dix-septième et dix-huitième siècles, nouvelles éditions de la *Grammaire grecque de Clénard* (Kleinhardt), *Méthode de Port-Royal*, *Traité des études* de Rollin, *Notes de la traduction d'Eschyle* de Lefranc de Pompignan, des témoignages successifs de la décadence progressive et de l'oubli presque complet de la prononciation nationale. Toutefois elle n'avait pas cédé sans résistance. Le recueil de Havercamp contient notamment, au sujet de la lutte entre les deux prononciations, une curieuse correspondance de sir John Cheke, professeur de grec à l'université de Cambridge, et du célèbre Étienne Gardiner, évêque de Winchester, chancelier de la même université. Sir John Cheke est le champion de la prononciation réformée; pour lui, le grec est une langue morte vis-à-vis de laquelle on n'est pas tenu d'observer les égards dus à la langue d'un peuple vivant. « *Græca jam lingua nemini patria est.* » Gardiner lui objecte avec raison l'inanité de ses efforts sur le terrain même où il prétend se placer. « Il vous est facile, lui dit-il, de mettre de côté l'usage présent, mais cela ne fait point que vous ayez retrouvé l'usage passé. » *Ab usu præsente manifeste recedis, sed an ad veterum sonorum for-*

mam omnino accedas, nihil expeditum (1). D'ailleurs le tout-puissant chancelier ne fit pas seulement de la polémique en faveur de la cause qu'il protégeait ; par un édit en forme, *il prohiba*, sous les peines académiques les plus sévères, à l'université de Cambridge, l'usage de la prononciation nouvelle (2) ; et cette fois, comme toujours d'ailleurs, l'essai de la contrainte ne fit que donner à l'insurrection plus d'ardeur et de crédit. En France même, l'Université de Paris, comme l'a montré son savant historien pour les temps modernes, M. Charles Jourdain, n'accepta pas sans résistance l'innovation érasmienne. Sous le règne de Louis XIV, Ménage lit et prononce le grec « comme toute la Grèce, dit-il, le prononce aujourd'hui ; ceux qui lisent et prononcent autrement ont bien de l'entêtement et de la prévention. » Sous le même règne, en 1686, Wetstein publie à Bâle son livre : *Pro græca et genuina linguæ græcæ pronuntiatione orationes apologisticæ.* « La langue grecque ne nous est pas tombée du ciel, dit-il dans un remarquable passage que je trouve cité par M. Blackie ; elle nous est venue de sa terre natale avec tout l'appareil qui lui est propre, avec ses formes à elle que nous ne pouvons ni détruire ni changer, à moins de vouloir nous rendre coupables du crime de violence envers une langue indépendante (3). » En 1703, Capperonnier écrit son traité de l'ancienne prononciation de la langue grecque, très-apprécié et même très-honorablement récompensé lorsque l'auteur le fit connaître, digne encore d'être consulté, au témoignage de M. Egger, et

(1) Voyez Blackie, *The Pronunciation of greek*, br. in-8°, Édinburgh, 1852, p. 7.

(2) *Edictum Stephani Vintoniensis Episcopi, cancellarii Cantabrigiensis de pronuntiatione linguæ græcæ et latinæ. Datum Londini*, 18 cal. jun., anno D. 1542. (Dans la *Sylloge* de Havercamp.)

(3) « *Neque enim de cœlo delapsa ad nos pervenit Græcorum lingua, sed e patria sua una cum omnibus quæ habemus subsidiis suo vestita cultu prodiit, quem tollere aut immutare velle esset imperium in linguam liberam exercere.* » Voyez les *Motto* en tête de l'ouvrage de Blackie.

cependant encore manuscrit. En 1750, le père Thomas Stanislas Velasti, de Chio, professeur de grec au collége Grégorien, à Rome, publie, pour l'usage de ses élèves, une *Dissertation sur la prononciation des lettres grecques* (1), dans laquelle il s'attache à justifier la prononciation nationale adoptée par lui dans son cours. Ce sont des missionnaires que Rome s'occupe de former dans ses colléges, et, avec ce but pratique devant elle, Rome ne peut se passer la fantaisie de la prononciation érasmienne.

Mais le moment était venu, où, comme le fait remarquer M. Egger, la politique devait contribuer plus efficacement que l'érudition à relever la cause de la prononçiation nationale. Le dix-huitième siècle vit commencer la renaissance de la Grèce, par la culture des lettres, par le développement de l'industrie et du commerce. L'insurrection du Péloponnèse, fomentée par Catherine II, apprit à l'Europe qu'il y avait là encore un peuple vivant et un élément de puissance politique. Le voyage du comte de Choiseul en Orient ramena l'attention sur les monuments de la Grèce et sur la langue de ses habitants. L'éminent helléniste qui accompagna le comte dans son ambassade à Constantinople, d'Ansse de Villoison, revint en France avec une opinion bien arrêtée sur l'unité du grec ancien et du grec moderne, et par suite bien convaincu de la nécessité de substituer à la prononciation des écoles la prononciation traditionnelle de la Grèce. C'est pour lui que, plus tard, fut institué le cours de grec moderne à l'École des langues orientales. Il avait même obtenu que ce cours serait transporté au Collége de France sous le titre de : *Cours de grec ancien et moderne*, qui répondait bien mieux à sa pensée. La mort le surprit avant qu'il eût pu commencer cet enseignement; mais, grâce à son initiative, l'usage de la prononciation nationale fut adopté, dès cette époque, dans l'enseignement supé-

(1) L'original latin a pour titre : *Dissertatio de græcarum litterarum pronuntiatione*. Il a été récemment traduit en italien par M. Gherardo Nerucci et inséré par lui dans un volume intitulé : *la Pronuncia della lingua greca;* Firenze, 1862.

rieur par les professeurs les plus éminents, par Hase, par Boissonade (1); aujourd'hui il est pratiqué par M. Egger, à la Sorbonne, et par M. Rossignol, au Collége de France.

Mais, tandis que de généreux messagers de la France allaient ainsi visiter la Grèce, un courant inverse amenait à Paris une élite de littérateurs grecs. Coraï arrivait dans cette capitale presque à la veille de la Révolution, et y commençait cette série de travaux qui devaient immortaliser sa mémoire et rendre de si éminents services à la cause de la Grèce et de la littérature grecque. A côté de son nom viennent se placer ceux de Codrikas, de Manos, de Sypsomos, de Zalik, de Nicolopoulos, de Milonas, littérateurs distingués autant que patriotes généreux, dont M. Brunet de Presle, dans la leçon que nous venons de rappeler, nous a retracé l'histoire en quelques pages d'un saisissant intérêt. La conquête des îles Ioniennes, en déployant le drapeau tricolore en face du littoral de la Grèce, avait fait briller aux yeux des Hellènes le signe des temps nouveaux ; la guerre d'émancipation, éclatant en 1821, appela plus vivement encore sur les Grecs l'intérêt de la France et de l'Europe occidentale. Les relations entre ces deux mondes, presque interrompues pendant trois siècles et demi, devinrent journalières. On ne s'étonnera donc pas en voyant se multiplier à cette époque les travaux sur la prononciation du grec. De la part des écrivains grecs, c'est le livre de Georgiadès, publié en 1812 (2) ; celui de Minoïde Minas, en 1825 (3); celui d'Œconomos, en 1830 (4) ; tout récem-

(1) Nous empruntons ces détails au remarquable discours par lequel M. Brunet de Presle inaugura, en 1865, son enseignement, lorsqu'il fut appelé à remplacer M. Hase dans la chaire de grec moderne.

(2) *Tractatus de elementorum græcorum pronuntiatione, auctore Anastasio Georgiade, græce et latine elaboratus.* Paris, 1812, in-8.

(3) *Calliope*, ou Traité sur la véritable prononciation de la langue grecque. Paris, 1825.

(4) Περὶ τῆς γνησίας προφορᾶς τῆς ἑλληνικῆς γλώσσης, ὑπὸ Κωνσταντίνου Οἰκονόμου. Saint-Pétersbourg, 1830, in-8.

ment, en 1864, c'est la thèse de M. Anastase de Lunzi, à l'université de Berlin, sur la prononciation grecque (1), et dernièrement, enfin, la judicieuse dissertation placée par M. Rangabé en tête de sa *Grammaire abrégée du grec actuel* (Paris, 1867). Parmi les travaux des hellénistes européens sur le même sujet nous citerons, pour ne parler que des plus importants, ceux de Liscovius (2) et de Seyffarth (3) en Allemagne, de Pennington en Angleterre (4), et, en France, au point de vue pratique, la *Dissertation sur la prononciation grecque* par Lécluse (Toulouse, 1829), le Rapport de M. Alexandre au ministre de l'instruction publique sur la réforme de la prononciation grecque, et la *Théorie sommaire* de cette prononciation, par M. Dehèque (Paris, 1846) (5), ces deux derniers travaux provoqués par la création de l'École française d'Athènes. En 1835, M. Renan, dans une savante étude sur les transcriptions des mots grecs dans les langues sémitiques et des mots sé-

(1) *De pronuntiatione linguæ græcæ dissertatio inauguralis quam publice defendet, die XXIII M. Aprilis* 1864, Anastasius comes a Lunzi. Berolini, typis expressit Gustavius Shade. — Cette thèse, œuvre d'un jeune homme, offre cependant un grand intérêt, parce qu'elle représente en général l'état le plus avancé de la science allemande. Malheureusement, elle est écrite en un latin auquel nous ne sommes pas habitués, et la ponctuation, dans l'imprimé, a été tellement négligée, que souvent il faut commencer par travailler à la rétablir avant d'arriver à l'intelligence du texte.

(2) *Ueber die Aussprache des Griechischen.* Leipzig, 1825.

(3) *De Sonis litter. græcarum*, auctore Gustavo Seyffarthio. Leipzig, 1824. — Les conclusions de Liscovius et de Seyffarth en faveur de la prononciation nationale ont été combattues par Heinrichsen, professeur à l'académie de Soroë (Danemark), dans un ouvrage écrit en danois et traduit en allemand par P. Friederichsen sous le titre : *Ueber die Neugriechische, oder sogenannte Reuchlinische Aussprache der hellenischen Sprache.*

(4) *An Essai on pronunciation of the greek language*, by G. E. Pennington, M. A. late fellow of King's College Cambridge. London, 1844.

(5) *Théorie sommaire de la véritable prononciation du grec.* Une seconde édition a paru chez Jules Delalain et fils en 1865.

mitiques en grec, confirmait les conclusions fournies par l'examen des transcriptions des mots grecs dans les manuscrits latins du moyen âge (1).

C'est ainsi que s'est perpétuée jusqu'à nos jours la lutte engagée au seizième siècle entre les partisans de l'ancienne prononciation et ceux de la nouvelle. Certes on a le droit de s'étonner qu'une controverse qui portait sur une simple question de fait ait pu se prolonger si longtemps; mais on le comprend si l'on considère que, sous l'empire des circonstances politiques que nous avons rappelées, en l'absence d'une raison pratique qui les obligeât à ne pas indéfiniment prolonger le débat, les deux partis avaient, l'un et l'autre, posé le problème d'une façon qui le rendait insoluble.

Que prétendaient, en effet, les Érasmiens? Rien de moins que ceci : reconstruire, soit par la théorie, soit à l'aide des témoignages de l'antiquité, ce qu'ils appelaient la prononciation antique, et, par suite, démontrer que la prononciation appelée par eux moderne était fausse sur tous les points où elle s'écartait de leurs conclusions.

Que se proposaient, de leur côté, les Reuchliniens? Exactement la même recherche; seulement avec l'intention inverse de justifier contre les Érasmiens la prononciation nationale.

Or, nous le répétons, posé en ces termes, le problème était insoluble.

C'est ce qu'a parfaitement montré M. Egger dans la leçon dont nous avons déjà donné quelques extraits, et ici encore nous ne pouvons mieux faire que d'emprunter ses paroles :

« Rien n'est plus varié que les sons de la voix humaine; rien, par conséquent, n'est plus difficile que de noter les inflexions de la parole par des signes auxquels on puisse attribuer une valeur invariable et distincte, une valeur

(1) *Éclaircissements tirés des langues sémitiques sur quelques points de la prononciation grecque.* Paris, 1848, chez Franck.

que chacun puisse retrouver à l'inspection des caractères qui les représentent dans l'écriture. Il suffit d'ouvrir une grammaire d'une langue étrangère quelconque pour nous en convaincre. En anglais, en allemand, il y a des assemblages de consonnes, il y a des diphthongues dont aucune combinaison de signes alphabétiques ne saurait figurer exactement la prononciation. Nous pouvons, à cet égard, approcher plus ou moins de la vérité sans jamais l'atteindre.....

« La prononciation ancienne, en admettant qu'il ait existé, à l'âge classique, une seule prononciation pour toute la Grèce, ne pouvait donc être rigoureusement rétablie par les moyens dont nous disposons. Mais cette prononciation uniforme que l'on cherche n'a jamais existé. Les inscriptions montrent suffisamment la variété des dialectes et des prononciations chez les différents peuples helléniques, aux différents âges de l'histoire. Platon, dans le Cratyle, fait dire par Socrate à Hermogène : « Tu sais que nos « ancêtres faisaient beaucoup usage des lettres ι et δ, ce « que l'on remarque encore dans le langage des femmes « qui conservent plus que nous l'ancienne tradition; au- « jourd'hui nous substituons l'ε ou l'η à l'ι et le ζ au δ, parce « que ces lettres nous paraissent avoir plus de noblesse. » Si le grec avait subi de telles modifications au temps de Platon, quels changements ont dû s'opérer dans cette même langue au bout de trois mille ans! Ce qu'on peut raisonnablement chercher, c'est la prononciation en usage dans telle ou telle contrée de la Grèce, à telle ou telle époque de l'antiquité..... Il n'y a pas eu en effet à l'âge classique une prononciation uniforme dans toute la Grèce; la prononciation variait suivant les pays; dans chaque pays elle a changé suivant les temps. C'est ce qui ressort très-clairement d'une comparaison chronologique et géographique de témoignages anciens venus jusqu'à nous, selon la méthode déjà indiquée par Georgiadès en 1812; et appliquée par Liscovius dans un livre dont nous ne saurions trop recommander la lecture.

«La prononciation des Grecs modernes est certainement fautive sur quelques points, pour lesquels nous possédons des témoignages positifs. Mais, si l'on veut échapper à une controverse inextricable, il est bon d'accepter, malgré ses défauts, cette prononciation, qui est la tradition de tout un peuple, et qui nous met en communication facile avec les Hellènes régénérés. »

Cette voie est en effet la seule par laquelle il soit possible d'arriver enfin au terme de ce long débat; nous la voyons d'ailleurs suivie par les hellénistes éminents qui, de nos jours, ont apporté dans l'examen des problèmes relatifs à la prononciation grecque un esprit de calme, d'impartialité, de critique judicieuse et de raison pratique, trop souvent étranger à leurs devanciers.

« C'est en homme pratique,» dit M. le professeur Blackie, au début même de l'opuscule que nous avons déjà mentionné tout à l'heure, « c'est avec un but pratique devant les yeux, que je me décide à dire mon mot sur cette question tant controversée de la prononciation du grec..... Même à prendre la langue grecque pour ce qu'elle est dans les ouvrages de Coraïs (1), dans les poésies de Soutzo et de Rangabé, dans l'histoire de Perrebos, si estimée par Niebuhr, enfin dans la presse quotidienne d'Athènes; même à prendre le nouveau royaume simplement pour ce qu'en a fait la diplomatie, il est clair que l'on ne saurait négliger l'autorité d'un tel fait, assis sur la base d'une tradition non interrompue de dix-huit siècles..... Certes, il était facile à Érasme et à son siècle de prouver que, dans le cours de deux mille ans, l'orthoépie grecque avait con-

(1) C'est avec raison que M. Blackie traduit sous cette forme le nom de Κοραῆς, que lui-même cependant écrivait en français : Coray (Coraï). Il y aurait à ce propos de curieuses remarques à faire sur la façon irrégulière et capricieuse dont les Grecs transcrivent dans les langues étrangères leurs noms propres, notamment les noms terminés en ης ou en ῆς ; mais ceci ne peut être l'objet d'une simple note. Pour ne pas trop nous éloigner de l'usage reçu, nous écrivons nous-même Coraï, sans le *s* final.

sidérablement dégénéré de la perfection où elle était arrivée lorsqu'elle coulait en flots d'or de la bouche de Platon, ou s'échappait avec l'écat du tonnerre des lèvres indignées de Démosthène....; mais ici, comme en de plus graves sujets, il était plus facile de démolir que de bâtir, et la tentative d'Érasme n'a abouti qu'à créer pour chaque pays une nouvelle et arbitraire prononciation du grec, barbare agglomération d'idiotismes nationaux et de bribes de philologie érasmienne (1). Aujourd'hui, le *scolar* anglais le plus accompli, lorsqu'il voyage sur le continent, est obligé de reconnaître que sa détestable prononciation des voyelles grecques, jointe à l'absence d'accentuation, fait qu'il se trouve en possession d'un langage qui ne peut lui être bon que pour un soliloque, et qui, nulle part, n'est moins intelligible que dans le pays même d'où ce langage est sorti. » Et, ici, M. Blackie, pour ramener ses compatriotes à des idées plus saines, leur rappelle les vœux et les conseils que, dans l'intérêt de la même cause, M. Boissonade, au commencement du siècle, adressait à la France. « ...*Nisi, quod maxime cupio, in omnibus academiis nostris, gymnasiis et scholis, hodierna Græcorum pronuntiatio recipiatur. Nam cum prorsus perierit antiqua pronuntiandi ratio, qua Demosthenes et Sophocles vel ipsi Alexandrini sub Ptolomæis utebantur, et fere ridiculum sit, unumquemque populum ad suæ linguæ sonos, atque etiam ad libitum, græcorum quos legit librorum pronuntiationem efformare, id saltem boni, admissa neotericorum pronuntiatione, lucrabimur, non solum ut Gallus homo et Germanus Anglum inlelligant græce loquentem, sed id etiam ut cum Græcis doctis et scholastica institutione politis confabulemur verbis antiquorum, et facillime, si velimus, hodiernæ linguæ cognitionem ac usum assequamur.* (Herodiani Epimerismi Præfat. (2). »

(1) « *An altogether barbarous conglomerate made up of modern national peculiarities and scraps of Erasmian philology.* » The Pronunciation of Greek, p. 12.

(2) *The Pronunciation of greek*, p. 53. — On peut lire des considé-

Mais, sur ce même sujet, nous ne croyons pas que rien ait été écrit de plus net et de plus concluant que les quelques lignes de M. Littré, que l'on a déjà lues dans son article du 13 mai 1864, mais que nous demandons la permission de reproduire ici, parce qu'à cette place on en comprendra mieux toute la valeur et la portée : « Dans son enseignement classique, » dit notre savant philologue, « chaque nation prononce le grec suivant le son qu'elle-même attribue aux consonnes, aux voyelles, aux diphthongues, sans compter que chacune aussi accentue le mot suivant les règles d'accentuation qui lui sont propres. Comme très-certainement le grec n'a pas été fait pour être prononcé à la française, à l'italienne, à l'allemande, à l'anglaise, à l'espagnole, il est clair que toutes ces prononciations sont vicieuses : ce n'est pas assez dire, sont détestables..... Elles se recommandent, il est vrai, par leur commodité, puisqu'elles n'obligent à aucun exercice, à aucun effort... Mais, pour un helléniste, c'est un véritable chagrin de sentir qu'on estropie misérablement toutes ces articulations d'une langue riche et sonore....... Sans doute, le terme de *prononciation antique* est vague de sa nature et ne peut être précisé. La prononciation d'Homère et d'Hésiode, celle de Périclès et de Thucydide, celle de saint Paul devant l'Aréopage et celle des empereurs byzantins ne peuvent avoir été identiques...; mais ce sont des variations autour d'un thème qui demeure fixe, et, dans cette longue transmission, on ne trouve nulle part une solution de continuité..... L'iotacisme, tant reproché aux Grecs d'aujourd'hui, était déjà d'usage général au moyen âge, comme le prouvent d'une façon irrécusable les transcriptions de mots grecs dans les manuscrits latins..... Donc, en critiquant ceci et cela dans la prononciation actuelle, il faut reconnaître que le gros en est traditionnel..... Devant ce vrai grec ne peut tenir le faux grec des prononciations occidentales. »

rations toutes semblables, présentées par Coraï, en tête de son édition d'Isocrate.

Tous les témoignages que nous venons de citer sont donc unanimes sur ce point, que la question de savoir s'il faut ou non adopter la prononciation nationale du grec est, par-dessus tout, une *question pratique;* c'est à ce point de vue que se placent ceux qui, parmi les hellénistes les plus compétents, se déclarent aujourd'hui en grand nombre pour l'affirmative; tel est le dernier mot de cette controverse opiniâtre qui, depuis le premier quart du seizième siècle, divise les deux écoles d'Érasme et de Reuchlin.

Est-ce à dire cependant que cette solution, que la force même des choses semble imposer aujourd'hui aux hellénistes occidentaux, doive être acceptée par eux simplement à titre de nécessité, faute de mieux, et comme en désespoir de cause? La question vaut la peine d'être examinée, et, pour le faire, il n'est heureusement pas besoin de revenir aux longues et ingrates discussions dans lesquelles depuis trois siècles et demi Érasmiens et Reuchliniens ont consumé tant d'efforts et dépensé tant d'érudition. Grâce au progrès de la science, et surtout au progrès de l'esprit logique, le problème peut être aujourd'hui plus simplement présenté et plus facilement résolu.

Un philologue, dont nous avons vu tout à l'heure le livre si hautement recommandé par M. Egger, Liscovius, dans son *Traité de la prononciation du grec*, publié en 1825 (1),

(1) Le livre de Liscovius est aujourd'hui vieilli et arriéré sous quelques rapports, parce que depuis un demi-siècle la science s'est enrichie de documents nouveaux, et qu'en même temps la critique a rejeté comme inexactes certaines autorités sur lesquelles l'auteur s'était appuyé. Cela est vrai notamment pour la plupart des documents numismatiques, empruntés par Liscovius à l'ouvrage d'Occo, et que, à ma prière, un de nos jeunes numismates les plus distingués a bien voulu vérifier et a reconnus controuvés. Toutefois, défalcation faite de ces témoignages erronés, le livre de Liscovius, grâce au nombre de données exactes qu'il renferme d'ailleurs, grâce aussi à l'excellente méthode suivie par l'auteur, reste toujours, parmi les ouvrages de même nature, le plus utile à consulter, celui qui conserve la plus grande autorité.

nous paraît avoir le premier bien vu où se trouvait le nœud de la question, et indiqué la véritable solution.

Après s'être, dans le cours de son travail, maintenu constamment sur le terrain de la vieille controverse érasmienne; après avoir poursuivi l'étude de la prononciation hellénique à travers les divers âges et les diverses contrées de la Grèce, Liscovius, lorsqu'arrive pour lui le moment de conclure, s'arrête à mettre en présence, d'une part la prononciation nationale moderne, de l'autre celle de la grande époque littéraire d'Athènes, la *prononciation classique*, comme il l'appelle, et dont il a, chemin faisant, déterminé les caractères; il montre quelles sont les différences qui existent entre l'une et l'autre, différences peu nombreuses, comme on va le voir (nous ne pouvons pas dire peu importantes), et il conclut en disant que, sous le rapport pratique, c'est uniquement entre l'une et l'autre que peut flotter le choix des hellénistes : la prononciation nationale, ayant pour elle l'avantage du fait vivant, et la prononciation classique offrant le plus haut type de perfection auquel, sous le rapport de l'euphonie, la parole grecque ait pu arriver (1).

Comment ne pas admettre, en effet, qu'il existe un lien intime entre le perfectionnement de la langue et celui de la prononciation? Et lorsque, au théâtre, à la tribune, dans la conversation, le siècle de Périclès a cultivé avec tant d'ardeur et de succès la poésie, l'éloquence, l'art de bien dire, peut-on mettre en doute qu'il n'ait en même temps, et par le même effort, donné à la prononciation hellénique tout ce qu'elle pouvait acquérir de puissance et de beauté? Rappelons-nous cette observation de Platon citée tout à l'heure, au sujet de certaines lettres autrefois très-usitées à Athènes, et auxquelles « on en avait maintenant substitué d'autres ayant plus de force et de noblesse, ὡς δὴ μεγαλοπρεπέστερα ὄντα » (2). Il y eut donc en Grèce, ou plutôt

(1) *Ueber die Aussprache des Griechischen*, p. 184.
(2) Cratyle, p. 418 C.

à Athènes, au temps dont nous parlons, une *prononciation classique*, et, lorsque le grand siècle qui l'avait produite se fut éteint, cette prononciation se perpétua dans le monde lettré, particulièrement dans les écoles des grammairiens et des rhéteurs; plus tard elle fut communiquée par ceux-ci aux Romains, en même temps que la langue et la littérature classiques elles-mêmes, et alors elle se fixa dans l'orthographe latine des mots grecs transcrits par les écrivains latins.

C'est ainsi que, par une heureuse et toute naturelle coïncidence, cette phase, la plus belle de la prononciation grecque, est aussi celle sur laquelle nous possédons les documents sans comparaison les plus sûrs et les plus nombreux. Nous avons d'abord les grammairiens grecs, Platon et Denys d'Halicarnasse en tête, qui nous fournissent sur les éléments de l'alphabet grec des données précieuses. Nous avons ensuite les écrivains latins, et en première ligne Cicéron et Quintilien, qui se sont beaucoup occupés des rapports des deux langues, et qui nous ont transmis de précieuses observations sur la valeur comparative des lettres dans les deux alphabets. Nous avons ensuite les transcriptions de mots grecs en latin et de mots latins en grec, réglées avec beaucoup de soin et de méthode par les écrivains latins et grecs immédiatement antérieurs ou postérieurs à l'ère chrétienne. Joignez à cela quelques jeux de mots transmis par les auteurs des deux nations, quelques permutations de lettres fournies par des inscriptions ou même par des manuscrits anciens, et qui reposent par conséquent sur des affinités de son dont l'antiquité est incontestable. Dans ces espèces d'archives, faciles à réunir et à consulter, on rencontre, pour le problème que nous indiquons, les éléments d'une solution complète autant qu'elle peut l'être.

C'est ce que Liscovius a compris, et c'est ce qu'il a exécuté, aussi bien que le permettait l'état de la science à l'époque où il écrivait. Sans doute, son livre a besoin d'être revu, et, sur bien des points, d'être corrigé, com-

plété, perfectionné. Nous ne croyons pas cependant que ces améliorations de détail puissent rien changer à la conclusion ; or cette conclusion, la voici : c'est qu'entre l'ancienne prononciation classique et la prononciation nationale moderne (du moins *en ce qui concerne le son des lettres*) (1), à part trois exceptions que nous allons indiquer, et dont nous ne voulons nullement atténuer l'importance, pour tout le reste, la conformité ne paraît pas contestable.

Examinons d'abord ces trois exceptions signalées par Liscovius. Les deux premières, et sans contredit les plus importantes, sont relatives au son des lettres η et υ, qui, à l'époque classique, se prononçaient, la première comme un *e* long, la seconde comme notre *u* français (2), tandis que, chez les Grecs modernes, toutes deux ont uniformément le son de l'*i*.

Nul doute d'ailleurs ne peut s'élever sur ce que nous disons avoir été la prononciation classique des deux voyelles. D'abord elle nous est attestée par Denys d'Halicarnasse, qui, dans son traité *de l'Arrangement des mots*, nous décrit avec le plus grand soin les procédés phonétiques à l'aide desquels l'une et l'autre voyelle peuvent être articulées. Le passage est si remarquable, si important pour notre sujet, que nous croyons devoir le placer ici sous les yeux de nos lecteurs : « Entre *les voyelles longues*, » dit Denys d'Halicarnasse, « la plus sonore est l'α long, parce qu'il se prononce la bouche aussi ouverte que possible, et que le souffle va frapper directement le palais. Au second rang vient l'η. Pour le former, la bouche est modérément ouverte, et le son ne se dirige pas en haut, mais s'abaisse en suivant la langue. Vient ensuite l'ω... (3). » On voit que

(1) On verra tout à l'heure pourquoi cette restriction est nécessaire.

(2) Ou bien l'*ü* allemand, distingué par le tréma de l'*u* ordinaire, qui, en allemand comme en italien, se prononce *ou*.

(3) « Αὐτῶν δὲ τῶν μακρῶν (φωνηέντων) εὐφωνότατον τὸ α ὅταν ἐκτείνηται· λέγεται γὰρ ἀνοιγομένου τοῦ στόματος ἐπὶ πλεῖστον, καὶ τοῦ πνεύματος ἄνω φερομένου πρὸς τὸν οὐρανόν. Δεύτερον δὲ τὸ η, ὅτι κάτω περὶ τὴν

cette description, qui convient parfaitement à l'articulation de l'*e* long, ne correspond nullement à celle de l'*i*; et d'ailleurs, entre l'ι et l'η, Denys place non-seulement l'ω, mais aussi l'υ. Ces deux lettres, η et ι, que les Grecs modernes confondent, ont donc, pour l'ancien grammairien, un son parfaitement distinct.

Venons maintenant à l'υ. Ici encore Denys d'Halicarnasse rattache sa description à celle de la voyelle précédente : « Pour prononcer l'ω, » dit-il, « la bouche s'arrondit, les lèvres s'allongent, et le souffle va frapper l'extrémité buccale. L'υ est une sorte de diminutif de l'ω. Pour le prononcer, la tension des lèvres s'augmentant agit comme une sorte d'étouffoir, et le son s'atténue à la sortie. En dernier lieu vient l'ι (1). » Pour Denys d'Halicarnasse, l'υ, bien que rapproché de l'ι, en reste donc cependant bien distinct, et le mécanisme vocal employé à le prononcer indique clairement le son de l'*u* français.

Ce son des deux voyelles grecques se trouve pleinement confirmé par les transcriptions latines de l'époque classique. L'η s'y trouve en effet toujours rendu par un *e* long, fidèlement venu jusqu'à nous dans tous les mots d'origine grecque que nous avons empruntés au latin, tels que d*é*mocratie, g*é*ographie, éph*é*mérides, Ath*è*nes, Th*è*bes, *É*pire, etc., etc. L'inverse est également vrai pour les noms latins transcrits par les Grecs avant l'ère chrétienne, ou dans les temps qui ont immédiatement suivi. Dans ces noms, nous n'osons pas dire toujours, mais enfin dans une multitude d'exemples que nous avons rencontrés, l'*e* long est rendu par un η; ainsi nous trouvons, soit dans Flavius Josèphe, soit dans Philon : pour Cornélius, Κορνήλιος; pour Sévérus, Σεβῆρος; pour Séjanus, Σηΐανος; pour Félix,

βάσιν τῆς γλώσσης ἐρείδει τὸν ἦχον ἀκόλουθον, ἀλλ' οὐκ ἄνω, καὶ μετρίως ἀνοιγομένου. Τρίτον δὲ τὸ ω... »

(1) « Τρίτον δὲ τὸ ω· στρογγύλεταί τε αὐτῷ τὸ στόμα, καὶ περιστέλλει τὰ χείλη, τήν τε πληγὴν τὸ πνεῦμα περὶ τὸ ἀκροστόμιον ποιεῖται. Ἐστὶ δὲ ἧττον τούτου τὸ υ· περὶ γὰρ αὐτὰ τὰ χείλη συστολῆς γενομένης ἀξιολόγου πνίγεται, καὶ στενὸς ἐκπίπτει ὁ ἦχος. Ἔσχατον δὲ πάντων τὸ ι..... »

Φῆλιξ; pour Pompeïus, Πομπήϊος, etc., etc. Même dans quelques mots latins que le Nouveau Testament nous offre mêlés au langage populaire, nous voyons l'*e* long se traduire par l'η; ainsi κῆνσος pour *census*, δηνάριον pour *denarium*, σημικίνθιον pour *semicinctum* (1). A Constantinople, jusqu'à la fin de l'empire, *rex* se transcrit par ῥῆξ, *asecretis* par ἀσηκρῆτις.

Telle est, d'après les transcriptions classiques, la valeur de l'η en latin; celle de l'υ n'est ni moins certaine ni moins significative. Comme le son propre de l'υ (celui de notre *u* français, *ü* allemand) n'existait pas en latin, pas plus qu'il n'existe aujourd'hui en italien, et comme par conséquent l'alphabet latin ne possédait non plus aucun caractère correspondant, les Romains, qui d'ailleurs admiraient beaucoup la douceur et la finesse de ce son, pour l'exprimer dans les mots grecs transcrits par eux, adoptèrent le seul parti qui fût à leur disposition; ils empruntèrent à l'alphabet grec le caractère même de l'Υ. On trouve sur ce sujet dans Quintilien un passage fort curieux : « Sous le rapport de l'élocution, » dit-il, « nous sommes bien inférieurs aux Grecs; nos sons latins sont bien plus durs. Il y a dans leur langue deux lettres, notamment, dont la douceur est extrême, l'une voyelle, l'autre consonne (Υ et Ζ), qui nous manquent et que nous sommes obligés de leur emprunter quand nous nous servons de leurs mots. Par ce moyen, je ne sais quelle grâce se répand aussitôt sur le langage. Essayez, par exemple, d'écrire les mots ΕΦΥΡΟΣ et ΖΕΦΥΡΟΣ avec nos lettres (EPH*V*ROS, *D*SEPH*V*ROS), vous produirez je ne sais quoi de sourd et de barbare; au lieu de ces sons délicieux, vous en aurez d'horribles que les Grecs ne connaissent pas (2). »

(1) *Évangiles* et *Actes des Apôtres*. Dans une inscription que M. de Rossi a récemment découverte au cimetière Calliste, et où le grec et le latin se mêlent d'une façon étrange, on lit ces mots : *in pace et irene* (pour εἰρήνῃ). Dans un autre on lit : *pro Phœbe* (Φοίβῃ).—*Revue des Deux-Mondes* du 1er mars 1869, article de M. Gaston Boissier, p. 49.

(2) « *Quando et jucundissimas ex græcis litteras non habemus, vo-*

Il appartient à de plus érudits que nous de déterminer l'époque à laquelle remonte chez les Romains le premier emploi de l'Y dans la transcription des mots grecs. Nous dirons seulement qu'en parcourant le recueil de Mommsen, *Inscriptiones latinæ antiquissimæ,* nous avons rencontré un premier exemple de cet emploi dans le document n° 587, où le nom du fleuve ΛΥΚΟΣ se trouve transcrit au datif sous la forme LYCO. Mommsen attribue à cette inscription, non pas toutefois d'une manière certaine, la date de l'an de Rome 673. Une autre inscription, trouvée à Éleusis (n° 619), appartenant à l'an de Rome 706, porte le mot PROPYLUM avec l'Y.

Quoi qu'il en soit, il est certain que l'usage de la lettre Y se multiplia chez les Romains à mesure que se multiplia le nombre même des mots grecs incorporés dans le latin, et c'est ainsi qu'avec ces mots eux-mêmes l'Y est arrivé jusque chez nous ; seulement, dans le trajet il a changé de nom, et de *U* grec qu'il était pour les Latins, pour nous il est devenu l'*I* grec ; le monde latin, dans cette circonstance, ayant, sans le vouloir et en quelque sorte sans le savoir, cédé peu à peu à l'influence de l'iotacisme grec.

Aujourd'hui, par un singulier retour, les Grecs ont eux-mêmes perdu, excepté dans quelques localités, et

calem alteram, alteram consonantem, quibus nullæ apud eos dulcius spirant. Quod quum contingit, nescio quomodo hilarior protinus renidet oratio, ut in Ephyris, et Zephyris, quæ si nostris litteris scribantur, surdum quiddam et barbarum efficient, et velut in locum earum succedent tristes et horridæ, quibus Græcia caret. » Quintil., *Instit. orat.*, l. XII, 10. Voyez aussi l. I, 4, 7.

Pour bien comprendre ceci, il faut se rappeler que la lettre V avait en latin le son de notre *ou;* Ainsi DSEPHVRIS devait se prononcer DSEPHOURIS.

Le PH, substitué au Φ, avait d'ailleurs un son bien différent de celui de l'F, qui était très-dur, comme l'atteste Quintilien dans ce passage même, ou plutôt avait quelque chose de *fulminant.* Quintilien applique la même remarque au V lui-même, employé comme consonne, dans des mots tels que SERVVS, esclave, CERVVS, cerf, etc., où le V (consonne) *garde,* dit-il, *la vigueur du digamma éolien, dont il tient la place.*

pour certains mots, ce son *u* que leur enviaient les Romains; par suite, ils n'ont aucun moyen de l'exprimer avec les éléments de l'alphabet national; pour le transcrire, il leur faudrait nous emprunter notre U lui-même, comme autrefois les Romains leur empruntèrent leur Υ (1).

Le double changement que nous venons de signaler constitue assurément une perturbation très-grave dans l'orthoépie grecque; il représente, à bien dire, la plus regrettable forme de l'iotacisme. Non-seulement il prive la langue d'un de ses sons les plus beaux, celui de l'*u*, mais il tend à obscurcir le discours en rendant plus difficile la distinction des mots. L'inconvénient peut même aller jusqu'à rendre impossible, dans l'usage ordinaire, l'emploi de certains vocables. C'est ce qui est arrivé, par exemple, pour les pronoms personnels ὑμεῖς et ἡμεῖς, *vous* et *nous*, pour les pronoms possessifs ὑμέτερος et ἡμέτερος, *votre* et *notre*, qui, en vertu de la confusion de l'υ et de l'η en *i*, se prononcent aujourd'hui absolument de la même manière, *imis*, *imeteros*. Et comme en Grèce, non plus qu'ailleurs, on ne peut se passer de la distinction du *vous* et du *nous*, du *votre* et du *notre*, il a fallu, dans l'usage ordinaire, créer pour *vous* un mot nouveau, ἐσεῖς, et pour *votre* une forme nouvelle, l'adjonction du mot σας au nom de la personne ou de la chose possédée. Les mots ὑμεῖς et ἡμεῖς, ὑμέτερος et ἡμέτερος, ont, il est vrai, repris maintenant leur place dans la langue écrite; mais, bien évidemment, ils ne pourront jamais la reprendre complétement dans la langue parlée, à moins que les Grecs ne se décident, ce qui ne nous semble nullement impossible, à rendre le droit de cité aux mots ἐμεῖς et ἐμέτερος, que l'on n'a heureusement pas encore réussi à expulser du langage populaire de diverses contrées de la Grèce.

Il est bien vrai d'ailleurs que ce double iotacisme, celui de l'η en particulier, est loin d'être en Grèce quelque chose

(1) Ainsi, pour eux, *Dumas* est un nom impossible à écrire. Ils ne peuvent que le rendre approximativement par Δουμάς.

de nouveau. Pour le prouver, il suffit de rappeler encore une fois ce passage du Cratyle, déjà cité, dans lequel Platon nous apprend que l'on faisait autrefois usage de l'ι ou de l'ε là où de son temps on employait l'η; ainsi on avait dit autrefois ἱμέρα, d'autres ἑμέρα, maintenant on disait ἡμέρα (1). Chez les Alexandrins, on voit l'iotacisme apparaître dès le commencement du troisième siècle avant Jésus-Christ, dans la traduction des Septante. A Rome, dès le second siècle de l'ère chrétienne, il est devenu d'usage populaire. De là cette équivoque entre Χριστός, Christ, et χρηστός, utile, à laquelle se complaisent si volontiers les Pères chrétiens à partir de Justin, et qui ne peut s'expliquer qu'en la supposant fondée sur un usage dès lors général (2). Toutefois, si ancien qu'il puisse être, cet usage n'a pas été l'usage *classique*, et là se trouve, quoi qu'en puissent dire les Grecs, la condamnation de l'iotacisme moderne pour ce qui est de l'η.

Quant au son primitif de l'υ (*u* français), il paraît s'être maintenu beaucoup plus longtemps, au moins parmi les classes lettrées. Au quatrième siècle après J.-C., d'après un passage de saint Basile (3), et même au moyen âge, autant que nous pouvons le conclure des arrangements alphabétiques du livre d'Hérodien et de celui de Suidas, le son de l'υ, pareil à celui de la diphthongue οι, aurait encore été distinct de celui de l'ι et de l'η (4).

(1) Cratyle, 418, B : « Οἶσθα ὅτι οἱ παλαιοὶ οἱ ἡμέτεροι τῷ ἰῶτα καὶ τῷ δέλτα εὖ μάλα ἐχρῶντο, καὶ οὐχ ἥκιστα αἱ γυναῖκες, αἵπερ μάλιστα τὴν ἀρχαίαν φωνὴν σώζουσι. Νῦν δὲ ἀντὶ μὲν τοῦ ἰῶτα ἢ ε, ἢ ἦτα μεταστρέφουσιν, ἀντὶ δὲ τοῦ δέλτα ζῆτα, ὡς δὴ μεγαλοπρεπέστερα ὄντα.... οἷον οἱ μὲν ἀρχαιότατοι ἱμέραν τὴν ἡμέραν ἐκάλουν, οἱ δὲ ἑμέραν, οἱ δὲ νῦν ἡμέραν. »

(2) Voyez Liscovius, à la lettre η.

(3) *In Erotematis*, p. 591 ; cité par Liscovius, p. 140.

(4) « *Hoc tamen dignum animadversione sonum vocalium* ἀντιστοίχων υ *et* οι *eumdem esse tradi, at diversum a sono litterarum,* ι, η, ει; *quæ diversitas et in Suidæ lexici dispositione conspicuum* » (Boissonade, Ἡρωδιανοῦ ἐπιμερισμοί, Præf., p. 9). C'est ce que M. Hase enseignait aussi dans ses cours.

Cette dernière observation nous ramène à la prononciation de la diphthongue οι, et, par suite, à la troisième exception importante qu'admet Liscovius, à la règle de conformité posée par lui entre la prononciation moderne et la prononciation classique. Prononcée *i* par les modernes, de même que η et υ, la diphthongue οι, dans la prononciation classique, donnait un son représenté, comme on sait, dans les transcriptions latines par le caractère *œ*; mais, qu'était ce son en réalité? Était-ce celui de l'υ proprement dit, c'est-à-dire *u*, comme le veulent quelques-uns, ce qui nous paraît très-peu probable? Était-ce celui de notre diphthongue *eu* (*ö* allemand)? Était-ce purement et simplement l'ι, ou quelque chose d'approchant, comme semblerait l'indiquer l'équivoque célèbre signalée par Thucydide entre λοιμός et λιμός? Ou bien encore οι n'avait-il pas toujours la même valeur, et à la fin des mots seulement, et non ailleurs, se prononçait-il *i*, comme les Grecs le prononcent partout aujourd'hui? Cette question, la plus obscure peut-être de l'alphabet grec, ne nous paraît pas encore résolue, et nous croyons qu'il y a lieu à de nouvelles recherches.

A part ces trois exceptions et une légère modification au son de l'υ consonne (notre *v*), que les Grecs aujourd'hui prononcent dans certains cas comme un *f*, Liscovius, nous l'avons dit, admet pour le reste de l'alphabet l'accord de la prononciation moderne et de la prononciation classique. C'est une opinion dont les hellénistes impartiaux nous semblent se rapprocher de plus en plus, et qui d'ailleurs nous paraît complétement justifiée par les témoignages et les documents classiques. On comprend qu'il ne saurait être question d'entreprendre ici cette vérification, que chacun d'ailleurs peut faire à l'aide de quelques ouvrages spéciaux; nous nous bornerons à en rappeler les principaux résultats.

Parmi les consonnes, il en est dont la valeur n'est pas et ne peut vraiment pas être contestée. De celles-là il est inutile de parler. Occupons-nous des autres.

Dans la prononciation nationale, le β a le son, non pas du *b* dur, latin ou français, mais de notre *v*. Ainsi βοάω se prononce *voao*, etc. Tout porte à croire qu'il en a été de même dans la prononciation classique. Par exemple, on voit souvent, dans le vocabulaire grec, le β prendre la place de l'ancien digamma (*f* ou *v*). Quant aux transcriptions, il est certain que, dans les auteurs du premier siècle de l'ère chrétienne, on rencontre le *V* latin (dont le son flottait entre notre *v* et notre *ou*), rendu le plus souvent, il est vrai, par ου chez les écrivains grecs, mais souvent aussi par β (ainsi Ῥάβεννα, Σίλβας, etc.). A partir de Plutarque, ce dernier mode de transcription devient l'usage commun (1).

(1) Cette observation, que chacun peut vérifier, a été relatée par M. Rangabé dans le chapitre sur la Prononciation de sa *Grammaire du grec actuel*.

On peut objecter, il est vrai, que les Grecs traduisent également par β le *b* éminemment dur des Latins; mais l'objection, si on l'examine, tombe d'elle-même. Le son du *b* n'existant pas dans leur langue, les Grecs n'avaient aucun moyen de l'exprimer exactement. Afin de pouvoir du moins l'*indiquer*, ils prirent le parti le plus raisonnable, celui d'employer le caractère *alphabétiquement* correspondant au *b*, c'est-à-dire le β, nonobstant la différence du son dans les deux langues. C'est ainsi qu'aujourd'hui encore ils écrivent également par un β les mots étrangers commençant par un V et ceux qui commencent par un B; ainsi Voltaire = Βολταῖρος, et Boulainvilliers = Βουλαῖνβιλλιερ.

Pour les Latins, il est vrai que la même difficulté n'existait pas. Ils avaient dans leur langue le son du β, et auraient pu le rendre par leur V; mais, comme ce caractère leur servait déjà à rendre le ου, et le υ consonne des Grecs, MVSA pour ΜΟΥΣΑ, EVANDER pour ΕΥΑΝΔΕΡ, etc., ils n'auraient pu lui donner un nouvel emploi sans jeter le trouble dans leurs transcriptions et briser toutes les étymologies. Conformément à l'exemple des Grecs, quoique par une autre raison, ils transcrivirent donc le β par *b;* ainsi Bithynia, Byzantium, Bias, Bion, pour Βιθυνία, Βυζάντιον, Βίας, Βίων, etc.; mais c'était là une anomalie en quelque sorte forcée, et que nous mêmes répétons tous les jours, lorsque nous écrivons par un B des noms grecs, que nous devrions transcrire par un V, si nous ne tenions compte que du son, comme Basili, Belisarios, Basiadès, Perrebos, pour Βασίλι, Βασιά-

Les lettres θ, χ, φ, représentées en latin par la combinaison du signe d'aspiration *h* avec les ténues *t, k, p,* sont évidemment des aspirées, et ne peuvent être prononcées comme les ténues elles-mêmes. — Quintilien (XII, 10) signale la dureté du *d* latin, par rapport au δ grec, dont la prononciation est encore si douce aujourd'hui.

Quant aux voyelles, si l'on excepte l'η et l'υ dont nous venons de parler, le son des autres, α, ε, ι, ο, ω, peu altérable d'ailleurs, s'est fidèlement conservé. Trop souvent, il est vrai, on entend des Grecs confondre dans la conversation les deux sons de l'ω et de l'ο, faisant l'*o* long ou bref, selon que la syllabe est ou n'est pas accentuée. Mais ce n'est là qu'un usage fautif, contre lequel d'éminents philologues hellènes protestent aujourd'hui, et qu'un peu d'attention et de bonne volonté peuvent suffire à corriger.

Quant aux diphthongues, prononcées par les Grecs αι comme *e*, αυ comme *av*, ει comme *i*, ευ comme *ev*, ου comme *ou*, nous croyons que la conformité de la prononciation classique et de la prononciation moderne est incontestable. Il serait vraiment trop étrange d'obliger les Grecs, comme le veulent les Érasmiens, à prononcer *aïther*, *Pheïdias*, *Euagoras*, et ainsi de suite, alors que nous-mêmes, héritiers de la vieille tradition latine, prononçons *éther*, *Phidias*, *Évagoras*, etc.

J'ai parlé jusqu'ici de ce qui, *dans le son des lettres*, sépare la prononciation moderne de celle des temps classiques; mais la prononciation ne consiste pas seulement dans le son des lettres ; il y a l'accent, il y a la quantité, il y a ce que l'on appelle l'aspiration. Or, il faut bien le reconnaître, l'aspiration, qui déjà semble avoir été fort atté-

δης, Βελισάριος, Περραιβός, etc. Aujourd'hui, comme autrefois, la transcription a lieu en vertu de l'affinité *alphabétique* et malgré la différence *phonétique*.

nuée chez les Ioniens et les Éoliens (1), a complétement disparu chez les modernes; rien dans la langue parlée ne distingue plus la syllabe affectée de l'esprit rude de celle qui porte l'esprit doux; la quantité aussi s'est perdue et il a fallu chercher une autre base à la versification; la place de l'accent, ou pour mieux dire des accents, s'est conservée, et les signes s'en sont maintenus; mais leur valeur a plus ou moins changé. S'il fallait en croire les Grecs eux-mêmes, ce que l'on appelle aujourd'hui l'accent ne serait plus du tout l'accent antique; celui-ci était un signe de *tonalité;* il indiquait l'élévation ou l'abaissement du *ton* de la voix; maintenant l'accent, sous ses diverses dénominations, aigu, grave ou périspomène, ne serait plus qu'un signe de *quantité* toujours de même valeur : il indiquerait toujours l'allongement de la syllabe. Heureusement, nous croyons que sur ce point les Grecs ne doivent pas être pris au mot; que la question a besoin d'être étudiée, et que l'altération n'est ni aussi profonde, ni aussi générale, ni enfin aussi irrémédiable qu'on a cru pouvoir l'affimer.

En voyant la prononciation nationale, comme nous venons de la montrer, si semblable, sous bien des rapports, à la prononciation classique, si différente cependant sur quelques points d'une grande importance, on sera peut-être tenté de se demander s'il est en effet aussi utile, aussi opportun que nous l'avons dit, d'en introduire l'usage dans notre enseignement public. A cela nous répondrons par la raison que nous avons présentée tout d'abord, raison qui a décidé l'opinion de tant d'hellénistes distingués, et dicté le vote de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres : c'est qu'ici avant tout il s'agit d'*une question pratique*. Quels que puissent être les défauts de la prononciation nationale, ils sont encore assurément bien moindres que

(1) Ψιλωτικοὶ γὰρ, ὥσπερ Ἴωνες, οὕτω καὶ Αἰολεῖς. Eustathe, *ad Odyss.*, p. 1564.

ceux des diverses prononciations artificielles par lesquelles on a prétendu la remplacer. Là du moins nous sentons encore l'heureuse influence de la vie, et celle du merveilleux climat que le peuple grec n'a pas cessé d'habiter. Bien prononcé (car il ne l'est pas toujours), le grec est encore aujourd'hui une langue suave, harmonieuse, énergique. On ne peut pas d'ailleurs affirmer de prime abord que les changements introduits dans la prononciation soient tous des dégradations. A certains égards, la prononciation n'a peut-être fait que suivre la loi à laquelle ont obéi toutes les langues modernes dans leur rapport avec les langues anciennes, dont elles sont dérivées, comme l'italien, par exemple, dans son rapport avec le latin. Eût-on réussi à rétablir pour un moment la prononciation de Platon et de Démosthène, est-il bien sûr qu'un retour vers quelques-unes au moins des formes actuelles ne se ferait pas aussitôt sentir?

Quoi qu'il en soit, nous ne craindrons pas de le répéter, le grand avantage de la prononciation nationale serait de donner à l'élocution grecque, dans le monde entier, ce dont elle a tant besoin aujourd'hui, l'*unité*. Elle serait un lien entre le peuple grec et les hellénistes étrangers, à quelque nation qu'ils appartiennent, un lien entre les hellénistes eux-mêmes. Par là seulement pourrait se réaliser ce rêve, qu'aux premières lueurs de la renaissance hellénique Voltaire avait lui-même entrevu : le grec devenant une langue internationale universelle (1).

Qu'en présence de cet avenir on demande aux Grecs, et qu'eux-mêmes se demandent si, après qu'ils se sont occupés depuis quarante ans de l'amélioration grammaticale de leur langue, il ne conviendrait pas de porter leur attention et leurs efforts sur l'amélioration de la prononciation, d'en rechercher les défauts, d'en essayer le perfectionnement ; ce serait là sans doute une tentative à laquelle les amis du langage hellénique, à quelque nation qu'ils ap-

(1) Voyez, dans le Journal *le Temps* du 20 mars 1869, un article sur *Voltaire et la question grecque en* 1770.

partiennent, ne sauraient qu'applaudir, à laquelle ils seraient eux-mêmes sans doute heureux de coopérer; et peut-être y aurait-il là, pour notre Association, une heureuse occasion d'exercer son initiative.

Nous croyons à propos de rappeler ici que, parmi les questions posées par l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres pour les travaux de l'École française d'Athènes, se trouve la suivante :

V. Étudier les variétés de la prononciation dans les diverses parties de la Grèce, et les rapports qu'elles peuvent conserver avec les anciens dialectes.

Indiquer les contrées où l'itacisme, et particulièrement la confusion de l'H et de l'Υ avec l'I, n'a pas entièrement prévalu.

Montrer les altérations que les changements de la prononciation ont amenées dans la langue parlée, et présenter quelques aperçus sur les moyens de faire cesser le désaccord entre la prononciation usitée dans une partie des Écoles de l'Occident, et celle des Grecs modernes.

ΑΝΕΚΔΟΤΑ

ΕΛΛΗΝΙΚΑ

PAR

M. CONSTANTIN SATHAS

2 vol. in-8°, Athènes 1867.

COMPTE RENDU PAR M. CH. GIDEL.

Tant que les Hellènes ont eu besoin d'intéresser l'Europe à leur sort, ce sont les noms de leurs plus glorieux ancêtres qu'ils n'ont cessé d'invoquer. C'est à Platon, à Sophocle, à Périclès, à Phidias, à Homère qu'ils ont voulu faire plaider la cause de leur indépendance. Ils ne pouvaient pas choisir de plus illustres et de plus éloquents avocats. Alors ils ne regardaient qu'avec un mépris mêlé d'horreur les temps malheureux où ils avaient subi le joug des Turcs. Tout ce qui venait de cette époque leur paraissait odieux, et ils en repoussaient jusqu'au souvenir.

Aujourd'hui qu'ils sont assez forts pour vivre tout seuls, qu'ils ont fait des révolutions et soutenu fièrement les menaces de la Sublime Porte, ils cessent de remuer, selon l'expression d'un Allemand, la poussière du Parthénon, et l'histoire de leur moyen âge commence à les occuper.

C'est à ce retour d'attention sur les années qui ont précédé ou suivi immédiatement la chute de Constantinople que les ouvrages de M. Sathas, dont je vais avoir l'honneur de vous entretenir, doivent leur naissance.

M. Constantin Sathas n'a pas plus de vingt-six ans. C'est en 1865 qu'il a commencé à se faire connaître. Il étudiait alors la médecine à Athènes, lorsqu'il entreprit d'écrire la chronique de Galaxidion, ou l'histoire d'Amphissa, de Naupacte, de Galaxidion, de Loidorchion et des lieux environnants, depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours, avec une étude sur les monnaies du moyen âge. Ce travail, précédé d'une longue et savante introduction puisée aux sources de toutes les archives d'Italie, reçut à son apparition les éloges de M. Charles Kopp, de Kœnigsberg, qui voulut le compléter en envoyant à l'auteur un tableau des monnaies, inconnues jusque-là, des comtes de Salonique. Un autre savant d'Allemagne, très-versé dans l'histoire des Grecs au moyen âge, M. Gruber, consacra les études de M. Sathas en les citant plusieurs fois avec éloge. L'Académie des inscriptions et belles-lettres de Paris, les Académies de Bruxelles, de Madrid et de Berlin, donnèrent aussi au jeune écrivain des témoignages d'une approbation flatteuse.

Le gouvernement grec ne resta pas lui-même indifférent à ces travaux. Le ministre de l'instruction publique était alors M. Constantin Lombardos. Il se trouvait qu'il était passionné pour les études sur le moyen âge ; il s'appliqua donc à faire obtenir à M. Sathas les moyens de poursuivre ses recherches. C'est ainsi que celui-ci obtint une somme de 400 drachmes pour faire un voyage dans les îles et sur la terre ferme. Le voyageur revint après deux mois d'absence, rapportant à Athènes des manuscrits, des livres anciens dont la publication fut décidée : sept mille drachmes furent allouées à cet effet. Des fonds votés ne sont pas toujours des fonds disponibles : les changements de ministère, l'opposition de quelques malintentionnés, arrêtèrent la publication projetée : si bien qu'en 1867, M. Christopoulos, ministre de l'instruction publique, dut s'employer

à faire délivrer la somme votée. Elle ne le fut pas en entier, 1,500 drachmes ayant été dépensées par les différents ministres à acheter quelques poëmes sans valeur et d'autres livres aussi peu recommandables. Deux mois après l'ordonnance royale datée du 15 janvier 1867, paraissaient les *Anecdota* de M. Sathas.

Deux poëmes, l'un sur Mercourios Buas, l'autre sur la guerre de Crète, au milieu du dix-septième siècle, le récit d'une révolte populaire à Zante en 1628, une chronique de 1684 à 1699, écrite par Matesès : voilà ce que renferment ces *Anecdota*.

Ce ne sont pas des ouvrages de bien grande conséquence ; ils ne laissent pas néanmoins d'avoir un très-vif intérêt pour l'histoire de la Grèce depuis la chute de Constantinople, et surtout pour l'histoire de la langue et de ses divers changements.

Mercourios Buas, le héros du premier de ces deux poëmes, descendait de l'ancienne famille des Buas, qui se glorifiait de venir de Pyrrhus, roi d'Épire. La principale preuve qu'elle en donnait était, dans ses armoiries, l'écusson de cet ancien roi, sur un champ de gueules, quatre serpents de sinople tenus par une main (ce qui est contraire aux lois du blason qui défend de mettre émail sur émail) ; ils y montraient aussi la croix d'or accostée de deux étoiles d'argent, souvenir de l'empereur Constantin, quand il passa à Durazzo, venant de Rome, pour aller fonder Constantinople.

La dispersion des Grecs en Europe n'y répandit pas seulement des lettrés ; on y vit aussi arriver beaucoup d'hommes de guerre qui, à la tête des soldats de leur pays, se battaient moyennant un salaire pour les princes qui voulaient les payer. Les Lascaris, les Bocaris, les Kladas, les Paléologue, prirent part aux luttes meurtrières dont l'Italie était alors le théâtre. Mercourios Buas se distingua parmi eux. Il eut le bonheur de rencontrer un chantre de ses exploits; c'est à Koronéos, un Grec exilé, vivant à Venise, que nous en devons le souvenir.

Chargé en 1495 du commandement des Grecs mercenaires, Mercourios commença à se faire apprécier dans les combats contre les Français ; sur les bords du Taro, à Gérola, à Fornoue, nos armées éprouvèrent la valeur de ces hardis condottieri; Bembo, Philippe de Comines, Guichardin, rendent tous le même témoignage sur ces Grecs. Ils vantent leur agilité, leur courage, l'audace et la résolution de leurs chefs (1). C'est Mercourios qui, à vingt pas de Charles VIII, fit prisonnier le duc de Bourbon; ce fut encore lui, s'il faut en croire le poëte, qui frappa notre roi au visage et s'empara d'une enseigne française. Gilbert de Montpensier, d'Aubigny, Trivulce, eurent souvent à se mesurer avec lui, et n'eurent pas toujours l'avantage. Prompt à se décider, hardi à braver les périls, il anime ses cavaliers par son exemple. S'agit-il de traverser un fleuve, d'enlever une position difficile, de dresser une embuscade, il n'hésite jamais, et son exemple fait de ses soldats autant de héros.

Indifférent à la cause qu'il défend, il passe du côté des Français. Louis XII l'attire en France, reçoit de lui des services signalés contre les Espagnols et Gonzalve de Cordoue, le fait gouverneur de Gènes, le nomme comte d'Aquin et de Rocca Secca, et lui donne même le port de Mourizi, aujourd'hui Maurice.

Bientôt Maximilien l'emprunte à Louis XII et l'envoie dans la Flandre battre le comte d'Egmont et reconquérir les pays que celui-ci lui avait ravis. De retour en Italie, portant les armes contre Venise, il écrase un corps de trois cents Turcs au service de la République. Avec François Ier il est à la bataille de Marignan, tue quatre cents ennemis, prend six pièces d'artillerie et six enseignes. Bientôt il revient au service de Venise, prend Lodi, prend Peschiera, taille en pièces un corps de cent cinquante Grecs commandés par Bocalis qui seul échappe au désastre. Vérone et

(1) Bembo, *Rerum Venetarum Historia*, lib. II. *Mémoires de Philippe de Comines*, p. 449, 506, 509, 513. Édit. de Milan.

Brescia le voient s'illustrer par de nouveaux faits d'armes; en 1517, il rentre à Venise où l'attend une sorte de triomphe. Là s'arrête, en 1517, le poëme de Koronéos. Les recherches de M. Sathas nous le montrent en 1519 tenant garnison à Trévise pour la République; en 1527, il contribue à la prise de Pavie. Il est probable que sa mort arriva entre 1527 et 1562. Elle eut lieu à Trévise, et c'est dans cette ville, dans l'église de Sainte-Marie-Majeure, qu'on voit son tombeau. Sculpté en 1562 par Antoine Lombard, il reçut en 1637 cette inscription, hommage de son arrière-petit-fils François Agolant :

« Au comte Mercourios Buas, prince du Péloponnèse, chef de la cavalerie épirote, qui battit les Français et les chassa du royaume de Naples, rendit à Pise la liberté, rétablit Ludovic Sforza à Milan, battit Trivulce, prit Novare; vainqueur à Pavie, fit rentrer Bologne sous l'autorité du pape Jules II, soumit les Bavarois à Maximilien, combattit avec François Ier à Marignan, battit les Espagnols à Vérone. Il repose en paix. Il n'eût jamais dû mourir. »

La famille des Buas ne s'éteint pas avec lui; d'autres rejetons la perpétuent. Ils font même refleurir dans des contrées, dans des temps différents, la gloire militaire de cette maison. C'est ainsi que M. Sathas voit un Buas du surnom de Grivas lever, en 1685, l'étendard de la révolte contre les Turcs de l'Acarnanie. Il tomba pendant la nuit sur les Turcs de Vonitza et de Néroméro; d'autres Grecs l'imitèrent, prirent Arta et marchèrent sur Janina. Grivas ne put pas longtemps résister à ses puissants ennemis; battu près de l'Achéloüs, il mourut de ses blessures. Un de ses frères fut également tué dans une bataille à Peratia en face de Leucade, l'endroit s'appelle encore τὸν Μπούα αὐλάκι. Grivas laissa des fils qui marchèrent sur ses traces. Pendant tout le dix-huitième siècle, ils ne cessèrent de harceler les Turcs. Enfin au dix-neuvième siècle, un membre de cette famille s'illustrait encore dans l'insurrection de 1821. Tant les Grecs ont conservé à travers les âges la même haine contre leurs oppresseurs et le même courage à les attaquer!

Jean Koronéos, qui entreprit de célébrer les exploits de Mercourios, était de Zante. Il n'a donné sur lui-même aucun détail qui puisse nous intéresser. Tout entier à son héros, il s'est complétement oublié. Ce que nous savons se borne à ceci : c'est dans sa chambre à Venise, στὴν κάμαραν καθήμενος μέσα στὴν Βενετίαν, que l'idée lui est venue de composer ce poëme. Hector, Achille, Alexandre, la chute de Troie, tous les paladins, τοὺς παλαδίνους ὅλους, tous les héros de l'Occident et de l'Orient ont été célébrés; il ne veut pas recommencer ces récits. Mercourios Buas sera le sujet de ses chants, il espère bien y rendre attentifs l'Orient, le Couchant et tout le Levant, ὅλος ὁ λεβάντες. Il ne dira rien que la vérité. Pour la découvrir il n'a point épargné ses peines. Il a voyagé dans le Péloponnèse, interrogé les magistrats de Nauplie et recueilli sur son héros et sa famille les détails qu'il va consigner dans ses vers. M. Sathas attribue la composition de cette chronique rimée à l'ardeur du patriotisme du poëte; il lui suppose l'intention fort honorable de relever aux yeux de l'Occident la nation grecque avilie par la chute de Constantinople. Nous ne pensons pas que ces sentiments-là aient été étrangers à l'âme du poëte; mais ce voyage entrepris par Koronéos dans la Grèce, l'envoi qui termine cet ouvrage et en fait la dédicace à Mercourios Buas, le soin que prend l'écrivain de faire peindre les armoiries de son héros et les enseignes qu'il a enlevées sur le champ de bataille, les détails très-précis qu'il donne sur les rencontres et les combats de Mercourios, l'énumération exacte des présents et des titres qu'il a reçus des princes qui l'ont employé; tout nous fait penser que J. Koronéos vivait aux gages de Mercourios Buas dont l'orgueil, assurément très-justifié, aimait à entendre célébrer ses prouesses dans la langue de son pays.

Le poëte a fait son œuvre en conscience. Sa chronique est nourrie de détails intéressants qui confirment les récits des divers historiens de ce temps; elle est embellie, autant que l'auteur a pu le faire, des ornements de la poésie. Un songe qui annonce la grandeur future de Mercourios, des

comparaisons répétées, des discours, des prodiges, sont placés par lui de manière à égayer la sécheresse du fond. Ces parures, distribuées dans le poëme plutôt par instinct que par un sentiment délicat des convenances de l'art, attestent un esprit ingénieux et facile. Il n'y a rien qui distingue davantage les Grecs des autres peuples. Aux temps même les plus malheureux de leur littérature, on voit dans leurs ouvrages les plus chétifs un rayon de cette grâce qui brillait avec tant d'éclat au plus bel âge de leur perfection.

Koronéos n'est certainement pas un ignorant; il lit encore l'Iliade d'Homère, il a gardé le souvenir des historiens de son pays. Pour lui un orateur sage et prudent est un Nestor; Achille, Palamède, Ajax, Hector et Pâris reviennent souvent sous sa plume, pour célébrer le courage, l'industrie, la beauté de Mercourios; le poëte va même, dans le désir d'intéresser le lecteur, jusqu'à prêter la parole aux fleuves, dont Buas change les eaux en sang des ennemis : ainsi le Scamandre s'élevait contre Achille, qui faisait moins de carnage sur ses rives. Les armées de Xerxès, les conquêtes d'Alexandre, sont souvent rappelées par lui ; il cite certain proverbe grec emprunté aux anciens auteurs : ὡς λέγει παροιμία, οὐδ' Ἡρακλῆς πρὸς δύο. Mais, néanmoins, on ne saurait le prendre pour un homme profondément versé dans les études antiques ; on sent chez lui que déjà pour beaucoup d'enfants de la Grèce a commencé l'oubli du grec littéral. D'abord, la langue s'en éloigne autant qu'il est possible ; le goût s'altère. Salomon et Pâris sont réunis dans un même vers à la grande louange de Mercourios; les paladins surtout dont le nom est au début du poëme, celui de Roland inscrit à la fin, attestent chez Koronéos la préoccupation d'un moderne qui s'écarte de l'antiquité.

Il a choisi pour chanter Buas le vers politique. Il n'en faudrait pas davantage pour montrer à quel point il est descendu; l'oreille a perdu le sentiment des brèves et des longues, l'accent seul en tient la place. Le nombre des

syllabes se compte, il est porté à quinze et la rime en complète la musique.

En me chargeant de vous entretenir de ces volumes, je ne savais pas que j'y avais des droits, pour ainsi dire. M. Sathas me fait l'honneur de me citer (1). Il veut bien convenir, malgré le chagrin qu'il en éprouve, que notre littérature chevaleresque a laissé son empreinte dans la Grèce. Il admet que les conquérants de Constantinople et de la Morée ont introduit avec eux les poëtes et les poëmes qui les charmaient, et que, à leur imitation, des Grecs ont composé des poëmes d'aventures ou traduit ceux que les Francs avaient apportés. Mais il se venge de cette concession en disant, avec une vivacité toute patriotique, que les Grecs, ennemis de tout ce qui sent l'étranger, eurent bientôt secoué ces vainqueurs d'un jour et repris leurs anciennes traditions. Cela peut être vrai pour Constantinople, où les souverains légitimes ne tardèrent pas à rentrer; il n'en fut pas de même pour les pays de la Morée : les Francs s'y établirent à poste fixe, y restèrent longtemps; ils y dominaient encore vers le milieu du quatorzième siècle et au delà, et faisaient régner dans Athènes la langue française *axi bel come dins en Paris,* suivant le témoignage de Raymond Montanier. Il n'en fut pas de même des îles de Chypre et de Rhodes, où les monuments littéraires que l'érudition grecque publie chaque jour portent les traces irrécusables de cette influence. Il nous semble impossible d'admettre aussi, comme le veut M. Sathas, que la rime soit une invention purement grecque, et point du tout une importation dans la Grèce des pays de l'Occident.

Le reste du premier volume est consacré à la prose. Le récit populaire d'une révolte dans l'île de Zante en 1628, la chronique de Matesès de 1684 à 1699, le complètent.

Le premier de ces morceaux, très-curieux pour l'histoire

(1) *Études sur la littérature grecque moderne.* Mémoire couronné par l'Académie des inscriptions et belles-lettres. 1 vol. in-8°, Imprimerie impériale, Durand-Pedone, rue Cujas.

de la domination vénitienne dans les îles de l'Archipel, très-curieux aussi pour l'histoire du grec moderne, n'est point une œuvre littéraire. Pourtant c'est une narration détaillée et véridique d'une émeute populaire, qui, dans sa barbarie de langage, ne laisse pas d'avoir un mérite de franchise et de vivacité. On y voit combien ce gouvernement de Venise avait de peine à faire accepter toutes ses volontés à un peuple d'un esprit difficile à manier parce qu'il ne renonça jamais à son indépendance. Le narrateur, qui probablement était homme d'église, n'est pas du parti populaire. Il doit précisément à la haine du peuple et de son obstination l'espèce de talent qu'il met à raconter les faits. Il ne faut pas se lasser de dire que les Grecs, à toutes les époques de leur histoire, n'ont pas cessé d'être les Grecs des temps anciens. C'est ainsi que s'explique, dans cette narration, un art d'exposition vraiment digne d'éloges. C'est encore par un effet de cet art naturel que l'écrivain peint, avant d'énoncer les faits, les cinq ou six chefs de l'émeute, gens, bien entendu, couverts de dettes et de crimes, dont quelques-uns habiles à manier la parole, à semer de méchants bruits, à envenimer les défiances, ne ressemblent pas mal à des Alcibiades d'un infime degré.

Zante, comme toutes les îles de l'Archipel, était alors sans cesse exposée aux insultes des corsaires barbaresques. Pour se défendre, la population riche de la ville avait imaginé de se former en compagnies de volontaires sous les ordres de capitaines que les soldats avaient élus eux-mêmes. Venise voulut profiter de cette initiative des particuliers. Sur les conseils d'un ancien gouverneur de Zante, elle imagina une organisation officielle de cette milice citoyenne. Ordre vint donc de faire un recensement de la population en état de porter les armes, de dresser les rôles d'une sorte de garde nationale mobile. Le peuple refusa, dès l'abord, de se soumettre à cette réquisition militaire et manifesta sa ferme résolution de persévérer dans son refus. Après bien des pourparlers, les syndics obtinrent du peuple qu'il se laisserait enrôler et recevrait des armes.

C'était une faute de l'armer dans les dispositions où il se trouvait. En effet, à peine eut-il reçu des arquebuses que la révolte éclata. Les Vénitiens en vinrent à bout; les chefs furent arrêtés, envoyés à Venise, tenus longtemps en prison; un d'entre eux y mourut, et les autres, remis en liberté, revinrent à Zante, où la crainte de la justice, à défaut d'une réformation intérieure, les empêcha de rien faire de mal.

L'historien Ange Soumakis ne s'arroge pas d'autre mérite que d'avoir dit toute la vérité, rien de plus, rien de moins. Si nous lui avons attribué celui d'une certaine facilité de narration, nous ne pouvons pas croire qu'il ait été fort instruit. Il n'était pas néanmoins absolument étranger à l'antiquité; en parlant des mauvais citoyens qui fomentaient des troubles dans l'île de Zante, il les compare à Timon d'Athènes dont la haine pour les hommes allait si loin qu'il ne se plaisait qu'aux scandales, aux désordres et aux divisions. Il me semble que les auteurs ecclésiastiques lui sont plus familiers. Pour expliquer la trahison d'un magistrat de l'île qui passa du côté du peuple sur les conseils de sa femme, il ne manque pas de recourir à l'histoire d'Adam et d'Ève. Sa langue du reste atteste peu chez lui l'habitude de lire Thucydide ou Démosthène.

La chronique de Matesès, écrite à Zante, relate, de 1684 à 1699, les faits intéressants qui se sont accomplis dans la guerre de Venise contre les Turcs. On peut y trouver des renseignements précis et particuliers sur la lutte que, pendant quinze années, Morosini illustra par son courage et par ses succès.

Le poëme qui remplit le second volume des Ἀνέκδοτα de M. Sathas emprunte aux circonstances actuelles un intérêt assez vif. C'est l'histoire de la guerre que les Turcs entreprirent en 1644 afin d'arracher la Crète à la domination de Venise. Ils y réussirent en 1669.

Cette île a eu des destinées bien diverses. 66 ans av. J.-C., elle tombait au pouvoir des Romains; un Métellus gagnait à cette conquête le surnom de Créticus. Au sep-

tième siècle elle devenait la proie des Arabes. Sous divers empereurs on avait essayé de chasser de là ces pirates qui infestaient sans relâche les terres du continent. Nicéphore Phocas la reprit en 961. La Crète échut à Boniface de Montferrat comme dot de la sœur des empereurs Isaac l'Ange et Andronique; en 1204, il la céda aux Vénitiens en échange de terres sur le continent. Diverses révoltes promptement étouffées ne troublèrent pas la possession des Vénitiens jusqu'au jour où les Turcs les attaquèrent.

Cette guerre mémorable a été racontée en langue vulgaire par Akakios Diacrousès de Céphallénie, et Marinos Bouniatès de Crète; mais cette Iliade, dit M. Sathas, demandait un écrivain d'un talent plus relevé et d'une instruction plus complète. Ce fut Athanase Scléros. Né vers la fin du seizième siècle, il appartenait à une famille qui de Constantinople s'était réfugiée dans la Crète. Il fut d'abord élevé dans sa patrie par Maxime Margounios. Après la mort de son maître, arrivée en 1602, il passa à Venise, où il apprit la langue latine; plus tard, il se rendit à l'université de Padoue, y étudia les sciences physiques, de 1610 à 1615, et y prit le grade de docteur en médecine. Il revint ensuite dans sa patrie, où il vécut en se consacrant à sa profession et à l'étude des lettres. Il est auteur de mémoires sur Hippocrate, d'épigrammes et d'une traduction des Confessions de saint Augustin.

Nommé médecin en chef de l'île de Crète, il assista aux faits de la guerre qu'il a racontée. Son fils en fut une des premières victimes. Lui-même, il mourut avant la fin de cette lutte acharnée. Il ne vit pas l'asservissement de sa patrie au joug des Turcs. Il avait quatre-vingts ans quand il cessa de vivre, en 1664.

Son poëme a vingt-quatre chants et contient 9,287 vers; l'auteur avant de mourir, en avait fait don au marquis Giron-François Villa, gouverneur de Crète, au nom de la république de Venise. Celui-ci ne le fit pas imprimer. En 1823, M. Bernard, médecin crétois, reçut une copie de ce poëme faite par André Moustoxydès. Il avait promis de le

publier; au lieu de cela, il édita à Athènes la description de la Crète par Dapper. On ne sait ce que devint la copie du poëme de Scléros. En 1865, M. Sathas, dans un voyage qu'il fit aux îles Ioniennes, acheta d'un marchand de friperies le manuscrit même de Scléros ; c'est ce qu'il croit pouvoir affirmer, à cause du grand nombre de ratures et de corrections dont il est chargé.

M. Sathas appelle A. Scléros le poëte μᾶλλον ὑψιπέτης τοῦ ἑλληνικοῦ μεσαιῶνος. En effet nous n'avons plus là sous les yeux un monument de cette langue barbare, amas informe d'expressions étrangères ou corrompues : l'auteur de cette œuvre toute littéraire est remonté aux sources de l'antiquité. Le vers politique n'a pas de place dans ce poëme ; c'est le vers ïambique qui l'a proscrit. La rime en est bannie, comme une souillure de la barbarie. Toutefois l'ouvrage nous semble une œuvre de zèle patriotique et d'érudition curieuse, plutôt que d'inspiration et de verve. La langue d'Homère se prête mal à raconter les effets de l'artillerie moderne, les assauts donnés à un vaisseau amiral, εἰς Ἀδμίραντον νῆα, et les exploits des barons allemands que la délicatesse du poëte se refuse à appeler Βάρωνες. Il est étrange aussi de voir Apollon et Jupiter se disputer l'âme de Moncenigo mort de la fièvre. Le dieu du jour voudrait se l'adjoindre pour verser plus de lumière sur le monde ; le roi de l'Olympe veut au contraire avoir avec lui sur son siége cette âme pleine de prudence, afin de se fortifier dans ses plans contre les Turcs, qu'il s'indigne de voir régner sur sa patrie.

L'historien de la Grèce sous la domination des Turcs peut tirer, des poëmes et des chroniques dont vous venez d'entendre l'analyse, des renseignements pleins d'intérêt sur la condition intérieure de ce pays ; celui de la langue y trouve également des indications qui ne sont pas sans valeur ; il y voit comment, de degré en degré, la langue s'abaisse jusqu'au patois gréco-vénitien, sans que pourtant la tradition des études antiques se perde tout à fait, même dans les îles Ioniennes.

On sait que le quinzième et le seizième siècle ont été les périodes les plus tristes de la Grèce. C'est dans ce temps que l'ignorance a été la plus complète, et que la langue a subi son plus grand déchet. Toutefois ces deux siècles n'ont pas vu naître le grec moderne : il est beaucoup plus ancien et ne s'est pas formé tout d'un coup. La langue antique avait, comme le latin, son idiome vulgaire et, pour ainsi dire, rustique. Non-seulement il y avait différence de dialectes dans les diverses parties de la Grèce, mais il y avait des libertés de constructions d'où devaient sortir nécessairement toutes les modifications de la langue vulgaire. Ainsi, d'après le faux Plutarque (Vie d'Homère), on mettait souvent, chez les attiques, le nominatif à la place de l'accusatif et du vocatif ; le génitif et le datif s'employaient indistinctement l'un pour l'autre ; les Éoliens mettaient, au pluriel, le datif à la place de l'accusatif. Des pléonasmes de l'éolien, des ellipses du dorien, des contractions de l'attique, devait sortir à la longue le grec moderne. Ce grec vulgaire, κοινὴ ἁπλῆ διάλεκτος, vivait timide et caché sous la langue savante. Les révolutions diverses qui troublèrent la Grèce depuis la conquête des Romains ne firent que le protéger et l'enhardir chaque jour davantage, jusqu'à ce que l'ignorance publique et les malheurs des temps firent apparaître un jour cette langue populaire issue du mélange avec les barbares.

Quoique le neuvième siècle eût régénéré la langue des Grecs, que le douzième, suivant Gibbon, eût vu revivre le génie d'Homère, de Démosthène, d'Aristote et de Platon, il n'en est pas moins vrai que le même temps et le siècle suivant surtout donnèrent plus de liberté au langage nouveau, que les historiens de la langue ont appelé μιξοβάρβαρος. L'Italien Philelphe, qui vécut longtemps à Constantinople, disait, trente ans avant la prise de cette ville par les Turcs : « La langue vulgaire a été corrompue par le peuple et par la multitude de marchands et d'étrangers qui arrivent tous les jours à Constantinople et qui commercent avec les habitants. C'est des disciples de cette misérable école que

les Latins ont reçu la traduction plate et obscure de Platon et d'Aristote; mais nous ne nous attachons qu'aux Grecs qui méritent d'être imités, parce qu'ils ont échappé à la contagion. On retrouve dans leurs conversations familières la langue d'Aristophane et d'Euripide, des philosophes et des historiens d'Athènes ; le style de leurs écrits est encore plus pur et plus correct. Ceux qui sont attachés à la cour par leurs places et par leur naissance conservent toute l'élégance et la pureté de la langue; on retrouve toutes les grâces et la naïveté du langage chez les nobles matrones qui n'ont aucune communication avec les étrangers, ni même avec leurs concitoyens. »

On trouve dans Martin Crusius (1) un détail rapporté par Schilteberger, qui appartient à la même époque. Cet écrivain, qui avait parcouru les différents royaumes de l'Orient depuis l'an 1394 jusqu'en 1427, et avait séjourné à Constantinople, dit : « Toutes les fois qu'un laïque rencontre un prêtre dans les rues de cette ville, aussitôt il se découvre, s'incline et lui dit *eflogi mena despota* (εὐλόγει μένα δέσποτα) ; alors le prêtre lui met la main sur la tête et dit à son tour : ὁ Θεὸς εὐλογείτω σέναν. » « On voit ici, ajoute d'Ansse deVilloison à qui nous empruntons ce passage, des expressions d'un grec corrompu ; il faut y comprendre celle de ὁ Θεὸς pour Θεὸς, car les Grecs modernes mettent toujours l'article emphatique devant le nom de la divinité. » Si le grec littéral avait tant de peine à se défendre dans Constantinople même, que devait-ce être à Athènes occupée par les Français, en Morée, à Chypre, à Rhodes, à Zante, dans la Crète, ces stations obligées des peuples francs qui se ruèrent, suivant l'expression d'Anne Comnène, sur l'empire d'Orient?

Nous avons, du treizième et du quatorzième siècle, des documents écrits dans cette langue moderne ; ce n'est plus, à cette époque, un idiome qui se forme, c'est un ensemble dont le dessin est tracé et la forme arrêtée. La chute de Constantinople, en renversant les écoles, en dis-

(1) Turco-Græciæ libri octo, édit. de Bâle, lib. I, p. 44.

persant les gens instruits, acheva de faire dominer partout le nouveau jargon; l'heure était venue que le plus savant des Grecs du douzième siècle, Jean Tzetzès, avait prédite : « O reine des cités ! ô Constantinople, disait-il, je gémis amèrement sur ton sort cruel, je le déplore d'avance ! Je crains, oui, je tremble que tu ne sois un jour livrée à des barbares qui s'empareront de tes murs, que tu ne deviennes barbare comme eux, et que tu ne sois plus qu'un repaire d'ânes et d'animaux immondes ! »

> .....Πόλις ἄνασσα τῶν πολισμάτων,
> οἰκτρῶς σε δισσᾶ καὶ διπλᾶ καταστένω·
> δέδοικα γάρ, δέδοικα μήπως βαρβάροις
> δοθῇς ἁλωτή, καὶ γενήσῃ βαρβάρα,
> ὄνος νεμηθῇ σοὶ δὲ καὶ χοῖρος τότε.

Il n'eût certainement pas effacé ces vers, s'il eût pu lire la lettre de Mahomet II aux Grecs du Péloponnèse qui se soumettaient à son pouvoir. La langue dont le conquérant faisait usage pour accepter leur soumission lui aurait prouvé combien sa prédiction était juste : « Εἰς τοῦτο στέλνω σας τὸν αὐτοῦ μου ὁρισμόν, καὶ ὀμνέγω σας, εἰς τὸν μέγαν προφήτην τὸν Μουάμεθ, τὸν πιστεύομεν ἡμεῖς οἱ Μουσουλμάνοι, καὶ εἰς τὰ ἑπτά μας μουσάφια, καὶ τὰς 124 χιλιάδας προφήτας μας; καὶ εἰς τὸ σπαθὶ ὅπου ζώνουμαι, καὶ εἰς τὴν ψυχὴν τοῦ πατρός μου τοῦ χοδοβηδικιάρε, ὅτι ἀπὸ τὰ πράγματά σας, καὶ ἀπὸ τὰ κεφάλιά σας καὶ ἀπὸ πᾶσα σᾶς πρᾶγμα τίποτας, νὰ μὴν σᾶς ἐγγίζω, ἀμὲ νὰ σᾶς ἀναπαύσω νὰ ἦσθε κάλλιον παροῦ πρώην· καὶ διὰ τὸ ἀξιόπιστον ἐδόθη ὁ αὐτός μου ὁρισμὸς καὶ ἐπεραιώθη, καθὼς ἄνωθεν εἴρηται, μηνὶ Δεκεμβρίου κϛ' ἔνδον Κωνσταντινουπόλεως. » Cette lettre, rapportée par M. Sathas, qui la tire du troisième volume de l'Histoire de l'Empire ottoman par Hammer, nous offre, il nous semble, le premier degré de corruption de la langue grecque.

Chez Koronéos de Zante, le chantre de Buas, on peut suivre le progrès de la décadence. Nous avons dans son style un échantillon de cet idiome gréco-vénitien qu'on a pris longtemps pour le véritable grec moderne, tandis qu'il n'en

est qu'un des nombreux dialectes. Nous voyons là faire irruption quantité de mots qui n'ont guère que changé de forme. Nous en donnons ici quelques-uns : Βιτζορήγας, κομμάτια, ἀρτιλαρία, παντιέραις, χαρδιναλίων, ἀρμάδαν, ταῖς λουμπάδαις, τὸ στεντάρδο, πρίτζιπε, γρὰν μάϊστρον, ἡ τέντα, ὀφιτζίο, καντζελαρία, μπαῖλος, κονσέγιο, ἀβάδια, λάντζαις, μὰ, γρὰν μπαστάρδον, νόβο, μπαρόνους, νὰ τριομφάρῃς, ῥεάμε, λίγαν, σινίορ, μονσινίορ.

Dans le récit d'Anzolo Soumakès c'est encore bien pis. Le flot des mots italiens monte encore et engloutit presque tout. Le titre même peut faire juger des progès de cette invasion : Διήγησις τοῦ ῥεμπελίου τῶν ποπολάρων, ce n'est plus du grec. Καπέτανος, τὸν κάμβο, τὸ ἀβίζο, τοῦ κουβερναδούρου, τοῦ σιρόκκου, κουριέριδες, ἕνα μίλι, ἀλάργου (al largo), κουρσάρον, ὀρδινία, τὸν φόρο, ἀρκουμπουσιαῖς, ἐμουρμουριζότουνα, τὸ πόρτος, κουμέρκι, ἀβοκάτος, τὴν σάλα, κουστόδια, ῥεσπέτο, σόλταδοι, πίκα, σιγουράρετε, φουρκίσῃ, ῥεπάρους, τὸ κανόνι, τζιταδίνοι, ἀβανία, ῥόλο, μὲ πᾶσα τρόπο καὶ μόδο, κομεσάριος, δατζίο τῆς δουάνας, τὴν βάρκα, φαμελιὰ, τὸ σπίτι. Toutes ces expressions et d'autres semblables sont purement italiennes.

La chronique de Matesès atteste la même influence; il suffira d'en extraire ces mots pour le prouver : ὁ καπετὰν γκενεράλες, καπετὰν δελὰ νάβε, ἴζολα, μπούλμπερι, μπάλαις, φελουκαῖς, γενναρίος, φεβρουάρη.

Cependant, comme nous le voyons par le poëme de la guerre de Crète, le souvenir de l'ancienne langue n'avait pas tout à fait disparu. Mais c'était moins à Constantinople et dans la Grèce même qu'en Italie et en Allemagne qu'il fallait aller chercher cette science qui donnait la clé des œuvres d'Homère et de Platon. Tous les détails qu'on peut recueillir sur cette époque dans Martin Crusius attestent que, s'il se conservait encore quelques restes d'études dans la Grèce, ils étaient bien faibles et bien languissants. Sans doute il y avait une école à côté de l'église de chaque grande ville, mais il n'y était établi aucune distinction de classes et de leçons. Un seul maître formait les enfants à la lecture du Psautier, des Heures et des autres livres rituels. Théodore Zygomalas écrivait, en 1581, à Crusius que

son père avait été appelé à Constantinople par le patriarche Joasaph pour y enseigner les belles-lettres, dont il était, presque seul, capable de donner des leçons; qu'il y enseigne en effet la langue grecque et les arts libéraux à environ quinze écoliers.

L'Église semblait devoir être l'arche où se conserverait pure la tradition ancienne. En effet on voit dans les lettres adressées à Crusius qu'il restait quelques prêtres qui savaient bien l'ancienne langue, quelques-uns par tradition de père en fils, d'autres, comme les habitants du Péloponnèse, de la Crète, de Chio, pour avoir étudié dans les universités d'Italie. On y voit aussi qu'alors le pape faisait venir de la Grèce des enfants, et les maîtres qu'il pouvait y trouver pour les instruire. Mais la langue ecclésiastique, usitée dans les sermons et dans les lettres des patriarches, était loin d'être pure. Toutefois les prédicateurs, à ce que rapporte d'Ansse de Villoison, la préféraient au grec moderne, parce qu'il leur était plus facile, disaient-ils, de composer plusieurs discours en grec ecclésiastique qu'un seul en grec vulgaire. Ils disaient aussi qu'il leur suffisait d'être entendus de deux ou trois personnes. « Si le peuple veut suivre nos sermons, ajoutaient-ils, il n'a qu'à s'adresser au patriarche pour faire prêcher en une autre langue. » Seulement, ajoute le même savant, ils y mêlent de temps en temps plusieurs mots de grec barbare. C'est dans cette langue qu'ont été écrites les légendes des saints, c'est-à-dire, de gros volumes remplis de fables qu'on lit au peuple dans les églises. C'était aussi dans ce grec ecclésiastique qu'étaient composés les sermons d'Alexis Rartouros dont Crusius faisait le plus grand cas.

L'Église elle-même ne protégeait donc qu'à demi l'intégrité des souvenirs et de la littérature classiques. Il faudrait même croire qu'elle nuisait à la perpétuité de la tradition, s'il était vrai que, par crainte des censures et de l'excommunication, les moines se refusassent à copier d'autres livres que des livres de théologie. Le voyageur Pierre Belon (1553) remarque que, au mont Athos, il n'y

avait plus, au temps de son voyage, autant de savants que par le passé. Il parle, lui aussi, de peines ecclésiastiques portées contre ceux qui copieraient d'autres ouvrages que des œuvres de théologie. Il est juste toutefois d'opposer à ce témoignage celui du médecin J. Comnène, qui, ayant demeuré longtemps dans les bibliothèques du mont Athos, assure qu'on y trouvait un grand nombre d'ouvrages anciens sur toutes sortes de sciences. Le père de Montfaucon, qui rapporte ce témoignage, prouve encore par les subscriptions des calligraphes que les prêtres et les moines avaient écrit des livres de philosophie, d'astronomie, de poétique et d'histoire ; que, même dans le temps du voyage de Belon, le moine Mathusalas copiait les ouvrages d'Aristote pour son usage.

Pourtant il est bien vrai que les livres mêmes ont disparu de cette malheureuse ville de Constantinople. Nicolas V, Laurent de Médicis, les rois de France, y ont envoyé des savants pour y acheter à grands frais les manuscrits des anciennes bibliothèques. La Grèce, dit Jean Argyropoulos, a passé les Alpes. Comme autrefois le Rhodien Molon, en présence de Cicéron qui dissertait en grec, Argyropoulos admire avec douleur Reuchlin, interprétant en sa présence, sans commettre une seule faute, un passage de Thucydide.

C'est désormais en Allemagne, en Italie, en France, à Venise, à Padoue, à Paris, à Tubingue, que les Grecs modernes, jusqu'au jour de leur délivrance, viendront s'instruire comme Scléros, le poëte de la guerre de Crète. Nous leur rendrons ce qu'ils nous ont eux-mêmes donné : ainsi les peuples se transmettent de main en main ce flambeau impérissable de la science.

UNE INSCRIPTION

EN

DIALECTE THESSALIEN

PUBLIÉE PAR M. L. HEUZEY.

On ne connaît encore l'ancien dialecte local de la Thessalie que par un très-petit nombre de monuments. Tout au plus peut-on mentionner deux courtes inscriptions votives, l'une en l'honneur d'Apollon Kerdoios, l'autre consacrée à l'Apollon de Tempé, un fragment de décret, très-mutilé, des Crannoniens et quelques légendes des médailles thessaliennes (1). De l'avis des anciens eux-mêmes, c'était, avec les patois parlés dans la Béotie et dans l'Élide, l'une des formes les plus grossières de la langue grecque et qui s'éloignaient le plus des dialectes littéraires. On citait à ce propos un de ces traits de raillerie qui ne manquent dans aucun pays, et dont les diverses tribus d'une même race aiment à se servir comme d'une arme les unes contre les autres : quelqu'un à qui l'on demandait qui étaient les plus barbares des Béotiens ou des Thessaliens, répondit plaisamment que c'étaient les Éléens (2). La supériorité qui était accordée aux deux premiers peuples n'était pas faite, on le voit, pour les flatter beaucoup ; c'était dire qu'on les mettait tous les trois à peu près sur la même ligne. La Thessalie était cependant la patrie d'origine de la

(1) *Corpus Inscriptionum Græcarum*, 1766, 1767 ; Le Bas, *Voyage archéologique*, 1211, 1291, 1294.

(2) Eustath. p. 304, 2 ; Ahrens, *de Dialectis*, I, § 49.

ΕΥοΜΕΝοΙΣΚΑΙΣΥΜΠο
ΙΕΡΦΑΡΣΑΛΙοΙΣΤοΙΣ
ΕΝΑΣΤοΥΛοΥΕΙ'ΧοΥ
ΝΤοΜΠΑΝΤΑΧΡοΝοΝ
οΥΜΝΑΣΙΠΠΕΙοΥΛΥΚοΥ

.ΥΚοΣΧΑΝΥΕΙοΣ
ΝΙΚΑΣΣΑΣΜΙΚΥΛΛΕΙοΣ
Σ ΑΜΥΝΤΑΣΑΥΤοΝοΕΙοΣ
ΛΥΚΙΑΣ
ΕΥΦΡοΝΙοΣ
: ΜΙΚΙΝΑΣ
Σ ΚΕΦΑΛοΥΝ
ΕΥΦΡοΝΙοΣ
: ΕΙΡοΥΙΔΑΣ
Σ ΓΙΓοΥΝ
ΙοΣ ΑΓΑΘοΥΝ
Σ ΚΕΦΑΛοΥΝ
Σ ΣΙΜοΣ
ΠΕΙΘοΥΝ
οΣ ΔΑΜΑΡΑΤοΣ
ΓΛΑΥΚοΣ
οΣ ΠΥΘοΡΜΑΣ
ΑΓΡοΙΤΑΣ
: ΚΛΕοΓΕΝΕΙΣΣΙΜΕΙοΣ
ΚΛΕΙΤοΣ
ΣοΥΣΙΑΣ
ΝοΣΤΙΜοΣ

;e éolienne, et l'idiome qui s'y parlait, quoique heure corrompu par l'invasion d'une peuplade ; l'Épire, ne pouvait manquer de conserver de stiges de la langue primitive des Hellènes.

)tion dont nous donnons ici la copie, bien qu'elle)sée en grande partie de noms propres, est le mo- : plus important et le plus complet du dialecte que l'on ait encore rencontré. Elle nous a paru ce titre, d'être signalée aux amis de la langue Elle est gravée sur une épaisse plaque de marbre orme la table même de l'autel, dans l'église du ge de *Rhizi*, situé à une demi-lieue de *Phersala*, Pharsale, sur les plateaux qui dominent cette ville l. C'est là que je l'ai découverte en l'année 1861. 'avoir pu l'étudier avec les facilités désirables éclairé de l'archevêque Néophytos, l'un des pré- us intelligents et les plus hospitaliers que j'aie ; en Orient. La pierre avait été apportée, me dit- .ines d'un monastère voisin, où elle paraît avoir ;uil : car elle a été entaillée en deux endroits pour es ferrements d'une porte, et l'une de ces entail- ; produit malheureusement une lacune des plus es dans la partie la plus intéressante de l'inscrip- rt cet accident, le marbre est d'une conservation ble ; les bords bien nets et la gravure des lettres ès-vive ne laissent d'hésitation que sur un très- ıbre de points, et m'ont permis de prendre un ; parfaitement lisible, sur lequel a été faite la ;ion qui est jointe à cette note.

, observer dès maintenant que les caractères de ont la forme simple, ordinaire à la bonne épo- [ue, sans aucune affectation d'archaïsme, comme ıne trace de décadence. Les A, les Π, les Σ sont un type très-pur. Peut-être cependant la gravure s n'offre-t-elle pas cette extrême précision et cette égante que l'on admire dans les inscriptions du ı temps, et se rapproche-t-elle plutôt de l'époque

macédonienne que de celle de Périclès. C'est en somme l'écriture des inscriptions attiques, postérieures à l'archontat d'Euclide (403 av. J.-C.); mais on sait que cette ressemblance ne peut donner lieu à aucune détermination absolue, dans les pays qui ne sont pas de langue athénienne.

Mon but étant simplement de faire connaître le texte de ce monument épigraphique aux membres de notre Association, je me contenterai d'y joindre quelques explications indispensables. Nous avons ici un décret des Pharsaliens, accordant le droit de cité et un lot de terre à cent soixante-seize nouveaux citoyens. Cet acte est rédigé dans l'ancien idiome commun à la Thessalie. Les formes du dialecte ne diffèrent pas de celles que les philologues ont déjà relevées dans les autres inscriptions thessaliennes (1); mais elles se présentent avec une abondance qui ne laisse plus aucun doute sur la fixité de l'usage établi dans toute cette partie de la Grèce.

Le trait le plus original du dialecte parlé en Thessalie et celui qui, au premier aspect, défigure le plus les mots grecs, est la substitution constante de la diphthongue ου à la lettre ω, lettre qui paraît avoir été bannie complétement de l'alphabet thessalien. Nous retrouvons cette substitution non seulement dans le corps des mots, ἔδουκε, Φιλούτας, Σουσίχαρμος, mais aussi dans les terminaisons Κλέουν, Θέστουρ, et dans la flexion des cas, Φαρσαλίουν, ἑκάστου p. ἑκάστῳ. Cet usage, si étrange en apparence, ne consiste du reste que dans une différence très-légère de la prononciation, vers laquelle les Grecs inclinaient naturellement, comme on peut en juger par certains mots de la langue romaïque : ainsi κουνοῦπι, *moucheron, cousin*, venant de κωνώπιον. Il faut remarquer particulièrement la forme complexe πατρουέαν (p. πατρῴαν), qui est, je crois, sans exemple.

En sa qualité de dialecte éolo-dorien, le thessalien conser-

(1) Voyez Ahrens, *de Dialectis*, I, § 50.

vait le plus souvent l'α primitif à la place de l'η. Il y a cependant une exception importante à faire pour les cas particuliers où les Doriens eux-mêmes gardent quelquefois l'η : cette lettre longue est alors remplacée par la diphthongue ει. Cette distinction se retrouvait aussi dans le dialecte béotien, ainsi qu'Ahrens l'a déjà fait remarquer avec beaucoup de justesse. Elle n'est pas sans importance pour la détermination de la forme primitive des mots grecs. Nous avons les deux systèmes combinés dans le mot εἱϐάτα, qui me paraît être pour ἡϐήτη, de ἥϐη, *jeunesse*. Citons encore ἐξείκοντα et les noms propres de la troisième déclinaison, comme Σουκράτεις, Ἀντιγένεις, tandis que ceux de la première conservent l'α, par exemple Ἡρακλείδας (1), Εἱρουίδας pour Ἡρώδας. Nous avons cependant à la fois Ἀνδροκλεῖς et Ἱπποκλέας.

La forme καττάπερ pour καθάπερ, où l'aspiration est remplacée par le redoublement du τ, se trouve déjà dans l'inscription de Crannon. Le σ est ordinairement redoublé devant les consonnes : Ἀσσκλαπιάδας, Αἰσσχύλος, Ὑϐρισστάς. Cependant cette orthographe n'est pas constante, comme on peut en juger par le mot ἑκάστου et par les mêmes noms propres répétés parfois avec un seul σ. Quelques noms, comme Πείσσας, Νικάσσας, offrent, au contraire, l'exemple du même redoublement devant une voyelle.

Enfin nous ne devons point omettre, comme un usage particulier au dialecte thessalien, l'emploi d'un adjectif en αιος ou en ειος, pour désigner le nom du père, ce qui rappelle à beaucoup d'égards, la formation du *gentilitium* chez les Romains, les noms comme *Julius* et *Postumius* étant aussi, à l'origine, de véritables adjectifs patronymiques.

On voit que, malgré leur aspect insolite, la plupart des idiotismes de notre inscription se réduisent à la permutation d'un très-petit nombre de lettres, représentant des nuances de prononciation ou même d'orthographe. Ces différences ne me semblent ni assez nombreuses ni assez profondes

(1) Ce nom conserve l'η initial; voyez aussi Νικήρατος.

pour faire reconnaître une forme bien ancienne du dialecte thessalien. Je crois que nous avons ici un dialecte déjà tempéré par l'influence de la langue commune. Dans l'inscription de Pharsale en particulier, on remarquera, comme une preuve du progrès de cette influence, les génitifs en ου, au lieu de la forme en οι p. οιο, que l'on pense retrouver encore dans deux des autres inscriptions thessaliennes. L'esprit de patriotisme municipal, si puissant en Grèce, faisait que certaines villes conservaient avec un soin jaloux, surtout dans le langage officiel des actes publics, quelques formes typiques des dialectes locaux, choisies justement parmi celles qui s'écartaient le plus de l'usage général ; mais elles ne servent qu'à déguiser une langue, qui se rapproche de plus en plus de celle que l'on appellera le *dialecte commun*.

Cependant les anomalies du dialecte ne rendent pas compte de toutes les difficultés de l'inscription de Pharsale. La formule même du décret, bien qu'elle ne comprenne qu'un petit nombre de lignes, présente plusieurs points douteux, sur lesquels il faut s'expliquer.

Dès la première ligne, le lecteur, après avoir restitué sans hésitation, au début, les mots Ἀ[γαθᾷ τύχᾳ], se trouve arrêté par le groupe de lettres χαιους, dont il n'est pas facile de tirer un parti satisfaisant, bien qu'il suffise de le décomposer, selon les règles du dialecte thessalien, pour obtenir les deux mots grecs χαὶ ὡς. La conjonction χαί, jetée ainsi en avant, produit une construction dure, et qui paraît peu acceptable. Supposera-t-on de préférence qu'il faut lire χαλοῦς p. χαλῶς, ou χατούς p. χαθώς, comme nous avons plus loin χαττάπερ ? Mais la lettre I, que j'ai examinée avec soin sur le marbre, est parfaitement nette et ne laisse pas même supposer qu'elle ait pu être barrée à sa partie supérieure. Il est plus sage encore d'accepter le texte tel qu'il est, et de croire que le premier χαί est opposé emphatiquement à celui qui se trouve au commencement du nombre suivant. Nous dirions de même, à la rigueur, en français : « La ville des Pharsaliens à ceux qui ont, *et* participé

à ses affaires, comme s'ils étaient citoyens d'origine, *et* partagé ses périls de guerre avec un dévouement absolu. » S'il y a dans cette rédaction quelque chose qui ne soit pas conforme aux habitudes de la langue littéraire, il est toujours possible d'en attribuer la cause à la rudesse naturelle du dialecte thessalien.

Une autre difficulté vient de ce que l'on est porté naturellement à chercher, au commencement de la deuxième ligne, dans les sept ou huit lettres enlevées par l'entaille dont nous avons parlé, et dans la terminaison σσι, qui suit cette lacune, le nom de la ville à laquelle auraient appartenu originairement les nouveaux citoyens énumérés dans l'inscription. Il semble en effet, tout d'abord, qu'il soit question d'un parti d'exilés chassés de leur patrie pour avoir suivi la politique de Pharsale, et admis en masse dans la cité, comme cela se fit à Athènes pour les Platéens. Cependant, quand on mesure le vide produit sur le marbre par les lettres qui manquent, on est forcé de reconnaître qu'elles ne pouvaient guère être employées qu'à compléter le participe du verbe συμπολεμέω, dont nous avons le commencement à la fin de la ligne précédente. Si nous restituons ce participe dans la forme allongée particulière au dialecte thessalien, συμπολ[εμείσσα]σσι, le vide se trouve parfaitement rempli et ne laisse plus de place pour un nom géographique, si court qu'il soit (1).

Il en résulte que les nouveaux citoyens devaient être des habitants de Pharsale, privés originairement de la plénitude du droit de cité, mais qui, s'étant associés, dans un moment de trouble et de péril, à la classe privilégiée, étaient admis, en récompense de leurs services, à en faire eux-mêmes partie. Parmi eux pouvaient se trouver sans doute des étrangers domiciliés, des soldats d'aventure, des exilés, assez détachés de leur patrie primitive pour qu'il

(1) Le plus court serait celui des habitants d'Halos (Ἀλεῦσσι), dont la ville, en guerre avec Pharsale, fut prise par Philippe de Macédoine et donnée comme port de mer aux Pharsaliens. (Démosth., XI, 1, p. 152.)

n'y eût plus lieu de la mentionner; mais nous pensons que le plus grand nombre devaient être tirés d'une classe intermédiaire de la population, que les circonstances politiques avaient élevée au-dessus de la masse des Pénestes thessaliens. On sait en effet que la Thessalie était peut-être la contrée de la Grèce où le régime aristocratique s'était maintenu sous la forme la plus exclusive. Nous avons la preuve que Pharsale vivait alors sous un gouvernement de ce genre : c'est que le décret que nous étudions n'est pas promulgué au nom du peuple, mais au nom de la ville des Pharsaliens, ἁ πόλις Φαρσαλίουν. Les seuls citoyens en pareil cas, c'étaient les nobles, seuls propriétaires du sol. Mais ces aristocraties, toutes fermées qu'elles étaient, se trouvaient forcées à certains jours, dans l'intérêt de leur propre existence, de se recruter en dehors d'elles-mêmes. C'est une mesure de ce genre que l'inscription de *Rhizi* nous fait connaître.

Dans la partie du décret qui concerne la concession de terres faites aux mêmes citoyens, les mots ἐμ Μακουνίαις et τοῦ Λουέρχου, qui causent, au premier abord, quelque embarras, me paraissent être des noms topographiques, désignant un district particulier du territoire de Pharsale, appartenant au domaine public. Μακούνιαι vient de μάκουν p. μήκων, *pavot*, mot dont les Grecs formaient volontiers des dénominations de lieu, comme on le voit par l'ancien nom de la ville de Sicyone, Μηκώνη.

L'autre mot paraît être composé avec l'adjectif, d'où sont dérivées en grec les formes λῴων, λῷστος (1), et avec le verbe ἔρχομαι (comparez en latin *Beneventum*) : il marquerait une localité particulière du district ci-dessus mentionné.

A ces difficultés s'ajoute encore une grave distraction du lapicide. Je ne vois pas, en effet, d'autre manière d'expliquer la perturbation qui paraît affecter tout le groupe

(1) La forme simple λῶος était certainement employée dans le nord de la Grèce, et servait à désigner un mois chez les Macédoniens.

de mots εδουκαεμμαεμμακουνιαις. Il n'y a pas, je crois, d'idiotisme local qui puisse faire de la forme ἔδουκα une troisième personne du singulier, ni rendre compte de la répétition du groupe de lettres εμμα. On peut supposer que la rédaction correcte de ce passage était : Ἔδουκε καὶ ἐμ Μακουνίαις. L'ouvrier, confondant le premier κ avec le second, l'aura fait suivre d'un α, comme s'il écrivait le mot καί ; puis, soit par une erreur nouvelle, soit à dessein pour remplir le vide qui était le résultat de sa première maladresse, il aura redoublé les quatre lettres suivantes. Les graveurs grecs aimaient mieux laisser subsister les fautes de ce genre que de gâter par des corrections l'ordonnance de leurs lignes et l'unité d'aspect de leur travail.

Quant aux cinq magistrats mentionnés à la suite du décret, ce sont les ταγοί (titre des archontes en Thessalie), dont les noms au génitif, appellent nécessairement devant eux le participe τ[αγευόντου]ν, que j'ai retrouvé sur d'autres inscriptions de Pharsale.

Par toutes les raisons que j'ai indiquées, je crois être autorisé à lire et à traduire la formule du décret comme il suit :

Ἀ[γαθᾷ τυχᾷ]. Ἁ πόλις Φαρσαλίουν τοῖς καὶ οὓς ἐξαρχᾶς συμπολιτευομένοις καὶ συμπο- || λ[εμείσσα]σσι πάνσᾳ προθυμίᾳ, ἔδουκε τὰν πολιτείαν κattάπερ Φαρσαλίοις τοῖς || ἐ[ξαρχᾶς πολ]ιτευομένοις· ἔδουκ-[ε καὶ] ἐμ Μακουνίαις τᾶς ἐχομένας τοῦ Λουέρχου || γᾶ[ς. . . . . πλέ]-θρα ἐξείκοντα ἑκάστου τοῦ εἰδάτᾳ, ἔχειν πατρουέαν τὸμ πάντα χρόνον. || Τ[αγευόντου]ν Εὐμειλίδα Νικασιαίου, Λύκου || Δρουπακείου, Ὀτολύκου Μνασιππείου, Λύκου || Φερεκ[ρατ]είου, Ἀντιόχου Δυνατείου.

« Avec la bonne fortune. — La ville des Pharsaliens, pour récompenser ceux dont les noms suivent, qui ont et participé à ses affaires, comme s'ils étaient citoyens d'origine, et partagé ses périls de guerre avec un entier dévouement, leur a donné le droit de cité, au même titre que les Pharsaliens qui le possèdent d'origine. Elle leur a donné en plus, à chaque homme parvenu à la pleine jeunesse,

soixante plèthres de terre, dans les Makounies, sur les terrains... qui touchent au lieu appelé Louerkhos, pour qu'ils les possèdent à titre de patrimoine à tout jamais. Sous la magistrature des *tages*, Eumeilidas fils de Nicasias, Lycos fils de Droupakeis, Otolycos fils de Mnasippos, Lycos fils de Phérécrateis et Antiokhos fils de Dynatos. »

L'étude de la longue liste de noms propres qui remplit la plus grande partie de l'inscription ne serait pas sans intérêt. Peut-être sous plus d'un nom bizarre, et dont la composition nous échappe au premier coup d'œil, retrouverait-on les traces d'un dialecte plus ancien et plus éloigné encore de la langue commune que le dialecte employé pour le texte même du décret. Nous nous contenterons de laisser à nos lecteurs le moyen de faire eux-mêmes cet examen détaillé, qui nous forcerait à dépasser les limites d'une simple note explicative.

Il est regrettable de ne pouvoir déterminer, en finissant, à quelle époque exacte de l'histoire de Pharsale doit être placé l'acte important qui ouvre la porte de la cité à cent soixante-seize nouveaux citoyens. Malheureusement nous ne connaissons de cette histoire qu'un petit nombre de faits isolés, dont il est impossible, le plus souvent, de retrouver l'enchaînement. Les complications qui précédèrent le grand désastre éprouvé par les Pharsaliens, en l'an 395 av. J.-C., lorsque Medios, tyran de Larisse, prit leur ville et vendit la population comme esclave, le protectorat du sage et riche Polydamas, qui, peu de temps après, releva la fortune de sa patrie, en s'y faisant le médiateur des partis, la domination impatiemment subie des tyrans de Phères, enfin l'alliance de Pharsale avec Philippe de Macédoine, sont autant de faits qui nous laissent entrevoir, pour cette partie de la Thessalie, une époque particulièrement troublée par les révolutions politiques (1). C'est aussi la période de temps à laquelle notre inscription paraît se rattacher par

(1) Voyez Diodore de Sicile, XIV, 82; Xénophon, *Helléniques*, VI, 1. 2; 4, 33; Démosthène, XI, 1, p. 152.

le caractère du dialecte et par celui de l'écriture. Mais l'absence d'une série régulière de documents épigraphiques nous commande de ne nous appuyer sur les preuves de ce genre qu'avec la plus grande réserve.

FRAGMENT INÉDIT D'APPIEN

PUBLIÉ PAR M. MILLER, DE L'INSTITUT.

[Abrégé d'un article de la *Revue archéologique* de 1869.]

L'*Histoire romaine* d'Appien, sur laquelle Photius nous donne quelques détails, était divisée en vingt-quatre livres. Plusieurs sont incomplets ou perdus. Nous ne possédons absolument rien du XXIVe, qui était intitulé Ἀράβιος, *Arabica.*

J'ai eu la bonne fortune de trouver un fragment curieux et d'une certaine étendue, provenant de ce XXIVe livre. Voici ce fragment :

Περὶ Ἀράβων μαντείας.

Ἀππιανὸς φησὶ τῷ τέλει τοῦ κδ' βιβλίου · « Φεύγοντί μοι ποτὲ τοὺς Ἰουδαίους, ἀνὰ τὸν πόλεμον τὸν ἐν Αἰγύπτῳ γενόμενον, καὶ ἰόντι διὰ τῆς Πετραίας Ἀραβίας ἐπὶ ποταμὸν, ἔνθα με σκάφος περιμένον ἔμελλε διοίσειν ἐς Πηλούσιον, Ἄραψ ἀνὴρ διηγεῖτό (1) μοι τῆς ὁδοῦ νυκτὸς οἰομένῳ πλησίον εἶναι τοῦ σκάφους · κρωζούσης ἄρτι πρὸς ἕω κορώνης, ἔφη συνταραχθείς · « Πεπλανήμεθα. » Καὶ κρωζούσης αὖθις, εἶπεν, « Ἄγαν πεπλανήμεθα. » Θορυβουμένῳ (2) δέ μοι καὶ σκοποῦντι εἴ τις

(1). M. Thurot me propose une correction qui me paraît excellente et que je m'empresse d'adopter. Il lit : ἡγεῖτό μοι τῆς ὁδοῦ νυκτός · οἰομένῳ δὲ πλησίον εἶναι τοῦ σκάφους, κρωζούσης κτλ.

(2) Cod. θωρυβουμένῳ.

ὁδοιπόρος ὀφθήσεται, καὶ οὐδένα ὁρῶντι ὡς ἐν ὄρθρῳ ἔτι πολλῷ (1) καὶ γῇ πολεμουμένῃ, τὸ τρίτον ὁ Ἄραψ τοῦ ὀρνέου πυθόμενος εἶπεν ἡσθείς, « Ἐπὶ συμφέροντι πεπλανήμεθα καὶ ἐχόμεθα τῆς ὁδοῦ. » Ἐγὼ δὲ ἐγέλων μὲν εἰ καὶ, ἑξόμεθα τῆς πλανωμένης καὶ ἀπεγίνωσκον (2) ἐμαυτοῦ, πάντων πολεμίων ὄντων, οὐκ ὄν μοι δυνατὸν οὐδ' ἀναστρέψαι διὰ τοὺς ὄπισθεν (3) οὓς δὴ καὶ φεύγων ἠρχόμην · ὑπὸ δὲ ἀπορίας (4) εἰπόμην ἐκδοὺς ἐμαυτὸν τῷ μαντεύματι. Οὕτω δὲ ἔχοντί μοι παρὰ δόξαν ἕτερος ποταμὸς ἐκφαίνεται ὁ ἀγχοτάτω μάλιστα τοῦ Πηλουσίου, καὶ τριήρης ἐς τὸ Πηλούσιον παραπλέουσα, ἧς ἐπιβὰς διεσωζόμην, τὸ σκάφος δὲ, ὃ μὲν ἐν τῷ ἑτέρῳ ποταμῷ ὑπέμεινεν, ὑπὸ Ἰουδαίων ἐλήφθη. Τοσοῦτον ὠνάμην τῆς τύχης καὶ τοσοῦτον ἐθαύμασα τοῦ μαντεύματος. Οὗτοι μὲν οὖν εἰσὶ θρησκευτικοὶ, μαντικοὶ, γεωργοὶ, φαρμάκων ἐπιστήμονες· οὓς εἰκὸς ἐν Αἰγύπτῳ γῆν εὑρόντας (5) ἀγαθὴν οἷα γεωργοὺς καὶ ἔθνος ὁμοίως θεοσεβές τε καὶ μαντικὸν καὶ φαρμάκων οὐκ ἄπειρον, οὐδ' ἄστρων, ἐμμεῖναι χαίροντας ὡς παρ' ὁμοίοις. »

Voici la traduction française de ce fragment :

SUR L'ART DE LA DIVINATION CHEZ LES ARABES.

Appien dit, à la fin de son XXIVe livre : « C'était pendant la guerre d'Égypte. Un jour, je fuyais les Juifs et je me dirigeais, à travers l'Arabie Pétrée, vers un fleuve où m'attendait une barque qui devait me conduire à Péluse. J'avais pris un Arabe pour me servir de guide pendant la nuit. Je me croyais près de la barque en question lors-

(1) Mon ami M. Maury propose ἔτι πολιῷ. Cette correction est ingénieuse, mais elle est bien poétique et ne paraît pas nécessaire, surtout si on traduit *de grand matin*, au lieu de *en pleine aube*, comme j'avais mis d'abord.

(2) M. Thurot propose : καὶ ἀπογινώσκων....... ὑπὸ δὴ ἀπορίας. App., *Bell. civ.*, V., 139 : Ὡς εἶδον αὐτὸν (Pompeium) οὐδὲ Τιτίου παρόντος, ὅτῳ τὰ περὶ αὐτὸν Ἀντώνιος ἐπιτρέπει, παυόμενον τοῦ πρὸς τὸν ἀμείνονα πολέμου, ἀπέγνωσαν αὐτοῦ.

(3) Id., *Bell. civ.*, V, 138 : ὑπὸ τῶν ὄπισθεν ἐξεβλήθη τοῦ στρατοπέδου.

(4) Id., *Bell. civ.*, V, 140 : κινδυνεύων ὑπὸ τῆς ἀπορίας.

(5) Cod. εἰκώς; — εὑρόντες.

qu'une corneille, du côté de l'Orient, se mit à crier. L'Arabe effrayé me dit : « Nous nous sommes trompés. » Un nouveau cri s'étant fait entendre : « Nous nous sommes étrangement trompés, » reprit-il. J'étais inquiet et je regardais s'il n'apparaissait pas quelque autre voyageur. Mais je n'en apercevais aucun, parce qu'il était encore de grand matin et toute la contrée était en guerre. L'oiseau s'étant fait entendre une troisième fois, l'Arabe me dit plein de joie : « C'est bien heureux que nous nous soyons trompés, car nous sommes dans le bon chemin. » Je riais, bien que nous eussions pris une fausse route; mais j'étais fort inquiet, parce que les ennemis étaient de tous les côtés, et il m'était impossible de retourner en arrière, à moins de tomber sur ceux que je fuyais tout à l'heure. En présence de pareilles difficultés, je suivais l'Arabe, m'abandonnant à la prédiction. Sur ces entrefaites, et contre mon attente, je rencontrai un autre fleuve qui était tout à fait dans le voisinage de Péluse, et une trirème qui faisait voile pour cette ville. Je montai à bord et je fus sauvé. Quant à la barque qui m'attendait dans l'autre fleuve, elle fut prise par les Juifs. Autant ma chance avait été heureuse, autant j'admirai la prédiction. Les Arabes sont très-observateurs des pratiques religieuses, habiles dans l'art de la divination, adonnés à l'agriculture, et très-versés dans la science des remèdes. Aussi est-il naturel que, rencontrant en Égypte une terre fertile, des cultivateurs, des peuples religieux comme eux, et habiles dans l'art de la divination, dans la science des remèdes et dans la connaissance des astres, ils aient été heureux de se fixer parmi eux comme parmi leurs semblables. »

Un mot d'abord sur le titre : *De l'art de la divination chez les Arabes.*

La divination par l'étude et le vol des oiseaux constitue ce qu'on appelle la science augurale. Cicéron en parle plusieurs fois, et même assez longuement (*de Divinatione*, I, 1, 38, 41 et 42).

Ces divers passages nous montrent l'influence que le vol

ou le chant des oiseaux peuvent avoir sur les événements. Cherchons maintenant, parmi les espèces douées de ces facultés, quel est le rôle de la corneille. Nous savons par Virgile, Horace, Élien et d'autres, que le cri de cet oiseau, dans certaines circonstances, prédisait la pluie et la tempête. Quelquefois sa présence était d'un bon augure. « Pourquoi, dit Cicéron (*Div.*, I, 39), le vol du corbeau à droite, celui de la corneille à gauche, sont-ils heureux ? » Passage qui rappelle celui de Plaute (Plaut., *Asin.*, p. 242, tr. fr.) : « Grand succès ! Le ciel nous favorise. Tous les augures se présentent bien. Le pivert et la corneille à gauche, le corbeau à droite ! » Et cet autre de Virgile (*Ecl.*, IX, 15) : « Et si je n'avais à tout prix tranché de nouveaux démêlés, averti que j'étais par la corneille qui, du haut d'un chêne creux, croassait à ma gauche. »

On se rappelle l'anecdote (1) racontée par Maxime Planude dans sa Vie d'Ésope. Ce dernier priait Xanthus de lui accorder sa liberté. « Sors, lui dit Xanthus, place-toi sous le vestibule, regarde, et si tu aperçois deux corneilles, viens me le dire, c'est d'un bon augure ; si tu n'en vois qu'une, c'est mauvais. » Ésope sort, voit deux corneilles qui étaient perchées sur un arbre, et revient l'annoncer à son maître. Pendant que Xanthus était allé vérifier le fait, l'une des deux corneilles s'était envolée. Il rentre furieux et fait battre Ésope de verges. Sur ces entrefaites, un des amis de Xanthus vient l'inviter à souper. « Que je suis malheureux ! s'écrie Ésope ; moi qui ai vu deux corneilles, je suis frappé de verges ; vous n'en avez vu qu'une, et vous partez pour un festin. L'oïonoscopie est donc une vaine science. »

Le mot est joli ; mais laissons l'historiette pour ce qu'elle vaut, et recueillons le renseignement oïonoscopique, renseignement qui doit être vrai, parce qu'il repose évidemment sur la tradition.

Procope cite aussi un fait curieux, mais d'un caractère plus général.

(1) C'est mon ami M. de Longpérier qui m'a rappelé cette anecdote.

« Hermégisèle, dit-il, commandait aux Varni (c'est ainsi qu'il appelle les Germains). Voulant affermir son pouvoir, il avait épousé la sœur de Theudebert, roi des Francs. Peu de temps auparavant était morte sa première femme, lui laissant un fils unique nommé Radiger. Il fiança ce dernier à une jeune fille de race bretonne et sœur du roi des Anglais, et donna une forte somme d'argent pour cadeau des fiançailles. Un jour qu'il se promenait à cheval, accompagné des principaux Germains, il vit un oiseau perché sur un arbre et qui poussait des cris multipliés. Soit qu'il comprît le chant de l'oiseau, soit que, avec connaissance de cause, il donnât une fausse explication de la prédiction annoncée, il dit à ceux qui l'entouraient qu'il mourrait au bout de quarante jours. Il leur explique ensuite tout ce qu'il a fait pour assurer leur bonheur, et leur recommande, quand il sera mort, de donner pour femme à son fils, non pas celle à laquelle il l'avait déjà fiancé, mais bien sa propre belle-mère, sœur de Theudebert, lorsque cette dernière serait veuve. Puis il meurt le quarantième jour après cette prédiction. »

De tous ces passages que nous venons de citer, concernant le rôle joué par la corneille dans la science augurale, il n'y en a pas un seul qui s'applique au fait rapporté par Appien. N'oublions pas que nos deux voyageurs avaient l'Orient à leur droite, puisqu'ils se dirigeaient vers la branche Pélusiaque. Premier cri de la corneille du côté de l'Orient, erreur; second cri, augmentation de l'erreur; troisième cri, erreur qui tourne heureusement. Trouverait-on dans les écrivains arabes quelque renseignement analogue? Je laisse aux orientalistes (1) le soin de faire des recherches nécessaires à ce sujet. On conserve dans la bibliothèque de Vienne un petit traité inédit de Michel Psellus sur cette

(1) M. Zotenberg me communique le passage suivant. Maçoudi, dans les *Prairies d'or* (éd. de la Soc. as., t. III, p. 341), dit : « Il faut savoir, en effet, que, chez les Arabes, l'animal qui passait de gauche à droite était d'un bon augure, tandis que celui qui passait de droite à gauche était d'un sinistre présage. »

science : Περὶ Οἰωνοσκοπίας. Peut-être y a-t-il là quelque détail consacré à la corneille.

Dans les parties de l'Orient que j'ai visitées, j'ai vu que cet oiseau se multipliait à l'infini. Aussi n'est-il pas étonnant qu'il soit devenu l'objet de nombreuses observations et qu'il ait contribué, plus que tout autre, à former l'art de la divination.

Abordons maintenant le fragment, et cherchons l'événement historique auquel Appien fait allusion. Pour cela, passons rapidement en revue les différentes révoltes des Juifs qui se sont produites sous chacun des trois empereurs dont nous avons parlé précédemment.

Trajan entrait dans la dix-huitième année de son règne, l'an 115 de notre ère, lorsque les Juifs, excités par leurs coreligionnaires de Cyrène, se soulevèrent dans Alexandrie, dans toute l'Égypte et dans la Libye Cyrénaïque, contre les habitants de ces provinces, tant Grecs que Romains. L'année suivante, la sédition devint beaucoup plus forte et prit les proportions d'une véritable guerre. Les Grecs eurent d'abord le dessous; ils se vengèrent en allant massacrer tous les Juifs qui étaient dans Alexandrie. Le pays plat de l'Égypte fut ravagé par ceux de Cyrène, et Dion Cassius rapporte que plus de deux cent mille hommes furent massacrés tant en Libye qu'en Égypte.

Martius Turbo, qui plus tard, en 119, devint préfet du prétoire, fut envoyé pour réprimer ces désordres. Il défit les Juifs en plusieurs rencontres, mais sans pouvoir les faire rentrer dans le devoir, parce qu'il avait affaire non-seulement aux Juifs de Libye, mais encore à ceux d'Égypte.

L'année suivante, en 116, pendant que cette guerre durait encore, la Mésopotamie se souleva. Lusius Quiétus comprima la révolte, et eut en récompense le gouvernement de la Palestine.

Après la mort de Trajan, arrivée en 117, les Juifs, affaiblis par les pertes successives qu'ils avaient faites, se maintinrent pendant quelque temps dans le devoir. Mais à la fin

du règne d'Adrien, vers l'année 134, la révolte recommença dans la Judée avec une extrême violence. Adrien envoya des armées à Tinnius Rufus, qui était alors gouverneur de cette province; Jérusalem fut prise et rasée par les Romains.

Cette dernière révolte paraît s'être localisée dans la Judée. Nous ne voyons pas, du moins, que l'Égypte en ait été troublée.

Le règne d'Antonin nous fournit, vers l'an 150, une nouvelle rébellion des Juifs de la Judée, dans le temps que saint Justin conférait à Éphèse avec Tryphon (1). Cette rébellion fut promptement réprimée. C'est tout ce que nous en savons.

De ces diverses révoltes des Juifs, il me paraît certain que c'est à la première, celle qui eut lieu sous Trajan, que doit s'appliquer le récit d'Appien. Les détails contenus dans ce récit s'accordent parfaitement avec les événements qui se passèrent alors. Un passage du même historien vient de plus confirmer cette conjecture. Dans son deuxième livre des Guerres civiles, il est amené à raconter l'arrivée de César en Égypte après que Pompée, fugitif, y eut été frappé par trahison. « César, dit-il, ne put soutenir l'aspect de la tête de Pompée qu'on lui présenta; il ordonna qu'elle fût inhumée, et il consacra en son honneur, sur le devant de la ville, un petit temple, sous le nom de *Temple de Némésis*, qui subsistait encore de mon temps, mais qui a été détruit par les Juifs durant la guerre que Trajan porta en Égypte, pour y exterminer ceux de cette nation qui s'y étaient établis. »

C'est donc à l'année 115 qu'il faut rapporter la guerre à laquelle Appien fait allusion dans le passage inédit du XXIV[e] livre. Mais ce doit être au printemps ou à l'automne de cette même année 115, c'est-à-dire avant ou après les inondations du Nil, parce que, par suite de ces inondations, le Delta devenait un immense marais dans lequel

(1) S. Just., *Dial.*, p. 217 *d*, 227 *a*.

disparaissaient les diverses branches du Nil, par conséquent les fleuves dont parle Appien.

Il est probable qu'il remplissait alors en Égypte certaines fonctions municipales, et que c'est postérieurement à cette guerre des Juifs qu'il se rendit à Rome pour y exercer les fonctions d'avocat près le tribunal des Césars.

Le récit d'Appien me semble réclamer une petite explication géographique, autrement il pourrait jeter de l'incertitude dans l'esprit du lecteur. Quelle est, en effet, la situation d'un voyageur qui, se dirigeant vers un fleuve, en rencontre un autre conduisant au même port? Il semble que ces deux fleuves doivent se rejoindre et n'en former qu'un seul avant de se jeter dans la mer. Le voyageur, se trouvant entre les deux et venant d'un pays montagneux, aura passé entre les sources de ces fleuves sans les apercevoir. Telle est du moins l'idée qui se présente d'abord tout naturellement. Mais, dans le cas dont il s'agit ici, je crois qu'il faut raisonner autrement. Écoutons d'abord Strabon sur la situation topographique du pays.

« Entre les bouches Tanitique et Pélusiaque, dit-il (XVII, p. 802), s'étendent des lacs et des marais vastes et contigus les uns aux autres, au milieu desquels sont bâtis un grand nombre de villages ou bourgs. Péluse est tout entouré de marais, que quelques-uns appellent *Barathra* et *Telmata;* elle est bâtie à plus de 20 stades de la mer; sa circonférence est de 20 stades; elle a pris son nom de la vase et des marais qui l'entourent. C'est pourquoi l'Égypte est d'un accès difficile du côté de l'Orient, vers la Phénicie, la Judée et l'Arabie Nabatéenne, qu'on traverse pour entrer en Égypte.

« Le pays qui occupe l'intervalle du Nil au golfe Arabique dépend de l'Arabie, sur les limites de laquelle Péluse est bâtie; il est entièrement désert et impraticable pour une armée. La largeur de l'isthme entre Péluse et le fond du golfe (Arabique), à Héroopolis, est de 900 stades, mais, selon Posidonius, de 1,500 ou un peu moins. Cet isthme est sablonneux, sans eau, et en outre rempli

d'un grand nombre de serpents, qui se cachent sous le sable. »

Voici maintenant, je crois, comment on peut expliquer le passage d'Appien. Prenons la carte de la partie basse de l'Égypte, et dirigeons nos regards sur l'endroit où le Nil, se séparant en plusieurs branches, forme ce qu'on appelle le Delta et va se jeter dans la mer Méditerranée. Le grand cours d'eau le plus oriental se sépare en deux dans les environs d'Aphroditopolis, et forme deux branches qui vont se jeter l'une à Tanis et l'autre à Péluse, d'où les noms de Tanitique et Pélusiaque. Appien venait de l'Arabie Pétrée, qui confinait à ce grand cours d'eau. La barque qui l'attendait se trouvait probablement au-dessus du canal qui conduit à la branche Tanitique. Il n'est pas à supposer qu'elle devait descendre jusqu'à Tanis pour aller à Péluse. Il est probable, au contraire, qu'arrivée à la séparation indiquée plus haut, elle devait prendre le cours d'eau qui conduisait à Péluse. Le mot ποταμός dont se sert l'auteur dans les deux cas prouve qu'il s'agit d'un fleuve. Le guide d'Appien, pendant la nuit, n'ayant pas reconnu son chemin, ils auront dévié vers la droite et rencontré la portion du fleuve qui se dirigeait vers Péluse, et où se trouvait une trirème faisant voile pour ce port.

Un dernier renseignement à constater et à recueillir. Il paraîtrait que déjà à une époque assez reculée les Arabes s'étaient établis dans la partie de l'Égypte qui comprend l'isthme de Suez.

Quant au texte du nouveau fragment d'Appien, je n'ai rien de particulier à en dire. Il est assez correct et ne prête à aucune incertitude pour le sens général.

L'expression ἐπιστήμονες φαρμάκων a pu me laisser un instant indécis. Faut-il traduire le mot φαρμάκων par *poisons* ou par *remèdes?* Comme en résumé les épithètes employées ici par Appien sont plutôt favorables à la nation arabe, je n'ai pas hésité à adopter le dernier sens, *versés dans la science des remèdes.* On sait que les peuples nomades, et en particulier les Arabes, pratiquent avec succès une méde-

cine fondée sur l'expérience de tous les jours. Inutile d'insister sur leur habileté comme agriculteurs; il suffit de rappeler le livre célèbre qui a pour titre l'*Agriculture nabatéenne*, et dont la composition remonte à une époque très-ancienne. Quant au mot θρησκευτικοί, mot inconnu aux lexiques, il doit être pris comme synonyme de θρησκευταί, *observateur des pratiques religieuses*. Ce mot est de bonne formation et trouve son analogue dans σκοπευτικός, synonyme de σκοπευτής.

BIBLIOGRAPHIE.

LISTE CHRONOLOGIQUE

DES

THÈSES POUR LE DOCTORAT ÈS-LETTRES

TRAITANT DES MATIÈRES DE LITTÉRATURE,
DE PHILOSOPHIE, D'HISTOIRE ET DE GÉOGRAPHIE GRECQUES (1).

N. B. La plus grande partie des thèses de doctorat appartient à la Faculté de Paris. Nous nous bornerons donc à indiquer la provenance pour les Facultés de province, que nous désignerons par le nom des villes où elles sont établies. La collection des thèses de Paris se trouve presque complète à la bibliothèque de l'Université (Sorbonne); nous avons trouvé la plupart des thèses de province dans les bibliothèques des Facultés ou des villes, ou encore, surtout les plus modernes, au Ministère de l'instruction publique. Quand le volume porte le nom d'un libraire, nous avons reproduit cette indication.

1810.

FONTANIER. La Comédie (Besançon).

1811.

RUINET. Thèse de belles-lettres sur l'Ode.
BINTOT. De l'Apologue et de la Pastorale.

(1) Cette liste a été extraite par M. Deltour d'un ouvrage sur le doctorat ès lettres, dont la nouvelle édition, complétement transformée, paraîtra prochainement sous ce titre : *Notice sur le doctorat ès lettres, suivie du catalogue et de l'analyse des thèses latines et françaises admises par les Facultés des lettres depuis* **1810**, *avec Index et Table alphabétique des docteurs*, par M. Ath. Mourier, chef de division au Ministère de l'instruction publique, et M. F. Deltour, docteur ès lettres, professeur de rhétorique au lycée Saint-Louis. Paris, J. Delalain et fils, 1869.

1812.

CIMETTIERRE SAINT-AMAND. De l'Épopée; in-4, 22 pages.
HUMBERT. De l'Ode; in-4, 19 pages.
TESTARD. De la Poésie pastorale; in-4, 23 pages.
FRÉMION. De l'Hymne chez les Grecs; in-4, 23 pages.
GAILLARD. De l'Apologue; in-4, 22 pages.
DUCONDUT. De la Poésie lyrique; in-4, 26 pages.
SALLANDROUZE. De la Poésie pastorale; in-4, 19 pages.

1813.

DUCASAU. Sur les Chœurs des tragédies antiques; in-4, 32 pages.
GARRIGUES. De la nature, de l'origine et des avantages de l'Apologue; in-4, 16 pages.
SEGUY-VILLEVALEIX. Sur les Harangues des historiens; in-4, 16 pages.
LARAUZA. De la Poésie bucolique; in-4, 27 pages.
DUMONT. L'Épisode considéré dans la poésie épique; in-4, 12 pages (Grenoble).
CARDIN. De la Tragédie (Poitiers).

1814.

BARON. Homère; in-4, 31 pages.
PATIN. De l'Emploi des harangues chez les historiens; in-4, 20 pages.

1816.

MÉZIÈRES. De l'Épopée; in-4, 32 pages.
ANSART. Sophocle; in-4, 26 pages.
DOUY. Du Poëme didactique; in-4, 20 pages.

1817.

TARANNE. Quel est le principe des qualités de Thucydide? Quel en est le résultat? in-4, 34 pages.
VARNEY. Du Poëme épique; in-4, 34 pages.
PERREAU. Pindare; in-4, 38 pages.
GUICHEMERRE. De l'Origine de la poésie; in-4, 28 pages.
DERÔME. Sur Thucydide; in-4, 27 pages.
ANCEAU. Parallèle des *Choéphores* d'Eschyle, des *Électres* de Sophocle, d'Euripide, de Crébillon, et de l'*Oreste* de Voltaire; in-4, 57 pages.
GAIL (J.-F.). Hérodote; in-4, 27 pages.
FRIBAULT. De l'Apologue; in-4, 21 pages.

SOULLIÉ. De l'Étude de la langue grecque; in-4, 16 pages (Strasbourg).
MATTER. Sur la protection accordée aux sciences, aux belles-lettres et aux arts chez les Grecs; in-4, 22 pages (Strasbourg).

1818.

LECOUTURIER. Examen de l'*Hippolyte* d'Euripide, de l'*Hippolyte* de Sénèque et de la *Phèdre* de Racine; in-4, 35 pages.
CHOPIN. Théocrite; in-4, 26 pages.

1819.

MICHELET. Examen des Vies des hommes illustres de Plutarque.
VALETTE. De l'Épopée; in-4, 24 pages.

1821.

JANSON. Sur l'Ode.

1822.

FORGEOT. Démosthène considéré dans les Philippiques et le Plaidoyer pour la couronne; in-4, 36 pages.
LEGAY. Sur la Tragédie; in-4, 6 pages.

1823.

RENARD. De l'Ode; in-4, 20 pages.

1824.

RZEWUSKI. De Ionica Philosophia; in-4, 29 pages.

1826.

EICHHOFF. Hésiode; in-4, 16 pages.
BARBIÉ DU BOCAGE. Hérodote.
ASSOLLANT. Sur l'Ancienne Comédie grecque, ou Aristophane; in-4, 24 pages.

1827.

MEYLINCK. Sur la Poésie grecque; in-4, 19 pages.
STIÉVENART. Considérations sur les dieux d'Homère; in-4, 50 pages (Strasbourg).

1828.

MONDELOT. Sur Homère; in-4, 16 pages.

DELCASSO. De Topicis, sive de Aristotelica locorum disciplina; in-4, 18 pages.—Essai sur les lyriques grecs; in-4, 16 pages (Strasbourg).

1829.

FEUGÈRE (Léon). La Tragédie grecque considérée dans quelques-uns de ses rapports avec la tragédie française; in-4, 17 pages.

BOURGON. Polybe considéré comme historien romain, ou Examen critique des principaux événements de l'histoire romaine que cet écrivain a passés sous silence ou qu'il n'a pas rapportés comme les autres historiens; in-4, 47 pages (Strasbourg).

ENGELHARDT. Considérations sur quelques historiens de l'antiquité et des temps modernes; in-4, 39 pages (Strasbourg).

1830.

ROSSIGNOL. Fragmenta Bionis Borysthenitæ philosophi, e variis scriptoribus collecta, emendavit, illustravit et ad publicam disceptationem proponit; in-4, 35 pages. — Dissertation sur le drame que les Grecs appelaient satyrique; in-4, 16 pages.

1831.

DELAUNAY. De Cynismo, ac præcipue de Antisthene, Diogene et Cratete; in-4, 31 pages. — Sur le genre de poésie que les Grecs appelaient *silles;* in-4, 26 pages.

LE MOINE. Poésie pastorale chez les anciens (Dijon).

RAISON. De la Tragédie grecque (Dijon).

1832.

DABAS. De gnomica Græcorum philosophia; in-4, 21 pages. — Aristophane; in-4, 47 pages.

MESNARD (P.-L.). Sur la Comédie chez les Grecs; in-4, 24 pages.

HAMEL. De Psychologia Homerica; in-8, 23 pages. (Delalain). — Des œuvres d'Hésiode; in-8, 66 pages (Delalain).

1833.

LAFAYE (LAFAIST). Dissertation sur la philosophie atomistique; in-8, 118 pages.

Soullié. De l'Étude de la langue grecque; in-4, 16 pages (Strasbourg).
Matter. Sur la protection accordée aux sciences, aux belles-lettres et aux arts chez les Grecs; in-4, 22 pages (Strasbourg).

1818.

Lecouturier. Examen de l'*Hippolyte* d'Euripide, de l'*Hippolyte* de Sénèque et de la *Phèdre* de Racine; in-4, 35 pages.
Chopin. Théocrite; in-4, 26 pages.

1819.

Michelet. Examen des Vies des hommes illustres de Plutarque.
Valette. De l'Épopée; in-4, 24 pages.

1821.

Janson. Sur l'Ode.

1822.

Forgeot. Démosthène considéré dans les Philippiques et le Plaidoyer pour la couronne; in-4, 36 pages.
Legay. Sur la Tragédie; in-4, 6 pages.

1823.

Renard. De l'Ode; in-4, 20 pages.

1824.

Rzewuski. De Ionica Philosophia; in-4, 29 pages.

1826.

Eichhoff. Hésiode; in-4, 16 pages.
Barbié du Bocage. Hérodote.
Assollant. Sur l'Ancienne Comédie grecque, ou Aristophane; in-4, 24 pages.

1827.

Meylinck. Sur la Poésie grecque; in-4, 19 pages.
Stiévenart. Considérations sur les dieux d'Homère; in-4, 50 pages (Strasbourg).

1828.

MONDELOT. Sur Homère; in-4, 16 pages.

DELCASSO. De Topicis, sive de Aristotelica locorum disciplina; in-4, 18 pages.—Essai sur les lyriques grecs; in-4, 16 pages (Strasbourg).

1829.

FEUGÈRE (Léon). La Tragédie grecque considérée dans quelques-uns de ses rapports avec la tragédie française; in-4, 17 pages.

BOURGON. Polybe considéré comme historien romain, ou Examen critique des principaux événements de l'histoire romaine que cet écrivain a passés sous silence ou qu'il n'a pas rapportés comme les autres historiens; in-4, 47 pages (Strasbourg).

ENGELHARDT. Considérations sur quelques historiens de l'antiquité et des temps modernes; in-4, 39 pages (Strasbourg).

1830.

ROSSIGNOL. Fragmenta Bionis Borysthenitæ philosophi, e variis scriptoribus collecta, emendavit, illustravit et ad publicam disceptationem proponit; in-4, 35 pages. — Dissertation sur le drame que les Grecs appelaient satyrique; in-4, 16 pages.

1831.

DELAUNAY. De Cynismo, ac præcipue de Antisthene, Diogene et Cratete; in-4, 31 pages. — Sur le genre de poésie que les Grecs appelaient *silles;* in-4, 26 pages.

LE MOINE. Poésie pastorale chez les anciens (Dijon).

RAISON. De la Tragédie grecque (Dijon).

1832.

DABAS. De gnomica Græcorum philosophia; in-4, 21 pages. — Aristophane; in-4, 47 pages.

MESNARD (P.-L.). Sur la Comédie chez les Grecs; in-4, 24 pages.

HAMEL. De Psychologia Homerica; in-8, 23 pages. (Delalain). — Des œuvres d'Hésiode; in-8, 66 pages (Delalain).

1833.

LAFAYE (LAFAIST). Dissertation sur la philosophie atomistique; in-8, 118 pages.

EGGER. De Archytæ Tarentini pythagorici vita; operibus et philosophia disquisitio; in-8, 67 pages (Firm. Didot).

BAZY. De l'Épopée ancienne et moderne; in-8, 39 pages.

HIPPEAU. De Aristotele et illa quam in media ætate recentioribusque temporibus obtinuit auctoritate; in-4, 16 pages.

1835.

GUIGNIAUT. De 'Ερμοῦ seu Mercurii mythologia commentatio ad litterarum et artium archæologiam pertinens; in-8, 28 pages. — De la *Théogonie* d'Hésiode; in-8, 40 pages.

GROS. Περὶ τῆς φυσιολογικῆς φιλοσοφίας παρὰ τοῖς Ἕλλησι πρὸ τῆς Ἰωνικῆς αἱρέσεως διατριβή; in-8, 46 pag. (Durand). — Étude sur l'État de la rhétorique chez les Grecs depuis sa naissance jusqu'à la prise de Constantinople; in-8, 135 pages (Durand).

COLLIN. Lucien (Dijon).

SARAZIN. De philosophica Philonis Judæi Doctrina; in-8, 39 pages (Strasbourg).

MONDOT. De Hesiodi *Theogonia;* in-4, 29 pages. — Dissertation sur les ouvrages et le siècle d'Hésiode; in-4, 47 pages (Toulouse).

1836.

BÉNARD. De Platonis *Republica;* in-8, 50 pages (Joubert).

MARTIN (Th.-H.) Analyse critique de la *Poétique* d'Aristote; in-8, 111 pages.

JULLIEN (M.-B.). De Physica Aristotelis; in-8, 69 pages (Hachette).

VACHEROT. Théorie des premiers principes suivant Aristote; in-8, 93 pages (Joubert).

1837.

WALLON (H.). Qualis fuerit apud veteres ante Christum de animæ immortalitate doctrina; in-8, 64 pages.

JACQUES. De platonica idearum doctrina qualem eam fuisse tradit Aristoteles et de iis quæ Aristoteles in hac reprehendit; in-8, 44 pages (Joubert). — Aristote considéré comme historien de la philosophie; in-8, 152 pages (Joubert).

COLIN (F.). *Gorgias* Platonis; in-8, 41 pages (Strasbourg).

1838.

LENORMANT (Car.). Cur Plato Aristophanem in *Convivium* induxerit; in-4, 42 pages (Didot),

RAVAISSON. Speusippi de primis principiis placita qualia fuisse videantur ex Aristotele; in-8, 47 pages (Joubert).

LE HUEROU. Stoica necnon Epicurea de Deo et homine doctrina; in-8, 19 pages (Caen).

MEUSY. De Euripide sophista. — Des Mœurs dans la tragédie grecque (Dijon).

SIGUY. Examen comparé de l'*Iphigénie à Aulis* d'Euripide et de l'*Iphigénie en Aulide* de Racine (Toulouse).

BASCOU. Étude sur la *Poétique* d'Aristote, ou Examen de la théorie de l'imitation, considérée comme principe de la poésie (Toulouse).

1839.

OZANAM. De frequenti apud veteres poetas heroum ad inferos descensu; in-8, 42 pages.

BOUILLIER. Quorumdam Platonis dialogorum et quarumdam Pascalii ad Provincialem amicum epistolarum comparatio; in-8, 60 pages.

SIMON (J.). De Deo Aristotelis; in-8, 46 pages (Joubert). — Du Commentaire de Proclus sur le Timée de Platon; in-8, 196 pages (Joubert).

MAIGNIEN. Cur Aristophanes populi fautorum philosophorum oratorumque inimicus fuerit. — Du Théâtre tragique des Grecs, considéré sous le rapport de la philosophie dramatique (Lyon).

1840.

BONTOUX. Aristotelis et Ciceronis Principia rhetorica inter sese invicem comparata; in-8, 53 pages. — Examen du Traité d'Aristote sur l'âme; in-8, 88 pages.

FILON. An stoica M. Aur. Antonini Philosophia aliquid christianæ doctrinæ debuerit; in-8, 40 pages.

RIAUX. Dissertation sur Parménide d'Élée; in-8, 255 pages.

SAISSET. Ænésidème; grand in-8, 220 pages (Joubert).

BERGER. Rhetorica quid sit secundum Platonem; gr. in-8, 28 pages. — Proclus, exposition de sa doctrine; gr. in-8, 127 pages.

FORTOUL. Aristotelis logice, rhetorice, poetice quibus utantur communibus principiis; in-8, 35 pages (Lyon).

1841.

OLLERIS. De Phædro Epicureo, sive de Romanis Epicuri sectatoribus circa Cæsaris tempora; in-8, 56 pages.

CHASLES (Phil.). De l'autorité historique de Flavius Josèphe; in-8, 88 pages.

LORQUET. An sit Platonis Deus creator; in-8, 59 pages (Joubert).

LE HARIVEL. De Platonica idearum doctrina; in-8, 56 pages (Caen).

1842.

ARNOULD. Menandrei *Ptocii* argumentum ex diversis fragmentis restituere tentavit; in-8, 35 pages. — De la Comédie d'Aristophane, avec un appendice sur la reprise de quelques-unes de ses pièces; in-8, 102 pages.

DE LA CHAPELLE. De Homeri Sapientia; in-8, 48 pages. — Études sur Sophocle; in-8, 122 pages (Caen).

1843.

HAVET. De Homericorum Poematum origine et unitate; in-8, 67 pages. — De la *Rhétorique* d'Aristote; in-8, 129 pages (2e édit. Durand).

BERSOT. De controversis quibusdam Anaxagoræ doctrinis; in-8, 37 pages.

LEFRANC. De la Critique des idées platoniciennes par Aristote au premier livre de la *Métaphysique;* in-8, 203 pages.

HENNE. École de Mégare; in-8, 247 pages (Durand).

1844.

CRUICE. De Flavii Josephi in auctoribus contra Apionem afferendis fide et auctoritate; in-8, 92 pages (Durand). — Essai critique sur l'*Hexaméron* de saint Basile; in-8, 118 pages (Durand).

CABOCHE. De Euripidis *Medea;* in-8, 46 pages.

ZÉVORT. In Aristotelis placita de physica auscultatione vel de principiis; in-8, 53 pages (Durand). — Anaxagore; in-8, 200 pages (Durand).

1845.

PARISOT. E majore volumine excerpta cui inscriptio est De Porphyrio tria tmemata; in-8, 200 pages (Durand). — Cantacuzène homme d'État et historien; in-8, 336 pages (Durand).

WEIL (H.). De tragœdiarum græcarum cum rebus publicis conjunctione; in-8, 43 pages.

VERA. Platonis, Aristotelis et Hegelii de medio termino doctrina; in-8, 45 pages.

DESJARDINS (Abel). L'Empereur Julien; in-8, 210 pages.

1846.

Benoît (Ch.). Essai historique sur les premiers manuels d'invention oratoire; in-8, 170 pages.

Lacroix. Quid apud Herodotum ad philosophiam et religionem pertineat; in-8, 67 pages.

Roux (E.). De Theocriti idylliis; in-8, 97 pages. — Du Merveilleux dans la tragédie grecque; in-8, 198 pages.

Rebitté. De Hermogene, atque in universum de scriptarum a technicis, apud Græcos, artium utilitate vel inutilitate; grand in-8, 156 pages (Durand). — Guillaume Budé restaurateur des études grecques en France; in-8, 280 pages (Durand).

1847.

Rondelet. De Modalibus apud Aristotelem; gr. in-8, 216 pages. — Exposition critique de la morale d'Aristote; gr. in-8, 214 pages.

Denis (Jacq.). Rationalisme d'Aristote. Rôle de la raison dans les connaissances humaines d'après Aristote; in-8, 191 pages (Durand).

Guillemin (J.-J.). De Coloniis urbibusque ab Alexandro et successoribus ejus in Asia conditis; in-8, 80 pages (Durand).

Benloew. De Sophocleæ dictionis proprietate cum Æschyli Euripidisque dicendi genere comparata; in-8, 71 pages.

Sadous. De la *Rhétorique* attribuée à Denys d'Halicarnasse; in-8, 99 pages (Joubert).

Sommer. Quomodo tradi possit synonymorum græcorum doctrina; in-8, 29 pages (Hachette). — Du caractère et du génie de Pindare; in-8, 88 pages (reproduite en tête d'une traduction des Olympiques de Pindare, 1847, Hachette) (Dijon).

1848.

Montet. Des Livres du Pseudo-Denys l'Aréopagite; in-8, 140 pages (Durand).

Colincamp. De Ætate carminum anacreonticorum; in-8, 89 pages.

Geffroy. De Polybiano circa Timæum Tauromenitanum judicio; in-8, 31 pages.

Gouraud. De Carneadis philosophi academici vita et placitis; grand in-8, 71 pages.

Daunas. Études sur le mysticisme. Plotin et sa doctrine; grand in-8, 201 pages.

Janet. Essai sur la dialectique de Platon; in-8, 208 pages (Joubert).

Waddington (Ch.). De la Psychologie d'Aristote; in-8, 384 pages.

De Laprade. Du Sentiment de la nature dans la poésie d'Homère; in-8, 137 pages (Paris, Comon). — De Philosophia Hippocratis; in-fol., 11 pages (Comon) (Aix).

Lafite. Des Doctrines pédagogiques de Plutarque et en particulier de son Traité sur l'éducation des enfants; in-8, 55 pages (Strasbourg).

Raynaud. De Empedocle; in-8, 28 pages. — De l'État des écoles dans l'Empire d'Orient vers la fin du IVe siècle; in-8, 64 pages (Strasbourg).

1849.

Étienne (L.). Dio philosophus; grand in-8, 84 pages.

1850.

Hatzfeld. De Parmenide Platonis; in-8, 44 pages. — De la Politique dans ses rapports avec la morale. Essai sur la République de Platon; in-8, 192 pages.

Burnouf (Émile). De Neptuno ejusque cultu, præsertim in Peloponneso; in-8, 78 pages. — Des Principes de l'art d'après la méthode et les doctrines de Platon; in-8, 156 pages.

Lavigerie. De Hegesippo; in-8, 61 pages. — Essai historique sur l'École chrétienne d'Édesse, in-8, 138 pages.

Talbot. De ludicris apud veteres Laudationibus; in-8, 136 pages.

Bonnel. De Partitione generum eloquentiæ apud antiquos, præsertim apud Aristotelem et Ciceronem; in-8, 40 pages,

Silvestre. De Platonis Πολιτείᾳ cum M. T. Ciceronis opere collata; in-4, 31 pages (Aix).

Lapaume. De Euripidis vita et fabulis; in-8, 186 pages. — De l'Authenticité des poëmes d'Homère; in-8, 79 pages (Dijon).

1851.

Lalanne. Influence des Pères de l'Église sur l'éducation publique pendant les cinq premiers siècles de l'ère chrétienne; in-8, 210 pages.

Vaillant. De Historicis qui ante Josephum judaicas res scripsere; in-8, 99 pages.

Moncourt. De Parte satirica et comica in tragœdiis Euripidis; in-8, 95 pages (ve Joubert).

Énault. Eschyle; in-8, 158 pages (Caen).

Tissandier. Examen critique de la Psychologie de Platon; in-8, 112 pages (Dijon).

1852.

Nourrisson. Quid Plato de ideis senserit; in-8, 34 pages.

LEBLANC (l'abbé). Essai historique et critique sur l'étude et l'enseignement des lettres profanes dans les premiers siècles de l'Église; in-8, 227 pages.

RENAN. De Philosophia peripatetica apud Syros; in-8, 74 pages (Durand).

ROBIOU. Ægypti regimen quo animo susceperint et qua ratione tractaverint Ptolemæi; in-8, 113 pages. — De l'influence du Stoïcisme, à l'époque des Flaviens et des Antonins; in-8, 258 pages.

LEVÊQUE (Ch.). Quid Phidiæ Plato debuerit; grand in-8, 62 pages (Durand). — Le Premier Moteur dans le système d'Aristote; grand in-8, 145 pages (Durand).

DAMIEN. De la Poésie suivant Platon; in-8, 178 pages.

1853.

BEULÉ. An vulgaris Lingua apud veteres Græcos exstiterit; gr. in-8, 53 pages (Didot). — Les Arts et la poésie à Sparte sous la législation de Lycurgue; gr. in-8, 137 pages (Didot).

TAINE. De Personis platonicis; in-8, 86 pages.

MÉZIÈRES (Alfred). De Fluminibus inferorum; in-8, 53 pages.

BARET. De Themistio sophista et apud imperatores oratore; in-8 (Durand).

HANRIOT. Geographia Græcorum antiquissima, qualis ab Homero, Hesiodo, Æschylo tradita, ab Hecatæo digesta et concinnata fuerit; gr. in-8, 64 pages (Durand). — Recherches sur la topographie des dèmes de l'Attique; gr. in-8, 271 pages (Durand).

JALLABERT (l'abbé). Examen du livre des Philosophumena; in-8, 152 pages.

CERQUAND. Quæstiones de sapientibus septem elucidatæ; in-8, 86 pages. — De l'Hospitalité grecque aux temps héroïques; in-8, 68 pages (Strasbourg).

1854.

MARTHA. Dionis philosophantis effigies; in-8, 46 pages (reproduite en français sous ce titre : la Prédication morale populaire, dans *les Moralistes sous l'empire romain*, Hachette, 1864; 2e éd., 1866).

CHAPPUIS. De Antiochi Ascalonitæ vita et doctrina; in-8, 79 pages (Durand). — Antisthène; in-8, 195 pages (Durand).

GIRARD (Jules). De Megarensium ingenio; grand in-8, 113 pages (Durand). — Des Caractères de l'atticisme dans l'éloquence de Lysias; gr. in-8, 80 pages (Durand).

GANDAR. De Ulyssis Ithaca; quæ sit Homero locos describenti fides adhibenda; in-8, 56 pages (Durand).

MOURIER (Ad.). De la Preuve de l'existence de Dieu dans Platon; gr. in-8, 77 pages (Didot) (Besançon).

MARÉCHAL. Étude sur la comédie attique et sur la comédie nouvelle en particulier; in-8, XIV-215 pages (Lyon).

CAMBOULIU. Étude sur les femmes d'Homère; in-8, 168 pages (Durand) (Toulouse).

1855.

BEAUSSIRE. De summi apud Britannos poetæ tragœdiis e Plutarcho ductis; in-8, 126 pages.

GUARDIA. De Ortu medicinæ apud Græcos progressuque per philosophiam; in-8, 136 pages.

CHAUVET. Cous Hippocrates qualis fuerit inter philosophos; in-8, 45 pages. — Des Théories de l'entendement humain dans l'antiquité; in-8, 616 pages.

HÉBERT-DUPERRON. Essai sur la philosophie et la polémique de saint Clément d'Alexandrie; in-8, 294 pages (Caen).

SCHMIDT. Quid Plato de arte rhetorica senserit; in-8, 32 pages (Strasbourg).

BLANCHET. De Aristophane Euripidis censore; in-8. 64 pages (Durand).

1856.

THIONVILLE. De Arte Callimachi poetæ; in-8, 100 pages (Paris, Durand). — De la Théorie des lieux communs dans les Topiques d'Aristote et des principales modifications qu'elle a subies jusqu'à nos jours; in-8, 132 pages (Durand).

DITANDY. Parallèle d'un épisode de l'ancienne poésie indienne, avec des poëmes de l'antiquité classique (la *Sâvitrî* comparée à l'*Iliade*, l'*Odyssée*, l'*Énéide*, aux tragiques grecs); in-8, 167 pages.

GUÉRIN (V.). Études sur l'île de Rhodes, avec une carte de l'île de Rhodes; in-8, 311 pages (Durand).

REYNALD. Libertati apud veteres Græciæ populos quid defuerit; in-8, 73 pages (Durand).

1857.

BOISSIER. Quomodo græcos poetas Plautus transtulerit; in-8, 59 pages (Durand).

MAIGNEN (L.). Morale d'Euripide; grand in-8, 124 pages (Durand) (Strasbourg).

Rigault. Luciani Samosatensis quæ fuerit de re litteraria judicandi ratio; in-8, 107 pages (Hachette).

Dansin. De mercenariis Militibus apud antiquas Græciæ civitates a bello Peloponnesiaco usque ad Lamiaci belli exitum; in-8, 77 pages.

Meunier (Francis). De Homeri vita quæ sub Herodoti Halicarnassei nomine circumfertur Herodoto jucundissimo Musarum auctori eidemque historiæ parenti omnino abjudicanda; in-8, 50 pages (Durand).

Cougny. De Prodico Ceio Socratis magistro et antecessore; in-8, 92 pages (Durand).

De Suckau. Étude sur Marc-Aurèle; sa vie et sa doctrine; in-8, 243 pages (Durand).

1858.

Albert. Saint Jean Chrysostome considéré comme orateur populaire; in-8, 398 pages (Hachette). — De Poesi christiana quarto post Christum natum sæculo; in-8, 84 pages.

Fustel de Coulanges. Quid Vestæ cultus in institutis veterum privatis publicisque valuerit; grand in-8, 64 pages (Hachette). — (Étude développée dans *la Cité antique;* 1 vol. in-8, 1864, Hachette; 2e édit. 1866.) — Polybe, ou la Grèce conquise par les Romains; grand in-8, 108 pages (Hachette).

Courdaveaux. De l'Immortalité de l'âme dans le Stoïcisme, in-8, 109 pages.

Grenier. De Descriptionibus apud Homerum; in-8, 46 pages (Paris, Durand). — La Vie et les poésies de saint Grégoire de Nazianze; in-8, 255 pages (Durand) (Lyon).

1859.

Marcou. De Choro et carmine lyrico apud Aristophanem; in-8, 94 pages (Durand).

Campaux. De Ecloga piscatoria qualem a veteribus adumbratam absolvere sibi proposuit Sannazarius; in-8, 106 pages (Paris, Durand).

Bertrand (Alex.). De Fabulis Arcadiæ antiquissimis; grand in-8, 91 pages (Didot). — Essai sur les dieux protecteurs des héros grecs et troyens dans l'Iliade; grand in-8, 184 pages (Didot).

Druon. An fuerit interna sive esoterica Platonis doctrina; in-8, 35 pages (Durand). — Étude sur la vie et les œuvres de Synésius, évêque de Ptolémaïs, dans la Cyrénaïque, au commencement du cinquième siècle; in-8, 303 pages (Durand).

ARREN. Quid ad informandos mores valere potuerit priorum Stoicorum doctrina; in-8, 76 pages (Strasbourg).
GRANDSARD. De Homericis Mulieribus; in-8, 48 pages (Strasbourg).

1860.

GEBHART. De varia Ulyssis apud veteres poetas persona; in-8, 52 pages (Durand). — Histoire du sentiment poétique de la nature dans l'antiquité grecque et romaine; in-8, 202 pages (Durand).
BAUNARD. Quid apud Græcos de institutione puerorum senserit Plato; in-8, 105 pages (Orléans, Gatineau et Blanchard).
MÉNARD (Louis). De sacra Poesi Græcorum; in-8, 84 pages (F.Didot). — De la Morale avant les philosophes; in-8, 290 pages (F. Didot).
CHOTARD. Le Périple de la mer Noire par Arrien; in-8, 240 pages (Durand).
SIGUIER. Antipater de Tarse et le stoïcisme; in-8, 123 pages (Grenoble).
SOULLIÉ. De Idyllio Theocriteo utpote poetica privatæ vitæ pictura; in-8, 134 pages (Durand) (Nancy).
MONTÉE. Quis et qualis Pindarus moralium auctor exstiterit; in-8, 91 pages (Durand) (Douai).

1861.

CAFFIAUX. De l'Oraison funèbre dans la Grèce païenne; in-4, 288 pages (Valenciennes, Lemaître).
BEAUFILS. De Parasitis apud veteres; in-8, 72 pages (Coutances, Salettes).
AUBÉ. Saint Justin, philosophe et martyr; in-8, 362 pages (Didot et Durand).
FIALON. Étude littéraire sur saint Basile; in-8, 188 pages (Durand).
BOUEDRON (l'abbé). Doctrines philosophiques de saint Grégoire de Nysse; in-8, 188 pages (Rennes).

1862.

DESJARDINS (Albert). Les Plaidoyers de Démosthène; in-8, 201 pages (Durand).
NICOLAS (B.). De Ingenio et fortuna Græcarum apud Thracas coloniarum; in-8, 69 pages.
RAYNAUD. De Asclepiade Bithyno medico ac philosopho; in-8, 40 pages (Didier et Durand).
DESDEVIZES-DU-DEZERT. Géographie ancienne de la Macédoine; in-8, 454 pages (Durand).

CHAIGNET. De Iambico Versu ; utrum, in græcarum tragœdiarum diverbiis, iambicus versus cum modulatione et ad tibias cantatus sit, an nuda recitatione, sine tibiarum concentu, sit pronuntiatus; in-8, 49 pages (Durand). — De la Psychologie de Platon; in-8, 481 pages (Durand).

TOURNIER. De Aristea Proconnesio et de Arimaspeo poemate; in-8, 58 pages (Durand). —Némésis et la jalousie des dieux; in-8, 288 pages (Durand).

BRÉAL. De Persicis nominibus apud scriptores græcos; in-8, 50 pages (Durand). — Hercule et Cacus. Étude de mythologie comparée; in-8, 177 pages (Durand).

1863.

CUCHEVAL. Étude sur les tribunaux athéniens et les plaidoyers civils de Démosthène; in-8, 220 pages (Durand).

BRÉDIF. De Anima brutorum quid senserint præcipüi apud veteres philosophi; in-8, 97 pages (Durand).

DES FRANCS. Utrum Dionysio Longino adscribendus sit liber qui Περὶ ὕψους inscribitur, in-8, 61 pages, Chambéry (Lyon).

TISSOT (Ch.). Des Proxénies grecques et de leur analogie avec les institutions consulaires modernes; in 8°, 112 pages. — De Tritonide lacu; in-8°, 40 pages (Dijon).

1864.

MERVOYER. Περὶ Ἀπολλωνίου τοῦ Τυάνεως; in-8, 156 pages (Belin).

HIGNARD. Des Hymnes homériques; in-8, 300 pages (Durand).

LE GOFF. Quid de vi vitali patres aut doctores Ecclesiæ senserint; in-8, 79 pages (Châlons-sur-Marne).

1865.

PHILIBERT. Aristotelis Philosophia zoologica; in-8, 96 pages (Paris, Durand). — Du Principe de la vie suivant Aristote; in-8, 293 pages (Paris, Durand).

BUCHNER. Quæ Aristoteles Horatiusque de arte poetica proposuerunt præcepta quomodo ad cæteras artes transferri possint; in-8, 56 pages, Caen (Caen).

VICTOR MARTIN (l'abbé). Essai sur les lettres de saint Basile le Grand; in-8, 178 pages (Rennes).

1866.

RABASTÉ. Quid comicis debuerit Lucianus; in-8, 89 p. (Paris, Thorin).

Deville (G.). De popularibus Cantilenis apud recentiores Græcos; in-8, 55 p. — Du Dialecte tzaconien; in-8, 138 p. (Thorin).

Grucker. De Plotinianis libris qui inscribuntur : Περὶ τοῦ καλοῦ et Περὶ τοῦ νοητοῦ κάλλους; in-8, 72 p. (Durand).

Petit. Essai sur la vie et la correspondance du sophiste Libanius; in-8, 273 p. (Durand).

Bazin. De Plutarcho, Stoicorum adversario; in-8, 109 p. — De la Condition des artistes dans l'antiquité grecque; in 8, 430 p.

Gréard. De la Morale de Plutarque; in-8, 271 p. (Hachette).

Monnier (E.). De Rhetoricæ discipulis ac magistris per Orientem in quarto christiani ævi sæculo; in-8, 67 p. — Histoire de Libanius, 1re partie; Examen critique de ses Mémoires; in-8, 176 p.

Gratacap. Quæ fuerit Aristotelis de sensibus doctrina; in-8, 110 p.

1867.

Perrot (Georges). De Galatia, provincia romana; in-8, 76 p. — Essai sur le droit public d'Athènes; in-8, 340 p. (Thorin).

Dugit. De insula Naxo; in-8, 128 p. — Étude sur l'aréopage athénien; in-8, 224 p.

Jeannel. Unde hauriantur et quomodo sanciantur M. Tullii Ciceronis Officia.

1868.

De Treverret. Quæ in Attica Republica partes a scenicis scriptoribus vulgo defensæ fuerint; in-8, 214 p.

Petit de Julleville. Quomodo Græciam tragici poetæ descripserint; in-8, 67 p. — L'École d'Athènes au quatrième siècle après J.-C.; in-8, 139 p.

Clavel. De M. T. Cicerone Græcorum interprete; in-8, 878 p. (Hachette).

Jarry. De Pueris apud antiquos poetas; in-8, 105 p. (Douai).

1869.

Robert (L.). De ægritudine lenienda; in-8, 126 p. (Hachette).

BIBLIOGRAPHIE

DES OUVRAGES

RELATIFS AUX ÉTUDES GRECQUES

PUBLIÉS EN 1868.

I. RECUEILS PÉRIODIQUES ET JOURNAUX.

ABHANDLUNGEN (PHILOLOGISCHE UND HISTORISCHE) der königlichen Akademie der Wissenschaften zu Berlin, aus dem Jahre 1865, gr. in-4. *Berlin*, *Dümmler*.

ἈΓΑΝΙΠΠΗ, σύγγραμμα περιοδικὸν, ὑπὸ Χιώτου, ἐν Ζακύνθῳ.

ANNALI dell' Instituto di corrispondenza archeologica. In-8. *Roma*.

ARCHÄOLOGISCHE ZEITUNG, *Berlin*.

ΑΡΧΑΙΟΛΟΓΙΚΗ ΕΦΗΜΕΡΙΣ, ἐκδιδομένη ὑπὸ τῆς ἐν Ἀθήναις ἀρχαιολογικῆς ἑταιρίας, περίοδος δευτέρα, ἐν Ἀθήναις, in-4.

ARCHIV FÜR WISSENSCHAFTLICHE ERFORSCHUNG DES ALTEN TESTAMENTS, herausgegeben von A. Merx. *Halle*, *Waisenhaus-Buchhandlung*.

ARCHIVES DES MISSIONS scientifiques et littéraires. In-8. *Paris*, *Imprimerie impériale*.

BIBLIOTHECA PHILOLOGICA, oder geordnete Uebersicht aller auf dem Gebiete der classischen Alterthumswissenschaft wie der älteren und neueren Sprachwissenschaft im Deutschland und dem Ausland neu erschienenen Bücher. Herausgegeben von Dr. Gust. Schmidt, gr. in-8. *Gœttingen*, *Vanderhœck und Ruprecht*.

BULLETIN DE L'INSTITUT ARCHÉOLOGIQUE DE ROME.

EDUCATIONAL TIMES (THE) and Journal of the College of Preceptors. *London and Edinburgh*.

ΕΘΝΙΚΟΝ ΗΜΕΡΟΛΟΓΙΟΝ ἐκδιδόμενον ὑπὸ Μαρίνου Βρέτου.

ΈΡΜΗΣ ΛΟΓΙΟΣ, σύγγραμμα φιλολογικὸν περιοδικὸν τετράκις τοῦ ἔτους ἐκδιδόμενον ὑπὸ Κ. Σ. Κόντου. Gr. in-8. *Leiden*. *Brill*.

GŒTTINGER GELEHRTE ANZEIGEN. In-12, *Gœttingen*.

HERMES. Zeitschrift für classische Philologie unter Mitwirkung von R. Hercher, A. Kirchhoff, Th. Mommsen, herausgegeben von Emil Hübner. gr. in-8. *Berlin, Weidmann*.

JAHRBUCHER des Vereins von Alterthumsfreunden im Rheinlande. Lex., in-8. *Bonn, Marcus*.

— (neue) für Philologie und Pædagogik, herausgegeben von Prof. Dr. Alfr. Fleckeisen. Gr. in-8. *Leipzig, Teubner*.

JOURNAL DES SAVANTS, recueil mensuel, *Paris, Didier*, in-4.

JOURNAL OF PHILOLOGY. *London*.

LITTERARISCHES CENTRALBLATT, herausgegeben von Prof. Zarnke; in-4. *Leipzig*.

MÉMOIRES de l'Académie des inscriptions et belles-lettres.

Comptes rendus des séances de l'Académie des inscriptions, Recueil mensuel, in-8. *Paris, Durand*.

MÉMOIRES DE LA SOCIÉTÉ DE LINGUISTIQUE DE PARIS. In-8. *Paris, Franck*.

ΜΝΗΜΩΝ, σύγγραμμα περιοδικὸν, ἐν Ἀθήναις.

ΝΕΟΛΟΓΟΣ, ἐφημερὶς πολιτικὴ, φιλολογικὴ καὶ ἐμπορικὴ, ἐν Κωνσταντινουπόλει.

PHILOLOGUS. Zeitschrift für das klassische Alterthum, herausgegeben von Ernest von Leutsch. *Gœttingen, Dieterich*.

ΦΙΛΙΣΤΩΡ, σύγγραμμα φιλολογικὸν καὶ παιδαγωγικὸν κατὰ μῆνα ἐκδιδόμενον ἐν Ἀθήναις, in-8.

ΦΙΛΟΛΟΓΙΚΟΣ ἐν Κωνσταντινουπόλει ἑλληνικὸς Σύλλογος, σύγγραμμα περιοδικὸν, ἐκδιδόμενον ἐν Κωνσταντινουπόλει ὑπὸ τοῦ ὁμωνύμου Συλλόγου.

REVUE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE. Recueil hebdomadaire; gr. in-8. *Paris, Hachette*.

REVUE ARCHÉOLOGIQUE. Recueil mensuel, in-8. *Paris, Didier*.

REVUE CRITIQUE *d'histoire et de littérature*, in-8, recueil hebdomadaire. *Paris, Franck*.

Cette revue donne chaque semaine l'indication des principaux articles publiés dans la plupart des recueils étrangers, mentionnés ici.

REVUE DE LINGUISTIQUE, in-8, Recueil trimestriel. *Paris, Maisonneuve*.

RHEINISCHES MUSEUM, herausgegeben von F. Ritschl. In-8. *Francfort-sur-le-Mein, Sauerlander*.

STUDIEN zur griechischen und lateinischen Grammatik, herausgegeben von Georg Curtius, in-8. *Leipzig*.

TIDSKRIFT FOR PHILOLOGIE OG PÆDAGOGIK. *Copenhague*.

TRANSACTIONS of the philological Society. *London*.

ZEITSCHRIFT FÜR BILDENDE KUNST, herausgegeben von Lutzow. *Leipzig.*

ZEITSCHRIFT FÜR VERGLEICHENDE SPRACHFORSCHUNG, herausgegeben von Dr. Adalbert Kuhn. In-8. *Berlin, Dummler.*

ZEITSCHRIFT FÜR WISSENSCHAFTLICHE THEOLOGIE. *Iena.*

II. MYTHOLOGIE ET PHILOSOPHIE.

CHAIGNET, Ed. Vie de Socrate, in-12. *Didier.*

HIGNARD, H. Du combat de Diomède contre Mars et Vénus, in-8.

SEEMANN, Gymn.-Oberlehr. Otto, Die Götter und Heroen, nebst einer Uebersicht der Culturstätten und Religionsgebräuche der Griechen. Eine Vorschule der Kunstmythologie. gr. in-8, *Leipzig, Seemann.*

THIMUS, Alb. Frhr. Die harmonikale Symbolik d. Alterthums (In 2 Bdn.) 1. Abth. Die esoterische Zahlenlehre und Harmonik der Pythagoreer in ihren Beziehungen zu älteren griechischen und morgenländischen Quellen, insbesond. zur altsemitisch-hebräischen Ueberlieferung, gr. in-4. *Cöln, du Mont-Schauberg.*

ZELLER, Dr. Ed. Die Philosophie der Griechen in ihrer geschichtlichen Entwickelung dargestellt. 3. Thl. 2 Abth. Die nacharistotelische Philosophie. 2te Hälfte. 2te Aufl. gr. in-8. *Leipzig, Fues.*

III. HISTOIRE ET GÉOGRAPHIE.

CAILLEMER, E. Études sur les antiquités juridiques d'Athènes. 5e, 6e et 7e études. In-8. *Paris, Durand et Pedone Lauriel.*

DARESTE, R. Du Prêt à la grosse chez les Athéniens. In-8. *Durand et Pedone Lauriel.*

FRIGNET, E. Histoire de l'association commerciale depuis l'antiquité jusqu'au temps actuel. In-8. *Paris, Guillaumin.*

KŒHLER. Studien zu den attischen Psephismen (HERMES, 1868).

PERROT, G. Essai sur le droit public d'Athènes, in-8. *Paris, E. Thorin.*

TELFY, Joa. Bapt. Corpus juris attici, græce et latine. E fontibus composuit, commentario indicibusque instruxit. Lex.-8. *Pest, Lauffer.*

THENON. Fragment d'une description de l'ile de Crète. (*Revue archéologique*, 1868).

THUROT. Recherches sur le principe d'Archimede (*Revue archéologique*, 1868).

VINCENT. Mémoire sur le Calendrier des Lagides (*Revue archéologique*, 1868).

VOELKERLING, Dr. E. De Rebus siculis ab Atheniensium expeditione usque ad prioris belli Punici finem gestis. Gr. in-8. *Berlin*, *Calvary et Co*.

WADDINGTON, H. Édit de l'empereur Anastase sur l'administration militaire de la Libye (*Revue archéologique*, 1868).

WESCHER. Fragment historique inédit en dialecte ionien relatif au siége d'une cité gauloise (*Revue archéologique*, 1868).

IV. ARCHÉOLOGIE. — ÉPIGRAPHIE.

ARNOLD, Bernh. Die tragische Bühne im alten Athen mit spezieller Berücksicht. der Sophokleischen Antigone. In-4. *München*, *Kaiser*.

BEULÉ, E. Histoire de l'art grec avant Périclès. In-8. *Didier*.

— Article sur *The History of the recent discoveries at Cyrene*, by captain Murdoch Smith and commander Porcher (*Journal des Savants*, 1868).

— Quatre articles sur *Scoverte archeologiche fatte in Italia dal* 1846 *al* 1866, da Fiorelli. (*Journal des Savants*, 1868.)

CURTIUS, Carl. Das Metroon in Athen als Staatsarchiv. Eine antiquar. Untersuchg. Gr. in-4. *Berlin*, *Weidmann*.

DAREMBERG. De l'État de la médecine entre Homère et Hippocrate. (*Revue archéologique*, 1868.)

DECHARME, P. Recueil d'inscriptions inédites de Béotie, 1868. In-8. (*Archives des missions scientif. et littér.*)

DEITERS, Dr. Herm. Ueber die Verehrung der Musen bei den Griechen. In-4. *Bonn*, *Weber*.

DUMONT, A. Lettre à M. Egger, sur 991 tablettes grecques du tribunal des Héliastes, conservées au musée de la Société archéologique d'Athènes. (*Revue archéologique*, 1868.)

— Le Musée Sainte-Irène à Constantinople. Antiquités grecques, grecques-romaines et byzantines. (*Ibid.*)

DYER, T.-H. Pompeii : its history, buildings and antiquities. In-8. *London*, *Bell*.

FRIEDERICHS, C. Amor mit dem Bogen des Herkules, Marmorstatue im Museum zu Berlin. Gr. in-4. *Berlin*, *Hertz*.

— Bausteine sur Geschichte der griechisch-römischen Plastik oder Berlin's antike Bildwerke. In-8. *Düsseldorf*, *Buddeus*.

FRŒHNER. Tablettes grecques du musée de Marseille. Discours d'ouverture, prononcé le 11 décembre 1867. In-8, 9 p. *Paris, imprimerie Pillet fils aîné.*

HEUZEY, L. La Ville d'Éané en Macédoine et son sanctuaire de Pluton. (*Revue archéologique*, 1868.)

— *L'Exaltation de la fleur, bas-relief grec de style archaïque trouvé à Pharsale.* (*Journal des Savants*, 1868.)

LONGPÉRIER (de). Vases peints inédits de la collection Dzialynski. (*Revue archéologique*, 1868.)

MILLER. Trois articles sur la *Poliorcétique des Grecs*, publication de M. Wescher. (*Journal des Savants*, 1868.)

MOMMSEN, Aug. Athenæ christianæ. Gr. in-8. *Leipzig, Teubner.*

ROSSIGNOL, J.-P. Explication et restitution d'une inscription en vers grecs consacrée au dieu Mithras et gravée dans le porche de l'église de Labége. In-8. *Durand et Pedone Lauriel.*

SCHASLER, Max. Die Dioskuren, deutsche Kunst-Zeitung. Gr. in-4. *Berlin, Nicolai.*

SCHRADER, Dr. Herm. Die Sirenen nach ihrer Bedeutung und künstlerischen Darstellung im Alterthum. Gr. in-8. *Berlin, G. Reimer.*

TISSOT. Antiquités de l'île de Rhodes. (*Revue archéologique*, 1868.)

WACHSMUTH, C. Études pour servir à la topographie d'Athènes. (*Rheinisches Museum*, t. XXIV.)

WESCHER. Notices sur les découvertes archéologiques faites récemment au Pirée, avec le texte de deux inscriptions grecques. Broch. in-8. *Franck.*

WINCKLER, Arth. Die Wohnhäuser der Hellenen. Nach den Quellen und den neuesten Forschungen dargestellt. Gr. in-8. *Berlin, Calvary.*

WITTE (de). Miroir trouvé à Corinthe. (*Revue archéologique*, 1868.)

WITTICH. Observations métrologiques, notice sur les mesures de longueur chez les Égyptiens et les Athéniens. (*Philologus*, t. XXVI.)

V. PHILOLOGIE.

ARENS, Joa. De Dialecto sicula, dissertatio philologica. Gr. in-8. *Munster, Coppenrath.*

BAILLY, A. Manuel pour l'étude des racines grecques et latines, avec une liste des principaux dérivés français, précédé de notions élémentaires sur la phonétique des langues grecque, latine et française. In-12. *Durand et Pedone Lauriel.*

BAUDRY, F. Grammaire comparée des langues classiques, 1re partie. Phonétique, in-8. *Paris, Hachette.*

BERGER, Rect. Dr. Ernst. Griechische Grammatik f. den Unterricht auf Gymnasien nebst e. Anh. vom Homerischen Dialekte. Gr. in-8. *Berlin, G. Reimer.*

CHRIST, Dr. Wilh. Die metrische Ueberlieferung der pindarischen Oden, ein Beitrag zur Geschichte der Metrik. Gr. in-4. *München, Franz.*

CLEMM, Wilhelm. De compositis græcis quæ a verbis incipiunt. Dissertatio inauguralis. Gr. in-8. *Giesen. Ricker.*

CURTIUS, G. La Signification du mot ὑποκρίτης (*Rheinisches Museum*, 1868, 2e *livraison*).

FÖRSTER, R. Quæstiones de attractione, qualis quum in aliis tum in græca lingua potissimumque apud poetas græcos fuerit. In-8.

HAUPT, Ricard. De perfecti, plusquamperfecti, futuri exacti usu Euripideo, dissertatio inauguralis philologica. Gr. in-8. *Giessen.*

HEERDEGEN, F. De nominum compositorum græcorum, in primis Homericorum, generibus dissertatio inauguralis philologica. In-8, *Berlin, Calvary.*

LENORMANT, François. Études sur l'origine et la formation de l'alphabet grec. (*Revue archéologique*, 1867-68.)

MUELLER, Max. Nouvelles Leçons sur la science du langage. Traduit de l'anglais avec l'autorisation de l'auteur, par MM. G. Harris et G. Perrot. T. II, in-8. *Paris, Durand et Pedone Lauriel.*

RIBBECK, W. Formenlehre des attischen Dialekts. (*Litterarisches Centralblatt*, n° 39.)

RŒDIGER. De priorum membrorum in nominibus græcis compositis conformatione finali. In-8, 1866, *Lipsiæ.*

ROSSBACH u. R. **WESTPHAL**. Metrik der Griechen im Vereine mit den übrigen musischen Künsten. Gr. in-8. *Leipzig, Teubner.*

SANNEG, Jos. De vocabulorum compositione græca, præcipue Æschylea, dissertatio inauguralis. Gr. in-8. *Halle, Anton.*

SAVELSBERG, J. De Digammo ejusque immutationibus dissertatio. Duæ tabulæ adnexæ vocabula digammo prædita exhibent, quæ ex titulis vasis numis transcripta sunt. Gr. in-4. *Berlin, Dümmler. Ricker.*

SCHMIDT, Dr. J. H. Heinr. Die Eurhythmie in den Chorgesängen der Griechen. *Leipzig, Vogel.*

VI. LITTÉRATURE. — GÉNÉRALITÉS.

BURNOUF, Émile. Histoire de la littérature grecque, 2 vol. in-8. *Paris, Delagrave.*

CHASSANG, A. Le Spiritualisme et l'idéal dans l'art et la poésie des Grecs, in-8. *Paris, Didier.*

EGGER, E. Rapport sur les études de langue et littérature grecques en France, dans le volume intitulé : *Progrès des études classiques et du moyen âge.* (*Recueil de rapports sur l'état des lettres en France.*) Gr. in-8. *Paris, Hachette.*

GIRARD, Jules. Le Sentiment religieux en Grèce, d'Homère à Eschyle, étudié dans son développement moral et dans son caractère dramatique. In-8. *Paris, Hachette.*

VII. AUTEURS GRECS.

ÆSCHYLUS. Voir *Bibliotheca classica*, edited by *G. Long.*

ÆSCHYLI Agamemnonem recensuit, notas adjecit C. Weyrauch. Gr. in-8. *Breslau, Berendt.*

> **Prince,** Charles. Études critiques et exégétiques sur les *Perses* d'Eschyle. Gr. in-8. *Berlin, Stilke.*

ÆSOPICÆ Fabulæ ad optimorum librorum fidem accurate editæ. Nova edit. ster. Tauchnitiana. Nova impressio. In-16. *Leipzig, Holtze.*

ANACREONTIS Teii quæ vocantur συμποσιακὰ ἡμιάμβια. Ex Anthologiæ Palatinæ volumine altero nunc Parisiensi post Henr. Stephanum et Jos. Spaletti tertium edita a Valent. Rose. In-8. *Leipzig, Teubner.*

ANECDOTA.

> **Miller,** E. Mélanges de littérature grecque, comprenant un grand nombre de textes inédits. Gr. in-8. *Labitte.*
>
> **Raptarchis.** Παρνασσὸς, ἢ ἀπάνθισμα τῆς ἑλληνικῆς ποιήσεως, in-12, ἐν Κωνσταντινουπόλει.

ANTHOLOGIA LYRICA, continens Theognim, Babrium, Anacreontea, cum ceterorum poetarum reliquiis selectis, curavit Thdr. Bergk. Editio II. In-8. *Leipzig, Teubner.*

ARISTODÈME. Fragments inédits, traduction française par Wescher. (Voir le texte dans l'*Annuaire de l'Association pour l'encouragement des études grecques*, 1868.)

> **Wachsmuth.** L'Historien Aristodème (*Rheinisches Museum,* 1868).
>
> **Kertlein, Læhbach, Arnold Schæfer, F. Bücheler,** Observations critiques sur le texte d'Aristodème. (*Neue Jahrbücher für Philologie,* 1868.)

ARISTOPHANES. Ausgewählte Komödien, erklärt von Thdr. Kock. Die Frösche. Gr. in-8. *Berlin, Weidmann.*

— Die Wolken, erklärt von S. Teuffel. In-8. *Leipzig, Teubner.*

— The Clouds, edited by C. Green. In-8. *London, Rivington.*

> **Droysen,** Ernest. Quæstiones de Aristophanis re scenica. Gr. in-8. *Bonn, Marcus.*

ARISTOTELES. De Partibus animalium libri IV, ex recensione Bernhardi Langkavel. In-8. *Leipzig, Teubner.*

— De Arte poetica liber, recensuit Johs. Vahlen. Gr. in-8. *Berlin, Guttentag.*

— Thierkunde. Kritisch bericht. Text mit deutscher Uebersetzung, sachl. und sprachl. Erklärg. und vollständ. Index, von H. Aubert und Fr. Wimmer. Lex. in-8. *Leipzig, Engelmann.*

Spengel, Leonh. Aristotelische Studien. III. Zur Politik und Œkonomik. Gr. in-4. *München, Franz.*

Thurot, Ch. Observations critiques sur le traité d'Aristote « de Partibus animalium » suivies des variantes de la traduction de Guillaume. (*Revue archéologique*, 1868.)

Eucken, Rud. Ueber den Sprachgebrauch des Aristoteles. Beobachtungen über die Præpositionen. Gr. in-8. *Berlin, Weidmann.*

Freudenthal. *Études critiques et exégétiques sur le livre d'Aristote* περὶ τῶν κοινῶν σώματος καὶ ψυχῆς ἔργων (*Rheinisches Museum*, 1868).

Schrader. Les Sources du traité pseudo-aristotélique περὶ Θαυμασίων ἀκουσμάτων (*Neue Jahrbücher für Philologie*, 1868).

BIBLIOTHECA CLASSICA, edited by G. Long and the R. Macleane. *London, Whittaker, Bell and Daldy.* — Æschylus, by Paley. — Demosthenes, by Whiston.— Euripides, by Paley. 3 vol.— Herodotus, by Blakesley. 2 vol.— Hesiod, by Paley.— Homer, Iliad., by Paley. — Sophocles, by Blaydes.

BIONIS et **MOSCHI** Carmina ex codicibus italis a se collatis edidit Christoph. Ziegler. Gr. in-8. *Tübingen, Laupp.*

CALLIMAQUE.

Fritsche, F. V. De Callimachi epigrammatis specimen primum. Gr. in-4. *Leipzig, Fritsche.*

COMIQUES GRECS.

Burmann, Carol. De poetis comœdiæ Atticæ antiquæ qui commemorantur ab Aristophane. Lex. in-8. *Berlin, Calvary.*

DÉMOCRITE et **HÉRACLITE.**

Weber, J. Demokritos oder hinterlassene Papiere e. lachenden Philosophen. *Stuttgart, Rieger.*

Bernays, Jac. Die Heraklitischen Briefe. Ein Beitrag zur philosoph. und religionsgeschichtl. Literatur. Lex. in-8. *Berlin, Hertz.*

DEMOSTHENES. Ausgewählte Reden, erklärt von Ant. Westermann. Rede vom Kranze und Rede gegen Leptines. Gr. in-8. *Berlin, Weidmann.*

— Orationes publicæ (Olynthicæ, Philippicæ), edited by H. Heslop. *London, Rivington.*

— Philippiques, avec notes à l'usage des classes, par L. Étienne. In-12. *Paris, Delagrave.*

— Pour la Couronne, avec notes à l'usage des classes, par Marion. In-12. *Paris, Delalain.*

— V. Bibliotheca classica, edit. by Long.

Dareste, R. Du Prêt à la grosse chez les Athéniens, Études sur les quatre plaidoyers attribués à Démosthène pour Zénothémis, Phormion, Lacrite et Dionysodore. In-8. *Paris, Durand et Pedone Lauriel.*

DIODORI Bibliotheca historica, ex recensione et cum annotationibus Ludov. Dindorfii. Vol. 5, in-8. *Leipzig, Teubner.*

Klüber, Rud. Ueber die Quellen des Diodor von Sicilien im 9. Buch. gr. in-4. *Würzburg, Stuber.*

Volquardsen, Aug. Untersuchungen über die Quellen der griechischen und sicilischen Geschichten bei Diodor, Buch XI bis XVI. Gr. in-8. *Kie., Schwers.*

DIOGÈNE DE LAERTE.

Nietzsche. De Diogenis Laertii fontibus (*Rheinisches Museum*, 1868).

DIONYSII HALICARNASSENSIS de Compositione verborum libri epitome, e germanicis exemplis edidit Frider. Hanow. Gr. in-8. *Leipzig, Teubner.*

EURIPIDE (sept tragédies d'), édition H. Weil. In-8. *Hachette.*

— Fabulæ, t. II et III, recognovit A. Kirchhoff. In-8. *Berlin, Weidmann.*

— Sämmtliche Tragödien, metrisch übertragen von Frz. Fritze, vollendet von Thdr. Kock. Gr. in-8. *Berlin, Schindler.*

— V. Bibliotheca classica, edited by Long.

Czwalina, Jul. De Euripidis studio æquabilitatis. In-8. *Berlin, Calvary.*

Busch, O. Quæstiones Euripideæ. Particula I : De morte obeunda quid senserit Euripides. In-4. *Meissen, Mosche.*

Wunder, Herm. Vindiciarum Euripidearum particula I. Gr. in-4. *Grimma, Gensel.*

EUSEBII Pamphili scripta historica. Tom. II. Recensuit cum annotatione critica atque indicibus denuo edidit Fr. Adph. Heinichen. Gr. in-8. *Leipzig, Mendelssohn.*

HERODIANI technici Reliquiæ. Collegit, disposuit, emendavit, explicavit, præfatus est Aug. Lentz. Tom. II. Fasc. 1 reliqua scripta prosodiaca, pathologiam, orthographica continens. Lex. in-8. *Leipzig, Teubner.*

HERODOTOS, erklärt von Heinr. Stein. Gr. in-8. *Berlin, Weidmann.*

— V. Bibliotheca classica, edited by Long.

Egger, E. L'Art de traduire et les traductions françaises d'Hérodote. (*Congrès scientifique de France*, 34e session.)

Kirchhoff, A. Ueber die Abfassungszeit des Herodoteischen Geschichtswerkes. Gr. in-8. *Berlin, Dümmler.*

HÉSIODE, V. Bibliotheca classica, edited by Long.

Schoenmann, G. F. Die Hesiodische Theogonie ausgelegt und beurtheilt. Gr. in-8. *Berlin, Weidmann.*

HESYCHII Alexandrini Lexicon post Joannem Albertum recensuit Maur. Schmidt. Vol. V, in quo præter auctarum emendationum et indicem auctorum copiosissimum, continetur Radulfi Menge Vimariensis de M. Musuri Cretensis vita narratio. *Jena, Mauke.*

— V. Bibliotheca classica, edited by Long,

HOMÈRE. Odyssea, ad fidem librorum optimorum edidit J. La Roche. Pars posterior. Accedunt testimonia veterum et indices. Gr. in-8. *Leipzig.*

— L'Iliade, traduite en vers français, par Barthélemy Saint-Hilaire. 2 vol. in-8. *Paris, Didier.*

— Iliad, translated into english verse in the spenserian stanza. Vol. 2,

Books XIII-XIV translated by J. Conington. In-8. *London, Blackwood.*

— Odyssey, translated into english verse in the spenserian stanza by P. S. Worsley. In-8. *London, Blackwood.*

— 'Οδυσσείας ῥαψῳδία Ζ μεταφρασθεῖσα εἰς δημοτικοὺς στίχους ὑπὸ Δ. Βικέλα, in-8. *Lipsiæ.*

Meyer, Osc. Quæstiones Homericæ. Gr. in-8. (142 S.) *Bonn, Cohen et Sohn.*

Ludwich, Arth. Didymi περὶ τῆς Ἀρισταρχείου διορθώσεως fragmenta ad Iliadis A inde a V. 423 composita et explicata. Gr. in-4. *Königsberg, Schubert,*

HYPÉRIDE.

Egger, E. Mémoire sur des fragments inédits d'Hypéride.

'ΙΩΑΝΝΟΥ γραμματικοῦ Ἀλεξανδρέως [τοῦ Φιλοπόνου] εἰς τὸ δεύτερον τῆς Νικομάχου ἀριθμητικῆς εἰςαγωγῆς. Primum edidit Ricard Hoche. in-4. *Berlin, Calvary.*

LYSIAS.

Eckert, Henr. De Epitaphio Lysiæ oratori falso tributo, dissertatio inauguralis philologica. In-8. *Berlin, Calvary.*

Halbertsma, Tialingius. Lectiones Lysiacæ. Gr. in-8. *Utrecht, Kemink.*

PHILONEA inedita altera, altera nunc demum recte ex vetere scriptura eruta. Edidit Prof. Dr. Constant. Tischendorf. Cum 2 tabulis Lex. in-8. *Leipzig, Giesecke et Devrient.*

PHILOSOPHORUM GRÆCORUM fragmenta collegit, recensuit, vertit, annotationibus et prolegomenis illustravit, indicibus instruxit Prof. Dr. Fr. Guil. Aug. Mullachius. Vol. II. Pythagoreos, sophistas, cynicos et Chalcidii in priorem Timæi Platonici partem commentarios continens. Gr. Lex. in-8. *Paris, Didot.*

PINDAR'S Epinician or triumphal odes, etc., revised and explained by J.-W. Donaldson. *London, Longman,* 1868. In-8.

Erdmann, Osk. De Pindari usu syntactico. Gr. in-8. *Halle, Waisen.*

PLATON.

Luthe, Werner. De Parmenide, qui Platoni tribuitur, dissertatio philosophica. Gr. in-8. *Münster, Coppenrath.*

Schlyter, Gust. Ragn. De initio capitis V Platonis apologiæ Socratis recte constituendo. *Berlin, Calvary.*

PLUTARQUE. Œuvres morales et œuvres diverses, trad. par V. Bétolaud, 4 vol. *Hachette.*

La Boëtie, Est. de. Remarques et corrections sur le traité de Plutarque intitulé 'Ερωτικός, avec une introduction et des notes, par R. Dezeimeris. In-8. *Aubry.*

POLYBII Historia. Edidit Ludov. Dindorfius. Vol. 4. (Finis.) In-8. *Leipzig, Teubner.*

— Historiæ, edidit Frider. Hultsch. Vol. 2, gr. in-8. *Berlin, Weidmann.*

PRISCUS.

Wescher. Fragments inédits de l'historien grec Priscus, broch. in-8. *Paris, Franck.*

— V. Bibliotheca classica edited by Long.

SOPHOCLES. Tragœdiæ, edidit Aug. Nauck. Gr. in-8. *Berlin, Weidmann.*

— Tragœdiæ. Recensuit et explanavit Eduard. Wunderus. Editio IV, plurimis locis emendata. Gr. in-8. *Leipzig, Teubner.*

Maehly, Jac. Der Œdipus Coloneus des Sophocles. Beiträge zur inneren und äusseren Kritik d. Stückes nebst e. Anh. philolog. Miscellen [zur Anthologia græca, zu Calpurnius u. Nemesianus]. Gr. in-8. *Basel, Richter.*

Schœll, A. Le Remaniement de l'Œdipe à Colone de Sophocle, prouvé par les contradictions dans tous les motifs de l'action. (*Philologus*, 1868.)

Gleditsch, Hugo. Die Sophokleischen Strophen metrisch erklärt. 2 Thle. in-4. *Berlin, Adolf et Co.*

TESTAMENTUM NOVUM.

Cremer, Herm. Biblisch-theologisches Wörterbuch der neutestamentlichen Gräcität. Gr. in-8. *Gotha, Berthes.*

Schmoller, O. Ταμιεῖον τῆς καινῆς διαθήκης ἐγχειρίδιον, oder Handconcordanz zum griech. neuen Testament. In-16. *Stuttgart, Lieschingy.*

Wilke. Clavis Novi Testamenti philologica. Castigavit et emendavit W. Grimm, in-8.

TESTAMENTUM VETUS.

— Genesis græce. E fide editionis Sixtinæ, addita scripturæ discrepantia e libris manu scriptis a se ipso conlatis et editionibus Complectensi et Aldina adcuratissime enotata, ed. P. A. de Lagarde. In-8. *Leipzig, Teubner.*

THÉOCRITE.

Ahrens, H. L. De Theocriti carmine Æolico tertio nuper invento. In-4. *Berlin, Calvary.*

THEOGNIDIS elegiæ. E codicibus Mutinensi Veneto 522 Vaticano 915, edid. Christoph. Ziegler. Gr. in-8. *Tübingen, Laupp.*

— V. **ANTHOLOGICA LYRICA.**

TIMOTHEI GAZÆI libri de Animalibus excerpta, primum edidit Haupt (*Hermes*, 1868).

THUCYDIDE.

Herwerden, Prof. Henr. van. Analecta critica ad Thucydidem, Lysiam, Sophoclem, Aristophanem et comicorum græcorum fragmenta. Gr. in-8. *Utrecht, Beijers.*

XENOPHONTIS opera. Nova edit. Tom. 5, 16. *Leipzig, Holtze.*

— Edidit Gust. Sauppe. Editio ster. Vol. 2 et 3, in-16. *Leipzig, Tauchnitz.*

— Anabasis, edited by J.-F. Macmichael. In-18. *London, Whittaker.*